This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07580335 7

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES

Digitized by Google

Digitized by Google

N° 15

—

M. PREVEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MUSE NORMANDE

TOME II

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
MUSE NORMANDE

DE DAVID FERRAND

Publiée d'après les Livrets originaux, 1625-1653
et l'Inventaire général de 1655

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET GLOSSAIRE

Par A. HÉRON

ROUEN
IMPRIMERIE ESPÉRANCE CAGNIARD

1891

Digitized by Google

994186A

Digitized by Google

SEPTIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

O LVYSARD

Luyseux, en sieuuant ma coustume,
Vechite vn septième volume
Que ie te fique entre les daits;
Rechets lay ainchin qu'vn ouurage
Que t'eret baillé queuque niaiz,
Qui seret en milleur langage.

Ch'est toute les pu grand nouuelles
Que no z'ont produit les cheruelles
Qui se trouuent o Palinots.
Dans su plat chy que no demande
No z'y trouuera de la viande
Popre o doctes & o z'ydiots.

Bibliothèque 7 déjà 28

Digitized by Google

Faits tout ainchin qu'vne puchelle
Qui dans vn gardin amouchelle
Vn touffel pour se n'amoureux ;
A ne queut seulement les roses
Ny autres fleurettes descloses,
Mais chen qu'a vait popre à sez yeux.

Queux ossy dedans su parterre
(Qui diuers ouurages enserre)
Chen qui te viendra pour ten goust ;
Et, si en tout rien ne te hette,
Ten temps ou argent ne regrette,
Car y n'est pas de trop grand coust.

AVX AVDITEVRS DV PARTER-

RE DES PALINOTS

Chardons succrins pour des baudets !
Quoy ! ie les entends desià braire.
Parbleu ! ie nous feray bien taire :
Silence la bas, farfadets,
Ou dessus vos longues oreilles
Martin baston fera merueilles.

Digitized by Google

CHANT ROYAL

Esprits aigus, sublimes chicaneurs,
Source à procez, miserables plaideurs,
Il faut en dueil dresser vn mausolée;
Dame Chicane étique et desolée
Vous en coniure auecques ses clameurs.
Dans vn grenier tout groüillant de vermine
Git prés d'vn trou, en sa plus triste mine,
Sur des lambeaux tous pourris de crachats,
(Le peux-ie dire en terme si comique,
Et verrez vous au grand plaisir des chats ?)
Vn nid à rats du bonnet à la Crique.

Non, l'ornement du Prince des Preteurs,
Du mieux disant de tous les orateurs,
Veut qu'on esleue à sa gloire estouffée
Vn plus illustre & plus noble trophée
Qu'on fit iadis aux grands gladiateurs.
Cét allambic dans lequel se raffine
Vne si graue & profonde doctrine,
Merite bien vn eloge en tel cas.
Donc, pour luy rendre en ce panegyricque,
Ie priseray, plus que mille ducats,
Vn nid à rats du bonnet à la Crique.

Digitized by Google

Nommons Euclide & tous les arpenteurs
De l'vniuers ignorants ou menteurs
De soustenir la merueille cachée,
La quadrature au cercle tant cherchée ;
Ie leur propose abus comme d'erreurs.
Afin qu'à l'œil le debat se termine,
Nostre bonnet, que le ver contamine,
Prouue mon dire ; hé quoy ! n'y voit-on pas
Quadrer vn corps dans sa rondeur mistique,
Et par ainsi triompher du compas
Vn nid à rats du bonnet à la Crique ?

Que si des vents, des saisons, des humeurs,
Des elements, des vertus & des mœurs
La qualité diuerse & bigarrée
Nous est monstrée en sa forme quarrée,
Que peut-on dire exaltant ses honneurs ?
Les facultez de l'astre qui domine
Dans le circuit de sa vieille estamine
A nos Palais, parmy tant de tracas,
Font ils pas voir la quarte lunatique
Contre-quarrer aux chefs des aduocats
Vn nid à rats du bonnet à la Crique ?

Prestant l'oreille, attentifs auditeurs,
Sçachez lesquels furent ses inuenteurs,
Et qui premier dans le Ciel empirée
Heureux trouua sa figure admirée

Digitized by Google

Par le regard de nos contemplateurs.
D'vn astrologue il prend son origine;
En speculant des gemeaux l'androgine,
Il fabriqua (coqu) ce *cornatas,*
Pour estre un iour le seul hieroglifique
Des doubles sots dedans vn galatas
Vn nid à rats du bonnet à la Crique.

ENVOY

Pour qui le dez ? A vous, soliciteurs,
Vendeurs de cause, affamez procureurs,
Gripeminaux, dont la franche lippée
Sçait excroquer vn liéure à la pippée
Qui pend au cu de vos pauures plaideurs.
Si sans larcin vos pattes d'Agripine
N'auoient point fait mainte & mainte rapine
Dedans la bource aux gens du pays bas,
Donnant pour l'heure au diable la pratique,
Vous maudiriez en vos sobres repas
Vn nid à rats du bonnet à la Crique.

Digitized by Google

Ce Chant Royal n'a que faire de commentaire ; la quantité des vins de cette année là l'explique assez.

CHANT ROYAL

Adieu, brasseurs, cuue, flette & caudiere !
Ie ne vlon pu no tocquer le cheruel
D'iau de vos pits, de Robec & riuiere,
Py que i'auon vn pot de vin nouuel
O mesme prix qu'o vendiez votte biere.
Hé quay ! allez en tous lieux & cartiers :
Vo n'y verrez qu'enseigne & tauerniers
O Bacqu a sa table releuée.
Ossy checun de ses bons gaudisseurs
Y vont chantant, o regret des brasseurs,
La clef du vin de nouuel retrouuée.

Le Tout-pissant a ouy notte priere
No z'en donnant st'an chy iusqu'o capel.
Tou les broüillons en sont en grand colere,
Car vn checun pour estendre vn drapel
S'en va quittant le mestier de ses pere.
Le temps passé, les noble & conseillers
Tant seulement vendests à leu cheliers
Leu vin cleret fait tout d'vne cuuée;
Mais à present vn nombre de caleux
Pour trimballer semblent auer queu eux
La clef du vin de nouuel retrouuée.

Digitized by Google

Tou chez carleux à la faire derniere
Ont o fripiers vendu iusqu'o mantel,
Pour acheter sans courtier ny courtiere
Du vin du cru de Mante & Vernonnel
Pour ennoblir leu race roturiere.
Blaise auant hier derrenglit o drapiers
Dessus ses daiz bien deux chens chauetiers,
Qui, comme oysiaux esclos d'vne couuée,
Auest ietté o vent les z'etrieux,
Pensant auer en su temps disetteux
La clef du vin de nouuel retrouuée.

Ch'ez trop d'estat, enfans, à la carriere !
Recheignez vous de votte devantel ;
Car quelque fol ayant fait gaude chere
Vou pourret bien bailler su le muzel,
Pis s'embiarder comme vne leuriere.
Reprenez tou gentiment vos mestiers,
Contentez vou de coustre vos souliers,
Car chez mouchards, qui à la derobée
S'en vont lorgnant quand le poinson est creux,
Disent que Dieu a fait naistre pour eux
La clef du vin de nouuel retrouuée.

Vendez putost, ainchin que d'ordinaire,
A Sainct Aignen o bien dans votte hostel,
La biere simple à tout le populaire ;
Vo n'en irez à l'aquit o burel,
Comme checun par chez ruës vo veit faire.

Digitized by Google

Conseruez z'en vos tiltres & papiers
Qui font la nique à vn tas d'officiers,
Car aussi bien queuque forte marée
Entraineret votte ius tant vineux,
Si qu'o n'erez, nen pu que des galleux,
La clef du vin de nouuel retrouuée.

Desia Cardin & le fils de Rogere,
Les pu hupez de tou votte troupel,
Ne vendent pu de coural depis guere;
Y l'ont desià passé le grand renel,
Car les poinçons ont pissé par derriere.
D'autres, pu blancs que ne sont plastriers,
Ont retrouué l'alesne & leu trespieds,
Et de souliers leu poucque releuée.
Par ainchin vla comme tou ches carleux
N'ont, en quittant leu mestiers vergongneux,
La clef du vin de nouuel retrouuée.

CHANT ROYAL

Gros de fureur, ma Clion est en picque
Voyant ainsi tant de plaisans moder,
Et les bourgeois & courtaux de boutique,
Comme iadis vn Roland frenatique,
De drap de Thyr leurs corps accommoder.

Digitized by Google

Le monde n'est ores qu'vne tourmente :
Le vicieux en sa malice augmente,
Les plus craintifs se disent grands guerriers,
Osant porter le poupre auec la latte.
Aussi voit-on en tous lieux & cartiers
Les roturiers reuestus d'escarlate.

L'on ne cognoit dans nostre republique
Presque les chefs qui peuuent commander.
Vn sauetier, vn quidam mecanique
Se vestira comme vn homme heroïque,
Faisant d'or fin son vestement border.
D'autre n'ayant vn sol vaillant de rente,
Apres auoir vne lettre d'attente
Ou tout d'vn coup payé leurs creantiers,
Voudront auoir vn habit qui esclatte.
Voyla comment on voit les escuyers
Les roturiers reuestus d'escarlate.

Iadis le poupre en ce royaume antique
Tant seulement seruoit à decorer
Les grands prelats du troupeau catholique;
Mesme le corps de l'estat politique
Ne s'en vouloit qu'en ces hauts iours parer.
Mais à present que no met tout en vente,
Les fantassins d'vne morgue impudente
En sont vestus comme nos caualiers,
Quoy que leur bien ne vaille vne sauatte;
Oncor vait-on sans tou ses firoutiers
Les roturiers reuestus d'escarlate.

Digitized by Google

Que portera notre grand Roy bellique
Quand y voudra dans les forests cacher,
Ou s'exercer dans l'Estat Olimpique ?
Que vestira sa suitte magnifique
Qui se complaist o combats l'assister ?
Mille vautours qui n'ont point d'autre entente
Que de rauir le fruict de nostre attente,
Souz la couleur de cueillir des deniers,
Font les Messieurs, mais c'est de fraiche dabte,
Puisque l'on voit en ces sicles derniers
Les roturiers reuestus d'escarlate.

Dedans Paris, ville en beauté vnique,
Sur le Pont-neuf en voyant pourmener
Vn charlaten, vn frasé empyrique
Monté en housse auec vne bourrique,
Vous n'en sçauriez nullement que iuger.
Tels qui souuent, quand la lune inconstante
N'est dans le ciel en son char esclairante,
Font des manteaux sans estre cousturiers,
En sont vestus ; dont en ris ie m'esclatte,
Bien que sans eux nous voyons volontiers
Les roturiers reuestus d'escarlate.

ENVOY

Prince benin, que nostre Republique
Ne sçauroit trop ny cherir ny aymer,

Digitized by Google

Faittes qu'en bref par vn arrest publique
Ces gueux qui n'ont qu'offices de comique
De tels habits se voient reformer.
  L'Eglise seulle & Themis florissante
Porte sans plus la pourpre estincelante,
Non des guins guins, carleux & broüettiers ;
Ou autrement, ne faisant ce bel acte,
On verra croistre au logis des frippiez
Les roturiers reuestus d'escarlate.

CANT RIAL

  Comme i'alets dedans ma meterie,
Ie rencontris deux poures laboureux
Pu blancs que feurre, ou que foure de pie,
Du bout du nez degoustant la rouppie,
Qui s'arrachests d'engagne les queueux.
  « Quay ! ce fezait Colas à Tiophile,
I'ay tournié tout le tour de la ville
Sans rencontrer des muits por de l'argent.
Et toutes fais, perdant tou men fritage,
Ie sis forché de dire tristement
Faute de fuz les pommes en dommage.

Digitized by Google

« Ouy, la fustaille est beaucoup encherie,
Et cependant les tondeliers fougueux,
Ne no vayant la bourse assez hardie
Por les poyer selon leu fantazie,
Deuant leur z'vis no appellent des gueux.
Faute de futz, ocun de nous ne pille,
Et les cochons d'Alix & du grand Gille
Ne veulent point macquer tant seullement
De leu grouins, dont de despit i'enrage,
Vayant ainchin si doloreusement
Faute de futz les pommes en dommage.

« Y n'y a coing, caue ny escurie
D'o no n'ait prins tou les poinsons pu vieux,
Ayant le cul & les douues pourrie,
Encor qui fusse illa en itargie
Du depis l'an chinq chents quatre vingts deux.
Tieux qui en auets dan leu greniers en pille,
Comme fagots, ou huches innutille,
Y ont gaigné quasi deux chents por chent.
Ch'est che qui fait que ie perds tou courage,
Vayant ainchin cheu may si pourement
Faute de futz les pommes en dommage.

— Tout est perdu ; ditte may, ie vous prie,
Fit Thiophile, achetez z'en de neufx
Et les emplez de bon sidre sans lie;
No les mettra o prix de l'yau bouillie,

Digitized by Google

Tant les bourgeois sont fiers & dedaigneux.
  Py che qu'oncor est le peu dificile
Vo ne seriez entrer par Martainville,
Par Saint Hilaire ou autre aclairement
Qu'o ne demande por barrage peage.
Ch'est che qui fait vair miserablement
Faute de futs les pommes en dommage.

« Men fieux Colas, che n'est que piperie ;
Ne porton point no pommes au prinseux.
Aga ! putost inuenton l'industrie
De les porter o gens de drapperie
Dedans Rouen, dessus vne asne ou deux.
  Quand ie n'eron en portant croix ne pille,
I'eron bien tost à su Plat de la bille,
Car le fritage o n'y vend brauement.
Cray may, Colas, ch'est por te n'auantage,
O tu verras, manquant de iugement,
Faute de futs les pommes en dommage.

« Ce no seret vne grand moquerie
D'aller poier por des poinsons ou queux
Quatorze francs ; pis, par bos & par plie
Les ramenants de grande équilbourdie,
En recheuer mains qui nou couste creux.
  Sy ie fay cha, ie veux que no m'estrille ;
Laisson la tou : l'année est innutile.

Digitized by Google

Batton putost notte bled promtement ;
No n'y a point tant de peine & coulage,
Et n'y verron si desastreusement
Faute de futs les pommes en dommage. »

STANCHES

Derrainement Margot, Alison & Oliue,
Et Denise o grands dants estetz en vn trouppiau
Dans vn pray o tou quatre y lauetz la lessiue,
Iisqu'à la rais du cu, comme oysons, dedans l'iau.

Quand leu tache fut faite, incontinent Denise,
Hauchant le dos de fret, dit : « Par m'enda, Margot,
Ie sens comme vn glachon se rider ma quemise ;
Allon men vistement allumer vn fagot. »

Alizon, hors de l'iau sortant la fin premiere,
Fesant claquer ses dants pu fort que des claquets,
Allumit vn grand feu pour sequer sen derriere,
Et sen vieux garde-cul o les glachons pendets.

Oliue qui gelet, sentant vn vent de bise
Qui gregiset sa chair, prez du feu s'aprechit
Et se cauffit si prez qu'a bruslit sa quemise,
Dont à rire & gosser checune s'ecriquit.

Digitized by Google

O ainchin qui l'estets tretous à leu goguette
Et s'amusets à rire & à leur cu sequer,
Y vint vn gros matin sieuuy d'vne leurette
Qui firent quair leu pot & hapirent leu cher.

Pis, le maistre du pray qui l'appelets Ribeille,
Les voyant caqueter tretous en vn troupiau,
Auec sen gardinier vidit tou les bouteille,
Faisant ruby su l'ongle, & pis y mit de l'iau.

Y vindrent por disner, & por baire à plain verre,
Mais, aduisant le pot haut en bas renuersé,
Denise trisbuchit vn sy grand saut par terre,
Qu'o diset qu'a l'auet tou le musel cassé.

Elle s'esuanouyt de fascherie yeuxtréme,
Redissant les garets, les iambes & le cos,
Ayant à la parfin le visage pu blesme
Que n'est sieu de candelle ou du formage mos.

No couppit sen lachet por rauer se n'allaine;
L'autre su sen musel vn sciau d'iau respandit;
Bref, auprez de Denise y prindrent tant de peine
Qui la firent tretous de morte en vy venir.

La maistresse du pray, qui se nommet Iacquette,
Leur dit : « Vla bien de quay faire tant de regrets.
N'auez vous point chinq sous checune à la poucquette,
Por faire ichy la toüaille & baire en perroquets?

Digitized by Google

— Ch'est bien dit, fit Margot, criez voste seruante ;
A l'ira au Ponchel faire venir du roht,
Et Alizon courra su Geruaise se n'ante
Emply ste cane ichy qui ne tient que six pots. »

Y che tablirent tous, &, comme des leurettes
Qui ont longtemps caché sans rien happer au bois,
Y l'escurets les plats & fesets tasses nettes,
Trinquant comme hardots, & bauffrant comme Anglois.

Y r'enuoyent o roht & à canne à la caue
Remuant les babines ainchin comme des loups;
Mais la poure Margot la caboche se gaue,
Contre quatre morciauts buuant cinq ou six coups.

Y la sieuuent de prez sans demeurer yeusiues ;
Mais, comme il en auets là dans le cabacet,
Denise & Alizon pu saulles que des griues,
Creuant de trop manger, rompirent leur lachet.

Y s'en donne sy bien à ceste gaude feste
Que leu grand cruche allit o vin six ou sept fais.
Ossi, marchand des pieds ainchin que de la teste,
Y tumbets su le cu pu dru que des roquets.

Y vlets por le desert se conter des goguette,
Mais le maistre du pray enuaye querir leu maris.
No les couchit tou quatre o font de la brouette
Qui deuet quarrier le linge à leu logis.

Digitized by Google

O comme on les traisnet à la ru Martainuille,
Checun y apportet des candelle & flambiaux,
Et l'y auet pu [de] gens, de femmes & de fille,
Qu'o n'en vit l'autre iour o conuay de Tayault.

Venus en leu maison & mise en leur bediere,
Y veulent rien auer dessus leu queur,
Mais faisant glo, glo, glo, & deuant & derriere,
Tou fut enbaufumé du musc de leu z'odeur.

FIN

LETTRE MISSIVE

Enuiée par Guiot le Ferme, marchand de vacques, demeurant, en decha de Quatre-Mare, su les lisieres de Sotteuille, illoque prez, hors su Pont, adrechée o pu insignes assommeux de cochons des 4. grands boucheries de ste Ville,

su la Fortuna arriuando, in camarada.

Le queresme passé qui n'est pu temps de féte
Et qu'l'on ne boutte pu de chair cuire o nauiaux,
Quatre bouchers tou ronds, ayant basté leu bete,
Allirent hors su pont por la cherger de viaux.

Digitized by Google

Y furent cheu Iacquet & la grosse Pacquette,
Car ch'etet por tuer en vn temps deffendu,
Por debiter à ceux de la ptite cloquette
Qui en auale otant que de beure fondu.

O les fieux de Iacquet qui sçauets leu maliche
Leu dirent : « Me z'efans, i'auon bien votte cas,
Car i'auon quattre viaux ossi grands que geniche ;
Mais sans baire aueu vou nou ne les vendron pas.

— Bien donc, che firent t'y, allon su Gueulle naire
Il en a vn poinson tou de nouuel perché.
Pis, lors que i'eron beu neuf o dix pots de baire,
No feron à lesir des quatre viaux marché. »

Y che table tou six & font mettre à la broque
Vn cochon de trois mais ossi gros qu'vn pourchel,
Et se gauent si bien qu'on dit, par nostre docque,
Que checun en auet trois pots dans le cheruel.

Buuant ainchin que trous & bauffrant en leurettes
Qui ont caché trois iours o trauers des bissons,
Ne vayant su le banc que la nappe & les miettes,
Y font marché des viaux ossi tendre qu'asnons.

Y leu poyent vingt liures & neuf francs de despence
Por le vin du marché ; mais l'vn des deux marchands
Dit : « Baillez may vos sacs ; ie feray diligence
D'aller à la maison por les mettre dedans. »

Digitized by Google

Y le lessent aller, car ch'etet leu z'enuie
De tromper chets bediaux qui, contre le z'edits,
Vende souz le mantel ossi bien de la crie
Le vigile des Saincts qu'o lundis & mardis.

O comme à baire sec ocun d'eux ne rebouque,
Y relauent oncor à qui mieux leu boudins.
Cependant Cardinot mit dans leu quatre pouque,
O lieu de quatre viaux, quatre pissant mastins.

Il estet desia sair quand chets gens de trinballe
Quitirent le piot de pur d'estre enfermez,
Et venant su Iacquet trouuirent leu quenaille,
Auec deux grands penniez de quatre quiens chergez.

Y ne s'informe point qu'estet dedans leu pouque,
Car y l'estets de vin si gauez & gadrus
Qui l'eusse pris alors vn rat pour vne mouque
Et des culs de grugeux pour de biaux cardeseus.

Quand y fure arriuez assez prez de Massacre
Y dirent à Grands Corps sans beaucoup discourir :
« No vla tretous pu saulx que ne sont pas des sacre ;
Porte no viaux su tay, ie les enuayron qrir. »

Grand Corps dont arriué tou contre de sa porte
Crie : « Ola, mes valets ! venez tost à mes viaux !
Hé ! que targez vou tant ? le diantre vous emporte !
Vo me ferez gaigner la gru su les carriaux. »

Digitized by Google

Les valets viennent tost & trainent à l'estable
Chets pouques o estets chets grands quiens tou pelez,
Qui fesets pu de brit qu'vn tonnerre effryable,
O que quatre grands leux de huict iours enfamez.

Che vayant desliez, y ce iettent o cauche
De chets poures valets, pu fougueux que toriaux.
« Hé quay ! ce fesets y, regardon no de gauche,
O bien sy no prenon des mastins por des viaux ? »

Le mestre, oyant su brit, s'en vint à quatre pattes
Iurant : « Par la mort goy, blistres, poltrons, vauriens !
Pensez vo que mes viaux sets des trippes de gattes ?
— Hé quay ! che dirent t'y, ce ne sont que des quiens.

— Coument, des quiens ? sanbleu ! me donnez vo su blasme ?
Ie le z'ay por des viaux en grand frets achetez. »
Mais, pendant su cabut, vechy venir sa fame
Qui vit que che n'estet que des matins tousez.

« O le brave solard ! ô l'yurongne ! fit elle ;
Vramen, ch'ets bien à tay d'aller chercher des viaux.
Va pu tost, chauetier, broquer vne sumelle
O bien cueillir les bos qui sont à chets reniaux. »

Les autres arriuez dessu z'eux, sans attendre,
Afin d'auer leu part, enuayent leu vallets ;
Mais, vayant chets matins, y n'en voulure prendre,
Disant qu'o n'achetet de la cher de barbets.

Digitized by Google

Y dit qu'o les z'auet trompez à boule veuë
Et qu'o n'auet chets quiens o lieu de viaux chergez.
Mais il y dire alors que chetet vne fuë,
Et qu'il auet tout seul les viaux en quiens changez.

Le corps fut ensemblé o quatre boucherie
Auant que de plaider dessu su different.
Mais Grand-Corps, le boucher, craignant la mocquerie
Poyt oncore à baire & leu rendit l'argent.

Chauetiers de la bas qui oyez me n'istoire,
N'en faite, ie vo prie, en souppant vo desserts,
Car il y a su vou pu à redire oncore
Qui n'y a mille fais su les poures bouchers.

TESTAMENT DE TAYAVLT

MAISTRE GVEV A ROVEN

STANCHES

Hier o sair me couchant, i'eguchez ma cheruelle
Su chen que no z'auet luit à ses Palinots,
Et me faschez d'engain qu'o baillet ses nouuelle
A luyre à de z'enfans qui ne connesse vn O.

Digitized by Google

Pis ie disez ossi : « C'est vn malur yeuxtréme
Que ces gens là qui font ce z'ouurages plaisans
Ne viennent point ichy les prononcher eux mesmes;
Ont t'y honte à donner des robe à leu z'enfans ? »

Ie m'endors niomains dans ste pensée sombre ;
Mais y suruint vn brit qui m'esueille en sursaut,
Et aux pieds de men lict i'ay aduisé vn ombre
Qui m'a dit : « N'aye pur : ie sis l'ombre à Tayault.

« Ie me viens plaindre à tay que de ma mort estrange
No n'a o Palinots rien fait ocunement;
Et ie te viens prier pour derniere loûange,
Que tu y fache vair o mains men testament. »

Acreuenté de pur, ie prins me n'escritoire,
Vsant de charité o deffuncts enterrez,
Et là de mot à mot ie reduis en memoire
Le laiz du testament qu'à present vous z'orrez :

« No sçait que i'ay donné à ce bon Dieu me n'ame,
Qu'à S. Michel men corps est honorablement,
Et qu'à ma mere ossi qui souuent me reclame,
Ie ly fis delaisser trois tiers de me n'argent.

« Et, d'otant que ie sçay qu'on a cassé les cloques
De S. Michel sonnant pour me n'enterrement,
Ie delaisse o tresor six liars auec deux broques
Afin qu'à les refondre y l'aist soulagement.

Digitized by Google

« O cagoux de Roüen ie delaisse neuf double,
Estant à leu z'endret de pieté touché,
Car plusieurs me menest dedans la biere double
Lors que ie leu disets : « Ie n'ay point rien truché. »

« Dans vn trou de grenier i'ay là mes bonnes hardes
Qui pourrissent & sont comme en perdition ;
Pour office dernier y faut que ie regardes
De les donner à ceux de ma condition.

« O tou premierement ie veux que no afuste
Mes brez, qu'o cabaret i'ay souuent parfumez,
A vn poure trucheur qu'o nomme Mistanfluste,
Car me fesant dancer y le z'a bien gaignez.

« Je veux qu'o cordenniers qui sont sou ses hallettes,
Qui m'appellest houlier, calleux & vieux pendart,
Y leu set deliuré mes deux vieilles pouquettes,
Qui m'emplest bien souuent & de pain & de lard.

« Dedans est l'A. B. C. que no dait introduire,
Et que ie veux laisser indubitablement
Au crieur d'almanachs qui ne sçeut hier rien luire,
Afin que pu sçauant y set dedans vn an.

« Estienne, proculeux de la Misericorde,
Qui ayde o prisonniers qui ont necessité,
Men bon pourpoint de cuir ie luy done & accorde,
Car m'ayant fait du bien y l'a bien merité.

Digitized by Google

« Ie veux ossi lesser ma meilleure quemise
A l'oûyuette qu'o dit Marie des Fossez,
Afin que su sa teste en couurechef soit mise ;
Chacun la reconnet por vn diable en procez.

« Pour men capel rongné qu'en vn coin no z'etrique,
Dont mes amys ossi ne font point trop grand cas,
Ie veux que por calotte on le baille à la Crique,
Pis que la sienne ésair seruit d'vn nid à rats.

« Quand por mes bons souliers faits à double semelle
Que i'eus auant ma mort & ne sont qu'éportez,
Ie les laisse o carleux qui mouque ses candelle
Dedans les Palinots ; y leş z'a meritez.

« O vela tou les points que i'auez à te dire. »
Lors l'ombre disparust de may sans s'arrester,
Et, m'ayant enchergé en ce lieu chy les luire,
Ie n'ay voulu faillir, Prinche, à m'en aquitter.

FIN

Digitized by Google

HVITIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

Luysard, sans t'escriquer à rire
Ne happe su liuret pour luire.
Rien seulement que pour su cas
En tes pattes ie ne le fique.
Si tu ès donc melancolique,
Nique tay, & ne le prens pas.

COMPLAINTIBVS SAVATORES

In ciuita Rhotomagensi.

Su la Requeste écrite su vn morcel de papier, presentée o Plais du Pontaritaine, par vns & checuns les Maistres & Gardes du Corps vniuersel du mestier de Chauetier Carleux ès œuures niues de la ville, faux bourgs & baulieux de Rouen, tendant à che que deffences fussent faites à tous poüettes de faire ocun

Digitized by Google

libelle diffamatoire contre l'ouneur & reuerence dudict Corps de l'Estat, entendu que de la iournée de hier, ils auest esté à tort & sans cause inpopriez & calouniez en leu propre personne & presence par plusieurs luisars qui leu voudrest faire accraire que leux grands peres & illustres predecesseux erest ioüé à la boulette oprez des Celestins, mangé du rost à la My-vais, gousté des payres de cerceau, vsé de chets termes Plache à Messieux, & contrefet la fame en couche : Et qu'entre les modernes & ieunes Maistres dudit Corps d'Estat, vn d'iceux éret voulu vendre sa fame aueuc ses vieux souliez, ce que (saouf reuerence) éret esté controuué, bien est-il veritable qu'il éret vendu auec chets chauates, ses fourmes, coffrets, tranchets, alesnes, cloux, cheugros, soys de pourciau & tout le reste de l'equipage : Et qu'vn autre nouueau marié, ayant inuité cheux ly se z'amis à disner qui ly auest enuié bien de quay festiner, montit à la luquerne de sen grenier por faire l'anatomie d'vn gros copin, ainchin que no fet de chu bastardel changé en cabotiere, pis fit accraire que chets cas l'auets esuanoüy : Ce que consideré & d'autant que chets choses enpecherest que no ne voudret pu bailler ocuns apprentifs audit Corps de l'Estat, desirant ossi le bien & repos de la Republique & vnion & concorde d'vn checun, Nous deffendons à tous poüettes à l'aduenir de fere pu ocuns libelles diffamatoires, chans riaux, balades, sonnets, ny rondiaux contre l'ouneur et reputation dudit Corps de l'Estat, sur peine o prumier infracteur d'icelle de baire trois grands coups de vin, & en cas de recidiuation, d'auer le prix de l'andoüille aueuc vn plat de moustarde soucré ; aduenant ossy que les ieunes Maistres & nouices dudit Corps de l'Estat degenerent la chiuilité & boune preudomie de leux ayeux et brisayeuls, dounons main leuée

Digitized by Google

oudits poüettes & orateurs de faire tels copieux volumes & ouurages que de raison. Fet o chambres neufues scizes prez la porte S. Eloy, 5 heur. 4 cars 3 min. & 2 seconde auant la lecture des presentes.

Signé TALBOT.

Et ordonné que les presentes seront applaquées o chambres quemunes tant du Cay, prez des remparts, qu'autres de cette ville.

CANT RYAL

Ch'est vn grand point, men bon, que ie m'afroque
De desrangler dans su noble troupel
De chez Monsieux qui sont venus iloque
Enharchelais tretous en vn mouchel,
Pour ouir de may che qu'o dit de nouuel.
Cheux qui ont raudé sous la ligne ecliptique,
Qui ont veu l'orniere où le soleil se fique
Sont des lugans, s'il n'ont encor estay
Dehors su pont, rasibu la riuiere,
Pour y lorgner auec curiositay
Le batardel reduit en cabotiere.

I'ay souuenanche encor, par notre doque,
De st'autr'ila qui estet chent fais pu bel,
Qui est asteurchi racrampi dans sa coque,
Farchi de bos tout ijsques au musel,

Digitized by Google

Gardant à cligne au fin fond de canel.
Aussi l'a-t-on fiquée à la cronique
St'inuention plaisante & drolifique ;
Mais pour stichy qui estet bien commenchay,
Affin qu'on n'oze y bouter de l'enchere,
On dit qu'il est desia bien auanchay
Le batardel reduit en cabotiere.

Ch'est vn malur quand, pensant faire vne oque,
On fait vn treu aussi grand qu'vn boissel.
Les querpentiais n'ont pas perdu au troque,
Quand, pensant faire vn autre batardel,
En congnottant il ont fait vn batel.
Besez, marchands, jiguez, race aquatique,
Crir du querbon sus la mer britannique,
Voguez à mont crir du vin de Limay,
Et du froumen, veichy bien vote affaire,
Car asteurchy i'auon sus note quay
Le batardel reduit en cabotiere.

Aga ! Cardin, men fieux, ma petite broque,
Ie veux bientost relenquir me n'hostel
Pour m'enuoler en Biauce où ch'est qu'on croque
Du blay chent fais pu gaune que l'orpel,
Affin qu'aux Roys i'en fache du gatel.
Pis qu'il sera cher, ainchi qu'o pronostique,

Digitized by Google

I'aietteray tout, sans en lesser étrique,
Pour vendre ichy à la quemunautay ;
Et pis apres i'iron may & men frere
Remercier où ch'est qu'on l'a boutay
Le batardel reduit en cabotiere.

Autan cacun me diset : « Tu te moque,
I'eron vn pont, tu n'as que du fratel,
Tesmoin st'angin de bois que l'on estoque
De longs chantiais gros comme men capel
Pour appuyer vn si pesant fardel. »
May qui autrefais a bien sceu la logique,
Ie les montrais par raison politique
Que leur esprit estet mal enclauay,
Et qu'on gastret en fin tout le mystere,
Sans vais iamais parfait ou aqueuay
Le batardel reduit en cabotiere.

ENVAY AV PRINCHE

Princhc benin, ch'est vous qui no conuoque
A desgainer queuque plaisant ratel ;
Mais asteurchy ch'est moy qui vo prouoque
A m'enuoyer deuant à vote hostel,
Pour y baufrer queuque frians morchel.
Vla trop pâlé sans auer la colique ;
Il faut dragler, la say me rend étique.

Digitized by Google

May quand i'eray catoüillé vn patay,
En le creusant tout ainchi qu'vne biere,
Devant men nais sera representay
Le batardel reduit en cabotiere.

Les Drapiers se sousleuent derechef, à cause que quelques Drapiers Tailleurs se seruoyent de marchandises d'Angleterre, & furent à la Cour mil ou douze cens, et le Parlement fut contraint d'enuoyer querir la Cinquantaine & les Harquebusiers pour les faire retirer. L'Autheur les nomme Reistres d'Allemagne, à cause qu'ils sont en vn lieu montueux. 1632.

CANT RIAL

Cant Ryal fait en gros matois
Par vn Docteur de Sainct Nigaise,
Qui a esté bien à se n'aise
Du grabuge fait aux Anglois.

En vn matin i'estais dans ma sallette,
Ie rataquez des cloux à mes souliers,
Quand i'entroüys bien des gens sans trompette ;
Y l'estest bien queuque chinq chens drapiers
Qui piaullest : Raux, Raux ! à no quartiers.
I'ouure me n'vys de plaine équilbourdie
Tout effrié de vair ste compagnie

Digitized by Google

S'entreuesquer comme moucque à mouchel.
Lors i'afroquis vn appellé Melaigne
Qui dit : « Vesin, no va vair de nouuel
Le houragan des Ristres d'Allemagne.

« Quay ! disest-t'y, faut-t'y que no permette
A ses Gogots ruyner le z'ouuriez !
Y vende ichy l'ouurage toute fette ;
Car y n'est pas ijsques o chauetiers
Qui n'est trouué bouts neufs o vieux souliers.
Y l'enuayront, en menant tieulle vie,
O brelinquet toute la Drapperie.
Tou ses peuguets preferent leu cresel
A notte drap, & vaire o sien d'Espagne.
N'est-che pas là pour faire à leu musel
Le houragan des Ristres d'Allemagne ? »

Vers su Palais y courent la guenette,
Où y priest Presidents, Conseillers,
Disant : « Messieurs, songez à la disette.
Si vo rendez le z'Anglois familiers,
No verra bien oncor des bons-croutiers.
Dans su malur si no n'y remedie,
Adieu les draps qu'o fait en Normandie.
Les poures gens iront en vn troupel
Se plaindre à vous par paix ou par engagne.
Ne permettez donc en vn cas aintel
Le houragan des Ristres d'Allemagne. »

Digitized by Google

Chen ne là ouy donnit de l'épouuente;
Dans leu burel y l'entrent volentiers.
Vn huissier vint auecq vne baguette
Qui dit : « Allez tretous à vo mestiers,
O les mutins ie mettray prisonniers. »
Chen ne là dit, vne iandermerie
Vint se ietter su notte fripperie.
May qui n'aues rien que men deuantel
Aueuq mes gens la guerite ie gagne,
Pour ne point vair o danger d'vn cordel
Le houragan des Ristres d'Allemagne.

Les pu hupez prés S. Lo font retrette
Où y disest : « I'auon tort les prumiers.
Su President qui a ouy notte requeste
Est iuste & drect; ch'est ly qui ses blatiers
Derrainement fit mettre cantonniers.
No le connet porté pour la patrie;
En le lorgnant no vait qu'il a enuie
Por notte bien de faire vn escritel.
Retournons tous, le bon Dieu l'accompagne !
Et denichons hors de notte cheruel
Le houragan des Ristres d'Allemagne. »

ENVAY.

Princhc, excusez ma rime mal polie.
Ie n'ay point fait ossi ste poësie

Digitized by Google

Pour emporter la valeur d'vn mantel.
Votte vertu qui petits & grands gagne
M'a fait chanter dessu su parapel
Le houragan des Ristres d'Allemagne.

L'Autheur descrit certaine grand'caue où tous les gueux & trucheurs de la ville se trouuent, à cause que la boisson s'y vend à beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, & des miracles qui s'y font & des histoires qui s'y racontent.

CHANT ROYAL

Ie ne veux point descrire la structure,
Ny le secret du mouuement des Cieux,
Mais bien vanter à la race future
Vn antre obscur, où la mere Nature
Produit sans fin des effects merueilleux.
Sçauantes sœurs, trouppe religieuse,
Qui habitez la cime imperieuse
Dont Apollon tient le gouuernement,
Sus ! delaissez vos diuins habitacles,
Et venez voir auec rauissement
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

Le lieu plaisant que Virgille figure
Pour le palais des esprits glorieux,

Digitized by Google

De cestuy cy n'est rien que la peinture ;
On n'y entend qu'vn rauissant murmure
De doux concerts & chants melodieux.
En cét enclos Pandore curieuse
N'a descouuert sa boëtte malheureuse ;
Les habitans y viuent sans tourment,
Et les plaisirs n'y trouuant point d'obstacles
Font que les gueux hantent iournellement
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

Là l'impotent, la iambe en pourriture,
Va trepignant & fait de l'amoureux ;
L'estropiat ne sent plus sa blessure,
Et le teigneux, plain de galle & d'ordure,
Rit de son mal qui feignoit langoureux.
Du malingreux la face safraneuse
Dedans ce lieu deuient facecieuse,
Et le muet y discourt plaisamment,
Et, tous les mots y passant pour oracles,
Fait admirer auec estonnement
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

En vain les Grecs produisoyent l'escriture
Qu'on appendoit dans le Temple des Dieux,
Où de nos maux l'on apprenoit la cure ;
En ce lieu cy où l'on s'yure, où l'on iure,
S'apprend des arts bien plus industrieux.
Chacun y sçait, sans peine douloureuse,
Couurir sa peau d'vne galle lepreuse,

Digitized by Google

Tordre les bras, s'enfler le corps de vent,
Sauter, bauer deuant nos tabernacles;
Secrets qui font entretenir d'argent
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

La vanité, l'auarice ou l'vzure
En cét endroit ne porte point ses feux.
Vn aage d'or incessamment leur dure;
Leurs corps n'y ont besoin de couuerture,
Car le plus pauure est le plus riche entr'eux.
Si la liqueur de la treille vineuse
Va succombant leur chair noire & rafleuse,
Vn doux sommeil les abbat doucement
Sans que leurs sens s'impriment des spectacles.
Voylà comme est en son gouuernement
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

ENVOY

Dedans Sainct Oüen, place fort spacieuse,
Est cette caue en tout miraculeuse,
Où tous les gueux hantent iournellement;
Et, puis qu'il faut que le vray mot i'en racle,
Vn chacun d'eux la nomme proprement
L'heureux seiour de la caue aux miracles.

Digitized by Google

Digitized by Google

NEVFIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

Biau muguet qui, leuant tes cros,
Glemis apres vn biau langage,
N'en recerche, si tu es sage,
Que sicby luit o Palinots.

PROFACHE O LVISART

Vechi t'oncor vn nouuel volume
Que ie te fique à la coustume,
(Ainchin qu'o dit) entre les croqs.
Y contient toute la risée,
Que la quemune a composée
St'année ichy o Palinots.

Digitized by Google

Les proculeux y sont en rolle,
Semblablement la monopolle
Sans oublier les chabrenaux
Qui ne srest durer su leu selle,
Car, depis que ches gens sont saux,
Y font tousiou queuque nouuelle.

En vn mot, vla tout le fratel
Qu'est estallé dans su burel.
A prepos, aduertis vo z'estes
Qu'o Palinots sont ordonnez
Deux nouuiaux prix pour les poëtes
Que nostre Archeuesque a fondez.

Su Prelat docte & venerable,
Au nom de la Vierge honorable,
Le fit prosner o z'assistans.
Quand por may, i'ay tres bonne enuie
D'y rimer en d'autre poësie,
Car ma musette a diuers chans.

O sus donc! que no s'appareille
D'y faire vair là des merueille!
No z'a enbonny les lechons.
Adieu; riez tout à votte aise;
Mais gardez (ne vo z'en desplaise)
De barboüiller vos callessons.

Digitized by Google

CANT RIAL

SVR LE MONOPOLE DV PAPIER, 1633

Queu chiecle est chy! queulle entre-mangerie!
Coume cordiais i'allon à reculons.
No n'entend pu que de la miaulerie
Pour se z'édits qu'asteure no publie
Sur tous mestiers, arts & conditions.
Les pu huppez, quay que no z'en groumelle,
O z'yeux du poure emplent leu z'escarchelle.
Leu remonstranche o z'etrique o renel.
Ah pouretay! tu n'es pu z'yeuscusée;
Prens patienche, & rechais de nouuel
La monopole o papier imposée.

Chet impost là a mis en fascherie
Tous les sergeants por leu relations;
Les proculeux, estans en resuerie,
En ont quitté l'art de chicanerie,
Abandonnant sacs & briborions.
No ne veyait le sair en sentinelle
Leu petits clercs brusler de la candelle;
Et cauferest leu gris à leu hostel,
Si la Cour n'eust leu cause disposée,
Ayant lessé à se n'estat aintel
La monopole o papier imposée.

Digitized by Google

Poëtes souflez, enfans de la folie,
(Excusez mey en mes prelations :
Ie pensais dire enfans de la Poësie)
Quand vo z'erez à votte fantasie
Fet su les prix vn miller de broüillons ;
Quand vo z'erez tourné votte cheruelle,
Maquillonné colet, gands & dentelle,
Grinché les dents, terqué votte muzel,
Si par aduis votte œuure est postposée,
Qui poyera aueuq votte fratel
La monopole o papier imposée ?

Postes à pied, petite infanterie,
Qui au colliege endurez maints frichons,
N'enpliez pu à la friollerie ·
Tout votte argent : la somme est conuertie
A du papier por faire vos lichons.
Dorionneux de cabinets à selle,
Ie vo complains, car, en despit d'Apelle,
Les quatre dais no seruant de pinchel,
Sans vou sera mainte cambre dorée.
Vla che qu'aporte à vn suiet mortel
La monopole o papier imposée.

Sponges d'Estat, detestables Harpies,
Qui rechuchez le pain que no mangeons,
St'edit ichy vo met en agonie
Pour le papier qui s'écrit & emplie
A vos buriaux de declarations.

Digitized by Google

Poures Cartiez, la sezon n'est pas telle,
Comme a l'estet, quand su Ian de Niuelle
Su Portugais estriquit o rissel.
Les medechins & toute leu quellée,
Ainchin que nous, fourniront o burel
La monopole o papier imposée.

ENVAY

Sacré Lovys, notte Herculle fidelle,
Nou no fiquons souz l'abry de te n'elle;
Estouffe nou su hydre criminel
Par qui no vait toute pitanche ostée,
Et s'enseuelisse o fin fond d'vn canel
La monopole o papier imposée!

En 1628, il vint vn Partisan qui desirait rendre les estats des procureurs hereditaires, ce que refusant les procureurs, ils s'absenterent tous, & ne s'en trouuoit aucun aux audiences; si bien que Messieurs furent contraints de les faire reuenir malgré le Partisan.

CANT RIAL

O cha, Carleux, qu'on pragne sa reuange!
Ch'est à su coup qui se faut monstrer preux.
Qu'o z'estes sots d'endurer qu'on vo mange!
Où est le tems de vos predechesseux,

Digitized by Google

Que tout tremblet sous le nom de carleux ?
Qu'on fache feu des deux piais de driere ;
Montrant vn ptiot che que vo sçauez faire,
Saillant tretous dessu vo haus queuaux,
Criais par tou à la porte de l'Estrade,
Dans le Ponchel & au Marchay à Viaux,
Les proculeux por queuque tems en grade.

Chez iours passais, ie portais des orange
Dans su Palais à tous ches chicaneus,
Quand ie trouuis illoque bien du cange ;
Ie demouris tou penaus & tou reux
De n'y vair pas vn tou seul proculeux.
Tou quoté quand, tirant le cu arriere,
Ie demandis à vn prechain libraire :
« Queu fete est y ? o sont ces godeluriaux ? »
Mais i'ay apprins que du depis st'aubade
No ne crira pu à la pillemiaux
Les proculeux por queuque tans en grade.

May creuieux à qui l'oreille mange
D'apprendre vn ptiot où estaist chez monsieux,
Ie me lanchis les piais tou plains de fange,
Hurlu-burlu & faict comme deux œufs
Dans le parquet, comme vn autre plaideux.
De bout en bout ie sçeus tou le mistere :
Ch'est qu'on voulait les faire hereditaire,
Mais y n'auaist de quay poyer les siaux ;
Et ch'est porquay y firent vne brigade,

Digitized by Google

Qui du depis excluent de defaut
Les proculeux por queuque tems en grade.

Ares, tenais ! y m'estait si estrange
De vair su lieu autrefais si pompeux
Estre vias tout ainchin qu'vne grange,
Les bans fermais, tou nairs & tou poudreux,
Hormis le train des limachons baueux.
Desia les rats y fezaist leu tesniere,
Les eragnis y seruaist de notaire,
L'herbe y craissait desia six piais de haut,
Tou chez oisiaux fezaist lors la couuade ;
Si qu'on vayet prests à faire le saut
Les proculeux por queuque tems en grade.

Les auocas ioüaist à linge & lange
Quand no palet à leu cousins frereux,
Et s'aprestaist à retenir de l'enge
De leu bonnets qui tou gras & vereux
Montaist en graine, en depit des moqueux.
Y ne sçauaist pu brin queu mine faire :
No les vayait pu here que les here
Dessu su quay queuaucher tou leu sault ;
Mais, attendant qui l'est eu ambassade,
No z'a remis sans faire ocun harault
Les proculeux por queuque tems en grade.

Digitized by Google

ENVAY

Princhе, ie fais pour les plaideux priere
Qui l'aist st'annaye oncor leu z'eriuiere,
Que leu clients les traicte en patais cauts,
Et pis qui songe au refrain de leu balade ;
Car no verra reposer pour leu z'Aust
Les proculeux por queuque tems en grade.

L'Autheur descrit la complainte de tous les bons biberons de la ville, & celle aussi des pauures vignerons qui veulent degrader les vignes, à cause qu'ils ne se remboursent pas des frais qu'ils font pour le grand nombre des imposts qu'il faut qu'ils payent pour leur vin.

CANT RIAL

Et quay ! Bacu, men tretou, men falot,
Qui aux cabarets prodits tant de merueille,
Quiteron nou ten plezant gobelot,
Lesseron nou le ius de tes bouteille
Qui s'auallet ainchin que du chirot ?
Faut-il, hélas ! quitter su doux bruuage
Pou le z'inpots, les dace & les piage,
Et qu'en che tems les poures vignerons,
Tou chiquetez coume des gueux d'hostiere,
Aillent criant par tou che z'enuirons
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere !

Digitized by Google

Pere Carrel, venerable Fagot,
O est le tems que sous la verte treille,
Caqun auet chinq demions, o vn pot
De su bon vin qu'estet à vne oreille,
Por trais liards, vn Charle, o vn grelot ?
Astheure chy, dessu note vieux aage,
Y no faut bien paler d'autre langage ;
No z'a bien tost bauffré quatre testons,
Car retumbant de misere en misere
Aueu regrets & lermes no vayons
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere.

Prez de Vernon i'oüis crier Guillot :
« Adieu penniers, hotte, serpe, corbeille ;
I'allon briser no vignes d'vn triquot
Ossi menu que no fet de l'ozeille,
Py que l'impost en a le milleur lot.
Ie sçais pendu, diset y plain de rage,
Chi ie vais pu retaillant sen branquage.
Non non, questeux, courtiers & moucherons,
Vo pouuez bien gratter votte driere,
Et dire oncor, plaignant les vignerons,
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere.

— O creue-cœur ! disait le gros Flipot,
Le Pont de l'Arche a fet st'an chi merueille
En arrestant nos vins tout en vn flot,
De quay Mellan, Mante, & Triel che deüille,
N'ont pas vaillant astheur chi vn chabot.

Digitized by Google

N'estes che ossi assez, ditte, gens sage,
Que de poyer sexante sous d'vsage,
Por mui de vin sans le cousts des poinsons ?
Ouy : ch'est pourquay toute les pessonniere
Pleurant d'engain crieht prez leu tizons
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere. »

Las ! que fera d'oresnauant Talbot,
Su mort à rats, su calfeultreux de seille,
Su fesse-pain siflant du larigot,
Qui tou checun de sen flageol resueille
Quand il a beu quatre daiz de piot ?
Las ! que fera la Roze à sen vieux aage
Qui tout ainchin qu'vn ioüeux de village
O cabarets cherche les bons garchons ?
Y deschendront rede morts dans la biere,
Vayant ainchin pour biaucoup de rezons
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere.

Sus Alisis, Cardin, Benests, Thienot !
Que desormais checun de vous s'eueille !
Quittez l'alesne, &, coume en vn tripot,
De biere double & tabat fet de fueille,
Tenez estappe ainchin coume Chiquot.
Les vignerons n'ayant pu le courage
De s'en venir encroquer o cordage,
Y faudra bien dessaler no poulmons
De boüillon sur, de godelle o d'iau clere,
Et regretter pu frets que des glachons
Les cotte à vigne eschangez en gaquiere.

Digitized by Google

CANT RIAL

Bons biberons, reuendresse, escaliere,
Laneux, pigneux, quiquerons, broüettiers,
Ne buuez pas d'oresnauant de biere,
O vo serez placquez o chimetiere
Coume haillons, o queuques vieux papiers.
Quai ! vayou pas toute no large rue
Sous les poinsons & quarette fonduë,
Tant no z'a fait de berage nouuel ?
Lessé la donc leu z'iau demie rougie,
Pis que no vait, mogré leu biau muzel,
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

I'auon suiet de faire grande chere
Et de vider les gros brocs tou z'entiers ;
Et d'autre part ie plains note misere
Quand à part may parfais ie considere
Touiou le sel haucher dans les greniers.
Vn quacun dit, py qui ne diminuë,
Qui montera ossi haut que la nuë,
Comme autre fais no vit la tour Babel ;
Et chependant la poure Normendie
Pleure, vayant sans figure d'appel
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

Digitized by Google

Le tans passé que viuet no grand pere,
Por vn liard o por quatre deniers
No z'en auet tou plain vne sanniere,
Dont les bouchers, rotisseux, & trippiere
Salletz leu faix, leu poumons & guisiers.
Mais astheurchy sa cherté fait qu'on suë
Et que chinq chentz de no bourgeais ne tuë
Coume otre fais des porcs prez leu renel.
Le gros Guyot en a l'ame marrie,
Et va criant pu fort qu'vn etournel
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

Y n'y a point de duché mariniere,
Tant que stechi plaine de regrattiers.
O poure Aignel, animal debonere,
Blason de paix & merque chinguliere,
Que no te salle en chets siecles derniers!
Mais quai, Lovys, qui va portant la veuë
Su chets suiets, & fet par tou reueuë,
Sçait y ch'qu'on a merqué dans st'ecritel ?
Ie crais que non ; toutefais la patrie
Vait su le quay & o grenier à sel
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

Les païsans en sont en grand colere,
Car n'osant pu coume leu deuanchiers
Vn ptiot de souppe o de potage fere,
Afin d'emplir leu mague à l'ordinere,
Ont les costez coume des rateliers.

Digitized by Google

Chiecle de fer, chose non entenduë!
Les ptits poupars qui ont fet chi leu venuë
En patiront dessous leu queminel,
Ne goinfrant pas tou leu saux de boüillie.
Proclamons donc, aueu le grand Noüel,
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

Nature aimant la marine escumiere
Et du souleil les biaux rais iournaliers
No vont donnant ste marchandise chere,
(Quasi gratis) par sa viue lumiere
L'endurcissant o rions coustumiers.
Ossi o cret cheste graine menuë
No l'a por rien, coume vieulle moruë;
Mais en ste ville en veut on vn boissel,
Y faut bien prest de pistole & demie.
Vla coume on vait ichi tou de nouuel
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

ENVAY

Palant du sel ensaliné ie suë,
Et berais bien six fais d'vne venuë.
Prinche, allon men dont vitte à votte hostel;
Pis, quand i'erai raffreschi ma vessie,
Ie chanterai, luisant me n'escritel,
Sidre amenday, l'yau salée encherie.

Digitized by Google

CANT RIAL

Guillot & mai, & Sandrin Gallefaix,
Saux de poumon, de matine & potage,
Allant vn iour à l'estre Sainct Geruais,
Ie no bouton le cu dessus l'herbage,
Por no toter ainchin coume trais gais.
Là ie pallions de cuirasche & de picque,
Du tams passé & de chu siege antique
O no sallet les Gogots coum' cochons,
Osant de loing lorgner notte muraille,
Quand i'entendon crier plusieurs oizons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

Lors ie couron deuers le vieux Palets,
Dans vn grand pré, su le bort d'vn riuage,
O i'auison trois folastres muguets,
Qui accolets & lequets le visage
De queuque fille y là qui sauonnets.
Chets trois melets chauetiez drolatique
Che bagnets la por rafreschir leu trippe,
Ayant trop beu de vin à douze ronds;
Mais en aprez leu risée & gogaille,
No fit dancer ainchin que Pantalons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

Digitized by Google

Vn curandier sieuui de chets valets,
Vayant chets fols monstrer leu z'equipage
A chets biautez qui à eux ne songets,
Por leu z'apprendre vn branne de vilage
Prindrent tou quatre en main quatre balais.
Lors, che glichant par vne sente oblique,
Y l'ont sezy mes galands frenetique
Qu'ilz ont esters ainchin que chets mions
Qui le butin l'vn à l'autre entrebaille,
Por leu monstrer qu'à iamais y serons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

Leu peres grands, ainchin que chets peuguets,
Furent iadis o printemps de leu z'aage
O Celestins oncor prins o fillets,
Et du depis Gro Ian qui fait le sage,
Et Tomillard le fure à la Miuets.
Por mai, ie craits d'vn n'esprit prophetique
Que chets messieux de z'œuures trique nique
Sont pu huëz que ne sont quiquerons,
Et dans leu cors ne faut qu'vn rien qui vaille
Por faire braire en tou lieux & quantons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

Aprez chela, pu blancs que de la crez,
O curandiez tou trois ont fait homage,
Leu demandant pardon de leu meffets,
Don y l'auest regret en leu courage
Bien que par ieu y che regaudissets.

Digitized by Google

Che niantmains, por leu effet inique,
Chets curandiers faits au nectar bachique
Happere ossi leu parpoints & haillons,
Et pis, dessu faisant chere & ripaille,
Ont lessé là toute nuict à tatons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

D'oresnauant, messieux les chauetiez,
Quand vo voudrez passer Saine à la nage,
N'acollez pu chets mignardes biautez
Qui prez de vou feront leu sauonnage,
Por ne danser le bran dès Portugaiz.
Che tams pendant no mettron o cronique,
Aueuq les faicts de vo pere heroïque,
Chets traicts ichy dont no nepueux seronts
Emerueillez, veyant vote antiquaille
S'enfler d'orgueil d'auer por compagnons
Les cu fessez du pré de la Bataille.

CANT RIAL

Suptils Roüennais, Normands à la pouquaye,
Qui loquebas vo z'entregouspillais,
Les bras croisais, à tatons, gueule baye,
En chignolants dessu vo cor-à-piais,
Parbleu y faut qu'o vo degargotiais.
Enfondrais bien vo capiaux dans vo casque;
Qu'on s'afistole, enfants, & qu'on se plaque.

Digitized by Google

Oncore vn coup, est-che assais renaflay ?
Tenais vou drais tout ainchin qu'vn yuire,
Et pis apres ie vo demaqueray
Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre.

Men bon parain, souz notte queminaye
Quasi touriou en haguant des panais,
O bien quand ch'est que ma soupe est drechaye,
N'a d'autre gieu qu'à me rompre le nais
Des Palinos aueu leu biaux sounais.
« Cha est si biau de vair tou chez attaque,
Che me faict y ; ie crais que le zodiaque
Aueu ses quiens n'a point tan de clairtay ;
Car no vait là des candelles de chire
Por luire, aueu pu grand solemnitay,
Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre.

« De tou costais ste plache est afflublaye
De drapiaux paints qu'o n'y a estaquais
Por amadoüer l'honorable tablaye
Des gros Monsieus qui tretous encarrais
Preside là coume des conseillais.
Y font y là tretous leu miquemaque ;
Là deuant eux de biaux pris no z'attaque
Tou dorais d'or & d'argen fachonnay ;
Mais y fodrait pu d'vn an por tou dire,
Et si, au bout ie n'aurais aqueuay
Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre.

Digitized by Google

« Vn goulias à gorge depliaye
Crie comme vn ogre abaissay des chinq dais,
Por prenoncher aueu vn grand trophaye
Les écritiaux les mieux egrafinais,
Et leu donner les pris qui l'ont gaignais.
Ichy Minos, Radamanthe & Yaque
Loche la téte & pinchants leu cazaque
Disent : « St'iloque est assais bien quillay ;
Mais por st'ichite y n'y a rien à frire,
Car sen gosier n'a pas bien gosillay
Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre. »

« Tout est y luit; cacun dit sa palaye.
Vn poüete ichy les deux yeux erraillais
Defend sa queuë à moustache leuaye
Coume vne fame apres ses heritiais
Criant sen dot, les queueux eboullais.
Vo le vayais, enflay coume vne vaque,
Ou coume vn autre algoüazil maniaque,
Geuler, beller coume ie ne sçais quay.
Trompette, ô cha, sonnais tou d'vne tire!
Car à su coup i'ay bien debagoulay
Chant cants riaux tretous tou d'vne lyre. »

ENVEY

Prinche tou bon & de grande gohaye,
Que i'aime pu que may chent mille fais,
I'irai vo vair su vespre à la groüaye.
Men bon Monsieur, ie vo prie que i'en sais;

Digitized by Google

Ie veux putost faire tou vo pla-nets.
Ie vois deuant dire tourious qu'on saque
Le ros du feu, car tou mes boudins craque
En gambillant de ioye & d'encretay.
Monsieu, pourtan vo r'auez de quai rire,
Car san su vin le garchon n'eut crachay
Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre.

CANT RIAL

Ch'est vn grand faict que ces fils de Gamache
Feront tourious queuque chose de frais.
Le cu leu mange, y ne tiennent en plache ;
Y se perdraist putost chent mille fais
Qu'o ne palit d'eux & de leu biaux faits.
Y a t'il endrait o leu tete sinistre
N'ait émouquai queuque nouuel bihitre ?
Que n'ont y fait ches gais de chabrenas ?
Y l'ont par tout tant esmeu de querelles
Qu'on trouue oncor dans no pu viés contras
Les chauetiais pou leu z'honneur rebelles.

Les succhesseurs de feu bon homme Gache,
Docteur en cuit, coutre des Cordeliers,
Vayant ichi ietter des mots d'attache
Su su mouqueux, ont estai si osais
De menacher d'aller querir leu z'epais.

Digitized by Google

Tou quoté cant y l'ouurent leu chapitre
Où Tirehaut, sabre de grand arbitre:
« Rois du lundi, insignes potentas,
Dit, rengainais vo vieilles allumelles
Por vair cheux là qui dise à tour de bras
Les chauetiais pou leu z'honneur rebelles.

« Rebiffon nou, s'en fit vn pu ragache,
Feson nou valer, palon à eux de prez.
Y no quiraist enfin dessu la fache.
Quai l semble à vair que ie sions leu valets;
Foi de carleur, che n'est pas pou leu nais.
Y n'est que tel; gaiton tou chez belitre
D'arrache piay au sortir du pipitre;
Donnon dedans, fon des gambe & des bras,
Feson par tout tant & tant d'oquemelles
Que ches mitous maudissent comme cas
Les chauetiais pou leu z'honneur rebelles. »

Ainchin tretous montais su leu z'ecache,
Ils sont au Querme à foule deuallais
A su dessein d'entincher no brauache,
Et leu terquant les barbe de souliais
Les faire quair haut en bas des degrais.
Mais le malur voulut qu'vn sot gomitre,
Fiquant sen nais pa le trou d'vne vitre,
Y fut hapai, qui crijt tant le z'aa,
Qu'on ost par tout dans no bones nouuelles
Qu'on r'enuaijt essair les cauche bas
Les chauatiais pou leu z'honneur rebelles.

Digitized by Google

Ils dise oncor qu'on leu faict trop la cache,
Combien qui saist quasi tou tauerniais,
Qu'erquebusiais ils portent la cuirasche,
Que no le z'ait establis thresoriais,
Et que Roûen leu z'ait baillai ses clais.
No leu permet, pou rehaucher leu titre,
Au confraris de porter le regitre,
D'aller liurer le vin des auocas,
Les iours peneux sonner les tarteuelles ;
Et si, no vait pu mechans que des cas
Les chauatiais pou leu z'honneur rebelles.

De pus ils veule aueu leu grand moustache
Mettre vn impos dessu les papetiais,
Les accusants de toute leu disgrache,
Qui n'est carfour o y ne saist platrais,
En les boutant aueu les Portugais.
Leu fame oncor, pu seques que halitre,
Qui recousaist des caperons, des mitre,
Sont su le point de quier su leu z'etats
Si leu maris ne laissent les sumelles.
Mais, quant à mai, ie n'endurerai pas
Les chauatiais pou leu z'honneur rebelles.

Digitized by Google

CANT RIAL

Pay, Chabrenaux ! qu'on fache vn grand silenche,
Ierquez vo bien dessu vos erigots,
Drechez l'oreille & baillez audianche
A chez monsieux qui sont aux Palinods,
Ou autrement ie vo rompray le cos.
Su thieme ichi, su biau chant, su colloque
Que ie vo prosne, est faict, par notre doque,
Affin de rire en tarelarigault,
Car ie luisis essair dans la Gazette
Qu'on a lorgné quieu me n'oncle Briffault
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

Tete à poulets ! ie voudrais qu'en la Franche
Dessus la teile il y eut chent impos,
Car cheux qui n'ont que de l'iau por pitanche,
Qui n'ont iamais cauchai que des chabots,
Veulent plaquer des nappes sus leu dos.
Ch'est vn malhur que de vais chenneloque,
Car su Robin, qui cassit note cloque,
En farfoüillant par tout dans ses reniaux,
Depis qu'il eut relenqui sa broüette,
Trouuit chen fais parmi de viés drapiaux
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

Digitized by Google

Il y a chinq ans que les bateux à granche,
Blastiers, machons & lieurs de fagots,
Portaist ainchin des voiles sur leu panche
Et escriuant leu grans pieds dans les bos
Se pauanest tout ainchin que des coqs.
Mais astheurchi on vait par rechiproque
Que cheux qui ont le milleur vin en broque
Sont faicts ainchin que pelerins nouuiaux.
Mais che n'est rien, car aueu leu chiuette
Ils font eux mesme aueucque des ciziaux
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

I'ay queuquefais me n'esprit en balanche,
M'escheruelant tout seul dedans man clos,
Pour ratroquer aueuque preuoyanche
Les grands proffits qui sont par gros billots
Dedans ste mode entrauais & enclos,
Qui ne nuict point, qui douchement baloque
Soubs vn capel, vn bonnet, vne toque,
Sert de moucheux pour niquer les moruiaux,
Sert de pigneux, d'escrin, de bauerette,
Et pis on faict por torcher les muziaux
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

Dessu su quay no vait en abondanche
De gros Flamans, Basques & matelos,
Qui gras à lard n'ont point de doulianche
De leu colets larges comme chibots,
Mais bien de vais les Franchais qui sont fos.

Digitized by Google

Quand queuqùn d'eux barragoûine menoque,
Il se gaudit, il se rit & machoque
De gros brocards nos petits galuriaux,
Et desgrinant leu tête de giroûette
Dit qu'il fraint bien o fond de leu vaissiaux
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

ENVAY

Grands, gros & gras, qui m'escoutais iloque,
N'oubliais pas vne ptite freloque
De ma lichon : boutais dans vos buriaux
Sus vo drecheux, dedans votte pouquette
Chez mots fiquais dans de gros escritiaux,
D'vn viez collet vne bonne seruiette.

L'Autheur descrit la posture d'vn sauatier nommé Naudin, qui mouche la chandelle au Puy de la Conception.

CANT RIAL

I'estions siechais, may & me n'oncle Iaque,
Sus su biau banc qui est à nos quartiais,
Ste belle boise où ch'est que no se plaque
Por cresteler, quand on a cault à piais,
De chennela qui touche nos mestiais :

Digitized by Google

Quand Iean Robin, su pesqueux de creuette,
Hagant sen pain aueuque vne gambette,
Me dit : « Micault, pren ten pié à ten cos,
Tu apprendras vn mouchel de nouuelles
Quand tu verras su sair au Palinos
D'vn chauetier vn mouqueux de candelle. »

May aussi tost ie happis ma casaque
De burel gris qui estait sus vn ais,
Que i'achetis pour la fête de Paque,
Mis à men cos vn de mes biaux collets,
Qui me deschend quasi iusque o garets.
Et pis i'allis, en maquant ma galette,
Dedans les Querme, ainchin qu'vn autre pouëtte,
Où chent caleux roumanchaint coume fos.
Mais i'auisis, parmy tant d'attiuelles,
Soubs la clerté de pu de chent fallots,
D'vn chauetier vu mouqueux de candelle.

Le vla qui beze ainchin coume vne vaque,
Dessu su Pis, autour les candeliais.
La téte nuë, il broüit, il attaque
De biaux tapis ençontre les parais,
Et abat cheux qui sont trop haut ierquais.
Pis il fourgonne au fond de sa pouquette,
Et, en saquant vn paire de mouquette,
Va douchement en gaiteux de mulos,
Baissant tou bas l'estuy de sa cheruelle.
Ainchin vait-on parmy tant d'agios
D'vn chauetier vn mouqueux de candelle.

Digitized by Google

Men pere grand, qui auet vne taque
De feu gregeois qui tumbit su sen nais,
Dont le capel estait faict en bourraque,
Soulait proner dans la cour des Corais
Que les carleux estaist par tou fiquais.
Deslors, vayant qu'on leu chantait goguette,
Quittis men maistre & happis ma nauette.
Ie renonchis au ligneul & chigros,
Au tirepiai, à la pois, aux sumelles,
De peur qu'vn iour on me dit tieux prepos :
D'vn chauetier vn mouqueux de candelle.

Foin ! qu'esche ichy ? morgoy ! no s'entrémaque.
Oüiche le dos, gare les piais mollets !
On est tassé comme harans en caque ;
I'ay les gibons si bien haquebutais
Que ie crains bien qui ne saist bresillais.
I'ayme bien mieux bauffrer vne amelette
A me n'ostel auec de la trempette,
Qu'estre en che lieu iusque o bec dans le ros.
Car cacun an ichy on s'amouchelle,
Pour contempler comme vn autre Minos
D'vn chauetier vn mouqueux de candelle.

Digitized by Google

STANCHES

Gargoüilleux enfumez, aualeurs d'iau de vie,
Qui venez en su lieu por fere du sabat,
Retournez en vo creux, o bien à la Turquie
Aueu ches boucaniez qui chuchest su tabac.

Mais quay ! n'y allez pas sans auer esperanche
D'auer chen qu'o pays ont tous les petuniez ;
Car les trouuant asteure y l'ont la mesme dance
Qu'en plusieurs lieux ont z'v messieux les chauetiers.

Chez tuteux de tabac, boute-feux manifestes,
Se firent bien prosner ésair o Palinots.
I'en estais élugé, & plaignant tieux poüettes
Ie disais : « Y ne faut tant de quiens su z'vn os. »

Ste nuit, en y songeant, ie pensez le z'entendre
Et y estre entreuesqué dans ses feux & ses cris
Que tou les Palinots estest reduits en chendre
Et que dessu le Prinche on iugeret les prix.

Mais ie vais autrement sans auer de lunettes,
Et iuge à men cheruel que pour estre yeuxstimé
Y ne faut maintenant que luire des gazettes
Et y en faire vn escrit bien peint & bien rimé.

Digitized by Google

Ch'est là le vray ceron ; prenon don la gazette,
Et pour auer le prix seul par may pretendu,
Chen qu'a la dit ennuit y faut que ie le trette,
Et chen que i'ay encor en ste ville entendu.

Ch'est bien poussé, Talbot, i'entreprends trop d'affaires ;
Quand erais-ie tretté l'entrée de Crequi,
La guerre du Persan contre les Ianissaires,
Chelle du Polonois & d'Allemagne ossi ?

Quand erais-ie depeint le corps mort de l'Infante
Dans sen biau lict d'honneur, quatre roys d'erme o coins ?
Quand erais-ie palay de l'ermée pissante
Que notte Roy enuaye o pays pu lointains.

O ba ! tou chennela ie ne m'en mets en peine;
Y ne faut ennuyer le monde en che lieu chy.
Qui m'y plaist dedans, ch'est que le Roy & la Reine
Beiuent & mangent bien, en santé, Dieu mercy.

Quand por les faits plaisants qui peuue faire rire,
No pourra ces gras iours bien mieux le z'eplucher ;
Ces lieux saints ne sont pas criez pou les z'ecrire ;
Pis, coume o dit esair, le papier est trop cher.

Finissons su fratel par vous, buueurs de biere,
Pour qui i'ay commenché o iourdy su discours :
Si vo faites du brit, gardez le z'etriuiere ;
Comme o ne pleure point, no ne rit pas tousiours.

Digitized by Google

RESPONSE DE L'ECHO

Nouuellement enquesonnay, sur le z'afferes de chu tams par Thibault le Natier, demeurant entre Ducler et la Fontaine, à l'Asnerie.

Dy may, ma belle Echo, dont la chermante voix
Fait sammeler les camps, les rocques & les bois,
S'o brit qui court ie dais men ratel faire taire,
O seruir o quemun de muet segrettaire.
Taire.

Mais ne voulant fouler messieux les chauetiais
Ne palleray-ie point de tou chez regrattiais,
Qu'ont esté quatre mais fesans chere & gogaille,
Dedans su grand Paris truchant de la futaille ?
Taille.

Mais de chez plastriez qu'aiment les cheminiaux
Et qui, gauez de vin, pesquant bien prez de z'iaux,
Vont passant sans mantel prez de la mort la barque,
Ne iazeray-ie rien de chu point de remarque ?
Marque.

Mais si touiou le sel deuient tieullement cher
Qu'à la fin y faudra ne saller pu sa chair,
Qu'en eront à la fin chez sansus de la France
Qui no brachent chela por toute recompense ?
Pense.

Digitized by Google

Chez soudars qui ont oncor par de z'impots nouuiaux
Dymé petits & grands, accroquant leu battiaux,
Si l'ont renonché Mars por Bacus & chez chermes,
Que deuon nou ietter battu de tant d'allermes ?

Lermes.

Mais quay ! qu'ont meritai chez patichais frians
Prenant du plastre gris de tou chez ptits enfans ?
N'ont t'y pas meritai la recompenche en fere
Por de la castonnade emplement satisfere ?

Faire.

Dy may ossi, Echo, si tou chez chauetiais,
Qu'ont estricqué d'engain l'alesne & les trepiais,
Poiront vn n'escu d'or checun por leu boutique,
O chy n'en baront rien coume vn n'estat vnique

Nique.

Mais chu papier dait-il porter tou le fardel,
Oncor que no le fait de chiffe & vieux drappel,
O si le Roy, mogré les deuorantes mitte,
Por l'amour de sen peuple entierement l'aquitte ?

Quitte.

Chez proculeux ossi por no rendre le dret
Tireront t'y du fond des sacs du cabinet,
Por rehapper leu robbe & ressair en leu plache,
O bien si l'y era oncor queuque disgrache ?

Grace.

Digitized by Google

Mais derenglant chela, babilarde, dy may,
Chy ie ne me dais point arreter dessus tay,
O craire sans douter che que tu me reuelle
Ainchin que si venet de ma muse immortelle

Telle.

La presente set donnée à Michaud Mallengranché, men pere, laboureux, demourant à la parresse Dendoche, o pays de Caux.

STANCHES

Men pere, me n'amy, depis qu'o m'auez mis
Esgriffer des chinq daiz prez su Pontaritaine,
Ie n'ay brin repozé, ny les iours ny les nuicts,
Ayant maint de repos que l'iau d'vne fontaine.

Checun est bien logé chez Guillot le songeux,
Et tous chez iours passés, o Cohus ou Pretores,
No viait le z'auocats & tou les proculeux,
Lesser à leu maizon bonnets & escritores.

Vrayment no petits clercs auest biau toupiner,
Car alors pour pleder n'y auet pas grand presse,
Sinon queuque monsieux qui s'allest promener,
Por sauer d'o venet vne tieulle detresse.

Digitized by Google

Le brit court que no veut faire vn nouuel impos
Su les gens de la plume o Cohus & Bailliage;
Mais, chi chela est vray, ie veux deuenir fos,
S'on ne vait bien des robbe & des bans à loüage.

No z'en verra quitter librement leu bonnets,
Aimant mieux estre clercs, que maistres de la sorte,
Solliciteurs de cause, o bien petits plumets,
Que de poyer à coup vne somme si forte.

Les chauetiers ossy ont leu cors assemblé,
Por sçauer si poirets vn escu por boutique.
Su sifleux d'estourniaux en est demy troublé,
Quay qu'il aille estallant su la voye publique.

Les melets de l'estat remonstrets o pu gros :
« Hé quay ! ie n'auon pas por chinq sous de chauatte,
Ny queuque fais moyen d'acheter deux fagots,
Por rostir le boiyel que i'auon à la gatte. »

Faut que les broüettiers, criresses de drapiaux,
Que les vendeux d'ognon, d'escalle & de sausiche,
D'allumette, de choux, de querbon, de nauiaux,
Sest ossy installez en matiere d'offiche.

Le papier est pu cher que n'est le parchemin;
Oncor est-il pu gros que n'est teille d'estouppe,
Et cheux qui en vsent bien escriront à la fin
Su les fueilles de choux que no met à la souppe.

Digitized by Google

Enfin no vait checun de douleur s'yeuxclamer,
Et plusieurs vilageois por saler du potage
Par trouppe aller cueillir l'escume de la mer,
N'ayant dequay poyer la graine de Broüage.

Mais por che que i'escrits n'en assequez vo z'os,
Car desià checun dit, sieuuant la renommée,
Que notte tres-bon Roy fera que chez impos,
Qui ne sont oncor rien, s'en iront en fumée.

AVX PAPETIERS

Le papier comme noble estoit exempt d'impots,
Mais, comme vn roturier, il est mis à la taille.
Papetiers, pour cela, n'en vuidez moins les pots,
Et durant les gras iours n'en faites moins ripaille.

Le papier n'est-il pas tant vtile auiourd'huy,
Qu'il ne se fait plus rien que par son entremise.
Donc la necessité que nous auons de luy
Aura bien le pouuoir d'obtenir sa franchise.

Si le donneur d'auis auoit quelque farcin,
La fiebure, la colique, ou l'esprit en demence,
En vain il manderoit monsieur le medecin,
Pourroit-il sans papier auoir vne ordonnance ?

Digitized by Google

Si quelqu'vn luy disoit qu'il est fils de putain,
Quoy que sa langue vint alleguer le contraire,
Qui d'entre nous croiroit qu'il parlast de certain,
S'il n'apporte un papier où soit son baptistaire?

AV PRINCE

Prince, l'honneur de nostre aage,
Ne veuillez pas vous fascher,
Si ie finis cest ouurage.
I'en escrirois d'auantage,
Mais le papier est trop cher.

BALLADE

Bon sair, men compere Ieufin.
Ne sçay tu poin queuque regime,
Por me garantir de la rime
Qui me fait bauacher sans fin?
Iens! veux-tu sçauer qui te lotte?
Fais tout ainchin qu'vn plaiderel
Qui fit en quittant sen barrel
D'vn vieux bonnet vne calotte.

Digitized by Google

Ch'est vne bonne inuention,
Qui n'est pas oncore quemune ;
Car ossi bien i'en veux faire vne
Du bonnet gras à Marion.
Car en depit qu'a l'en marmotte,
Pour me tenir pu caudement,
Ie m'en vois faire prontement
D'vn vieux bonnet vne calotte.

O vous, enfraiduriez cheruiaux,
Qui semblais toute votte vie
Ossi blans que foure de pie
Et ne reninflez que moruiaux,
Escoutez chen que ie vo notte :
Pour la caboche recauffer,
Faites, affin de vo coiffer,
D'vn vieux bonnet vne calotte.

ENVEY AV PRINCHE

Princhc, votte Palme il eut eu,
Mais sa belle rimaillerie
Qui n'est que pure raillerie
Se contente du Debattu,
D'otant qu'en pu crotesque notte
Et d'vn langage pu sçauant
Vn autre a faict o parauant
D'vn vieux bonnet vne calotte.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

DIXIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

PREFACHE

Luysard, qui ayme ma ratelée,
Vechy t'oncor vne 'quellée
De vers que ie fique en tes dais ;
Sans que pu longtemps ie t'exhorte,
Rechais les de la mesme sorte
Comme tu les fis l'autre fais.

Tu sais bien, coume à la coustume,
Que seul ie ne fais su volume :
Ch'ez tout ch'qu'on z'offre o Palinots.
Luque z'en à ta fantaisie,
Et ne te mets en frenaisie
Si le tout tousiours y est enclos.

Digitized by Google

Quand le temps le pourra permettre,
Les triant no pourra connestre
Tout chen qui ly èra du mien :
Che sera aueuq d'autre ouurage;
Mais ne t'y éguchant dauontage,
Prens stichy tout aintel qui vien.

Ne crais point que dans le z'affaire
Où ie n'eus onq, & n'ay que faire
Ie me sais voulu embroüiller,
Sachant bien par yeuxperienche
Que ch'est o z'omme vne scienche
Que de tenir sen bagoullier.

L'Autheur fait vne ratiocination dans sa pensée du siecle passé au miserable siecle d'apresent, et neantmoins il inuoque Dieu qu'il ne nous en enuoye point de pire. 1634.

CANT RIAL

Men fieux Lucas, clierc en philosophrie,
Dans ses lichons drenierement luyset
Que tout quanget dans le cours de ste vie,
Et que le pu ch'etet la frenesie
De notte tête, & chela no prouuet.
Mais du depis ruminant su ma selle,
Vyant que tout tourniolle & canchelle,

Digitized by Google

Y diset vray, car no ne veit iamais
Tieux quangemens ; tousious y no z'enpire.
Ie diray donc, à che que ie m'en crais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.

Ainchin diset me n'ayeulle Marie
Pres notte feu par fais quand o soupet ;
A l'auet veu, coum' o dit, la turie,
A derenglet la genialogie,
De tous no rois iusqu'à Hugues Capet.
A no diset leu yengain, leu querelle,
Coume y viuest, leu pratique nouuelle,
Pour l'auer ouy de ses grans trespassaiz ;
Et quand les maux du temps a l'oyet dire,
A brelenguet, ainchin coume ie fais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.

« Tou tes discours filez à la toupie,
(Diset Drien) ne sont que vray caquet.
A su temps-là n'y auet de miaullerie ;
Le vin, la chair, ny la piauchellerie
Ne poyet pas la valeur d'vn niquet.
No ne sauet que ch'etet de gabelle ;
Biaucoup de gens n'emplest leu z'esquerchelle
De no deniais pour vn bien amassais ;
Le poysan auet chen qui desire.
Y t'est aysé à me dire, Geruais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.

Digitized by Google

— Ie cray vrément que tu entre en resuerie;
Coüye qu'o n'oye illoque ten vieux plet,
De pur d'entrer en cambre mal guernie ;
Pour te glemir, eras tu mieux ta vie?
Y gagne assez en su temps qui se tet.
—Ouy, mais... — Mais quay ! veux-tu estre rebelle?
Le Roy l'entend, sa volenté est telle,
Nos corps, nos biens sont à ly sans proçais.
Heureux sont ceux qui sont sous se n'empire!
Tais tay, ou bien dis que pour nos meffais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.

— Iens! chennela me tient en frenaisie
Oncore pu que chen qui me tenet.
La cherité du monde est refredie,
La leyauté no quange en tromperie,
Et l'equité n'est pu chen qu'a l'étet.
Le mal o bien ensemble o z'amouchelle ;
Checun sert Dieu o poix de sa cheruelle,
Les poures sont des richards oppressais.
Tout chennela me broüillant la tirlire
Me fait prosner, ierqué dessu se z'ais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire. »

ENVOY

Princhе, veyant à vos Bonnes Nouuelles
Se z'estrelins grimpez à de z'esquelles

Digitized by Google

Pensant croquer ceux qu'estest escappais,
Dans tieux grabuge où y n'y a que rire,
Emmy ses camps à part may ie disais :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.

Cette année l'on fit monter l'or si haut & à tel prix que ceux qui en auoyent le meltoyent hors à cause qu'ils se doutoyent d'vn prochain rabays, & ne se trouue plus aucune monnoye dans le commerce, à cause qu'ils en faisoient amas.

CANT RYAL

Faut-t'y traisner sa miserable vie
Parmy le brit que i'ost de tou costez ?
No n'entend miet que de la piaullerie;
Si l'vn estriue, & se met en furie,
L'autre d'engain depiche ses marchez.
Aueuq bon dret vn chequ'vn se desolle,
Et si che n'est pourtant la monopolle
Qui no deurede & no boutte en tourment.
Non : car qui rend la quemune piquée,
Ch'est qu'elle vait asteure apertement
L'or deniché, & la monnais iouquée.

Les vieux penards (qu'à paine ie ne die
Vieux vsuriez, du reste ie m'en tais,)

Digitized by Google

Craignant que l'or n'abaisse o se descrie,
Dedans leu nids bastis de hucherie
Ont accouué nos douzains bien merquais.
D'vn autre part, qui fait presque i'affolle,
A si haut prix y l'ont mis la pistolle
Qu'o z'a rongnée assez esquerchement,
Que l'estrangier la veyant là fiqûée
No z'en engonse, & fait vair largement
L'or deniché, & la monnais iouquée.

No ne vait pu que la mitraillerie
De ses Flamens qui sont loque auortais;
A lequeday i'en rechais, i'en emplie,
Mais d'y connétre en rien friche ny mie,
I'ay biau luquer, du tout ie ne serais.
Qui perd le pu à d'aintelle bricolle
Sont le z'enfans qui n'ont pu de nourolle,
Le z'écoliers, à qui dessouz la dent
Est mainte noix o double brelinquée.
Y l'en deurede en veyant à present
L'or deniché, & la monnais iouquée.

Qui sans monnais court à la boucherie
Peut bien disner sans chair & sans nauets;
Et qui n'en a sa pouquette guernie
Pour se caucher à la chauaterie
Peut bien s'attendre à queminer nu piais.
Le chicaneur a biau ficher la colle,
Sen proçais n'est sans monnais sur le rolle;

Digitized by Google

La portungalle y sera vairement
Qu'vn proculeux voudret auer croquée;
Là le plaideux & ly vaye en tourment
L'or deniché, & la monnais iouquée.

Qui perd oncor à tout ste dieblerie
Sont en vn mot hostes & tauerniais;
Car, lors qu'o z'a la panche bien guernie,
La pieche d'or ossy tost o desplie,
Disant : « Tenez; rendez de la monnais. »
O ly qui craint le credit de su drolle,
Su ses vezins y vretille, y nicholle,
Qui coume ly n'ont vn blanc seulement.
Que fra ty donc? sa bechon est trinquée;
Faut qui l'acrais, modissant fermement
L'or deniché, & la monnais iouquée.

CANT RIAL

Quement i'alletz à ste pessonnerie
Qui est la bas prez de la halle o grain,
Ie vis en gros par bande & compagnie
Le z'erts-boutans de la chauaterie
Voulant leu garde eslire là soudain.
Alors oüyant leu brit & leu hesmée
I'ymaginets que che fut queuque ermée;

Digitized by Google

Mais m'enquerant, vn melet du troupel
Me dit : « Monsieur, ne scets point en doutance;
Ie te dierray qui met en vn mouchel
Le corps d'état dreché en ordonnance.

« Regarde, tient, contemple, ie te prie,
Che grand chircuit de no Mestre tout plein.
Dirais tu pas, à vair leu modestie,
Leu biaux z'abits & leu fache hardie,
Que che seret queuque Senat romain ?
O por rassiets te n'ame sammellée
Par checun en y fet là l'assemblée,
Pour restablir queuque Garde annuel;
Et ch'est pourquay tu vais en affluance
Dans la Vieutour, note coumun ottel,
Le corps d'état dreché en ordonnance. »

Chu chabrenaut à la teste estourdie
Me placquant là coume queuque vilain,
Ie volu vair la grand cherimounie
Qui font tretous, noumant aueu cririe
Leu anciens du prumier o derrain.
Là le z'oysons des dernieres couuées
Qui su le feu ont boutté la porée,
Veule estre esluits dessu vn n'escritel
Que tient o mains vn homme de fianche,
Qui met en paix, mogré tou leu fratel,
Le corps d'état dreché en ordonnance.

Digitized by Google

L'vn, yeuxaltant sa genialogie,
Dit : « Ie ne sis fils d'vn pere incertain. »
L'autre, remply de fougue & de furie,
Dit : « No ne m'a iamets por ma folie
Cassé la gueule aueuc vn pot d'estain. »
L'vn dit : « Ie n'ay point danché la grenée
O Celestins, ny dessous la ramée
De la Myvais, ny mangé de l'agnel. »
Vela coument chets gens pleins d'ignorance
Trouble, ayant beu deux daiz de vin nouuel,
Le corps d'estat dreché en ordonnance.

D'autres dierront : « Ie n'ay par gosserie
Vendu ma fame, afin d'auer du pain,
O bien passé de Bauiere en Surie,
O le matin trinquant de l'iau de vie
Lessé men froc faute de fons en main. »
Mais niaumains toute leu sogrenée,
Les pu huppez disant leu ratelée
Boutant les daiz tretou à leu cappel,
Les Gardes sont esluits de l'assistance,
Por maintenir en devair soulemnel
Le corps d'estat dreché en ordonnance.

Estant esluits, che n'est que raillerie,
Que brit & cris pu tounant que l'arain.
Les petits pots, & la godetterie
De la Vieutour en font vne ermonie,

Digitized by Google

Qui va chermant Appolon & sen train.
Cheste rymeur estant vn ptiot passée,
Checun s'en va par trouppe ramassée
Baire, & buuant che casser le muzel
Por faire vair leu z'illustre insolance,
Eternijant dessu notte cartel
Le corps d'estat dreché en ordonnance.

P. M.

L'Autheur instruit vn nouuel mouqueux de chandelle aux Palinots en la place d'vn deffunct.

CANT RIAL

Plache à Messieurs! qui viue! sians qui branne!
Ie ne vais pu ichy su chauetier.
Où est allé su blefreux de gourganne?
Erait t'y bien roubliay sen métier?
Tou ches candelle ont vn pié de nasier.
No ne dit mot, tout est pu fraid que glache;
Y faut qu'il y ayt ichy queuque disgrace.
Il y a du brit à la Cour des Corais,
O bien il a orfaney su sa selle,
Car ie n'ay point accoustumé de vais
Les Palinots sans mouqueux de candelle.

Digitized by Google

Hier, saux de mos, ie rongeais vne coüenne,
Quand men parent s'en vint me détourber
En me disant : « Pren ten mantel de penne ;
L'y a vn état de nouuel à bailler.
Il t'est bien propre ; y te le faut auer.
Il a esté tousiours à notte rache.
Vien ; tu seras preferay à ste plache,
Tu seras mieux qu'à faire tes souliais ;
Y fera bien renfler te n'esquerchelle.
Ie sis tenné d'oüyr dire o nigaisiais :
Les Palinots sans mouqueux de candelle.

« Y te faudra faire à la courtisanne,
Dessu su Pis broüir coume vn esclair,
Et y endurer qu'vn checun te degenne,
A ten musel qu'o t'appelle berquier,
Et te lesser par mes bons labiter.
Y ne fodra pour chla que tu te fache,
Ne t'engagner pour tout chen qu'o te fache,
Car si no vait que tu sais queuque niais,
Et les mouquant si la main te canchelle,
Y s'escriront, coume fos enroulais :
Les Palinots sans mouqueux de candelle.

« Su nouuel chite est oncore trop ieune ;
N'y a que deux iours que ie l'ay veu teter.
Rebignais lay vn ptiot coume il enhenne ;
Vrément i'auon chite vn plaisant barbier :
Y ne sait pas ly mesme se niquer.

Digitized by Google

Ah ! le blestru, coume y fait la grimache !
Y ne serait auer fait la moustache
A ses flambiaux sans se brusler les dais.
« Sique ! y l'est caut ! » Su buzard coume y besle.
Veux-tu gager qui lairra de relais
Les Palinots sans mouqueux de candelle ? »

L'ancien mouqueux sauet bien mieux le branne
Et le renchaint pour gentiment mouquer.
Ch'étet vn drolle, il estait de garenne ;
O le tenet pour bon erquebusier ;
A coup d'élingue y les mouquet en l'air.
Mais le hazard qui fait o bons la cache,
Qui plache l'vn & qui l'autre deplache,
Qui donne o z'vns des biens à rebouc-nais,
Veut que sans brit i'éguche ma cheruelle,
Pour celebrer st'anaye ichite en paix
Les Palinots sans mouqueux de candelle.

CANT RIAL

Quais qu'est derrain chians ? L'y a chent ans que ie buque
Et que ie sis ichite à redir les garais.
I'erais esté chent fais par delà les Moluque.
. . . . . .
Ne me laira t'on point etout pâler ma fais ?

Digitized by Google

Pourtant, si ie n'ay point gousté des pere bleque
De ste coste qui a o mitan vne breque
O que no vait grimper, ainchin que ramonneux,
Vn tas de bauacheux pour tendre leu z'ecuelle,
Qu'ais qui m'empeschera de dire ossi bien qu'eux
D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle ?

Parbleu ! ie sis disnay tous les fais que ie luque
Dans ches beniaux couuerts vn mouchel de hernais
Et de damouaisillons aueuq leu teste en Turque,
Qui estalent leu chair, coume dans les marchais,
Le petrail chandorey de poumade & de crais.
Y l'ont les z'orillons entais à la moresque
D'vn annel de laton o ch'est qui pend deux creque,
Et le cos entouray de gallots precieux,
Vne broquette d'or opres de la prunelle,
Pour faire sembler bon o z'amants-catigneux
D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle.

De pur que le solay dont l'ardeur embreluque
N'a brûlay leu groüain si vremail & si frais,
Y l'ont coume cahouans les maquoire d'enuque
Fiquais dans la maitié d'vn cauchon de laquais,
Et le nais émaquay sous vn drapel de soüais.
Ainchin emmitouflais y se dreche, y se peque,
Y serre les babine en chucheux de haresque,
Ierquais su des patins où n'y a point de creux,
Teurdionnent le cu coume vne maniuelle.
Ainchin vait-on aller pour faire de biaux ieux
D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle.

Digitized by Google

Y n'ont pas o paupiere vne seule freluque
Qui n'ottent brin à brin pou leur nercir apres ;
Y ne crachent que musc, y s'etrique, y s'epluque
Aueu des queus de pan pour s'emouquer le nais
Qui font assais de vent pour ses moulins à blais.
Y fodret estaller toutes ses bestes seque
Coume vn idolle creux fachonné à la Greque
Auet les bras croisais dessu vn biau drecheux,
Et à leu deux costais allumer des candelle,
Et prier tout ainchin qu'on fezet les faux Dieux,
D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle.

Y me font quasi pur aueuque leu perruque
Qui couure leu caboche ossi rase qu'vn ais ;
Et si, pour ennoblir leu carcache caduque,
Y l'ont des Paradis, où les dieble iouquais
Fretille coume cats & iouë à tou mestiais.
Et ie ne riray point en rebignant ses pesque,
Le nais emminimay aueuque vne grand pesque,
En fesant criqueter leu taffetas vereux
Qui fait pu de sabat que mille tarteuelle.
Ouy ie m'en moqueray, & diray mogré eux
D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle.

CANT RIAL

Et bien, Colas, qu'est che que tu compose
Pres de ten feu ainchi qu'vn songe creux ?

Digitized by Google

Luits-tu Esope ou chez Metamorphose,
Le biau Regnaut, Rouland le furieux
Qui fut iadis d'Angelique amoureux.
— Nennin, Betran ; ie luysets st'ordonnance
Par qui le Roy fezet à tou deffence
De ne porter pu que deux passemens,
Et toute-fais d'audache outrecuidée
No vait partout, mogré chets riglements,
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

Dedans la Cour la Noblesche dispose
Ne porte pu d'habits voluptueux,
Mais seulement des esguillette en rose,
Lessant l'argent qui est cher en tou lieux
O z'estrangers de glore ambitieux.
Mais pour les fame, y l'ont tant d'arrogance
Que ne songeant à leu folle despence
Font chamarrer par tout leu vestements,
Chy qu'o diret de mulle desbrindée.
Ossi vait t'on dedans no mouuements
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

Il y en a qui iamais ne repose,
Mais resueront su leu coutil plumeux,
Coume y pourront esbloüyr queuque chose
A leu maris queuque fais peu songneux
Pour esclatter en passements nombreux.
Quand on déuret les mettre à la potenche
Ou les coiffer, y l'ont tant d'insolenche

Digitized by Google

Qui souffrirest pu tost mille tourments
Que d'obeyr à la loy coumandée.
Ossi vait-on apres tant de crimens
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

I'en connais bien, mais les nommer ie n'ose,
Qui porte au dos des haillons tou poudreux;
Et, niaumains, tenant les lippes closes,
Vou iugeriez, iettant su eux le z'ieux,
Que se seret queuque nymples des Dieux.
D'otres oncor font cheux eux abstinenche
Por en apres auer de la finance
Et embellir leu deuant de dix rangs.
Bref, elles sont tieullement desbordée
Qu'o vait par tout o villes & o camps
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

A st'edit là les houmes ont fait pose
Portant cordons de verre & feurre creux,
Et, sans vouler rien esgriffer en glose,
Y l'ont deffet leu clinquant argenteux
Que no vayet mesme porter o gueux.
Y n'y a pu que les fames en France
Qui prengnent trop d'odiuit & licence.
Mais passe, set en dépit de no dents,
Tousiou leu teste, où la lune est logée,
Fera parestre o fos & aux prudens
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

Digitized by Google

« Va, va, Colas, estrique là ta prose.
Penserests-tu, oncor que tu ses vieux,
Les reformer? non : fusse tu Berose,
Ou vn Caton docte & iudicieux,
Tu y perdrez tes mots sentencieux.
Va, tire nou vn day de ta pienche;
Vla vn morcel de gambon de Magence;
Y fet sifler plus sec que les Flamens.
Cha donc trinquons à goune desbondée,
Et cachons hors de no z'entendemens
Le z'oume ouniz & les fame bardée.

BALLADE

O tenez, vlez vou des nouuelle,
Vou qui venez o Palinots?
Vn chertain couseux de sumelle,
Ayant trop catoüillé trois z'os,
Perdit le pourpoint de sen dos,
Et sen mantel fourré de frize,
Fezant en pesquant dans les bos
L'esprit rezant nu en quemise.

Sen capel frangé en dentelle,
Quement les portest les Gogots,
Et ses brais faictes en roüelle
Y trouuerent ossi de z'enhots,

Digitized by Google

Chy que reuenant bien dispos,
Tout engelé du vent de bize,
No vayet trembler sans repos
L'esprit rezant nu en quemise.

Ainchin pres du mur sans z'esquelle
Y reuint trouuer che n'vis clos,
O sa fame estant sans candelle
Ly ouurit assez mal à prepos ;
Mais, pu blanc qu'vn froumage mos,
A fut tant de frayeur esprise
Qu'elle enfremit soudain dehors
L'esprit rezant nu en quemise.

Logé coume vn Iean de Niuelle
A l'enseigne des matelots,
Sans bois, paillasse, ny godelle,
Y passit la nuict coume vn fos,
Fezant si fort craquer se z'os
Que les pu hardis qui l'auize
Lessets fangeux coume les porcs
L'esprit rezant nu en quemise.

ENVEY

Vous, biaux chauetiers des pu gros,
Dans vo desbauche & yentreprise
Ne faites pu, vou ny les vos,
L'esprit rezant nu en quemise.

Digitized by Google

La presente set donnée à men pere Oliuier le Blecq, demeurant dans ste ruë prez la Cour des Coretz, sur les z'infortunes de men viage de Sainct Morisse.

De port vne grisette.

[STANCHES]

Men pere, du depis que ie quittis la ville,
Ie montis par Cauchaise vn bien grand grimperel,
Pis passant le Tronquay, ie fus à Bondeuille,
O ie me laissis quaiz dedans vn grand putel.

I'auetz tou le muzel, les pattes & la trongne
Chy couuertes de boz, de crotte & de saffran,
Qu'o m'eust prins, me vayant, tout aintel qu'vn yurongne,
O cheux la que no dit malades de saint Ian.

Niantmains, quand ie fus dedans note village,
Note fremier me fit de feu vn grand radier,
O no z'eust bien rosty vn gros beuf haut & large,
O vn cochon pu grand que n'est notte lardier.

Tassine prend mes brests & les laue à la mare ;
L'vn ratte men parpoint aueucq vn grand coutel,
Ce pendant qu'o me bat du beurre dans la bare
Et qu'on cauffe le four por cuire du tourtel.

Digitized by Google

No mit dedans le pot vn morcel de troüye,
Mais y rencontret mal auec mes accidents,
Ne pouuant à soupper bauffrer que de la mie,
Car lors que ie tumbis ie me rompis les dents.

Ie m'ettez mesmement tout escorché les pattes,
Mais ie ne m'en sentils lors que i'eus auallé
Huict poumes de gros œil, six escuelles de mattes,
Au lieu de ne pouuer estrillé le sallé.

O m'en allant coucher aprez cheste grand chere,
Ie ne sçay chy i'auetz trop bu de sidre doux,
Mais quatre fais la nuict, sans prendre de cristere,
Y fallut à qua qua aller par quatre coups.

I'auetz ossy muché dedans ma hangreline
Vn loppin de tourtel que ie vouletz garder ;
Mais les rats, les souris & mille autre vermine
Tout le long de la nuict me le vindrent ronger.

Le dimanche o matin, me leuant par desbauche
Por chelon men desir ne sauer bien macquer,
Ie vis que no z'auet bruslé mes poures cauche
En fesant trop grand feu afin de les sequer.

Ie maudits men destin & me mets en furie,
Iurant comme vn hardot, mais le fremier soudain
Me donne vn cauderon tout fin plain de boüillie,
Me vayant maints courché que ie n'auez de fain.

Digitized by Google

Y me presente oncor des tartes à la poume,
Des paires de quiot & du froumage mol;
Pis, quand i'eus pu bauffré que ne feret quatre houme,
Sa fame requinant me vint sauter o col.

« Allons, men petit maistre, allons à S. Morisse;
Ch'etz chu iour qu'o n'y va de tou lieux & cartiers;
Py i'yron o logis de me n'ante Venisse
Por vair passer de rang messieurs les tainturiers. »

Mais ch'estait le malur, car chetz braues gendermes
Comme des quenichons che tindrent à l'otel;
Py su iour là le Ciel espandit tant de lermes
Que checun demeurit prez de sen queminel.

Cheux qui furent si folz que de prendre la paine
D'y bezer ste faix la, che virent pu moüillez
Que ne sont louuaroux qui dans la bos che traine,
O que ne sont des quiens o risseaux varoüillez.

L'iau s'espandit par tout ainchin que des riuiere,
Et ceux qui estetz à pied troussant leu gardecu,
De crainte de moüiller leur corset par driere,
Monstrez en plain midy le cadran de leu cu.

O estantz arriuez su la boune Venisse,
Ie bus tant de poumé que i'en estetz roquet,
Et, pensant aller dret, i'alletz en ecreuiche,
Me lessant à tou coups quaix dans queuque flacquet.

Digitized by Google

Retourné à Roüen ie me mis su note aire,
Car ie decognessez men pere & me z'amis ;
Mais, m'estans trop saoullé de pastez faitz de paire,
I'enfumis en ronflant de musc note logis.

O vla che qui m'aduint cependant men viage.
Por vou, quand vo irez mouuants comme bibetz,
Gardez vou bien d'emplir vos magues de fritage,
O ainchin comme may vo dorerez vo brestz.

P. M.

COMPLAINTIBVS

SAVATORES IN ELECTIONIS GARDAN

anno millesextimo trenta quarto.

STANCHES

I'estions bien affolets ste modite iournée
Quand dedans la Vieutour i'esluisismes trétous
Chets gaste-metier la por no Gardes st'année,
Py qui vont notte estat étranglant coume lous.

Du depis su temps là, ie siz pu fret que mabre,
Car no deuions putost esluire Grand Gozier
Que chets nouuiaux ponnus, nepueux de maistre Alabre
Qui sentit otrefais l'ozier su sen broudier.

Digitized by Google

Il est vray qu'ils auets bien tapissé la table,
Car cheux là qui leu font bien babiner du ros
Sont pa le z'anciens, à su iour remarquable,
Nouueaux Gardes esluits coume petits falots.

Il est vray que Geruais fezant trop gaude chere
De nauiaux de Clion & de beuf o persil,
No le viait aller par deuant & driere
Ainchin que no dirait la broque d'vn baril.

Les ptits efans qui sont o ventre de leur mere,
Por auer fet ainchin note estat fet perir,
Les modiront chent fais pu que pierres ameres,
Quand ils seront oncor dans la terre à pourrir.

Le Syndic de la Boise en va creuant de rage ;
Car qu'est maistre Gro Cul, Iean Biau Ventre & Gautier ?
Che sont de vrays baudetz qui norris o village,
N'ont l'erc de bien enter vn bout à vn soulier.

D'ailleurs chetz petz enflez ont fet, pa leu cautelle,
Rehaucher tou les cuitz o mesons des tenneurs,
Et ch'etz pourquay no vait encherir les semelle,
Dequay les poures gens souffrent tant de douleurs.

Y marche tou les iours aueuc la hongreline,
Set qui trottes en ville o galloppent o champs,
Se brauant comme vn cocq sieuuy de ses gueline,
O comme vn Portugais dans la bourse o marchands.

Digitized by Google

Le corps d'estat pourtant en est en grand querelle,
Car y sont le suiect por leu temereté
Que stilla qui mouquet ichy haut la candelle
N'est pas sorty du lieu o y fut arreté.

Quay ! y voulets ossi, boursouflez d'arrogance,
Dire qui ne feretz pu ocuns apprentifs ;
Mais y fut au buriau ordonné par sentence
Qui l'en prendrez oncor ainchin coume iadis.

Ch'est pourquay Alizon, la fame du gros Iacque,
Voulant rendre sen fieux de cet erc plain d'acquets,
Vendit sen beurre frais & sen viau & sa vacque
Pour les faire tretou baire coume rocquets.

Y l'est genty garchon & sa voix trezalée
Chante tres-bien Girard quand y vint de Chalon,
Monté coume vn Rouland su sa iument pelée,
Mais vou sçauetz tretou ste plesante canchon.

Portant, quand ie resonge o tretz fetz par no garde,
Qui ont ainsi gourré notte poure mestier,
No vodret bien qui fussent o champs à prendre garde,
Coume queuques marmotz à l'ombre d'vn poumier.

Le iour qui fure esluits, le Ciel volant predire
Queuque triste malur permit qu'en vn instant
Les terrine & les pots de la Vieutour cassire,
Et qu'o vit les ruisseaux de la fontaine en sang.

Digitized by Google

Les tieulles de z'ouents tumbest pu dru que mouque
Et ceux qui d'entre nou auest du iugement,
Dirent : « Adieu, l'alesne, & la selle & la pouque
No z'allons en notte erc auer du quangement. »

Y disetz verité; car depis tieux prodige,
Le cuit est enchery de la fine metié.
Les gros n'en disent mot, le quemun s'en afflige;
Oncor n'ozeret on dire : « Ch'etz grand pitié. »

Sy iamais no z'esluyt des gardes de la sorte,
Ie veux estre pendu ossi haut qu'vn cloquier,
Ou bien estants esluits le dieble les emporte,
Pour ne pu saumeller note poure mestier.

P. M.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'VNZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

O LVISART

Si ste ptite Muse Normande
N'est à ten vouler assez grande
N'en grumelle miet contre may ;
Ie pensais coume à l'ordinaire
Que queuque vers on me dûst faire,
Chen qui m'a trompé coume tey.

Mais prens patienche, ie t'en prie.
Vn' autre fais i'ay bien envie
D'en faire vn livre pu z'espais,
Où ie crains, le venant à luire,
Pour t'escriquer par trop à rire,
Que tu ne pisse dans tes brais.

994186A

Digitized by Google

Pis y faut t'asseurer ossite
Qu'o craint tant a ste sezon chite,
Comme o dit, à par trop paler,
Que, coume apprenet Putagrore,
La pu grand scienche est de clorre
Le tapecu du bagoulier.

Vla tout chen que i'ay à te dire:
N'embroüille donc ta tirelire
Ny ta voix, pour aller blasmant
Chen qu'est en su ptit ouurage.
Si tu en fais mieux & d'auontage
Pour may ie les iray louant.

L'Autheur depeint le voyage d'vn soldat de la ville de Roüen qui accompagna l'armée que le Roy fit leuer pour aller deuers Nancy, où les Croates gastoyent & rauageoient tout le pays, qui furent deffaits par Monsieur S. Simon, chef pour le Roy de la Caualerie. 1635.

CANT RIAL

Qui vien de loin peut dire menterie,
(Se dit le monde en ses contes nouuiaux);
Mais à st'écrit qu'asteure ie publie,
O sçait fort bien qui n'y a de raillerie,
Car plusieurs y ont delaissé les houziaux.
Ieunes soudars faits dans la saugrenée,
Grands aualleux de quarettes ferrée

Digitized by Google

Qui sans sortir mogriez pu souuent,
Quand vo trainez su ses carriaux vos lattes,
Retenez bien chen que dit à present
Le recapé du grabus des Croates.

Quand notte Roy (dont Dieu dait bonne vie),
Pour denicher tout se z'Imperiaux,
Fit faire vn banc dedans notte patrie
Que men bon Princhc, & chef en Normandie
A fait plaquer par tout à ses potiaux,
May qui avais la teste éuretinée,
A men costé ie croquis vne espée ;
Ie cherche maistre, & trouue vn regiment
De gens qu'estest tous vestus d'escarlates.
Ainchin partit assez ioyeusement
Le recapé du grabus des Croates.

Emmy ses camps ie fezions chere lie,
Ie ne manquions de montons ny d'aigniaux ;
La broque allet de bons poullets fournie ;
Dans le chelier estet la gourde pie,
Que i'aportions su la table à plains siaux.
Mais aprechant pres du gros de l'ermée
Ie commenchime à ne trouuer berée ;
Sans pain ny cher ie dinions pu souuent.
Lors comme vn ais mes ios devindrent plattes,
Et souhettet r'estre opres de Roüen
Le recapé du grabus des Croates.

Digitized by Google

En fin me vla ny sans friche ny mie
Dessous l'abry des pauillons royaux;
Le ventre creux comme vne chifournie,
Les pieds tous nuds, & au nez la roupie,
N'ayant emply que de vent mes bouyaux.
Chla me forchet par fais à la serée
D'aller bien loin faire la picorée,
Et fusse mort en vn iour vairement,
Sans le secours d'vn iafflier de mattes;
Mais l'auallant bien tost fendit le vent
Le recapé du grabus des Croates.

Car i'aperchuz tout d'vne compagnie
Bien quatre mil de fendeurs de naziaux.
Ces gens auest la cher maigre & ternie,
Le z'yeux enfons, secs comme anatomie;
Bref, beste & gens che n'estet que des piaux.
Y tuent, bruslent, & de tout font curée.
May qui courais, craignant tieulle arriuée,
Vers mes tallons lorgnant trop encrement,
Dans vn fossé qus su les quatre pattes,
Et là petit & de pur & d'enhen
Le recapé du grabus des Croates.

Mais Saint Simon & sa queuallerie
Leu fit bien tost gaigner les gigotiaux;
Car enfonsant de pleine equilbourdie
De bien chinq chens y l'en fit la turie,
Qui restent là estallez comme viaux.

Digitized by Google

Tout le butin dont y firent leuée
Fut racroqué par nos gens ste iournée;
May tout tremblant ie courus vitement
A leu souliez esquanger mes chauates.
Lors bien chargé s'en revint tres content
Le recapé du grabus des Croates.

ENVAY

Prinche vaillant qui ste gendermerie
Auez trainé o pays de Nanciaux,
Que le bon Dieu à iamais vo benie,
Car votte argent & table bien guernie
En a tiré d'vn grand nombre de maux!
Aintel n'auet vne miette auallée
Qui s'en allet quieux vous faire lifrée
Dont de loũange en auez grandement,
Et yen érez su sair quand à ses pattes
Tiendra vn verre & bera à vou souuent
Le recapé du grabus des Croates.

Digitized by Google

Les Sauatiers au nombre de neuf cens qui peuuent estre en la ville de Roüen, font vne assemblée generalle de tout le corps, où il fut arresté que l'on ne feroit aucun apprentif, & neantmoins il se rencontra vn des Gardes, trouuant vn enfant legitime du costé de la seruante d'vn grand logis, qui par l'autorité du Maistre pour de l'argent le fist passer par la Iurande & introduire dans ledit Estat. Ce que l'Autheur vous represente dans ce present Chant Royal.

COMPLAINTE

A toute la taulée chauatique par le bon pere Betren, sur la rompation de l'Ordonnance par eux faite de ne prendre plus nuls apprentifs au dit Estat.

CANT RIAL

A Dieu chegros, alesne, & soys pourchelle.
Ie pens o croq me n'aumuche à dentelle,
Mes brodequins, menicles & yétrieux,
Ie veux brusler mes froumes & ma selle
Et renoncher à l'estat de carleux.
Che n'est pu rien que supersticherie ;
O z'assemblez sans rezon o z'y crie ;

Digitized by Google

S'on z'est six chens, six chens opinions ;
Chequn s'estime vn grand clierc en la France ;
Ch'est che qui a fait qu'à present ie veyons
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

Dans ste Vieux Tour, lieu o no z'amouchelle
Tout notte corps qui dait estre fidelle,
Fut arresté des Maistre ieune & vieux
Qu'on ne prendret ocune haridelle,
Ny apprentif, en estant trop d'aintieux.
Et niomains tieulle cerimonie,
Vn des hupez de la chauaterie,
Sifflé d'vn gros pour vn glop de testons,
En fist passer vn par la suffisance,
No faizant vair à tout tant que i'estions
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

— Quay! pour auer du fond à l'esquerchelle,
Et pour lequer pu grasse leu escuelle,
Chla les rend t'y su nou z'auantageux :
Sçauent-t'y mieux tailler vne sumelle,
O mieux connestre vn cuir su le tenneux ?
— Nennin, Betren, mais l'entrée & sortie
Qu'o grand maisons y l'ont par flaterie.
Ouy, l'ont st'onneur d'estre les marmitons ;
Chennela fait à notte estat nuisance,
Et y a causé que sont su no rezons
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

Digitized by Google

— Ie n'ay vaillant vn mouquet de candelle,
Mais, si m'étet monté à la cheruelle,
Ie battrais tant ce z'especes de gueux,
Qui à l'estat font vne offence aintelle,
Car o no met en un tel degré qu'eux.
Faut t'y qui l'est reduit en gueuserie
St'état qu'est si necessaire à la vie;
Ouy, necessaire ; aga ! si ie voulions,
Les pu hupez ferest leu penitance,
Et, chla estant, à present ie n'erions
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

— Men bon Betren, de chela ne groumelle ;
Les gros bourdons par vne forche aintelle,
Les rez d'iraigne entrainent quanté z'eux ;
Les mouquerons y sont prins par leu z'elle ;
O ptits & yo grands chla ressemble en ces lieux.
L'intherest propre & la bourse guernie
Font à biaucoup oublier leu patrie,
Et le devair qu'o rigles ie devons.
Y ne leu chaut, pourueu que Margot dance.
N'en parlons pu, & pour st'eure lessons
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

ENVAY

Excusez mey, men Princhc, ie vo prie,
Si st'ecritel ichite ie publie;

Digitized by Google

Quand o se sent, checun dit ses rezons ;
Ie vois queux vous y prendre ma substance,
O ie m'attens ne vair à vo tisons
Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

L'Autheur descrit vne Nopce faite sur la parroisse Saint Nigaise

ORDO DE LA NOPCIA

Facto in Parochiali Sainto Nicasij
in Nouembriensis, mille sextimo trigesimo quinto.

STANCHES

Bien que no z'ait affaire à pourcacher sa vie,
Et qu'o n'ait que souffler en faisant ses repas,
L'Amour ne laisse point à notte Draperie
A faire (comme o dit) bien du sabat à cats.

Chla faict que maints garchons qui n'ont denier ny maille
Ne laissent pour su temps les fille à rechercher,
« Pour n'auer, disent-t'ils, rien à faire ripaille,
I'erons à tout le moins recompense à la chair. »

Les filles, d'autre part, pu druës que des pies,
Sont si embaboüinez de tout se z'amoureux,
Que, craignant qui ne sest d'aintieux gars rengourdies,
Ie no trouuons contraints les marier à eux.

Digitized by Google

Dainla se marijt la fille o gros Mabire,
Vn poy deuant st'Auent, o fils a Iaen du Grez,
Où ie pensisme tous no esgueuller de rire
Pour le banquet qu'o fit, ainchin que vo z'orrez.

Quand no no z'eust baillé notte bru dans l'eglise,
Ambroise le fessu la croque soubz les bras,
Et l'attraine tout dret su se n'ante Loüyse,
Où ch'est que iusqu'o sair y firent leu chinq pas.

La table on z'iarunit auec deux ais d'erable
Où vn des draps du lit seruit de doublier;
Mais, pour s'estre trouué trop de gens & de table,
On z'alongit la nappe auecque sen carrier.

Ainchin qu'o déiuner n'o z'y trouue des tripes,
Quatre potage o choux auec des z'alloüyaux,
Où tous les conuiez fezant mouuer leu lippes
Fiquest les dais o plat à la pillè miaux.

A cause qui l'y auet des gens queuque poy riches
Qui esguchest leu dents comme cats font leu gris,
Su ste table on plaquit chinq quartiez de catriches
Qui bleffirent bien tost aueuque le pain bis.

Checun auet porté sen baire à l'ordinaire,
Le z'vns auest du sidre, & d'autres du froc ras;
Et biaucoup y soupest qui se mettest en biere,
De vray no les plaquit tout o fin bout d'en bas.

Digitized by Google

O haut no mit la bru qu'o z'auet mal assise ;
Sen siege estet basty d'vn siau & d'vn baquet ;
A costé par honneur no mit se n'ante Louyse,
Qui l'enyurit de baire otant que de caquet.

Là, mouuant trop le cul, le siau qut en arriere,
Et la bru s'en allit les patins contre-mont ;
Et tout le maslur fut qu'a montrit sen driere
Qu'estet gros & enflé ainchin que deux ballons.

Bien tost no la releue estant toute espaumie,
On l'assiche & ratiffe, en disant : « Che n'est rien. »
Ossite ayant maqué deux gros cantiaux de mie,
Et beu deux o trois coups, a se portit tres-bien.

No seruit le dessert de plusieurs mesles blecques,
De paires cuite o pot, de noix & d'angrelos,
Ou ch'est qu'auec leu dents y firent pu de breques
Qu'aux faux-bours de Nancy n'ont fet les z'Espagnols.

Lors soulez bien que mal dans la resioüyssance,
Biaucoup luquest où estet allé leś viollons,
Qui renaclest iurant ne donner tour de dance,
Pis qui n'auest soupé rien que des raquillons.

Les garchons, déuredant d'entendre ses parolles,
Leu promirent la nuict les tréter autrement,
Mais, pour n'auer soupé qu'auec telles friuolles,
Pour gage y leu fallut deliurer de l'argent.

Digitized by Google

Pesque-mesle on dancit, mais la bru trop soullée,
Happée d'vn heuquet la fallut deslacher,
Et pour ne point troubler st'onõrable assemblée,
Ou dessu des garchons no la portit coucher.

L'espousé l'ayant sçeu deuint pu fret que l'atre ;
Y no lugit d'adieux cachant les viollons.
O no a dit la nuict qui l'y eust bien à rebatre ;
Mais ch'est vne autre fais que ie vou le dirons.

SONNET

Fait à la prontitude qui sent (ainchain que crient les Pessonnieres) sen Haren de la nuict.

Cherchant à men cheruel queuque chose ste nuict
Afin d'en mastiquer vne pieche nouuelle,
I'ay happé men fuzil, allumé ma candelle,
Et pis ie l'ay plaquée à costé de men lit.

I'ay commenché prumier à mettre à me n'escrit
Su belleux d'ier o sair, su bourrel de sumelle ;
Mais pour ne meriter d'embroüiller ma cheruelle,
Ie l'ay quitté o dieble & i'ay pris Zagachrist.

Lors ayant bien lugé su grand nombre d'année
Qui prosne estre sorty de la Reine Sabée,
I'ay dit : Ch'est vn menteur de parole & de nom.

Digitized by Google

Pour fin, en commenchant à faire vn long ouurage
Songeant que su su Pis n'i auet point d'Apolon,
Ie me sis refiqué o lit, perdant courage.

L'Autheur frequentant plusieurs honorables personnes qui tous les matins en esté alloient boire des eaux d'vne source mineralle qui sort de dessouz le mont Saincte Catherine lez Roüen, fut importuné par leur amitié de les suiure. Ce qui luy donna occasion de descrire la situation du lieu, et ce qui s'y passoit, et dedia cet ouurage aux beuueurs d'eau.

DESCRIPTION O LVISART

Faite par stilla qui a pouëtrisé chen qu'est plaqué ichy deuant :
Su le viage fait par ly, par quemandement de ceux qui font
faire caqa o meilleure maisons, o z'yaux qui sont sous
le mont Sainte Catherine les Roüen, batisé par
ly mesme sans parreins ny marreines,
afin d'emplir sen papier.

LES YDROPOTES

Grand rincheux de godets de la belle Amphitrite,
Qui pour en baire trop nou z'en arrouse ichite,
Quant ses petits ioflus vont soufflant tellement
Qui ont fet quair contremont tou no moulins à vent,

Digitized by Google

Et qui as tant aymé les sources clere & nettes
Que suz ten double mont tu en tiens tes buuettes,
Pour en faire trinquer à vn tas de dragleux,
Qui à forche d'en baire en deuiennent rimeux :
Pour yeuxalter vne yau contraire à ta fontaine,
Capigne men cheruel, recauffe may la vayne,
Puis que sans ste fureur tous les vers sont pu plats
Qu'vne vieulle esquerchelle enmy mangé des rats.

Dans vn petit gardin que Madelon Tellure
Pour attryer nos z'yeux attiffe de verdure,
Est cette source d'iau, dont le suc gracieux
No fait lequer la lippe & esgrailler le z'yeux.

Ie veux que pour passer dans le z'ouureux des Brontes,
La supant fais à fais, par conte & par descontes,
Qu'elle ayt vn gout ferré ; mais, luysart, entens-tu ?
Ch'est en chela qu'o sçait se n'occulte vertu,
Vertu qu'o peut connaistre o fond de sa rigolle
Que no vait de couleur du sable de Pactolle.
Elle sort d'vn haut mont, ou dessu vn condots
Se veit la chimetiere à nos anciens Gogots
Qui pensant no ruiner tumbirent en ruine,
Les patins contremont o fin fond de la mine.

A costé est Yauplet, où les gens de su lieu
Font le mesme mestier du renoncheux de Dieu,
Qui pleurant fut absous de sa faute commise.

Digitized by Google

A l'autre costé est vne petite Eglise
D'vn Sainct (du nom asteure y ne m'en souuient pas),
Mais tant y a qu'o ly fique vne espée en ses bras.

L'iau de Seine la luque, & aux isles prechaines
Se trouuent en estey des moustres amphibenes,
Qui tache à replacher chen qu'à ste region
A deniché la guerre & la contagion.

Biaux Grez, vieux truchemens des Muses babillardes
Qui no z'embreluquez l'esprit de vos Naiades,
Qu'ou feignez deïtez pissantes sù le z'iaux,
Pour s'y lauer le cu à l'ombre de z'ormiaux,
Vos vieux fratels ne sont que de pures fredaines ;
Sy s'en est iamais veu aintelles aux fontaines,
Ce sont celles qu'o vait venir dedans ces lieux ;
Car l'Aurore si tost n'a deschenglé les Cieux,
Que no les vait venir trois à trois, quatre à quatre,
Et d'vn pas tout gaillard pres de notte yau s'ébatre,
Où ie pouuons (vsant du coustumier nouuel)
Sans nulle fiction leu lequer le musel.

Ce niomains Venus n'y estalle se z'armes,
Tous ses gremissements, ses qualeurs & ses charmes ;
Ny sen petit batard aueuque sen carquois
N'y seret ennicher se z'amoureuses loix.

Car les buueux, pu blancs que n'est foure de pie,
En lieu d'aintieux brandons y gaignent la roupie,
Qui fait que chen qui l'ont est (à che que i'en croy)
Pu fraid que n'est la corde o pis de Saint Eloy.

Digitized by Google

Là su Dieu Bremien, Baqu pere des treilles,
Bien que su lieu set plein de verres & bouteilles,
N'y vient entreuesquer chen qui l'a de vigueur :
Car y l'est si battu de glache & de fraideur
Par les coups redoublez de tous ces Ydropotes,
Que leuant sen bagage y s'enfit pur des crottes.

Ie veux bien queuque fais que, su le haut du iour,
Queuque èmerillonnez, buquez de se n'amour,
L'y viennent chuchotter aueuques leu Menades,
Et yen despit de l'iau faire leu proumenades ;
Mais que sert chennela? Dès lendemain matin,
No z'y bait chinq chens fais bien pu d'iau que de vin ;
Car si ste source là ne remplisset leu verre
Ie cray qui gratterest ijqu'o fin fond de terre
Pour en trouuer le cours & ly faire despit.

Maint arbre est en su lieu, mais iamais on n'y vit
Pomme, dont le ius sert d'vn asseuré cristere
A ceux qui n'ont la clez de leu z'huis de driere.
Aussi ceux qui vont là, peur de digestion
N'y en portent iamais pour leu colation ;
Vaire n'en voudrest pas aprecher de leu lipes,
Tant ont pur que l'odeur n'en entre dans leu tripes.

Là ne s'atrape ossi par les griffes des cats
Les tranches de iambon, pastez, ni cheruelats,
Ny aintieux entremets qui notte goust resueille
A chuchoter le ius que donne vne bouteille :
Car les buueux hantant su cabaret nouuel

Digitized by Google

Sont si sobre & yeuxats à dauber du musel,
Qui ne portent pour tout qu'vn amas de greslettes
Encloses comme manne en de petites boëttes,
Qui vont maquillonnant aueuq tieul entregent
Qui n'ont que faire apres d'auer de curedent,
Ny de seruiette ossi à terquer leu moustaches,
Car y n'ont le menton ny les lippes trop grasses :

Aussi les quiens y ont vn eternel repos,
Ne trouuant à ronger ny harecques ny os.
Si reste l'yau d'vn verre, o leu iette à la teste ;
Mais ses pauures tiaux-tiaux ne vo z'en font la feste ;
Y s'enfient de vou ou d'vn gronder divers
Pour vo remercier vo guignent de trauers,
Ou vo quittant s'en vont o haut de la montée
Attendre qu'o z'ayez tout votte eau auallée.

Vielleux & viollonneux ny tout aintelles gens
N'ont que faire en su lieu d'apporter d'instrumens :
Car les forches de z'yaux sont tellement pressantes
Qui font aux pus bigots bien dancer des courantes,
Sans trauesquer leu pieds mettant là le cu bas
Où no n'a (comme o dit) que faire d'auocats
Pour iuger des rezons, car la matiere est claire.

L'astrologue y pourret putost auer affere :
Car y l'y chucheret de tou le z'elements
La transmigration, le grondement des vents,
Et les causes qu'o sens se trouuent pu communes.
Vaire y pourrest luquer le z'eclipes de lunes,

Digitized by Google

Chucher de leu couleurs sans mireux ny sans yau,
Ainchin que font plusieurs le musel sur vn siau.

L'herbageux Galien, Parachelse, Hypocrate,
N'ont iamais là fiqué leu z'euure ny pancarte.
Ossi n'a-t-on plaqué o z'abres & potiaux
Les remedes diuers pour guerir de tou maux,
Ainchin qui l'y en auet o temple Apolinique;
Car ste seule yau guarit la goutte sciatique,
La pierre, la grauelle, & yautre mal de reins;
A deride les fronts, fait raieunir les teins,
Appaise les qualeurs qu'engendrent les puchelles
Qui meurent de n'auer du lait à leu mamelles,
Guarantit leu iaunisse & les fait vriner.

A ces femmes catriche elle leu fait auer
De z'enfans gros & gras qui crient apres leu peres
Si tost qui sont sortis du ventre de leu meres.

A fait o z'amoureux passer leu z'auertin;
Seruiteurs & laquets a fait leuer matin;
Elle fait retenir o grosse chambriere
Les vents impetueux des poles du driere;
A raffermit les nerfs, le ventre & les tetons;
A fait o langoureux etriquer leu bastons
Et tout en vn instant leu fait faire gambades;
A r'arune en leu sens les cheruelles malades,
Les deliurant d'aller deuers saint Mathurin :
Bref a l'a queuque chose en elle de diuin

Digitized by Google

Pour faire comme a fait tant de diuers miracles.
Aussi celle qui rend en su lieu ses oracles,
En sçait tant r'aconter qu'impossible seret
De les pouuer escrire en su petit endret.

Ie ne vo diray point les diuerses contrées,
Des personnes qui sont en ce lieu rencontrées,
Tous les z'abits diuers & les plaisants discours
Qui vont débagoullant ensemble tous les iours,
Où n'est point oublié chen que dans ses gazettes
A pu dire & mentir stilla qui le z'a faites.

Les femmes d'autre part sont ensemble o gardin,
O no peut s'asseurer qu'vn claquet de moulin
Ne fait point tant de brit, coume y font (par me n'ame).
L'vne quemenchera par : « Dieu vou gard, Madame!
Quemen voz portez vous ? & quay! votte estomal,
Le ventre & lanturlu vo font-t'y oncor mal ?
Rendez vou bien le z'iaux ? Vo z'en prenez, ie iure,
(Au moins à me n'aduis) beaucoup outre mesure.
Ie n'en pourrais pas prendre vn tel nombre que vous ;
Cela m'engendreroît & la foire & la toux. »
L'autre deuisera des faits de son mesnage,
L'autre de femme en couche, o bien de mariage,
Et mille autre discours, dont ie tais le patois
Pour en oindre vo barbe oncor vne autre fois,
Où vou les racontant vo z'en pourrez tant rire
Qu'o pisserez à vos cauche o bien y ferez pire.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOVZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

AUX POITRES

Esprits qui auez en fantasie
De trauailler en ste Poësie,
N'embreluquez vo iugemens
(S'ou voulez estre de ma bande)
A luquer la Muse Normande
Pour trouuer les fins mots dedans.

Cette methode que vo fettes
Se vait ainchin que des chiquettes
De veloux, su z'vn vieux ballot ;
O le connet a voste ouurage,
Quand pour les bouter en vsage
Vo tourniez trop otour du pot.

Digitized by Google

Y n'est en tout que d'estre libre
Si no veut bien sen suiet suiure.
Pendant qu'en tieux briborions
Vo cerchez les mots que i'y fique,
Vo perdez en cette pratique
Vo gentilles conceptions.

St'avis ichy ie vo veux dire,
Que le naturel deit suffire,
Et, pour trouuer me n'ergument,
Qui faut rimer tout d'vne trette.
Vays men Cant Rial des Trompette
Qu'o z'a veu faire en vn moment.

O surplus, selon ma coustume,
Vechite vn douziesme volume
Fait par plusieurs (comme tu sais).
Pour chercher le milleur ouurage
Ie te le fique entre tes dais ;
Fais z'en tey mesme le triage.

L'auarice du Maistre des Palinots de cette année fit qu'il n'y eut point de trompettes. L'Autheur en fit une complainte aux autres Maistres, & la recita sur le Puy le lendemain. 1636.

CANT RIAL

Pour qui est ichy qu'vn caqun s'amouchelle?
Qui a assemblé la bas tant de capiaux ?

Digitized by Google

Pense t'y ouyr illoq queuque nouuelle
De cheux qui ont ronflay en sentinelle,
Ou les biaux tours qu'ont fait les coporiaux ?
Nennin. Adieu toute la compagnie;
Vo n'entendrez su sair de drollerie;
I'ay du grabus à me n'entendement;
Et che qui rend ma Muse ainchin muette,
Ch'est le dueil d'hier que furent nuittamment
Les Palinots deslogez sans Trompettes.

Anciennement la coustume estet telle
Qu'o z'entendet ses trompeux, qu'estest saux,
Fanferonner par fais vn boute selle
Qui appaiset ses couseux de sumelle
Qui vienne illoq beugler comme des viaux.
Mais asteur chy, si en ste compagnie
Vient vn dragleux de biere, ou d'iau de vie,
Pour se gaber (oncor Dieu sait quemen),
Qu'est qui fera ly fere sa retrette ?
Sera che may, qui ne veit qu'en enhen
Les Palinots deslogez sans Trompettes ?

Mais où est allé su petit qu'o z'appelle
Le Verdelet, qu'estet vn de ses Raux,
Le gros Camard & su grand Gallumelle
Qu'eust fait tourner la grande tarteuelle
De S. Nigaize aueuque ses naziaux?
Y sont allez, dit-on, deuant Corbie;
Mais ie crey may que ch'est de l'endormie :

Digitized by Google

Y sont tretous r'anichez dans Roüen.
Ie ne dy pas que la chose set fette
Pour espergner, qu'o vait appertement
Les Palinots deslogez sans Trompettes.

Chez trompeux-là réueillest la cheruelle
Quand no luiset les meilleux Cants Riaux,
N'y a chauetier qui ne quittet sa selle
Pour le z'oüyr corner Iean de Niuelle
Quant y soufflests illoc su ses barriaux.
Pour may, auant que faire ma pouësie,
Ie m'enpreignais dedans la fantasie
Ouyr leu Trens Trens, criant « Iacque, ou Iullien,
Faites vos graces, » & alors les pouëttes
Happest leu pris; là n'estest douchement
Les Palinots deslogez sans Trompettes.

Vrément, vrément, qui frait la chose aintelle
A la Gargoüille, & que sans devantiaux
Fut les corneux qui vont ioüant Miquelle,
Ou Iean de Vert à la mode nouuelle,
Y l'i éret bien criay, Michaux, Michaux.
Pour auoir fait quitter la momerie
De nos Conards (qui n'estet que folie),
Dieu sait combien no z'en fit de quenquen.
Les gens d'ichy appetent que sest fettes
Les vieilles loix, sans vair en mautalent
Les Palinots deslogez sans Trompettes.

Digitized by Google

ENVAY

Yeuxcusez mey, men Prinche, ie vo prie,
Si i'ay ste nuict fait ste rimaillerie :
Ch'est le quemun qui a fait su *Tu Autem ;*
De leu flageol ie ne sis qu'interprette.
Ch'est poy de cas d'auer veu en cét en
Les Palinots deslogez sans Trompettes.

En 1636, le Roy ayant repris sa ville de Corbie sur l'ennemy, quelque ieunesse de Roüen, estant en garde à la Porte de Beauuoisine, firent construire vne figure de la dite Ville de perches & papier peint dans le Champ du Pardon hors la dicte Porte, où ils firent lignes de circouualation, sorties, assauts de canons & autres niaiseries auant sa prise; ce qui donna suiet à l'Autheur se mocquer de leur ioberie, & des frais qu'ils y auaient faicts.

DIALOGLE

D'ALIZON BAUFREMIE

Faict en double Cant Ryal par Alain Calleuure sen ptit fieux, poüette & chauetier, su chen qui ch'est passey derrainement parmy ces beaux soudarts qui yeuxcrimaist contre des chastiaux qui estaits drechais tout yeuxprais, & painturais de la mesme fachon que sont les falots des Reix quand no z'i fique des candelles allumais pour crier Adiev-Noüel.

CANT RYAL

Ch'est asteur' chite, Alain, ma ptite broque,
Que i'auon biau no terquer le musel.

Digitized by Google

— De quay, ma grande ? est-che du vin nouuel ?
— Ouy, ouy, men fieux, car i'en auon en broque
Qui m'a coustay quinze escu le tonnel.
Ch'est bon marchay ; quay ! che n'est pas la biere
Que lo no brasse à la triboüil-caudiere ;
Teton z'en bien. A prepos, men bedon,
Ne vis-tu brin, comm' te n'ante Rachelle,
Derrainement à su Cam du Pardon,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

— Ouy, ouy vramen ; ie les fu vair illoque
Ces batailleux de gazon à mouchel.
Grezenébleu ! i'y laissis men mantel.
— Nonfet, Alain. — Dieblenport qui se moque !
Qui sait où il est entier, ny en morcel ?
Ch'etet bien pis, si ie n'euche en arriere
Men bon capel fiquay dans ma bresliere,
I'estais glumé, & pu niais qu'vn n'oizon.
— Bien, chen est fait ; éguchant ta cheruelle,
Vien donc pourtraire à ta grande Alizon
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

— Pi qui faut doncq qu'aueuc vou ie m'affroque,
Draglant su baire & baufrant su tourtel
Dans le cornait de notte queminel,
Ie vo dierray en tournant vote broque,
Ainchin qu'allait en ordre su troupel.
Fiquais debout comm' t'vne pupiniere,
No les vayait tant deuant que driere
A la ranglette, écouter la lichon

Digitized by Google

D'vn qui leu montre à la fachon nouuelle,
Che n'etait pas comme au calimachon,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Si vo sçauiais, aga ! par notte doque,
No chent soudars n'y fesaist rien d'aintel,
Mieux attifaits chent fais qu'vn damerel,
A leu queueux pendait vne freloque,
Que chais merciais plaquent à leu z'otel.
Vn dos de cuit ainchin que la Carriere,
La pique aux gris, au flanquet la rapiere,
L'escherpe au cul, en tête vn morion,
Ch'etait ainchin qu'o veyait leu harchelle
Faire gremir de pur du horion
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Vn autre auet se n'erquebuse à croque,
Creuse de fer ainchin qu'vn calumel ;
De pur qui n'eut trop sergé le cheruel,
A sa caboche il auait vne tocque,
Faite en Anglais, qui seruait de capel.
Tou les plumarts dessu la plumachiere,
Fiquais en rond entour la cordeliere,
Y baloquaist ijsqu'au prés du rignon ;
En ste fachon l'auait poacré Miquelle,
Pour vair des croqs d'vn aintieul compagnon
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Vn pesme auet la barbe en salicoque,
Les peux drechais comme sois de pourchel ;

Digitized by Google

Vn caquitraine à tout sen biau drapel
S'entorquillit, ainchin que dans sa coque
Le ver à sois apres le renouuel.
Vn baudrier fait d'aintieulle matiere
Du gras de beuf que no vent la tripiere
Dedans sa gatte, en lieu de chainturon
Feset l'escherpe au fieux à Gallumelle,
Qui menaçait, pu fier qu'vn croupion,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Che n'est pas tout; parmy tout chenneloque
D'équermouquer che fut bien le pu bel;
Hors leu breteüils saillait comm' t'vn flambel
Le feü gregais qui feset ticq tocq tocque;
Pi leu z'epais y saquaist du fourrel.
Che fut apres que ches porte-bouziere
Eur' en boutant le mousquet en viziere
Bruslé leu barbe & cassé leu menton;
D'équilbourdie entour ste chitadelle
Y camaillest tretous en vn ploton,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Dans su cabeuil on n'vt su oüir la cloque
De Iordanboise atout sen gros martel.
Raux qui rechut au nais vn chifrenel,
Me dit : « Alain, de pur qu'on ne t'embroque,
Pou les mieux vair monte à su grimperel. »
Ie m'y trainis aueuq Vinchent Croupiere,
A reculons, en ouurant la paupiere

Digitized by Google

Pou y lucquer, élongnais du canon,
Ce z'endieblais qui graimpaist sans équelle,
L'espaye aux crocqs, pou rendre en grand renom
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Iens ! si no z'vt, aueuq des gaux de rocque,
Ces biaux chastiaux machonnez par carrel,
Les z'emouleux en n'erest à huuel
De leu z'épais pour radouchir le z'oque,
Comm' ty haguaist dessu leu parapel.
Y s'en seruaist tout d'aintieulle maniere
Qu'à Dieppedalle à ste grosse carriere
No fet seruir vn martel à machon.
Pou se gaudir de ces Iandeniuelle,
Ne dait on grain bouter dans la canchon
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle ?

No les prenait pour des Raix de Marroque,
Vestus en princhc, & non pas de cresel.
L' equatrelatte ennoblit vn mezel,
L'auchequo d'or le fait connaistre en troque,
Sans qu'à sa téte on boute vn écritel.
« Ch'est vn mion, disait la chambriere
D'vn Portungais à n'vne flagorniere;
Y vaudrait mieux que tout sen ptit michon
Y l'épergnit dedans se n'équerchelle,
Que d'assister, pu ioly qu'vn cochon,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Digitized by Google

« Veyais vn ptiot ste gambe qui baloque,
Se disait ell', atout leu vieux fratel,
Ch'est su la Gobe, aga ! su triquerel,
Dessu su mur comme diantre y machoque,
Ch'est ly qui fait Galas dans su catel.
Le veyais-vou, su marcou de goutière,
Les gris dret haut, le cul dans ste gatiere,
Faire le mort ainchin qu'vn morpion ?
Vay-tu stilla qui ste troupe amouchelle ?
On n'eret point, sans se n'auision,
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle. »

Aux biaux desseins touiou queucque anicroque
Met du desordre à la tour de Babel ;
No z'en voulait mettre dans le panel,
Mais vn quiden craignait au ieu de crocque
Que les chinq dais n'euchent fait le harpel.
Dehors su pont, illocque à ste briere,
Dans vn planitre, en fachon de barriere,
Y deuaist faire vu chastiau de gazon,
Que no z'vt prins pour Dole ou la Capelle,
Et le forchant, mettre en comparizon
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

ENVAY

Princhc, alons baire ; y faut que ie me tocque
De ste bechon qu'eschauffe le boüyel ;
De vote rost & de vote gatel
N'ieustimez grain qu'à su sair ie pignocque,

Digitized by Google

Car i'ay les dents pu longue qu'vn ratel.
Note bon RAY, dont l'adraiche guerriere
A déniché hors de note frontiere
Ce Yeuspagnols sans les prendre à ranchon,
A bien mieux fait dans sa iuste querelle,
Car il n'a pas d'vne aintieulle fachon
Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

CANT RYAL

Che z'escadrons de fendeux de naziaux
Qui voltigeoint ainchin comme estourniaux
Veyaist y point s'apprecher de la Saine,
O q'on eut bien fait rendre à chais manniaux
Chen q'il auest fiqué dans leu bedaine.
Y pillaist tout ; rien ne leu resistait ;
Su grand Mousieur de Rambure écoutait
Choquer nos murs aueuq grande furie.
« Ferme, dit-il, aussi bien sous nos loix
Se rengeront, sans l'aide des Suedois,
Le z'Espagnols denichais de Corbie. »

Vo vssiez dit à ouyr les fauconniaux,
Quand il auest deiuné de nauiaux,
Que tout allait tresbucher dans la plaine,
Cheq'vn fuyait, quand y mangest de z'aux,
Tant en estet puante leu z'aleine.

Digitized by Google

Le rodomont Ian de Vert ruminait :
« I'enueray bien le Prinche o brelinguet ;
Vela desia sa prouinche étourdie »
Mais oiourdy on le vait o z'abois
Comme vn nigaut qui conte par ses dois
Le z'Espagnols denichais de Corbie.

Et tay, Galas ; tou le z'Imperiaux
Ont t'y remply no pays de tombiaux ?
Tu pensais bien seulement de ta gaine
No étourdir comme des cailletiaux.
Mais, poure niais, tu as perdu ta paine.
A ten pays on nourrit de caquet
Vn Espagnol ainchin q'vn perroquet.
Tu n'as en Franche aquis que des roupies ;
Sache que ch'est d'ataquer des Gaulois ;
Il ont battu ches biaux casseux de nois,
Le z'Espagnols denichais de Corbie.

Qui fait bon vair des traineux de martiaux
Venir ichy aueuque des battiaux,
Pour nou morguer d'vne fachon hautaine,
En enbourbant leu canon dans le z'iaux,
Et su le dos nou tondre notte laine.
Ie disais bien que Dieu, qui m'écoutait,
Prés de men feu aueu cousin Iaquet
En deuisant de l'armaye ennemie,
Dourait o Roy vn gleue & vn pauois
Pour emouquer, ainchin que les Anglois,
Le z'Espagnols denichais de Corbie.

Digitized by Google

Vn bon cacheux qui cache o renardiaux
Dans les terriais fait fumer des botiaux,
Pis en teiguant le chellent à grand peine;
Ch'est comme cha q'on a puny ses maux
Et que leu vie etet bien insertaine.
Il auet biau faire marcher le guet,
On z'entendait le canon qui petait.
Checun veyet y faut perdre la vie;
May ossitot y tournis le minois;
Et sont forchais d'obeir à nos Rois
Le z'Espagnols denichais de Corbie.

ENVAY

Princhе, y faudret pour loüer ten banquet,
Car ie vy bien hier que rien n'y manquet,
Auer deux plats de ta viande rotie
Et deux grands brocs du vin du milleur choix;
Lors ie diray chantant à haute voix,
Le z'Espagnols denichais de Corbie.

L'Autheur fait voir qu'en tout ce qui s'entreprend au monde, la fin en est souuent la pire.

CANT RIAL

Astrologueux qui hapez vo lunettes
Pour mieux lorgner vos chercles o compas,
En épluquant vos plas & vos planettes

Digitized by Google

Pour composer de nouuiaux armanas,
Dont chequ'vn fet asteure poy de cas :
  Apres auer fait queuque Centurie
Les béte en Ciel forgez en resuerie,
Bien equerchais selon leu lunaisons,
Trouuez-vou pas, quand vo voulez tout dire,
Qu'en leu z'aspects dans leu douze maisons
A l'escorcher la queuē en est le pire ?

  Subtils Ouyuets tout farcis d'etiquettes,
Pour épluquer Bartole aueuq Cuias,
Quand vo venez nu pieds o en mazette,
Le cos chergay de quatre o chinq gros sacs,
Pour ergoter nos gripeux d'auocats :
  Apres auer par vote piperie
Ouuert l'omaire à la chicanerie,
Trouué vos Drects par vos briborions,
Et qu'o z'i vait vo fraude & vis d'escrire,
Dite-vo pas perdant bois & burons :
A l'escorcher la queuē en est le pire ?

  Et vou, Marchands, coureux de bouguenette,
Qui vou plaisez tousiours dans le tracas,
Qui paressez o trafic que vo fette
De vrais Cresus, quand vo monstrez à tas
Vo escu d'or, pistoles & ducas :
  Vrais champignons, dites nous, ie vous prie,
Quand il a plu su vote mercerie,

Digitized by Google

Que vo deuez presque des millions,
Que vo fondez o soleil comme chire,
Causez vou pas qu'à bon dret nous disons :
A l'escorcher la queuē en est le pire ?

Et vous ossi, poures Manans, qui estes
Le portefaix des guerres & debats,
Et le burin des sansuës secrettes
Qui vont suchant par phas & par nephas
Iournellement le labeur de vos bras :
Quand vo veyais toute la pillerie
De maints soudars, aueuq la mengerie,
Qui se commet aux tailles & taillons,
Et autres maux que ie ne veux décrire,
Dites-vou pas, pleurant à vo tizons :
A l'escorcher la queuē en est le pire ?

Camelions, emballeurs de sornettes,
Traistres en cœur, pensionnaires d'Arras,
Vrays épions du bureau des Gazettes,
Où à tou cous vou fesiez tant de cas
De Ian de Vert, du duc Charles & Galas :
Est t'y pas vray, o deuant que Corbie
Eust rendu gorge, & que sa perfidie
N'eust sen recours qu'au Phœnix des Bourbons,
Comme affectant le bon-hur de l'Empire,
Que vo disiez, rembarrant nos resons :
A l'escorcher la queuē en est le pire ?

Digitized by Google

ENVAY AV ROY

Sacré Lovys, dont la dextre aguerrie
Fait ressentir à la race ennemie
Quelle est la Franche en toute occasions,
Que pissiez vou leu faire vair & dire,
Mogré leu dents, leu forche & trahisons :
A l'escorcher la queuë en est le pire !

CANT RYAL

No m'a bien dit que tu as fait castopie
Derrainement & quittay no cartiers.
Es che que tu as la mine refredie
A su tems chy qui cause la roupie,
O queuque maux par queuque detourbiez?
Ie me doutez de queuque sot menage
Quand tu courez opres de su Halage,
Ainchin qu'vn cat qu'a le feu su le dos ;
Et ch'est pour quey [que] no dit par la ruë.
« Fleuren a fait gille & gaigné campos;
Adieu souliez, la bouticle est fonduë. »

Ie rencontris dans ste chauaterie
Derrainement le garde de mestiez,
Qui discouret de ta mauuaise vie
Et qui diset par ta grande folie

Digitized by Google

Tu auez quittay la bouticle & soúliez.
Che n'est pas cha ; autrefais à te n'age,
Ie pensez bien à tou me n'équipage ;
Ie t'auertis, écoute men prepos,
Personne n'ost note déconuenuē ;
Os douchement en trais o quatre mos :
Adieu souliez, la bouticle est fonduē.

Pis par apres, pour surmonter l'enuie,
Va t'en tou dret o premiers chauetiez ;
Prie Betran o sa fame Marie,
O bien putost su mouqueux de bougie
De t'auancher dans le ran des premiers.
Euade tay & te conporte en sage,
Fay biau semblant, tu eras bon partage,
Et, si tu dais, demande du campos ;
Car asteurchy le monde n'est pu gruē,
Et par ainchin no ne cri'ra en gros :
Adieu souliez, la bouticle est fonduē.

Regarde oncor su Geruais Pousse'mie
Qui a grugay fourmes & tirepiez,
A fait ainchin si grande tabagie,
Il a pourtant sa bouticle guernie,
Et il n'est pas oncore des derniez.
Oncor, dit-il, il a de l'auantage,
Car il enten for bien le chicanage.

Digitized by Google

Su se n'exemple, & ne fet pu du fos.
Tu es men fils & pour ta bien venuē
Os ste canchon dedans ses Palinos :
Adieu souliez, la bouticle est fonduē.

ENVAY

Vo tou, Messieurs, excusez, ie vo prie,
Si i'auertis en bonne compagnie
Men bon filleu qui auet fait du fos.
Ie vo le dis à sa veuē, à sa suē :
Ch'est vn begaut si ne tet o pu tos :
Adieu souliez, la bouticle est fonduē.

LA GARDE

Sergens & Coporiaux, fiquez o croq vo z'ermes;
Muchez tou vo fallots qui no seruest le sair;
Vo ne menerez pu vo glorieux Gendermes
Qui fesest accourit tout le monde à les vair.

Quand ces godelureaux deuaist entrer en garde,
O lieu de s'atiffer pour aller o grabus,
Y se fesest friser leu téte à la Guimbarde,
Et se ratintelest ainchin comme des brus.

Digitized by Google

Leu casaquins estest d'vne aintieulle matiere
A nen pu ne mains qu'est du gras double de bœuf,
Et, pour le déguiser du sien de la tripiere,
Y le z'auest dorais aueuq du gaune d'œuf.

Leu capel & leu plume estet à la fantasque;
De femme y l'empruntest leu biau moucheux de cos;
L'i auet de grands lizets à leu queuë de vaque,
Qui fesest balloqer ijsqu'à metié du dos.

Y s'allest piaffant aueuque leu dentelle,
La main dessu la hanque en esgraillant le z'ieux,
Et tieul n'oset queux ly allumer deux candelle
Qui bruslet des flambeaux afin qu'o le vit mieux.

Ces mousieux sans souliez allest tretous en botte,
L'esquerpe su le cu, & le biau hauche-cos;
O no z'en veyet tel qu'eut mieux porté la hotte,
Que le bois qui feset vignoller sur son dos.

No le vayet que trop en fezant l'ieuxercice,
Comme y s'entreuequest sans sauer leu lichons;
Oncore voulest t'y paler de la milice,
Où il entendest otant comme font des cochons.

L'y en auet qui estest si braues mousquetaires
Qui se bruslest les gris, la barbe & les cheueux.
Mais qui de tout chela voudret le discours fere,
Le liure en sret pu gros que Roulant l'amoureux.

Digitized by Google

L'y en auet qu'etest saux d'vne aintieulle maniere
Que no le z'enfermet dehors aueuq les cas ;
Et le mal-hur ch'etet que fille, femme & frere
Les pleurest, les pensant desia pris de Galas.

Mais ie reuiens à vou, Coporiaux de la Garde,
Qui buuiez aueuqu'eux comme Rogers Bon-tems ;
S'on s'en rit queuque fais, n'en fete de nazarde;
La Garde vo fezet passer le mouais temps.

STE MISSIVE SET DONNEE

A COLAS HEN, ESCOLIER A LA MARESQUERIE, PRES D'VN PETIT RISSEL QUI COULE A AUBETTE.

Men fieux, i'auon recheu ten grand papier escrit,
Qui a ten pere & mey tins long-temps en lubie,
Ne sçachant que ch'etet, sans Raux qui l'apportit,
Qui no dit : « Chela est la prise de Corbie. »

Ten pere le luiset, mais ainchin qu'vn enfant
Fait sen A bi bo bu à se n'apprentissage;
May, quand ie vis chela, i'alis q'rir Maistre Iean
Qui à nen pu que ly n'entendet ten langage.

Ie l'allions estriquer sans l'homme de Monsieur
Qui vint à notte barre & le print pour le luire.
Y le luit tout ainchin que si l'eut seu par cœur,
Dont y pissirent tous à leu cauche de rire.

Digitized by Google

Où y rirent le pu, fut oyant que Gallas
Qust les patins dremont o mitan de l'armée,
Et que Corbie estet faite de caneuas,
Où ainchin que du beurre y fourrest leu z'épée.

Mais helas ! o dit vray que la grande ioüez
Se veit le pu souuent sieuuir de grandes lermes ;
En luisant te n'escrit ie fume bien troublez,
Oyant que no criet : « Vechy venir les gensdermes. »

Helas ! y disest vray ; car deux ou trois goujars
Nu pieds, cousus de faim, grimpirent à notte barre,
Et bien tost apres eux vint chinq o six soudars,
Qui commenchire à fere vn bien grand tintamarre.

L'vn criet : « Cha, me n'oste, enuiez vite o vin. »
L'autre notte grand pain happit entre ses pattes,
Qui en couppet des drille o geu de tabourin,
Qui iuret comme vn peintre en auallant no mattes.

Ces diantres affamez allirent quand & quand
Prendre vn de nos moutons dans notte berquerie.
Las ! de mal-hur ch'etet ten martin nair & blanc,
Qui te crijt adieu, allant perdre la vie.

Nos poules i'auez mis en gros sous vn cuuier,
Pensant les recaper de leu méchantes goules.
Mais notte méchant coq se mit tant à crier
Qui l'enseignit enfin la muche de nos poules.

Digitized by Google

Y l'en mirent boüillir o pot à hau huuel,
Pu qui n'en eut falu pour en sauler quinze hommes.
Tout leu ptits goujars les choulest du muzel,
Comme à notte grand clos no cochons font les pommes.

Che fut là la pitié, car y les camaillest
Aueuq de gros bastons sans pitié ny pitiache ;
Ten pere s'engaignit du grabus qui fesest,
Mais il en fesest cas comme d'vne écopache.

Enfin estant bien saux & n'eyant pu de vin,
No baillit du doux baire à faire la totée ;
Mais y l'en burent tant que l'endemain matin
Toute notte meson en estet chandorée.

L'endemain esueillez comme rats en grenier,
Fallut oncor sauller de vin ces langues saffres ;
I'estions ten pere & may à nostre astre à pleurer,
Cependant qu'auallest notte bien ces gallaffres.

Enfin le tabourin sonnit pou desloger,
Et che fut là, men fieux, où y eut bien du foudre,
Car y voulest queux nou tout rompre & saccager,
Si n'auest de l'argent pour auer de la poudre.

Men fieux, i'auions vendu trois de nos vieux moutons,
Esperant en poyer vn quartier de la taille ;
Y fallut tout fourrer o gris de ces gloutons,
Et ne nou en restit queu nou denier ny maille.

Digitized by Google

A grand peine estions nou d'eux desenbrenaiquais,
Qu'o no z'en ramenit oncor vne trainée.
Men fieux, tout est perdu si ie n'auon la paix ;
No n'a brin de repos ichite vne iournée.

No n'enten pu paler que cruë & mandements;
Le curé en deurede en prosnant à la messe.
Si su regne d'imposts duret oncor long-temps,
On verret les trois tiers sortir de la paresse.

I'auon (ainchin qu'o dît) mangé bas & billots ;
Ie gremisson de pur d'engager notte terre.
Notte Monsieur a eu vn coin de notte clos ;
Mais ie la r'atrairon pour tay apres la guerre.

Men fieux, tien tay heureux d'estre asteure à Roüen ;
Appren bien ta lichon afin que tu pisse estre
Vn iour à ste paresse ainsi que Maistre Iean;
Ch'est le pu doux mestier où ie te pissions mettre.

Si tu peux, tu viendras fere aueuq nou tes Rois;
Si n'y a point de soudars, ie fron de la galette.
Si tu sais qu'il y en ait, atten vn autre fois
Que i'en sions deubadrez, o que la paix set fette.

Digitized by Google

Missiue du bon fieux Gringore Flacul à sa bonne mere Lorenche, demeurant queux la bonne mere Sara, pres la porte o saffran à vne ptite rulette à Rouen.

[STANCHES]

Ma mere, il y a aurains trais ans que i'estudie,
Et que su men Regent ie vois sair & matin ;
Mais, quand i'estudirais tou le long de ma vie,
Ie ne seray iamais su dogue de latin.

I'ay biau me haracher & haller la caruē,
Pour attraper la canche à queuque vieux Docteur,
Ie n'auanche à nen pu qu'vne vesse de gruē ;
Ie ne seray iamais vn grand predicateur.

Y n'y a su la mer pyrate, ny forchaire
Qui sait pu labitay, & y oncor men remors
Ch'est que no me supren en tritre par driere,
Sans me donner laisir de deffendre men corps.

Poure cu ! poure cu ! que tu as en ta vie
Recheu de horions sans l'auer meritay ;
Qu'il a souuent pleuuy dessus ta mercerie,
Et qu'il y pleuuira s'on n'a pitié de tay !

Digitized by Google

Ma mere, vo veyais vne piteuse plainte,
Mais cheluy qui l'enuaye est chent fais pu dolent.
Le sair que ie recheus vo lettres de Ian Cointe,
I'auais le poure cul oncore tout saignant.

Il y a bien huict mais enuiron su temps chite
Que ie vo z'ieucriuis vn gobet de mes maux ;
Mais, pour recommancher, ste lettre est trop ptite,
Car de tieux catimens ie rechez à men saux.

Pour auer dit vn mot, su Regent en cholere
Dit : « *Accede mihi statim correctorem;*
Prodi in medium, Flacu, vidon d'affere;
I'en orron auiourd'huy le biau du *Tu Autem.* »

Pour lors, vn grand fesseux, aueuq vn bras de diable,
Que tu'ret vn torel d'vn seul de ses regars,
Lasche vn foudre de bois dessu men poure rable,
Qui me fait élinguer le sang de toutes pars.

Y sont à tou momens pendus à men driere,
Ainchin que si ch'etet queuque morchel friand ;
Veulent t'y point ossi y fere vne miniere,
Où y deiuent trouuer les tresors du Ponant ?

Vo diriais à les vair quand y me tienne à quatre
De nouuiaux conquerants dessu la toizon d'or,
Tant y sont acharnais à men poure desastre,
Disant : « *Tange, tange.* » Chela veut dire oncore.

Digitized by Google

A ches mots dégainais la bataille redouble ;
Ie crie : « O meudre, o meudre; à l'ayde ; [ie] sis mort ».
Lors qu'vn chetif *satis* vient appaiser su trouble,
Et ramene ma nef toute brisaye au port.

De montrer à ces gens la moindre resistanche
Cha est assez commun; mais y n'y fait pas bon.
L'y en eut deuanthier vn qui se mit en deffenche,
Mais y fut estrillay en double carrillon.

Quand i'ay eu men paquet, ie ramonte mes cauche,
Bien hureux d'estre oncor quitte à si bon marchay,
En regardant tousiours su fesseux d'vn œil gauche,
Ly fesant mille veux pour sa prosperitay.

Asnes, qu'o z'estes hureux d'estre hors de ste peine,
No ne vo z'etert point si souuent le garet ;
Vo n'estes point subiects à la culler de quesne,
Cum qua chabulamur, & à gauche, & à dret.

De me faire carleux n'y a point d'apparenche,
Car che sont des Docteurs qui sont trop glorieux.
Pauure cul ! resous tay a faire penitenche
Iusqu'à tant qui te sait arriuay vn ptiot mieux.

Ie say bien o qu'il y a vne pu grasse escuelle,
O ie serais traitay aueuque mains de frais ;
Mais y fodret torcher le cul à Madmoiselle,
Ie laisse cha à faire à Messieurs les Ouyuets.

Digitized by Google

Quand vo viendrais ichy, venais vair le colliege ;
Amenais aueu vou men ptit frerot Colas;
Y verra dans no clache vn armaye de siege;
Mais pour vous autre femme, creyez may, n'y entrais pas..

Che n'est pas toutefais nullement qu'on les craigne,
O bien qu'on ait pur d'eux, aueu leu bauolet ;
Mais chais gens qui apragne à paler & qui enseigne,
Craigne qui ne les trouble aueuque tout leu plet.

Boutais pourtant le nais dedans ste grande plache,
Laquelle est tout ainchin faitte que notte cour ;
Prenais que la sixiesme est notte estable à vache,
Et que le portier est comme dans notte four.

I'en dirais bien oncor & chent fais dauontage,
Mais y ne faut hober; le dernier est sonney.
Que sert tant de fratel ? Y n'est que le village ;
Le pain y est milleur qu'à la ville vn patay.

N'y a rien de nouuelle o brit de la Gazette,
No ne remerque rien qui set digne a conter.
Gallas, & Ian le Vert ont perdu leu mazette,
Et si, leu canon est enterré pour st'yuer.

Ayais tousiours fiquay dedans votte memoire,
Votte fieux qui se tuë à forche d'estudier,

Digitized by Google

Et trachais vn petiot dans notte vieille aumoire
Si l'y a point vn bonnet pour ma teste st'yuer.

Vostre tres-amer Fieux & yescolier.

Iean Flaccu.

FIN.

Digitized by Google

TREIZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

M. DC. XXXVII

O LVISART

Men bon luyseux, qui que tu sais,
Vechy pour la treziesme fais
Que ie t'offre pareil ouurage ;
Rechais-lay ossi librement
Comme tu fis l'y a vn en,
Bien qu'il y en eust d'auantage.

Car s'il te semble trop petit
Pour y sauler te n'appetit,
Ainchin que tu as de coustume,
Aprens-t'en o siecle qui l'est ;
L'hyuer & la guerre o no z'est
A baillé o rimeurs la rume.

Digitized by Google

Tu cognois assez en su temps
Qui l'y a tant de mal-contens,
No ne peut pas bonement dire
Tout che qu'on pense librement ;
A ioüeur qui perd se n'argent
Y ne ly faut suiet de rire.

Ie confesse que le z'anons
Demandent nombre de querdons ;
Mais il ne faut pour les anettes
Qu'vn amas des pu belles fleurs.
Tant y a, prens chen que nos Poëtes
Ont pu riffler de leurs labeurs.

Cette année 1637, il y eust vne grande deffaite des ennemys deuant la ville de Leucate, ce qui seruit de subiect à l'Autheur de faire le present ouurage.

CANT RIAL

Princhе, tu vais que dans ste compagnie
La plus grand part se rencontre endormie;
Ma Muse veut les mettre tous en train.
De ly permettre, humblement a t'en prie,
Aueuque may admirer sen dessein.

Digitized by Google

Derrainement a fut toute estonnée,
Quant a liset les papiers de st'année,
Que l'Espagnol venait batre nos gens;
Mais, coume rats dans les gris d'vne catte,
Fure attrapez par nos chefs diligens
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

Ches meurs de faim de l'Espagne allouuie,
Qui dans nos camps viennent chercher leu vie,
Viennent ichy pour attraper du pain;
Mais à su coup notte armée en furie,
Les chiquetant, leu z'a osté leu faim.
Quand y tenest notte Ville assiegée,
Y l'esperest bien tost faire curée;
Déià le cœur leu battet dans les flancs;
No les vayet dancer comme en la Gatte;
Mais les Franchais cachent coume quaymans
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

Ches alterais beuuaist la gourde pie
Lors qui l'auest la Capelle & Corbie;
Y venest gras du sair o l'endemain;
Mais furent blancs coume foure de pie
Quand o leu dit : « Faut desloger demain ».
Ils sortent tous la panche desolée,
Pensans l'auer ailleurs tousiours saulée;
Mais de mal-hur n'y auet rien o champs
Qu'vn ptiot de laict, de fromage & de matte,
Coume en feront ceux qu'on va denichans
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

Digitized by Google

Ainchin ces gueux que la faim estropie,
Tirant leu nez rouge & bleu de roupie,
Sans rien tenir ferment tretous la main,
Et, pus croquans que griffes de Harpie,
Glument o champs ce qu'il y a de grain.
Vne autre fois, Nation affamée,
Ne reuien pas attaquer notte armée
Et ne prens pu les arme à tes despens,
Si tu ne veux que par tout on te batte
Et que par tout on aille debindans
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

Qu'il fait biau vair apres tieulle tuerie,
Ces Capitans, ces Fracasse en furie,
Qui tant de fais se sont painez en vain,
Et qui sans doute eussent craint leu patrie
Si i'eussions prins la ville de Louuain.
Mais ch'est tout vn ; beuuons toute à iournée
Pis que su say l'engeance est retournée ;
Beuuons, rions, en nous resiouyssans,
Et, iusqu'à tant que le vin nous abatte,
Chantons tousiours, pour réueiller nos sens,
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

ENVAY

Princhc, tu vais auec grande risée
Des Espagnols la gloire eternisée,

Digitized by Google

Qui ont ozay nous tenir assiegeans;
Mais su grand Dieu, qui les met en nos pate,
Veut que no chante, en nous encourageant,
Les Espagnols houssez deuant Leucate.

L'Autheur faisant certaine reflexion sur le siecle malheureux, demeure tout perplez, & sur ce point a pris sa ligne palinodialle.

CANT RYAL

FLEVREN

Geruais, debout! quitte melancolie.
Que fais-tu loq à luquer tes prosniaux ?
Est-che le flair de ten pot à poriaux
Qui met ten sens ainchite en resuerie,
Ou bien si ch'est pour se z'imposts nouuiaux ?
Quand tu eras bien aueuque tes pinchettes
Dans tes querbons fait chen mille rélettes,
Bien grabugé, redisant doublement :
« Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire, »
Qu'en sera-t'yl ? — Las ! men poure Fleuren,
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

Depis que i'ay dans notte Draperie
Veu installer vn tas de mangeriaux,
Qui ont voulu, coume des viperiaux,
Ronger le corps de notte Foullerie

Digitized by Google

Par leu moulins & leu enginsgorniaux,
Et que i'ay veu pu de mouque & mouquettes
Qu'à l'opital n'y a de sapinettes,
Griper les draps, & pis en Parlement
En poursessions par engain les condire,
Craignant d'en vair vn grabuge autrement,
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

O ne vait pu que dol & tromperie;
Les pu hupez nagent entre deux z'iaux ;
Du gain du poure y gressent leu muziaux,
Et semble à vair que nous & la patrie
O daiue mettre à la pille miaux.
Lors que ie vais ces sangsures secrettes
Leu z'etablir o son de nos trompettes,
No deffendant d'en grongner seulement,
Et leu pissanche à ses potiaux escrire,
Fesant la croix su me n'entendement,
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

Su ces points là, compere, ie t'en prie,
Ne fezons chy coume se z'etourniaux
Qu'o z'ost paler o trauers leu barriaux,
Et ne serest yeuxpliquer leu cririe;
Lessons chela à de pu grands cheruiaux.
Mais quay ! y font en ces double rechettes
Tant de tracas & de reux de carettes
Que nostre Roy n'en a le tiers d'argent;
Chennela met tout le monde en martyre.

Digitized by Google

Su ses suiects, coume tay, vairement
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

Quand su grand Lovys (dont Dieu dait bonne vie)
Era riflé tou ce z'Imperiaux,
Que no verra su leu murs nos drapiaux,
Et qu'en apres notte gendermerie
En les morguant niflera leu naziaux,
Il étriquera edicts & étiquettes;
Lors tout checun sera à ses goguettes,
Et ie verron tous ses gripeux d'argent,
Blancs coume crais, gratter leu tirelire;
A su bon-heur, où i'aspire souuent,
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

ENVAY

Princhc & Prelat, ces lignes ne sont fettes
Pour vo loüer, estant tel que vo z'estes;
No l'a presché en chaire clairement.
Quant pour men fait, en reprenant ma lire,
Lors que ie songe o regne d'à present,
Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

Digitized by Google

STE MISSIVE SET DONNAYE

à Colin Hougnou, fieux de Girome Hougnou, yeucolier, yeutudiant à Roüen, demeurant queux Ieremie Grimaux, carleux, à la ruē par o no passe quan no va o Cam du Pardon, vn ptiot pu haut que le Coq.

STANCHES

Colin, men petit fieux, ma petite courtelette,
Que i'ayme pu chen fais qu'vne vaque sen viau,
Ie t'enveye vn libel par te n'ante Perrette
De chen qui s'est passé ichite de nouuiau.

Ch'est que derreinement ie fumes d'vne neuche,
Ten pere & may ossi, & ten cousin Vinchen,
Et ten frerot Girome, & ta petite nieuche,
Et biaucoup d'autre oncor, car i'étions pu d'vn chen.

Aga ! ch'etet, cray may, ta cousine Massaye
Qui espouset le fieux à ten parrain Colin ;
Vn caqu'vn diset bien qu'a ne seret trompeye :
Ch'est le milleu garchon qui set o Bourbaudoüin.

A l'en aimet vn autre appellé Tête-plée,
Qui est fieux (che dit-on) d'vn riche laboureux ;
A ne le voulut point, quay qu'a l'en fut fianchée,
A cause qu'il auet le nez touriou morueux.

Digitized by Google

O samedy o seir no z'en fit les fianchaille ;
Fut Monsieur le Curay qui les fianchit tou deux,
Et py dans leu maison ie fime la gogaille
Aueuque du tourtel qu'estet petry o z'eux.

Lendemain o matin ch'est que no les marie.
La bru se maranet aueu ses biaux z'abis ;
A l'auet le colier à Iane Fessemie ;
No z'vt dit à le vair que ch'etet des rubis.

Ie ramenon la bru tou dret queu sen biau-pere,
Là o no z'auet dit que no deuet disner ;
Mais, tout auparauant que de faire la chere,
Ch'est qu'vn cacun de ren se met à estrener.

I'estrenime vn gresset & vne gran marmitte,
Et ten cousin Pernot vn grand pot à pisser,
Ma commere vne gatte & vne lechefritte,
Te n'oncle deux chabots, & deux quenets de fer.

Pour te n'ante Alizon, estrenit sa caudiere,
Et chin sou & demy pour auer vn gredil ;
Sa marraine Lorenche estrenit sa sanniere,
Vn pot, vn plat, vn siau, vne broque, vn fuzil.

Quand no z'vme estrené, ie fime la ripaille ;
Il y auet des poix & du lard o poriaux,
De grands morciaux de bœuf ; n'y auet point de volaille ;
Il y auet de z'œufs, des féue & des nauiaux.

Digitized by Google

« On hon, se dit le fieux à Phlipin de la Branche,
Est-che ainchin que no veut à ste neuche treter ?
De féue & de nauiaux ie remplirais ma panche ?
Dieble en por qui en veut ne maquer, ne tater ! »

A su gouliffre là no z'apporte vne tarte
Aueuc vn grand patay qu'o z'auet fait yeuxprés ;
Mais, quan su gran panchart y eut iettay la patte,
I happit quasi tout san qu'o le vit apres.

Te n'oncle Sebastien se tocquit bien sa téte
De su bon peray doux qu'o tiret dan des bros.
Vraman, vraman, vraman, il estet pou ly féte;
I n'en fit que dragler sans prendre de repos.

Et pou no reiouyr i'auion prins vne vielle,
Qu'o z'auet ramenay d'emprés le Meny Raux,
Qui no fezet danser des courante nouuelle
Des gauotte & des brans su des cants tou nouuiaux.

Ta gran seur Marion eut la premiere danche;
Che fut su grand Colas qui la menit danser.
O ie dansion tretou, ch'etet dans vne granche,
Afin que no pu mieux gambiller & sauter.

Ten pere, qui auet bien remply sa bedaine,
Print la bru pour danser, &, pensant faire vn saut,
I s'en allit tou dret fere gamblaridaine,
Et tumbit sur le cu, drechant les gris en haut.

Digitized by Google

Ce fut bien le pu biau dansant vne courante,
Te n'oncle vint danser, qu'estet vn ptiot roquet;
Mais, en fezant sauter ste Perrette te n'ante,
O mitan de tretous y lachit vn gros pet.

Ianeton en sautant tumbit platte emmy l'aire ;
Vn cacun vit sen chose, assez no z'en rijt,
Et no riet si fort que, pour no faire taire,
Y fut dit o vielleux que la vielle y quittit.

Apres auer dansay, no se remit à baire.
Les garchons de la neuche y firent du cabeüil :
Phlipot le besacher, & Guillemin sen frere
Eurent tou deux caqun vn chifrenel à l'œil.

Quand y fure écaufez, che fut la dieblerie ;
Cardin & su dobleu s'entre-voulest tuer.
Helas ! men fieux, i'estais toute épapelourdie
De les vair se dauber & s'entre-capigner.

Qui apaisit su brit, fut commere Denise ;
En les boutant d'accord, apportit vn gran broc,
Auec vn gran patay dont la paste estet bize ;
Vn caqun ossi tost y vint ietter le croc.

Apres tout chennela, ch'est que la bru no couche
Aueu se n'espousay en chambre en galatas.
Quan y fure couchez, no z'entendit la couche
Qui en se defonçant les plaquit tou dret bas.

Digitized by Google

Men fieux, vla tou la ioüez que no z'vme à ste noche.
Ie t'enueye ta part que ie gardis pour tay :
Vn morsel de tourtel, vn gobet de brioche,
La metié d'vn groüin, la croste d'vn patay.

Tu recheueras chela de te n'ante Perrette,
Auec trente deux sous : ch'est pour poyer ten mois.
Recommande moy bien o mary de Colette,
Et à te n'oste ossi, & vien no vais o Rois.

Ta mere, femme de Girome Hougnou ten pere, demeurant o Bourbaudoüin, su quarante chinquiesme de ianuier, mil chin chens chinquante-chinq.

REPONCHE DE LA MISSIVE

recheuë par Colin Hougnou, à sa mere, demeurant o Bourbaudoüin, vis à vis d'vn quesne qu'o nomme le Quesne o leu, opres l'Anerie.

Ma mere, i'ay recheu de me n'ante Perrette,
Dedans vn gros paquet, vn morsel de gambon,
Vn gobet de tourtel, & trois o quatre miette
D'vn groüin de pourchel, qui m'ont semblé fort bon.

Digitized by Google

I'en terquis men musel, i'en fis la dine-dine,
I'en mangis à souper, & à men déiuner,
Et si, i'en ay donné à toute no vesine,
Et à note oste ossi, & à Colin Vessier.

A m'a baillay ossi vn assez gran libelle
De chen qui s'est passé dans le Bourbaudoüin ;
I'ay esté bien ioyeux d'oüyr chette nouuelle
Qu'o mariet le fieux à men parrain Colin.

I'ay esté bien faschey que vo ne me mandite.
I'vsse esté o Regent ly demander conger
Pour trois o quatre iours, pour m'en venir ichite,
Car il l'a bien promis à Phelipot Leger.

Ie m'en doutez quasi, car, mardy, sur vne heure,
Y me vint vne taque opres le bout du day,
Qui estet gaune & rouge & durit iusqu'à st'eure :
L'y a queuque nouuelle, ainchin dis-ie à par may.

O que i'vsse dansay, que i'vsse estay bien aise
De vair tous mes parents tretous en vn mouchel,
O lieu que d'estre ichy en classe & à mal aise,
En veyant deuant may tousiou un gros troussel !

Ch'est pitié ; no z'auon vn Regent qu'est si rude,
Qui me fait debréler quan ie pren *hoc* pour *hac;*
Si me tane oncor pu, ie quitteray l'estude.
Quay ! quan y pale à mey, le cu me fait tap, tap.

Digitized by Google

Chen que i'ai de pu cher, ch'est que ie vo demande,
Men pere, de gros gans, pour mettre chet hyuer.
Dite o vezin Rigaut, que ie me recommande
A li & à sa femme & à sen fieux Leger.

Dite ches trois mots là à Monsieu le Vicaire :
Redibo cras mane deuers note pays ;
A Monsieu le Curey, si ch'est pour se complaire :
Quod fero bien souuent su men cu des ortis.

Voste petit fieux, voste petit Colin Hougnou, voste cadet & fieux vnique, fieux de vou & de men pere, su ieudy chinquante chin de Ienuier, l'an mil,..... queu quantiame auons nou ?

SONNET

Apres soupper, Magdelon, ma mignonne,
Vint à ma chambre, &, estendant ses bras,
Par ses baizers me donna tant d'appas,
Qu'elle eust esmeu l'ame la plus poltronne.

Moy, que Bacchus assez souuent couronne,
Et qui ne veux baiser que par compas,
Ie dy ces mots : « Ne m'importunes pas,
Car maintenant ma veine n'est pas bonne. »

Digitized by Google

Lors a me dit : « Tu ne m'aimes donc plus,
En rebouquant o doux ieu de Venus?
Quay ! autre fais tu fesiez l'equermouche.

— Il est bien vray, luy respondis-ie alors,
Mais mieux me vaut pour la santé du corps
Le verre en main, & le vin à la bouche. »

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATORZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

M. DC. XXXVIII

LI MOVLEUX O LVISART

Ainchin que d'année en année
De Dieu la pitance est donnée
Tantost beaucoup & tantost mains,
De mesme ste Muse Normande
Que ie te fique entre les mains,
Est petite & puis tantost grande.

On va negligeant cet ouurage
Soit pour n'entendre ce langage
Ou en sauer le reglement;
Et, sans ce que i'ay de coustume
De t'en mouler queuque volume,
Ty n'erez stichite à present.

Digitized by Google

En veyant que su su tiatre
Qui n'y auet que trais o quatre
De ces meschans briborions,
May qui en ste langue compose,
Ie dis, poussé de bons garchons,
Ma Muse y fera queuque chose.

Rechez la donc, si bon te semble,
Et yaprens que i'ay mis ensemble
Deux œuures qui ne sont à may.
Si tu veux les miens reconnestre
Sans que no t'y mette le day,
Ly les, begaut : vela la lettre.

Tu le seras coume Gerosme
Par les fins mots & ydiome
Qui ne me sont qu'assez frequents.
Luy les donq de cul & de teste,
Et pis tu iugeras o reste
Si ie dis vray, o si ie mens.

Digitized by Google

Complainte d'vn bon villageois,
Lequel s'escrie en son vieil aage
Que tous ses biens sont au pillage,
Et qu'il n'a pu pille ny croix.

CHANT ROYAL

Dieu tout-puissant, Maiesté infinie,
Que nous deuons adorer icy bas,
De tout mon cœur ores ie vous supplie
De m'assister en ma melancolie
Qui dans mon sens liure mille combats.
Ie sçay, grand Dieu, que par ta prouidence,
Que l'homme doit pour sa premiere offence
Viure en esclaue au labeur de ses mains;
Mais, obseruant la loy que tu commande,
Ie suis reduit à dire neantmains :
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

L'homme peut-il auec son industrie,
Ainsi que toy, faire ce qui n'est pas?
Ie n'ay pour biens qu'un loth de metairie
Qui n'est capable à me donner la vie,
Et encor est-ce au labeur de mes bras.
Et cependant, auecques violence,
L'on me rauit iusques à la semence
Que ie conserue à refaire mes grains,

Digitized by Google

Foulant les loix et la Chartre Normande.
Dieu, tu cognois que, dedans tels desseins,
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Vn collecteur entrera de furie,
Qui saisira mes biens iusqu'à mes plats,
Pour le taillon, taille ou autre industrie,
Où il me faut auec grand fascherie
Voir enleuer le tout dedans mes draps.
Est-il payé, alors que moins i'y pense,
Vn archer entre et l'arrest recommence,
Pour taux de sel (dont ie me sers le moins);
N'ayant l'argent, mon corps il apprehende.
Considerez si ie dis en ces poincts :
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Ce n'est vn rien que cette mangerie
(Ceux qui la font, la disent peu de cas)
Si la fureur de la gendarmerie
Ne mettoit pas nos biens en pillerie,
Rauageant tout sans regle & sans compas.
Elle est montée à tel point d'impudence
Que l'on rougit d'oüyr leur insolence;
Le feminin fuit leur actes vilains;
Y l'ont pillé aux pieds vin & viande,
Prins mon argent, qui fait que ie me plains :
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Digitized by Google

Ils entreront dans vne bergerie,
Et choisiront les aigneaux les plus gras,
Puis deuant tous en feront la tuerie
Et l'enuoyront en d'autre compagnie
Qui le feront payer à leur repas.
Quel creue-cœur, voyant cette despence !
Car vous n'auez vn seul mot d'audience,
Si par argent on n'a tels inhumains ;
Il ne leur tient où vous preniez l'offrande ;
Ils se riront d'oüir ces mots certains :
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

ENVOY

Plaise, grand Dieu, donner par ta puissance,
Dans ces malheurs, vne paix en la France,
Meurir les cœurs des Princes souuerains ;
Que la grandeur de nostre Roy s'estende,
Pour ne chanter aux effects que ie crains :
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Digitized by Google

LES NOVVELLES NOVVELLES

yeuxtrettes du Buriau estably sur la Boise de no quartiers, proche du Plat, au bout d'en bas de Saint Nigaize.

STANCHES

Pis qu'o z'est creuieux d'entendre les nouuelles
De tout chen qui s'est fait depuis peu dans Roüen,
Ie vo z'en veux prosner chinq o six des pu belles,
Partant que les causeurs n'ayent point de quen quen.

Tout chen que ie diray ne sera que merueilles
Pour seruir d'antidote o z'esprits captieux.
Qui ferment dont le cul & ouurent les oreilles,
Et qui ne mouuent pas seulement que des yeux !

Cha vitte, commenchon l'histoire iournaliere
Et vayons qui sera prumier su le burel ;
Ie me deffy' desia que queuque pessonniere
No voudret brelanguer queuque suiet nouuel.

Et bien, qu'est qui l'y a ? Ieanne qui tousiours pleure,
Dite chen qu'ou z'auez size en votte baquet :
« Qui l'y a, men bon Monsieur, il y a plus de deux heure
Que dans men bagoulier ie retiens men caquet.

Digitized by Google

« Men mary, qu'ou sçauez n'estre qu'vn vray Gausiaume,
A vendu tout men bien sans me laisser vn plat,
Et quand ie ly ay dit : Pourquay chela, Guillaume ?
Y m'a dit que ch'estet pour auer un estat.

« Vn estat, ce ly fis-ie; quay ! tu n'es qu'une beste
Qui n'a iamais apprins te n'A B C par cœur.
— Tais-tay, morbleu, tais-tay, chen que i'ay à la teste
Y sera fait; ossi i'en eray de l'honneur. —

« Ie deuins toute reux & men sang s'en triboüille,
Doutant s'il estet fos ou plein de vin nouuel;
Ie m'assis pres de ly, ie le baise et catoüille;
Bref, ie fis chen qui faut pour sçauer vn secret.

« Dans tout se z'ergumens, par saint Pierre et ma mie,
Set de pur ou de ioüais qu'o sait que les femme ont,
Men caquet s'abaissit, & ie tombe espaumie
Et ie me laissis quair les quatre pieds dremont.

« Quand y me vit ainchin pasle & defigurée,
Que i'estais queuë en bas, molle coume vn drapel,
Y me print sous les bras, & m'ayant releuée
Me replache le cul dessu me n'escabel.

« Y me baise, & me dit : « Agare ! tien, ma fille,
L'estat que ie pourcache est d'estre chercuitier,
Car no z'en a crié chinquante en cette ville;
Ie ne sçache à present vn pu milleur mestier.

Digitized by Google

« Ie vendron du sallé, cheruelats & sauchiches,
Chen que n'ozeront pas faire les patichers;
Ie vendron du gargot, du pain-benist à Suiche;
Y n'y a rien qu'à s'entendre aueuque les bouchers.

« Les tauerniers n'eront besoin de chambrieres
Pour porter de la cher, de netyer leu plats.
No z'enueyra o pluc ossite les tripieres ;
Leu matine & leu mos ce sera pour les cats. »

« Ayant fait su sermon, y hapit notte porte,
Auallit no degrez & dit resolument :
« Ie m'en vois à Paris, » d'où premier qu'il en sorte
Dieu permettra qui set chercuitier à Roüen. »

— Vrayment, dit Louyse ; alors, pis qu'on pale d'office,
Me n'homme en era vn ossite; y l'est royal;
Y portera les cornes à la belle iutice
Qu'o pretend installer o bourg de Dernestal.

« Le pretore est loüé, la quaire est à sa cache,
Les proculeux sont faits, ossi les z'auocats,
Et tieux offices n'ont couté une écopache ;
De vray y l'a fallu vn ptiot friper les plats.

« Le Iuge s'est trouué plusieurs fois à la feste,
Là où il a fait vair tou ses briborions;
Vray est qu'ayant esté à d'ocuns à l'enqueste,
No m'a dit qui l'ont eu du feurre sans cochons.

Digitized by Google

— Hors d'estat, dit Anez, men mary sait bien viure
Sans qu'vn dret annuel ly donne de tourment,
Et li sen trafiq n'est que de rondiaux de cuiure
Que no coupe & yetampe illoq prez S. Viuien.

— Le vela bien plachey. Est-t'y de ste racaille
Qui no forge des double afin d'auer notte or?
Ches pieches là qui font ne vallent pas la maille;
Qu'est che qui les voudra fiquer dans son tresor?

« Si plaist iamais à Dieu qu'o z'ait une criée,
Et que no gratte un ptiot le prurit des galleux,
Biaucoup de gens qu'o sait n'en feront la gohée;
Phebus pour vn licos y rera ses queueux.

— Est che fet? » dit Lyson, qu'etet toute fachée,
Sans sauer sen courroux ny chen qu'o l'y auet fet;
No z'eut dit qu'a leu veu sa graode delachée
Comme en se furfulant sen dire a l'aprestet.

« Ie ne veux point paler de ses forgeux de cuiure;
Chen qui me tien o cœur, ch'est de ses candeliers :
I'eus la candelle d'eux hier à six sols la liure,
Et y l'ont rencherie ennuit de huit deniers.

— Qu'i fera-t-on? Chacun tache à gagner sa vie;
La marchandise est chere & l'impost est dessus.
— Tu no z'en baille bien, par le iour de ma vie;
Si l'y a de l'impost, y l'ont fait o Baqus.

Digitized by Google

« Y no baille du suif fait de chaux de tripieres,
Qui coule tout ainchin que les vers de Ronsart;
Ossi les Portungais n'vsent de leu lumiere,
Car y disent qu'a sent comme vn fumet de lart.

— Qu'i feret t'on ? Chequ'vn ioûe du tire à tire;
Le poure en a le pire; et ie m'en sens par fais.
I'ay esté su su quay bien chen fais pour le dire,
Sans auer su auer vn bardage de bois. »

Adieu ch'est trop prosné; finissons la gazette,
No verra d'autre cas dedans mes Cans Ryaux.
Allez vous z'en, mettant les mains à vo pouquettes,
Pour sauer si queuqu'vn n'y a point fait miaux.

Toutefais arrestez; vechy les filachieres
Qui m'ont mis vn factum de leu procez en main,
Qu'est forgé contre ceux qui font des cordelieres;
Y seront bien chinq chens dans le Palais demain.

Ie n'ay point veu leu cas, et si l'affere est nette;
Ie trouue niomains qui doiue auer le dret.
Qu'est qui leu baillera du pain à leu souffrette,
Si ne font le mestier que leu Mestresses ont fet ?

Y faut qu'vn checun viue, & si l'ieuxperienche
Des cordonniers en teurd, o tant que diablotins,
Qui s'en aillent o piautre aueuque leu scienche !
Y faut qui viue ossi de chen qui l'ont apprins.

Digitized by Google

Si no fet leu mestier, que fera tant de filles
Qui viuent de reteudre, aueuque leu fusiaux?
Y faudra pour disner qui baillent leu guenilles
O s'en aille en courroux nier de malle z'iaux.

L'y en auet vn là haut su le mont de la Boüille
Qui en fezet pu par iour que tout su corps ne fret;
Mais no ly fit le nez ainchin comme vne andoüille,
Et si, sen moulin fut jetté o hariplet.

Les reproches que font les parties à ces femmes,
Ch'est que de leu lissiaux les fils sont differens;
Mais le tout bien pezé, ce sont là peu de blasmes,
Y leu sera permis mettre le gros dedans.

Y gagneront ossi, quand à chen que i'en pense;
Mais qui en voudra sauer du fond iusqu'o coupiau,
Qui s'en vienne demain à la grand odience;
L'aduocat en dierra pus que may o barriau.

Le seul exemplaire connu (Bibl. municipale de Rouen) du livret original de cette XIVe partie est, comme nous l'avons dit dans notre introduction (t. I, p. lxxxviij), *incomplet de deux feuilles (p. 9-24) ; les feuilles B C, qu'on y a intercalées, appartiennent à la VIIe partie. La XIVe partie de l'*Inventaire général *contient une pièce* Les nouuelles Nouuelles, *etc., qu'on ne rencontre dans aucun autre livret; nous en avons conclu qu'elle est une de celles qui manquent ici et nous l'avons donnée ci-dessus; elle devait occuper six pages du livret original. Nous ne connaissons pas les pièces qui remplissaient les dix autres pages. Quant à celle qui suit et dont la première stance, qui paraît seule manquer, se trouvait avec le titre à la page 24, elle appartient*

Digitized by Google

bien à ce livret, qui est de l'année 1638, puisqu'on y parle des réjouissances qui eurent lieu à l'occasion de la naissance du Dauphin, au mois de septembre de cette même année.

[LETTRE D'UNE MERE A SON FILS]

[STANCHES]

.....

Ie l'ouuris & luisis à trauers des ruines
Des letres que la gresse & les dais effachaiz
Chez quatre mots latins su le seüil de matines:
Domine labria millia peries.

Ie m'aprestais à luire encore queuque chose,
Mais i'auais biau ouurir le z'yeux & le gauion,
Tout y estait si nair qu'apres vne grand poze
Ie n'y sus debagler qu'vn adiutorion.

Ie te voulions brasser pour passer ten Coresme
Queuque petit baril d'excellente bechon;
Mais si ie l'y en feson, dime nou à no mesme,
Y pouayera six fais autant que sa ranchon.

Mande nou chen qu'on dit de la guerre & des troubles,
Si no ne pale point d'auer bien tost la paix,
Et d'où vien que no vait asteure tant de doubles
Qui pour estre tous neufs sont si mal étampaiz.

Digitized by Google

Sçache etou vn petiot, men fieux, & no le mande,
Si le sel est oncor ossi cher qu'il estait.
Pour may, ie ne sçais pas, si en bref y n'amende,
Comme ie pourron viure à la chertay qui faict.

Ie prijs l'autre iour ma vaisine Noüelle
Qu'a m'en eust pour vn soult o fond de sen chabot;
Ie te iure ossi vray que vela la candelle,
Y n'y en auet point pour saler note pot.

Il a estay vn tams que i'auions vne etrape;
Mais ie somme etrapais comme des videcos,
I'auon taille, rebiots, soudarts, emprunts, etape,
Et pas vne quemise à note poure dos.

Oncor si che n'estait su prelart secourable
Qui veille incessamment pour notte bien à tous,
Pour may, ie ne sçay pas dans su temps miserable,
Parmy tant de malheurs che que serait de nous.

Note peti Dauphin...; mais, à propos de botte,
Queque no fi de bel par deuers tes quartiais?
Ie fime vn si grand feu de note vieulle hoste
Que i'en brulis quasi le bout de mes souliais.

Ie n'oüyme iamais vn aintieul tintamarre;
Tous les canons fesaist baux daux, baux daux, baux daux;
Et pis, quand no z'etait grimpay su note barre,
No z'en vayait de loin sortir de gros flambiaux.

Digitized by Google

No dit qu'a St. Germain l'y auet des fontaines
O le vin brouissoit à travers les tuyaux,
Que no z'en emportait de grandes canes plaines
Et qu'on l'abandonnoit à la pillemiaux.

Bien que ie ne sais point une astrologneresse
Et que ie n'aye point consultay le deuin,
Ie devon esperer vn regne plein de gresse
De ces rissiaux si doux qui vomissent le vin.

I'auon dans note seule vne vieulle baissiere,
Que ten pere enfoncit & boutit su le cu,
O no venet pucher ainchin qu'à la riviere
Tout le sair iusqu'à tant que no n'en trouuit pu.

Note maistre disait hier essair à ten pere
Que se n'estat estait asteure..., foin qu'est chy ?
I'ay desia oubliay : ch'est vn mot comme here;
Mais il y a asteur bien du reuenezy.

Car y n'ont pas estay lontans hereditaires;
O dietre ! Vla le mot que ie trachais tantot,
Piqu'o n'a reboutay le palot en lumiere
Et qu'asteur on est pris comme de vrays palots.

Tant pus i'allon auan, tant pus y no z'empire,
Et, dans les grands malheurs o ie somme embourbais,
I'erions meilleur besoin, si le fault ainchi dire,
D'auer des curedents que tant de chercuitiais.

Digitized by Google

Mais que dit Iean de Verth dans le bois de Vinchenne?
Tient y bien là dedans tousiours sa grauitay?
I'apprins hier à la faire, en vendant no reuenne,
Qui cudit s'ecaper, mais qui fu retrapay.

Ch'est vn affreux matin comme il est en peinture:
Ie le vime a l'otel de monsieur le Curay;
Mais i'en ris tou men sault de vais sa grosse hure
Et sa gueule qui tient vn arpent en carray.

Il a de gros yeux gars, vn minois effroyable,
La fache historiaye & le trais rubicond,
Les ios & le menton & la barbe de diable;
Bref y n'a rien de bel qui ne sait furibond.

Mais ie m'amuse ichy & laisse men menage,
Et causerais chent ans sans qui m'en ennuyit.
Ch'est pourquay ie te dis sans flanner davantage.
Adieu, men poure fieux, ma lessiue s'enfit.

SONNET ENICMATIQUE

Cloris estant un iour à la serée
M'entretenoit de ses folles amours;
Moy i'essayois de sçauoir ses fins tours,
Et la tenois sur tels poincts alterée.

Digitized by Google

Mon parler fit qu'elle en fut atterrée,
Et pour l'effect ie quitte le discours;
D'un Occean voulant cercher le cours,
Ie m'aperceus d'vn effect de marée.

Pour y pescher, subtil ie prens sa reths;
Lors elle dict : « Tu ne sçais mes secrets,
Chaque poisson se prend en certain signe.

« Nature veut vn divertissement;
Laisse moy faire, & tu verras comment
Il faut pescher vne Andoüille à la ligne. »

L'Autheur s'expliquera
en autre endroit.

Digitized by Google

QVINZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

M. DC. XXXIX

ODE O LVISART

I'auez fiqué dans men cheruel
De n'imprimer rien de nouuel
De ces vers icby pour st'ennée,
Mais i'ay esté si bien pressé,
Prié, poursieuuy, carressé,
Que i'ay ma cause condamnée.

Tretous y disest que iamais
Ie n'auais z'v d'aintieux suiets.
Chennela est vray, ce leu faiz-ie,
Mais par fais y faut craindre vn coup;
Et pis quement en parleraiz-ie ?
Vn bon taire sert de biaucoup.

Digitized by Google

I'ay par forme de suppliment
Yeucrit des chimbres seulement
Qui venest à ma fantasie,
Qui ont esté faits bien soudain;
Y l'est bien vray que ste poësie
Se fait du iour au l'endemain.

Ie te les plaque & te les donne
Et n'entens engagner personne;
Et qui s'en grippe qui voudra.
Ie te iure par ma grand mere
Que ie n'en pensais point tant fere,
Mais vn autre temps reuiendra.

L'Autheur descrit contre quelques-vns, qui le blasmerent cette année là, pour n'auoir parlé pertinemment du tumulte qui s'estoit passé dans la Ville, ignorant la deffence qui luy en auoit esté tacitement faite par les Magistrats d'icelle. 1639.

CHANT ROYAL

Esprits poussez d'vne pure manie
Qui venez voir cette ceremonie
Et les concerts que l'on fait en ces lieux,
Comme vne farce ou quelque comedie,
Où l'on vous doit fournir de mots ioyeux :

Digitized by Google

Qui vous a fait crier par imprudence
Que ie manquais maintenant de science
Pour n'auoir fait comme annuellement ?
Ie veux icy vous monstrer le contraire;
Ce n'est pas tout de parler librement,
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

En bonne foy, dites moy, ie vous prie,
Ce qui m'oblige en telle compagnie
De presenter des vers facecieux :
Ma volonté, & non vostre folie,
Dont ie ne suis grandement soucieux.
Sçauez-vous bien que dans cette audience
Le Prince auoit requis par sa prudence
Qu'on ne parlast du grabus nullement,
Et que chacun luy desirant complaire,
Ainsi que luy, a dit fort doctement :
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

Que dirait-on de la mutinerie
De ces coquins le rebut & la lie
Des plus meschans & des plus factieux,
Et qui n'aymant que de la pillerie
Voudroient broüiller l'air, la terre et les Cieux ?
Ie croy pour moy que ie ferois offence
De mettre au iour toute leur insolence ;
On doit leurs faits abolir plainement,
Et les punir d'vne peine exemplaire,
Pour n'auoir pas compris que prudemment
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

Digitized by Google

Quoy ! telles gens contre qui mon vers crie,
Et qui me font presqu'entrer en furie,
Souz vn pretexte & fard malicieux,
Engageront tous ceux de leur Patrie,
Et les rendront à leur Prince odieux.
Ceux qui sur nous maintiennent la Balance,
Durant le temps de leur impertinence
Seront sans voix, force, ny mouuement;
Gela ne peut, ny moins ne se doit faire
Qu'à leurs despens ils apprennent comment
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

C'est vn malheur lorsque le membre crie
Contre le chef, et que leur symmétrie
Se laisse choir au mouuement douteux;
Le corps se sent au hazard de sa vie,
Ou bien du moins il deuient disetteux.
Le medecin remply d'experience,
Pour le remettre en sa premiere essence,
Doit corriger dés le commencement
L'humeur pecante, & soudain la distraire,
Et faire voir que necessairement
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

ENVOY

Vous qui criez, quoy qu'on ne vous offence,
Ne blasmez donc desormais mon silence,

Digitized by Google

Puis qu'il s'est fait sur vn bon fondement;
On ne vous doit en tous actes complaire,
Et d'autant plus que ie dis sagement :
Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

O LECTVREVX

Iadis Homere tant vanté
O cayers que des dais tu souilles
Dans ses ouurages a chanté
La guerre des Rats & Grenoüilles;
Vn autre Poëte a fait grand cas
De celle des Chats & des Rats,
Histoire que ie veux descrire.
De Mantonniere dans Paris
En vend des papiers qui font rire,
Et sur eux ce suiet i'ay pris.

CANT RIAL

Voulant cercher queuque histore nouuelle
Pour vo prosner sans estre o Palinots,
Comme vn Docteur, assis dessu ma selle,
De chent suiets i'embroüille ma cheruelle
Sans en trouuer vn qui fut à prepos.

Digitized by Google

Mais ayant veu peint su ma queminée,
Dans vn papier la bataille donnée
Entre les quats & les rats & souris,
Ie dis : Y faut que su cas ie rumine
Pour faire vair au sens de me z'escrits
Les gros Marcous qui cachent la vermine.

Le chef des quats que Mitis no z'appelle,
En vne nuit, ayant semond en gros
Les Mitoüars qui sont de sa sequelle,
Leu dit : « Il faut forger une querelle
Contre les rats qui viuent en repos.
Quay ! endurer que toute ste genée
A nostre nez, sans puissance ordonnée,
Ronge leurauts, becasses & perdrix,
Et qu'on s'en prenne à nous de ste ruyne :
Souffrir chela l'on tiendroit à mespris
Les gros Marcous qui cachent la vermine. »

Contre les rats tout su conseil groumelle,
Et fut conclu les gruger ijsqu'o z'oz;
Checun appreste alors se n'alumelle;
Pour st'etrif là vn grand cartel no selle
Qu'o les voulet combattre en leur cam clos.
Ste commission fut bientost deliurée
A vn raton qu'estet de leu liurée,
Qui penset bien en emporter le prix,
Com vn yeuclair vers eux y s'achemine,
Car tout yeuxpres ossite l'auet pris
Les gros Marcous qui cachent la vermine.

Digitized by Google

Rodilardus estet sans sentinelle
Aueuq les siens qui n'ont ocun repos,
Quand o leu vint prenoncher ste nouuelle,
Qui leu fallet souffrir la mort cruelle,
Ou accomplir tout chen qui estet enclos.
Lors tout à coup fezant une hemée
Dirent : « Y no faut grabuger tout st'ermée,
I'avon comme eux & des dents & des gris. »
Responce vaine à celuy qui domine,
Car pour ces mots vindrent comme ennemis
Les gros Marcous qui cachent la vermine.

De prime-abord grippent la citadelle,
Qui effritit les rats & ratelots.
Checun tachet se sauuer pesle mesle.
Y me fallet allumer de candelle,
Pour vair les troux où y font les miclots.
La plache estant d'iceux abandonnée,
Les mâtous ont la retraitte sonnée;
Vray est qui n'y eût pas vn seul des rats pris;
La guerre en fin en treuue se termine,
Tombant d'accord, par argent & amis,
Les gros Marcous qui cachent la vermine.

ENVAY

Su gros Vinchent, su couseux de sumelle,
Qui su ste boise engresse sen chegros,
A protesté que la chose étet telle,
Que deuisant o grand fils de Michelle,

Digitized by Google

Auint vn cas qui rend vn checun ros.
Ch'est que des pieds ste boise ayant huchée,
Y l'en étet sailly vne nichée
De petits rats qu'estest tous estourdis.
Que tous leu deux à part no z'examine,
Ces minaudeux sont cause que i'escrits
Les gros Marcous qui cachent la vermine.

Baladibus *faite à plaisir,*
Qui contient en peu de paroles
Qu'asteure sont à delaisir,
Tous ceux qui rougnets les pistoles.

BALADE

Petits rats de la Republique,
Vo vla tretous bien marmiteux ;
Ainchin qu'à des valets de pique
Ie veux vair vos z'abits hesqueux.
St'ecrit derrain n'est point moqueux
Qui no declare à vostre trongne
Qu'en su temps qu'est calamiteux
La France est exempte de rougne.

Votte œuure qu'ichy no z'etrique
N'abbatet tant le mal galleux
Comme il seruait à vo boutique,

Digitized by Google

Qui vo rendest trop orgueilleux.
St'edit là est miraculeux;
Y vo a fait quitter besongne;
Sortez hors du pays, volleux!
La France est exempte de rougne.

Et vous qui en feziez la trafique
Tout ainchin que de viez drapieux,
Reprenez vne autre pratique;
Ne fette pu tant les Monsieux.
Qu'à quatre mille chinq chens lieux
Eust on mise votte carongne
Auant st'edit qui dit des mieux,
La France est exempte de rougne.

Votte auarice famelique
Tous le pu sauans rendet reux;
On n'y vayait lettre gotique
Pour sçauer qu'etest les forgeux;
Phebus y perdet ses queueux,
Donc de pur que ne vo z'allongne,
Sortez, ainchin que vieils peteux,
La France est exempte de rougne.

ENVAY

Prinche, allons baire vn coup ou deux
Car ie sens que la say m'empongne;
Ch'ez la où ie dierray ioyeux:
La France est exempte de rougne.

Digitized by Google

BALLADE

Vray Dieu ! que no z'est en souffrance
En su temps chy calamiteux !
No perd quasi toute esperance
Durant vn regne si douteux.
Le poure monde est souffreteux ;
Y faut qui se plaigne sa vie,
Veyant en su temps malureux
Bois, sel & candelle encherie.

Hélas ! où est le temps qu'en France
Vn chequ'vn viuet si hureux ?
Le bois estet à suffisance
Vendu sans ocun controlleux.
On trafiquet en plusieurs lieux
Sans auer l'vn su l'autre enuie,
Et n'etest queu les reuendeux
Bois, sel & candelle encherie.

Grand Dieu, tout remply de clemence,
Ie voy que ce mal desastreux
Ne prouient que de nostre offence
Dont nous ne sommes point honteux.
Si nous sommes malencontreux,
Nous formons nostre facherie
Et causons qu'on voit à nos yeux
Bois, sel & candelle encherie.

Digitized by Google

ENVAY

Amendons nous & faisons mieux,
S'en est la meilleure industrie
Pour ne voir en siecle piteux
Bois, sel & candelle encherie.

Les Hollandois ayant pris nombre de soldats espagnols sur mer, [ils] furent enuoyez en Flandres, en eschange de quelques soldats françois qui y estoient prisonniers, passerent par Rouën, & furent amenez dans trois grands basteaux pris à la Boüille, ce qui donna subiect à l'Autheur de descrire le deplorable estat où ils estoyent lors de leur arriuée.

BALLADRE

Etriquez à ce coup, Purins,
Roüets, perrots, pignes, nauettes,
Et criez à tou vo vezins
Le Raux, Raux, Raux, saillez mouquette !
Que chequ'vn coure coume Aubette
Et voige vair hastiuement
Souz l'estandart de la souffrette
Le z'Espagnols devant Roüen.

Digitized by Google

Dans le fond de trois vieux bastiaux
Est toute ste gendermerie;
Le fred o rebours des fourniaux
Rend leu nez fezeux de roupie;
Leu cher d'escroüelles pourrie
Fet confesser tout hautement
Que ne sont pas sans centurie
Le z'Espagnols deuant Roüen.

Presque tous nuds y font seruir
Vn ramas de mille chiquettes,
Pour à ceste fin de couurir
Chen que ne veut vair les fillettes;
Vne ermée de sapinettes
Orne ce noble accoustrement;
En st'etat là font leu retrettes
Le z'Espagnols deuant Roüen.

Alors qu'à force d'auiron
Arriua la prumiere barque,
Y m'est souuenu de Caron
Stila qu'est le vezin des Parque.
Ie m'imaginais des monarques
Passer tout nuds sans vestement,
Mais estoient sans de nobles marques
Le z'Espagnols deuant Roüen.

Digitized by Google

Ces circoncis qui ont le dequay
De faire ichite les brauaches,
Qui se pourgaudent su su quay
Leuant les croqs de leu moustaches,
Sont accourus vair ces gauaches,
Aueuq vn grand marrissement
Qu'on ne tretest comme brauaches
Le z'Espagnols deuant Roüen.

La Ville de pain fit amas
Afin de rembourrer leu trippes,
Aueuq vn poinson de froq ras
Dont y lequest tretous leu lippes.
Y recheurent ossi queuques nippes
Des bourgais de Ierusalem,
Qui reuerest coume dom Flipes
Le z'Espagnols deuant Roüen.

No les fit sortir fil' à fil
Tout otour les murs de la Ville.
Che n'estet partout que babil,
En contemplant ceste soudrille.
Il n'y auet femme ny fille
Qui ne s'escriquit hautement
De vair s'en aller sans roupille
Le z'Espagnols deuant Roüen.

Digitized by Google

STE LETTRE MISSIVE

sait fidellement donnaye à ma mere Oliue, fame de men poure feu pere Tienne Fichu, à qui Dieu daint bonne vie, demeurant au bout de la ruelle qui est tout vis à vis du prainseus de note village de Reuenesi.

Ma poure chere mere, helas ! que i'ay d'angoisses,
Et de labit o cœur aueuque le latin ;
Deuant qui sait un an, ie n'eray pu de fesses,
Et vo verrais men cu s'en aller brin à brin.

Si i'eusse bien pensay qu'on fiquist par driere
A grands coups de balay le latin comme on faict,
Su taboureur du cul, su tailleurs de croupiere,
N'eut iamais eu l'honneur de vair men petit faict.

Ie vo contis anten, si i'ay bone memore,
Comme i'estais ichy diablement étrillay;
Mais, helas ! su temps là che n'estait rien oncore,
Car y m'est empiré de la fine métiay.

A grand poine o matin ay-ie ouuert la paupiere
Qu'on entend brimbaler, pain perdu, pain perdu;
« De pis sait faict de tay » (dis ie tout en colere)
En sautant de men lit & me grattant le cu.

Digitized by Google

Alors tout époustay & tout hors de mey-mesme
Ie ramasse à tâtons vistement mes souliais,
Prends vn quignon de pain, men capel & men thiéme,
Pis ie m'en cours ainchin, contrefezant le niais.

Seigneur, assiste may ! me vla où faut que i'aille,
O putost pour mieux dire o fin fond de l'enfer,
Où ie suis martiray aueu de la marmaille,
Qui faict vn tieul sabat qu'on ost pas Dieu tonner.

Dedans chez Decuris no s'entre-haquebute,
L'vn crie : « Hague le dos, » l'autre crie le z'A A ;
Stichy saigne du nais, l'autre fait la culbute ;
Vla tout le passetans & le plaisir qu'on z'a.

Mais che n'est pas là tout; ch'est bien la dieblerie ;
Quand y fault rechiter, i'ay vn gros Cu de Lyon,
(Dis ie vn Decurion) qui me faict belle vie
Si par hazard ie fourche vn ptiot à ma lichon.

Il a vn petit feuillet o qu'il escrit o tiltre :
Taboura vltieme Decures O sentis,
Pis y met : Iean Fichu *neschit se z'eclotrite,*
Ny des ptits patez ronds, *neque Biberonis.*

Entendais vou bien cha ? ie m'en vois vo le dire.
Y mit de patez ronds pour Depotirion ;
Ch'est vn petit liuret o no z'apprend à luire ;
Neque Biberonis pour dire *Quiqueron.*

Digitized by Google

Il a dit ten talon rendant sa lichon grecque
O lieu de Gandolin, car o trou pro Caton,
Marcou pro Marmitin, ch'est à dire vne aresque,
Vo z'entendais bien cha, & miaut pro pion.

Vla de quay bien donner tantost de l'exercice
A su docteur en QQ, aueuque sen boulot;
Mais i'espere pourtant que le ptit pain d'épice
Que ie ly donnis hier l'adouchira vn ptiot.

Ie ly promets étout deux belles éguillettes
Qui m'ont fort bien coustay quasiment vn denier,
Que ie ly donneray le iour des Haguignettes
Si faict de la faueur à men kalendrier.

Mais laissons su tyran, qui no faict tant la cache.
Palon asteure ichi de la grade que i'ay;
Ie ne serais auer vne pu haute plache,
Car ie sis au timon du souliay éculay.

Ch'est à dire en franchais, comme dit fort bien Pline,
Que ie sis *vltiemus vltieme Decurié,*
Grade que i'ay gagnay dans tant & tant d'épine
Que i'en ay quasiment le cul tout écorchay.

Regardez le profit que i'ay faict à z'école
Depis queuque dix ans ou douze qu'il y a
Qu'o me fesiais aller dessus Maistre Nicole
Aprendre à decliner *hic hæc his hoc, Musa.*

Digitized by Google

Ossi note Regent m'a assais dit qui m'ayme,
Et que, quand i'ay le foüet, che n'est rien qu'amitié,
Et qui me baudrerait ossite pour ma poine
Queuque chose de biau comme i'ay meritay.

Il adioustit de pus que tout le Colliaige
Estait bien redeuablé à ma fichuitay,
Et, d'autant que i'estais pu vieux que tous les siaige,
Y m'allait respectant pour me n'antiquitay.

Che n'est pas oncor tout ; y saquit vne histore
Du deuant de sa robe o qui boutit o bas :
Fichu, bon *garchonus*, rechais cha en memore
De tua Mangretion, signay Renaut Gourras.

Mais laisson cha à part, i'eron bien tost vacanche ;
Enuayais may vn ptiot notte grand limonnier,
Epis ie vo dierray toute les circonstanche
Qui se passire ichi o pillage dernier.

Iamais, o grand iamais, de pis qu'on est o monde,
No n'auait ouy parler vne tieule émotion ;
Seulement ceux qu'estaist deux chents lieux à la ronde
Durant su tintamarre auaist bien le frechon.

Roüen estait fremay ; tous les bourgais en erme ;
Tout le monde estait fos ; no se barricadait,
No riait, no pleurait, & dans tout su vaquerme
Diantre s'on sçauet dire à qui no z'en auet.

Digitized by Google

Tout che que ie gaignis à mesme su pillage,
Ch'a estay du papier pour faire mes pensons,
Quatre double rognez, du sel & vne cage
Que ie brulime o sair chinq ou sept que i'estions.

Hormis cha, ie n'eus pas vne petite étrique,
Ie tournijs assais otour des patagons,
Mais chez meschants gruyaux, forts comme satalique,
Allaist tout enfournant dans leu cauche à plain fond.

Votre tres-cher fieux sans
malice & reuerentieux
Iean Fichu.

FIN.

Digitized by Google

SEIZIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

M. DC. XL

ODE O LVISART

Enfin dans su siecle où ie sommes
Vechy queuques vers que i'ay faits;
Si tu les trouues imparfaits,
Nul n'est parfait entre les z'ommes.
Ainchin que i'ay fait autre fois,
Ie le z'ay mis à mon patois
Pour te prosner queuques nouuelles.
Rechais les quement tu voudras;
Si ne te semblent assez belles,
Sans crier tu les laisseras.

Digitized by Google

Mais y faut que ie t'auertisse
Que toute l'œuure n'est à may,
Car deux o trois no m'a fiquay
Afin que ie les imprimisse.
La Dentelle, ny la Monnais,
Comme o le connestra assez,
Ne sont du cru de ma cheruelle,
Et queuque stanche d'escolier,
Qui pour estre près ma venelle
M'a prié de les imprimer.

Tant y a, (ie te le repette)
Rechais les de may de bon cœur;
Ie n'y ay meslé de rancœur,
Car mal à nul ie ne souhaitte.
En ce langage que ie fais,
Puissay-ie vn iour chanter la paix,
Auec toute resioüissance;
Mes Muse ensemble se ioindront,
Et, loüangeant le Roy de France,
En tous ses pays s'estendront.

Digitized by Google

L'Autheur, considerant le malheureux estat du siecle, se complaint de ce que la pauureté est chassée, & la richesse suyuie.

CANT RIAL

Sera-t'on touiours dans vn temps aquatique !
Verron i'en point la fin de nos tracas ?
La loy de Dieu n'est pas mise en pratique;
Le pu hupé desormais ne s'applique
Qu'à chen qui fet amasser du goumas.
Qui monte en banque est Madame Richesse;
Checun ly rit, la baise & la carresse;
La poureté no guigne de trauers,
Et souz sa cherge est souuent oppressée;
Chela me fait escrire dans mes vers,
Richesse est prise & poureté laissée.

No ne connet rien dans la Republique,
Des gens de bien no ne fet pu de cas;
O brelinquet leu conseils no z'etrique;
Hors de leu lieu checun leu fait la nique,
Faisant semblant ne les connestre pas.
Pour plaire o siecle y faut glumer sans cesse,
Estre sans foy, auer l'ymeur tygresse,
Le cœur masqué & l'ame de trauers,
A tous partis choquer teiste bessée;
Ch'est chen qui rend comme o marchez ouuers
Richesse prise & poureté laissée.

Digitized by Google

Tel n'a vaillant seulement une brique,
Qui s'imagine attaindre o grands z'états,
Pourueu qui l'ayt vn chapiau fantastique,
Vn mantel rouge, & vn habit de crique,
Y s'estime estre ossi grand que Galas.
Ainchin qu'vn poux nouuiau remis en gresse,
Des lieux d'auis y va fendant la presse,
Et flagornant là queuques capiaux vers
Qu'eront ailleurs leu z'ecuelle drechée,
Y feront tant qu'en leu conseil diuers
Richesse est prise & poureté laissée.

La poureté dans sen lieu domestique,
Benissant Dieu en ses petits repas,
A ses lieux là iamais sen nez ne fique ;
A ne se plaist qu'à sa poure pratique,
Tels biens ly sont ainchin que du broũas.
Si queuque fais a soupire d'angoisse,
Ch'est à steur'là qu'o la cherge & l'oppresse ;
En vain no vait ses membres descouuers,
Sa chair iaunastre & à demy perchée,
Sans s'apiter à vair qu'à z'yeux ouuers
Richesse est prise & poureté laissée.

Ses gros Milors montez su leu bourrique,
A qui la goutte enseigne maints hélas !
Guignent de l'œil la poureté etique
Qui les supplie en sa faim famelique,

Digitized by Google

Et font semblant de ne l'entendre pas.
  Dieu, qui voulut l'éluire pour hostesse,
Tient en ses mains se n'ire vengeresse
Pour ceux qui ont voulu mettre à l'enuers
La poureté de plusieurs embrassée,
Qui n'ont d'engain de vair qu'en l'vniuers
Richesse est prise & poureté laissée.

L'Autheur descrit contre les rongneurs qui alterent la monnois, qui apportent vne grand perte & du retardement au trafic. 1640.

CANT RYAL

Fait sur vn grand placart
Affiquay en toute part ;
Là, l'Ordonnanche escrite
Fait prendre l'argent o marc
Rabatant les grains & pites.

  Que fais-tu chy, commere Guillemette
Dessu st'étal aueuq vn tribuchet ?
— Iens ! ie reuiens de faire me n'emplette,
Où pour trois blancs de nauiaux que i'achette,
I'ay bien pensé iamais n'y auer fait.
  No z'en radotte aueuque leu balanche,
No n'a pas fait qui faut qu'o recommenche ;

Digitized by Google

Trafique t'on pour vn double ou vn liard,
Reporte t'on se n'œuure ou sa besongne,
No y rechet, si che n'est par hazard,
L'argent o poids à cause de la rongne.

Lors dit Sarra : « Ch'est chose fort bien faite,
Car asteur chy ces rongneux en secret
De leurs ciziaux, & de leu grand forchette
Ne pourront faire vne barbe secrette,
Entour l'argent ioüant du tourniquet.
Leus fortes z'iaux n'eront pu de pissanche,
Ny tireront de l'or la quinte-essenche,
Car y craindront chy en apres la hard.
Vn grand esprit, qui o bien public songne,
Fait que no prend par vn nouueau placard
L'argent o poids à cause de la rongne.

« Si no z'eut fait dancer la casquarette
A ces gens là, estant prins sur le fet,
Le reste eut craint, & la bouche muette
Il se fut tins dans sa sombre cachette,
Craignant de rendre vn tribut o gibet.
Mais no z'a veu que le trop d'indulgence
A leurs desseins a donné la licenche;
Chen qu'o z'a fait no l'a fait vn ptiot tard;
Mais toute-fais, mogré que no z'en grongne.
No recheura à st'eure à se n'apart
L'argent o poids à cause de la rongne.

Digitized by Google

« Qu'ils estoient fins pour attraper minette,
Oparauant que su derrain arrest
Eust deffendu leur pratique mal faite,
Car ils allest ainchin qu'en vne trette
Cueillir l'argent de poids que no z'auet.
Ils pratiquest leu naire intelligenche;
Mais asteur-chy que vela la deffenche
Ils ne pourront plus rien faire à l'escart;
Coume monniers se blesmira leur trongne,
Ne pouuant plus trouuer en nulle part
L'argent o poids à cause de la rongne. »

— Mais quay ! stilla courant la bouguenette
A trois chens lieux dedans su Viuarest,
Ste suchession ly tourmentant la tête
Remportit t'il encor queuque chosette
O bien d'argent remplit-il sen buffet ?
— Che fut en vain qui fit grand diligenche,
Car ses parens n'auest point grand finanche;
Quand il fut là, qu'il eust le nez camard !
Et tout penaut & rouge de vergongne,
Ne recheut point de ses mains de hommart
L'argent o poids à cause de la rongne. »

ENVAY

Ch'est à steur-chy, Princhc plein de clemenche,
Qu'il faut tenir cette bonne Ordonnanche

Digitized by Google

Qui a privay les rongneux de leu z'art ;
Et que Dieu gard cil qui pour nous besongne,
En reduisant o grains, o pite, o marc
L'argent o poids à cause de la rongne !

CANT RYAL

Haga ! Thibaut, vais tu, par nostre doque,
Plaquer partout l'effriable cartel,
Qui nos deffend que l'o ne s'i affroque
De porter plus du passement nouuel,
De la dentelle sur temor imperel ?
N'estant assis, dis may & pronostique :
Ce beau garchon qui carloit en boutique,
Espapelourdy comment vn chou frisay,
Ayant trois sols tapis en l'escarcelle,
Luysit o pos o qu'on auet boutay
Cheu grand papier qui deffend la Dentelle.

I'ay souuenanche, encor que l'on s'en moque,
Que st'Alison, la femme de Miquel,
Qui va cryant : « Qu'est che qui veut en troque
De mes lachets m'estorer de drappel ? »
De fiertey print cheu chen aiz chen coutel ;
En se viautrant ses gambes elle étrique,
Comme vn oysel dans la patte l'on fique,

Digitized by Google

C'estait au mains tout du long de cheu quay,
Ches grands moucheus de col elle amoncelle,
Et depichant elle a executay
Cheu grand papier qui deffend la Dentelle.

Que ch'est bien fait ! La dentelle on reuoque ;
Cela ruinet les seruantes d'hostel.
Aller au pain presque tous les iours à l'oque,
N'avair chez say à brusler vn coipel,
Ou à mettre dans la gaue vn morcel,
Et s'estriquer en dame magnifique,
Ch'est vn abus plaisant & drolifique
Que l'on vayait si bien encommanchay,
Qu'on engagait souliers, corsets, vaisselle,
Pour se brauer, si n'eust remediay
Cheu grand papier qui deffend la Dentelle.

Ienne, qui filait de la layne à sa broque,
Qui n'eust iamais de froment vn boissel,
En limachon se braue dans sa coque,
Et monstre au vent sa gorge & sen musel
Au gros lugan qui conduit vn batel.
A sçait des cats la game & la musique,
Ly mit au sein afin qu'elle s'estrique
Vn quart d'escu qui n'estait pas roignay ;
Cheu vieux cagou la dit estre puchelle,
Mais elle craint en l'ayant emplyay
Cheu grand papier qui deffend la Dentelle.

Digitized by Google

O grand Colas Margotton qui s'affroque,
Cheu rauandeur de sur le petit Rissel,
Contre st'edit d'engangne le suffoque
Que sans dentelle on a fait sen troussel :
« Fut il, dit elle, au fin fond du canel
Ce beau plaquart qu'on guingne pour cronique ! »
Mais sa *Mamman* sur le groüin luy fique
Vn coup de poing pour sa grande fiertay :
« Veux-tu payer st'amande ? luy dit elle ;
Cheus gros Monsieus n'ont il poin prononchay
Ce grand papier qui deffend la Dentelle ? »

ENVEY

Princhе, en chu temps que des marrons l'on croque
A ses carbons, luysez chet écritel.
A tous hazars ie m'en viens tapper loque,
Droit deuant may, sous men bras men capel ;
Ie l'ay cachay comme vn nid à corbel,
L'ayant trouuay au bonnet à la Crique.
Cheu Chant Rial fait au poures la nique
Qui sans dragler n'ont iamais rimaillay.
Cheu beaux soularts ne font que traisner l'aisle,
Et ne sçauraient vous auair presentay
Ce grand papier qui deffend la Dentelle.

Digitized by Google

Le Puy de la Conception estant clos cette année, le seruiteur nommé Naudin ramassant les chandelles fut accueilly d'vn petit amas d'escolliers pour auoir de ces lumieres, & sur leur contestation, vn d'iceux prend son chapeau, le iette dans le parterre, & fut perdu : ce qui donna occasion à l'Autheur de faire ce Chant Royal sur le champ qui fut leu le l'endemain apres le iugement des prix.

CANT RIAL

Princhе du Pis & votte Compagnie,
Poëtes plachaiz pour iuger la Poësie,
Graues esprits, doctes, religieux,
Ch'est à su sair qu'instamment ie vous prie
D'auer esgard au rap fait en ces lieux.
Si ste maison a esté destinée
Comme vn lieu sainct à ste feste ordonnée
Par no z'ayeux viuant pieusement,
Où ne se dait faire vol ny querelle,
Pourquoy a t'on gripé publiquement
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle?

Vo z'entendrez sans nulle menterie
Comme a esté faite ste vollerie;
Vous voyez bien comme il est curieux
De ramasser la candelle & bougie
Alors qu'on sort de su Pis glorieux.

Digitized by Google

Y l'y yeust vn tas de petite genée
Qui vint glumer ste candelle allumée;
Y s'y oppose assez modestement;
Mais vn pendart d'entr'eux prenant sa belle
Happe & iettit en bas impudemment
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle.

Chela le fit pres qu'entrer en furie;
Y déchent bas de grand équilbourdie,
En prenonchant maint mots iniurieux
A ceux qui auest fait ste friponnerie,
Et qui en fesest oncore les rieux.
Il a par tout la plache visitée,
Couru, cerché o bas de la montée;
Mais sen cercher fut inutillement;
Qui l'auet pris auet desia fait velle.
Par ainchin fut perdu bien pourement
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle.

Chen qui le mit en grande resuerie
Est qui l'etet de laine Chigouie;
Il l'auet z'v d'vn qui les fet des mieux;
Y n'eret pas aintelle facherie,
Si ch'eut esté queuque z'vns de ses vieux.
Messieurs, pour ly i'en fais chy la criée :
Si queuqu'vn l'a enleué par risée,
Et qu'on le rende o moins secrettement;
Ch'est tres-mal fait à stilla qui rechelle

Digitized by Google

Ou qui retient queux ly à se n'escient
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle.

Mais ie reuiens à st'action hardie.
Quay ! d'affronter chite sa signeurie,
Ch'est entreprendre vn fait audacieux,
Ly qu'est sous clerc de cette confrerie,
Et qui s'y rend humble & officieux.
Messieurs, Messieurs, la chose est asseurée;
Si se n'Estat sçait qui a fait la hauée,
Y ne mourra sans auer quatiment;
Garde qui n'ait chinq chens coups de sumelle.
Faut il ainchin gripper insolamment
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle ?

ENVAY

Yexcusez may, Princhés de la tablée,
Si ie ne peus hier luyre à st'assemblée;
Chenne chyt'est le recompensement.
Mais, comme may, empliez vous d'vn zelle
A recouurer par force ou autrement
Le Capiau neuf du mouqueux de candelle.

Digitized by Google

Cette année, bien qu'elle fut d'vne grande apparence en son commencement, la vigne apporta fort peu de raisin, & si peu qu'il y en eust estoit fort verd, & fort cher, ce qui donna subiect à l'Autheur de faire cette complainte pour les enfans de Bachus.

CANT RIAL

Aprechez-vous, doubles nez à pompette,
Nez ennoblis de couleur de rozette,
Nez en bourion iyqu'o fond des naziaux;
Y n'est ichy question de trompette
Pour vo semondre à creuser des tombiaux.
La lerme à l'œil & la langue alterée,
Venez viper auec notte assemblée;
St'an ichy qu'est le fliau des buueurs,
Vo ne deuez pus auer d'ermonie
Que ce ne set pour crier auec pleurs :
Adieu, bon temps, la pienche est conie.

Où est le temps qu'aueuque ma canette
I'allais par tout courir la bouguenette
Pour m'enquerir du prix des vins nouuiaux,
Que ie luquais aueuque mes lunettes
Su ses Monsieux qu'estallest leu houssiaux ?
St'ennée chy s'est de bonne heure hyuernée;
No ne vait pu de verdure attaquée

Digitized by Google

O long leu z'huis, a l'a d'autres couleurs.
Quand a sera queuque iour reuerdie,
Ie ne dierray comme asteure en douleurs :
Adieu, bon temps, la pienche est conie.

Il me souuient qu'o coin de ses rulette
Robert de Ros, ainchin qu'vne leurette,
Le nez o vent enseignet les drapiaux ;
Le pot de vin vallant demie guenette,
Chacun y allet pour yemplir ses vaisseaux.
Su siecle là, Dieu sçait, à la serée
Comme on trinquet deuant sa queminée,
O no fezet la musique à trois cœurs,
L'esprit content, la bedaine guernie.
Qu'est qu'vt crié, dans aintelles hymeurs :
Adieu, bon temps, la pienche est conie?

Asteure ichy i'auon de la piquette,
Que no no vent autant que la rozette ;
Sydre & vin sont niez de malle z'iaux ;
No ne les sent monter à la canette ;
Y vont tumbant tout dret dans les boyaux.
Tous les deniers qui paye à l'arriuée
Causent souuent que sa force est leuée ;
Les tauerniers, qui sont de vrays brasseurs,
Font d'vne pieche vne pieche & demie.
Pouuons-ie pas crier dans tels malheurs :
Adieu, bon temps, la pienche est conie?

Digitized by Google

Dieu seul, sur nous qui commande à baguette
Et qui contraint de faire vne retraitte
A tous pecheurs qui viuent en pourchiaux,
A pu causer vne tieulle diette,
Afin qui l'est empraint dans leu cheruiaux.
Qu'on ne m'obiecte ichy qu'on fait leuée
De maints deniers pour en faire curée;
Contre le Ciel no crache ces clameurs;
Quand Dieu aura sa colere assouuie,
No ne dierrons, supposant des flateurs :
Adieu, bon temps, la pienche est conie.

L'Autheur, pour depeindre l'oppression & la pauureté du commun peuple, feint que sa pauure Asne est acreuantée souz les fardeaux qu'on luy faict iournellement porter, & que les riches s'en exemptent à cause de leurs grandes faueurs.

CANT RIAL

Bon sair, me n'otte & vostre compagnie!
Ie viens ichy querre deux s'ecriteaux,
L'vn pour plaquer dessu votte escurie,
L'autre o gardin, car ie n'ay point d'enuie
D'y pu semer ny herbes, ny poriaux.
Ie ne veux pu de votte maisonnette,
Pour me loger, que la basse salette,

Digitized by Google

Et yencor est che à vnze sols pour mois.
Ie ne sis seul qui se restraint st'ennée,
Et che qui pu me met en tieux abbois :
I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée.

Ie doute oncor auec sa maladie
Qu'a peut auer vn rentrait de boyaux ;
Ste poure beite asteure n'est nourrie
Comme o vieux temps, quand à l'étet cherie
De sès monteux qui ne troublaist ses z'iaux.
Et pis a l'a, aueuque sa souffrette,
Tant eu de mal courant la bouguenette,
Mettant à l'aise vn eschain de mattois
Qui l'ont couruē & soiuent bastonnée,
Que ie peux dire encor, quand ie la vois :
I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée.

Vous sçauez bien que l'Asne s'humilie,
Et que iamais ne iette ses fardiaux ;
Si, trop pezans, queuque fais elle plie,
Au veil du maistre ossi-tost se rallie,
Et ne fait rien que soufler des naziaux.
Ainchin me n'Asne encor que ie regrette,
Quand no l'a mise à courir la mazette,
Et que sus elle o n'a mis le harnois,
De sen fardiau iamais ne s'est lassée
Et ne m'a point fait dire hors des loix :
I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée.

Digitized by Google

A l'a porté de notte drapperie
Ses furlufez, ces fendeux de naziaux,
Qu'esperest bien troubler la foulerie
Et yatrainer tout à leu fantaisie
Dans les moulins les draps & les cresiaux.
Et qui la mist ainchin comme vn squelette,
Ch'est qu'a portit anten o Haguignette
Les Gassions qui venest de l'Artois,
Là où Dieu sçait comme a fut mal menée.
Depis i'ay dit tourious à men patois :
I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée.

Dieu sçait par tout comme apres elle o crie;
Si l'vn en veut desia tenir les piaux,
L'autre voudret la vair à la voirie,
Et bien qu'o gratte assez sa pelterie
A n'oze braire aueuque tous ses maux.
Partant i'espere oncor la reuair drette;
Sen goust est bon, se n'esquine s'apreste
Pu que iamais o seruice françois.
« Le Ciel (dit alle) à chla m'a destinée. »
May, d'autre part, ie ne dierray ses Roys :
I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée.

Digitized by Google

LETTRE

trouuée au fons du bastel de la Boüille, d'vne mere de la Hais-penel, à sen fieux latineux au Colliege.

Men fieux, pourquay veux-tu quitter ten Colliege ?
Tu apprenais si bien à luire ten Donnez ;
No t'a veu, enierqué tout o fin haut du siege,
Faire des latineux demeurer inanez.

Cray may, men ptit trognon, ne quitte point ten siege.
Ie deuide du fil pour te coutre des brez ;
Si ten pere surprend vn liéure à sen piege,
Ch'est pour te regaudir & faire tes goussets.

No village est mengé de ches meschants soudrilles ;
Y no faut sans baufrer par fais trousser nos quilles ;
Y l'ont pris te n'agniau, ten coq & ten pourchel.

Auanche-tey, Colas, iusqu'en philocorfie.
Te n'ante t'a lessé se bottant sa troüye,
Et sen corset tenné pour te faire vn mantel.

Digitized by Google

STANCES

enuoyées à Nicolas Plicat, drapier, sur la misere du temps.

Queu meschant temps est chy ! quelle entremengerie !
Qu'est che que no tripotte aueuq tout su tracas ?
Quand le loup sret entré dans notte berquerie,
No ne pourret pas faire vn tieul sabat à cas.

Dans le tiers de z'ouureux, y n'y a loquet de laine ;
O ne no lesse ossi d'autre part en repos ;
S'on trauaille par fais, no z'est poyé à peine,
Ch'est pourquay su la boise vn chacun deuient ros.

Asteure y semble à vair que tout le monde grongne ;
Le pu hupé no dit qui n'a pille ny croix ;
Quand o no vient payer le sair notte besongne,
Ainchin comme en Coëresme vn chaqu'vn court o pois.

La femme o grand Drien qu'o z'apelle Lorenche
Pour pezer vne pieche a ne prend qu'vn denier ;
Essite a gagne pu aueuque sa balanche
Que ne fait sen mary qu'est maistre chauetier.

Digitized by Google

Chent drapiers tou les sairs no vait à sa boutique,
Qui vont querir à baire aueuque leu vessel,
Et qui n'a vn denier à poyer sa pratique,
Sa pieche est ossi-tost étriquée o rissel.

A l'a fait de grands frais, dit-alle, pour st'afaire ;
A l'a dans sen cofret mille aiutorions,
Et sen fils qu'estudie asteur'chy en grammaire,
Calcule & no z'en dit tous les fidelions :

« Y s'en faut là huit grains, vne pite & iambolle,
Douze valent trais blancs & semy pris o gros » ;
Et sieuuant sen papier qu'est fait quemen vn rolle,
Y no broüille si bien que i'en deuenon fos.

Chennela ne no sert nen pu qu'vne écopache ;
Car quand i'allon o pain, ou bien queu le boucher,
En leu baillant o pris, pain & vin y l'arrache,
Et de deuant leu z'vis y no font denicher.

Y faut mogré no dents, pour auer de quay viure,
Leu fiquer notte argent tout à leu mesme taux ;
Et si, Dieu sait quement sont leu morciaux de cuiure,
Car de chent tribuchets y n'y en a deux d'égaux.

L'on dit que l'en qui vient i'éron d'autres nouuelles ;
Y faut bien qui l'en vienne ou ie somme perdus.
Que tou ceux qui à rogner ont apris les modelles
La haut à su gibet fussent t'y tous pendus !

Digitized by Google

Ces rongneux là sont cause, allant à la tauerne,
Qu'on ne trouue vne pieche à poyer se n'escot,
Car aueuque leu poix si mal on no gouuerne,
Qu'o no dérobe & si ie n'ozons dire mot.

Ch'est pourquay, Nicoulas, ie t'adreche ma plainte;
Chennela comme à may te cause vn grand tracas.
Mais ie te dis adieu; ma candelle est esteinte;
Pis ie m'en vois plaquer tout nu entre deux dras.

LETTRE DE DAME PÉRRETTE

à sen fieux Roland, demeurant chez vn Libraire, deuant la grande porte du Colliege.

Man fieux, ie t'anuayons dedans chette besache
Vn poy des reliquas de la neuche à Fleurant,
Vne tarte, vn tourtel & deux bribes de foüache;
Ie t'eussions bien manday, mais ie crains ten regant.

Selon note almanac la Typhagne s'auanche;
Ie t'anuayrons cheu ly la part de ten gastiau.
Roland, si tu es Ray, ie plege ta presenche,
Et Coulas te promet de crier comme vn viau.

Digitized by Google

Sais d'vn bon naturel & haïs les querelles
Et fique tay tousiours dans le run des premiers,
Que i'attendions de tay queuques bonnes nouuelles;
O mains, si tu n'es bon, ne sais point des derniers.

Mais vn certain Pierrot estant auec ten pere,
Il y a queuque tamps, dedans nostre gardin,
Qui selon sen discours dit que tu ne vaux guere,
Et que dedans Rouen tu fais trop du badin.

Tu bats ten Dequion s'il te met à la table,
Tu n'apporte ten thiesme & n'apprens ta lichon;
Pis, quand le regent vient, on visite ten rable;
Ne seras tu iamais queuque gentil garchon?

Tantost tu viendras tart, tantost tu feras gille,
Ou tantost tu n'eras ni liures ny panson;
Si tu ne fais du mal, il faut que tu babille;
Bref, tu es plus leger mille fais qu'vn moison.

Il en a biaucoup dit; ie le donnais o vere
A grands & à petits aueuque sen fratel;
Ie l'eusse mieux aimay dans notte chimetiere
Que de le vair si bien causer dedans l'hostel.

Tu es trop rigoureux à l'endret de tes fesses;
Ne te tanne tu point de tousiours recheuer?
Tu te peux exempter de semblables caresses
En faisant gentiment che qu'est de ten deuer.

Digitized by Google

Tu as tantost vint ans & n'es qu'en la chinquiéme ;
Tu es vn Golia parmy tous ses morueux ;
Si tu pouuais happer chet an la quatriesme,
No patienterions encor un an ou deux.

Si tu ne veux changer tu n'as qu'à nous le dire,
Sans nous faire couster tant de bien tous les ans ;
Tu nous pourrais seruir sçachant lire & escrire,
Soit à cacher les porcs ou labourer les cams.

Ou putost ten parrain a perdu depis gueres
Le fieux au grand Coulas qu'on surnommet Goret ;
Ie t'enuairay chez ly ; regarde à te n'affaire ;
Ie t'aime mieux carleux qu'vn grand coupe garet.

Tu nous resiouirais tant, si dans note village
Tu marchais afflubay de queuque long mantel ;
Ten pere, te voyant dans vn tieul équipage,
Ioyeux n'en pourret pas s'en tenir à l'hostel.

Ie finiray ichy aueu chette reproche,
Que tu veux mogray may viure comme vn coquin,
Que tu m'as renuayay ten pere de galoche,
Pense tu piaffer dessu du marroquin ?

Digitized by Google

STE MISSIVE SOIT FIQVAYE

entre les pattes de Gervaise & Ieane du Fiquet, habitantes & bourgaises de notte village du Mesnil Raux.

Ma cousine Geruaise & ma cousine Ieane,
Par le present porteux ie vo z'enuay chinq sous ;
Ch'est pour auer du fain à madame votte ane,
Qui mengit auant hier vn carrel de nos chous.

Ie me sieux relequay o haut de Saint Nigaise,
Dans vn trou o les rats me grugeront les piais;
Ie sieus incommoday des poux & des punaises,
Mais i'endure chela : ce sont fleurs d'escoliais.

Vous sçauez qu'auant hier, à ste derraine feste,
Ie bus tant de froc ras qu'enfin y me toquit ;
Ie ne sçauais marcher, ie montis su ste beste,
Mais ptiot ne s'en fallut qu'a ne m'esbredoüillit.

A gambadet en l'air des deux piais de driere
Si bien qu'à la parfin a rompit tout sen bas,
Et pi, quand a n'v pu de changle & de croupiere,
A m'alit etriquer dans la mare à Coulas.

Digitized by Google

I'y pensis demeurer, car men cœur se triboüille ;
I'auais l'esprit troublay de me vair dans se z'iaux ;
Quand ie vins à crier, i'aualle vne grenoüille
Qui faisait *cro cro croc* entrant dans mes bouyaux.

De hazard y passit la vesine Driane,
Qui m'aidit ossi-tost affin de me rauer ;
Oncores, en m'aidant, a laissit quair sa cane,
Et iamais du depuis a ne la sut trouuer.

Me vla bien rafraischy ; le diesble empor ste mare !
Mes cauches pissaient l'iau comme fait vn moulin,
Et i'aualis pu d'iau, chen qui m'estait bien rare,
Que ie ne bus de doux à la neuche à Colin.

Ie rafourque pourtant pour aller vair me n'oste ;
Me n'asne en retournant reuoullait gambiller,
Mais ie refraichis tant chez grand chienne de coste
Qu'a n'v pu le laisir de se tant veziller.

A peine commenchaise à piquer à me n'aize
Men baudet reuoltay, qui falut deualer ;
Se falut maugré may (pardy ne vo deplaize)
Aller faire qua qua ; ie ne pouuais durer.

Ste raine, su fro ras, st'iau & ste bos ensemble
Criaient dans mes bouyaux harau, double harau,
Lors ie dis à par moy : « Ie veux que no me changle
Si iamais y m'auient de baire du nouuiau. »

Digitized by Google

Quand ie fus à l'ostel, no me cauffe vn vieux linge
Qui seruait autrefais à torcher les souliais;
Vo m'eussiez vraiment prins pour le poutrait d'vn singe,
So z'eussiez veu pour lors comme ie rechignais.

Cha ne se passait point; alors notte maistre entre
Qui me vit adoubay o cornet de sen feu;
Y m'entendit crier : « Le ventre, à gue le ventre. »
Et che fut à st'eure là tout le pu biau du ieu.

« Va, va, di t'y, solart; retourne à ten village;
Ossy bien tou les iours y faut que tu sois sous.
Va dans notte gardin; tu verras le carnage
Que ten baudet a fait o parmy de no chous. »

I'alis vair chennela, mais la chose estait telle;
I'en vis bien le defaut, ch'est que tou no z'ennons,
A cause qui l'estaient o gardin premier qu'elle,
Auaient desia grugeay le reste des querdons.

Ie sortis asteure la, & ie quittis st'estable,
Esperant m'en aller demeurer autre part;
De hazart i'ay trouuay vne meilleure table,
O ie mange à disner tous les iours de bon lart.

Ie vo z'enuaye ichy vn pacquet d'eguillette,
Deux paire de chabots aueu du cresiau ras;
Ie vo z'enuaye ossi la nouuelle gazette,
Aueuque le poutrait de la ville d'Arras.

Digitized by Google

Mais à propos d'Arras, i'eusse bien eu enuie
De sçauer chen qui s'est passé en vos cartiais;
Pour nous toute la nuit ie fisme telle vie
Qui n'y a pu quasi de bois en no greniais.

Su Phlippe Hardillon & su Iacque de Liesble
Beuglaient o tour su feu ainchi comme des viaux,
Et criaient d'vne voix qui vt fait pur o diesble :
« O cat, o rat, o cat, miaux, miaux, miaux. »

Alors che dit tout haut su grand Robin Turlure :
« Queu marcous sont che-la ? sont y point du leuant ?
— Vrayment y le faut bien, dit Ieane Soupesure,
Iamais les cats d'ichy n'ont la queüe o deuant. »

No crijt pour bauffrer chez diesble de gouliffre,
Mais y montrirent bien qui l'estaient de vrais cats,
Car y iouoient si bien & des patte & des griffe
Qui cudirent aualler la table aueu les plats.

Adieu, mes bien aimais & mes cheres cousine,
Vla tout chen que i'auais pour steure à vo mander;
Vo diray seulement à ma bone ante Bine
Qu'a garde sa migots, & que i'yray st'iuer.

Digitized by Google

LA XVII. & XVIII. PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

M. DC. XLII

O LVISART

Enfin, vechite vne tiaulée
De vers faits assez promtement,
Pour remplacher y l'i a vn en
La Muse qni ne fut piaulée.
Si tu y vais queuque discours
De chen qui se passe en nos iours
Qui ne saist à ta fantasie,
Men bon luiseux, yeuxcuse may ;
En me baillant ta poësie
I'en feray tout o tant pour tay.

Digitized by Google

I'ay, comme dessus vn tiatre,
Dessous ce langage normand,
Discouru comme en m'esbatant
Ce que i'ay iugé de follastre.
Dans mes iovialles humeurs
Ie ne sçay que ch'est que de pleurs,
Bien qu'vn grand suiet m'y appelle ;
Mais ce sera pour autre lieu.
Suffit que ma criance est telle
Qu'vn chacun dait mourir en Dieu.

L'on me reprendra de paresse
Disant, ie deuais l'y a long-temps
Trauailler dans ce passe-temps
Sans attendre vn temps qui me presse.
Il est bien vray chen que tu dis,
Car mieux en serest mes z'escrits ;
Mais ossite il te faut apprendre
Que les suiets nouuiaux esclos
Sont les trophez qu'on dait appendre
Tout au coupel des Palinots.

Ie sçay qu'on me dira ossite
Que i'ay omblié maints suiets ;
Mais la moutarde prend o nez ;
Pour may, ie n'y vois pas si vitte.
Tay qui commande & ne fais rien,
Apprens qu'vn taire fait grand bien.

Digitized by Google

I'ay mieux n'en prosner dauantage,
(Deussay-ie renoncher o prix)
Que de me vair reduit en cage
A oüir piper rats & souris.

Rechais donc su petit ouurage,
Pour tel qui l'est, entre tes gris;
Si tu le iette par mespris
Il ne m'en chaut point d'auantage,
Pour le grossir à men souhait
Et le rendre vn petiot complet,
I'ai adiouté la poësie
De quelques Auteurs à la fin.
Si ne sont à ta fantasie,
Pour may, ie ne m'en soucy' brin.

L'Espagnol, malgré ses rodomontades ordinaires, est assiegé par l'armée françoise dans Perpinien, &, apres vn long siege, disette & famine, est contrainct se rendre par composition aux mains du Roy de France en l'année 1642.

CANT RIAL

Nostre bon Roy inesgal en vaillance,
Voulant morguer la superbe arrogance
Qu'encontre ly monstrest se z'ennemis,
A bien peu mettre au dessu leu croyance,
Leu piau dorée au dessous de ses Lys.

Digitized by Google

Depis qui l'eut posé sen diademe
Sous le vouler de la bonté supresme
Et sur l'autel de la Royne des Cieux,
Tout le bon-heur de sen costé s'encline,
Et ch'est pourquay no z'a veu en ces lieux
Perpinien agripé par famine.

Ces bazanez auest bien la criance
De limiter la course de la France,
Qui n'a de borne en ses faits inoûys.
Lorsque le Coq chante en resiouyssance,
Le Lyon tremble o moindre de ses cris.
Mais les François, qui auest bien prins leur esme
O parauant qui le sceussent en leu cresme,
Par le conseil du pu iudicieux
Qui iamais a roulé cette machine,
Ont fait connaistre aux gens bien curieux
Perpinien agripé par famine.

No leu z'auet, mogré leu z'esperance
Apetiché leu milleure pitance,
En rauageant tout otour leu pays,
Et leu suposts où y l'auest fiance
Ainsi comme eux en furent estourdis.
Y s'atendest tretous, selon leu tiesme,
Auer du bled pour passer leu Coresme,
Qui a duré pu qui n'estest pieux,
Car leu maquaille empesché par marine
Fait qu'on z'a veu, mogré les z'enuieux,
Perpinien agripé par famine.

Digitized by Google

Lors que ie pense à leu grand douliance,
Pour auer eu vne trop grand'fiance
A tous les gens qu'on leu z'auet promis,
Ils ont gobé pour faute de sustance,
Cheuaux, mulets, chiens, chats, rats et souris.
La faim entr'eux a esté si extresme
Qu'ils se portoient à se manger sey-mesme;
Queuques enfans, par vn acte impieux,
Ont de leur chair engraissé leu cuisine;
Sans ces horreurs l'on n'eust veu à ses yeux
Perpinien agripé par famine.

Il monstrait bien malgré luy, par souffrance,
L'instinc qu'on dit qu'il a dés sa naissance;
Car tout farcy d'oignons, raue & pain bis,
Il dit, estant deuant quelque assistance,
Qu'il est remply de cailles & perdrix.
Pauure Seignor, que tu as la fache blesme
D'estre caché ainchin hors de ten cresme!
Vela que ch'est de gens ambitieux;
No les vait quair dedans leu propre ruine.
Set que s'en set, i'auons industrieux
Perpinien agripé par famine.

Digitized by Google

Cette année 1642, les vins furent aussi rares qu'ils auoyent esté l'année precedente, & ne se trouua non plus de sidres ny poirez en Normandie, ce qui donna subiect à l'Autheur de faire l'œuure suyuant.

CANT RYAL

Ch'est à su coup qui faut qu'on s'amouchelle,
Ventripotens maqueux de bon morciaux,
Aualle-vins, dont les rouges muziaux
Feroient suer les apprentifs d'Apelle
Pour n'en pouuoir peinturer de pu biaux.
Gens sans soucy, enfans de chere lie,
Vrays affronteurs de la melancolie
Qui l'assommez en vos banquets ioyeux,
Il faut quitter cette humeur coustumiere;
Vous n'erez pu que des lermes aux yeux :
Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.

Y n'est point mort de sa mort naturelle;
No l'a (dit-on) fait partir sans houziaux.
No le veyet reninfler des naziaux
Quand y veyet par fais queuque libelle,
Ou queuque impost plaqué à ses potiaux.
Tantost ch'etet dessus la draperie,
Le l'endemain su la tainturerie,

Digitized by Google

Dessus le cuir, mesme su les cayeux;
Bref, dessu tout veyant mettre l'enchere,
Mourut d'ennuy; disons donc en ces lieux :
Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.

Ie pouuon bien dragler de la godelle
Que no broüette illoq par ses reniaux;
Chela tiendra nos tripes & boyaux
De la couleur que no veit la Renelle,
Car pour le vin faut dire : Adieu nos piaux.
Qui fourniret à baire aintelle pie ?
Le temps passé, le vin de Maluoisie
Ne valet pas chen que vaut le vin vieux.
Le moyen donc de faire bonne chere,
Car sans le vin checun dit roupieux :
Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.

Lors qu'on viuet sans imposts ny tutelle,
Que la saison venet des vins nouuiaux,
Su ses Monsieux che n'étet qu'ecritiaux,
Et, quand i'estions en feste solennelle,
Entre vezins i'en draglions à plain siaux.
Mais asteur'chy n'y a pu de compagnie;
O pres sen feu chacun tient sa partie;
No n'entend pu faire neuche à Gouuieux;
Comme cheuaux faut baire à la riuiere,
Qui rend ainchin le monde marmiteux;
Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.

Digitized by Google

On n'orra pu chanter la Peronnelle
Comme o fezet dans le iour des gatiaux :
Le Gras Mardy se verra sans fritiaux,
Et sans mener ny viollon ny vielle,
O pres du feu seront no galuriaux.
No n'orra pu toute la diablerie,
Ny le caquet de la Pessonnerie;
Y n'eront pu le vin sous leu cheigneux.
Les chauetiers, regrettant leu misere,
Le gosier sec, diront tous marmiteux :
Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.

Ceste mesme année, il y eust vne si grande quantité de foudres, feux, tempestes & orages en l'isle de S. Christofle, que presque toute l'habitation en fut submergée, auec nombre de ses habitants.

CANT RIAL

Esprits charmez, vrays démons de nostre aage,
Qui ne quittez l'air de vos calumiaux,
Quand vo draglez de la biere à pleins siaux,
Et qu'étourdis vous rendez vn hommage
Au Dieu boiteux en fumant des naziaux,
Il faut quitter cette horrible manie
Qui tient vos sens dedans vne agonie;

Digitized by Google

Puis deliurez de cét enchantement
Qu'à S. Chritoffle vn de vous s'achemine
Pour contempler auec estonnement
L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine.

Dieu tout-pissant qui de sen haut estage
Veit en tout lieu & nos biens & nos maux,
Qui veut aussi que nos diuers trauaux
Soyent les tresors pour nourrir vn mesnage,
Qui le benit dans ses labeurs iournaux :
Sa prescience à iamais infinie,
Pour vous priuer d'vne telle folie,
Afin qu'au temple alliez deuotement
Rendre vos vœux à sa bonté diuine,
Desracina dans vn petit moment
L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine.

De l'Aquilon s'esleue vn gros nuage,
Le ciel se veit priué de ses flambiaux,
L'air se descharge en de petits grumiaux,
Le vent leu pousse vn si cruel orage
Qu'il rend dans l'isle vn vray deluge d'iaux.
Le feu voulant y tenir sa partie
Au sein des airs tesmoignit sa sortie ;
Il tonne, gronde & frappe tellement
Leurs batimens, qu'il les met en ruine ;
Et là fut veu dans ce fracassement
L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine.

Digitized by Google

Le feu roulant le long de ce riuage
Saute, petille, & brusle leu vaissiaux ;
Ils sont rompus en dix mille morciaux ;
Les matelots dans ce triste naufrage
Creusent en mer eux-mesmes leurs tombiaux.
Vn de leurs gens, ayant l'ame hardie,
Dessus vn aiz tasche à sauuer sa vie ;
Seul il arriue au port heureusement.
Les habitans, en frappant leur poitrine,
La lerme aux yeux veyent euidemment
L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine.

Chela vous dait priuer de cét vsage
Vous qui changez vos corps en des fourniaux.
Dieu a voulu enueyer ces fliaux
Pour vous donner vn ample tesmoignage
Qu'il hayt l'odeur que rendent vos tuyaux.
Nature estant du grand Dieu establie
N'a point produit sur la terre ennoblie
Rien qui ne serue en drogue ou aliment ;
Mais tout excez nous l'afflige & ruine.
Aux matelots faut laisser seulement
L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine.

Digitized by Google

Cette année, il courut vn certain bruit entre le commun peuple, que l'Antechrist estoit ès enuirons de Babylone, & mesmes il y en eust quelques cayers imprimez qui furent vendus en public, ce qui donna suiect au Poëte de faire l'ouurage suiuant.

CANT RIAL

Bon seir, bon an, toute la compagnie ;
Ie viens ichy passer ma fantasie.
Qu'es che qu'on dit asteure en su burel ?
Car volentiers dans notte draperie
Il y a tousiours queuque cas de nouuel.
— Qu'est qui l'y eret, Denys, men bon compere ?
No n'entend pu paler que de misere,
No ne vit pu rien qu'en gemissement ;
Les pu hupez sont reduits à l'aumosne,
Et, qui piers z'est, on tient assurement
L'Antechrist né opres de Babylone.

— L'Antechrist né, ce sret la diantrerie.
Qu'est qui t'a dit aintelle resuerie ?
Ne no z'eluge illoq de ten fretel.
— En bonne fey, che n'est point menterie,
Car ie l'ay ouy luire en vn ecritel.
No ne connet, dit-on, rien que sa mere ;
Il a les dents comme vne fourquefiere,

Digitized by Google

Le nez camus ainchin qu'vn cahoüen;
Il est venu au monde sans matrone.
Peut-on iuger sinon qu'il est vrayment
L'Antechrist né opres de Babylone ?

No dit qu'il a le don de prophetie,
Le Iuif le tient quasi pour sen Messie ;
Stila qui hayt le vin & le pourchel
Tout effritay deurede qui ne die
Au grand Sulten qui le cret pour aintel.
Chen qui l'y pousse est chen qui ly vait faire ;
Y rend les morts vifs dans leu chimetiere,
Aux langoureux donne soulagement.
Qui ne le cret y le z'enueye à Cone.
Qui ne creret dans su triboüillement
L'Antechrist né opres de Babylone ?

Foudres, esclairs, gresle, tempeste & pluye,
Lorsqu'il nasquit, en l'air firent sortie;
Les habitants, pu deffaits qu'vn drapel,
Emmy les camps pensant perdre la vie,
Se doulousest tretous en vn troupel.
Les monts tremblants à l'extraordinaire
Forchest les ours à quitter leur repaire;
Les animaux, hurlant effriamment,
Firent sortir leur Roy hors de sen trosne,
Qui tesmoignest par sen rugissement
L'Antechrist né opres de Babylone.

Digitized by Google

— Pere Denys, a pus que ie ne die
De t'ouyr conter aintieulle niaiserie,
N'adiouste fey à tout su vieux ratel ;
Tout chela n'est que pure iòberie
Qu'on t'a voulu fiquer dans ten cheruel.
Si l'estet vray d'vn tel estrange affaire,
Comme tu dis, la chose est toute claire,
Qui l'en seret du brit bien autrement.
Il est bien né o z'impost qu'o no prosne ;
Mais y n'est pas comme tu crais vrayment
L'Antechrist né opres de Babylone.

La grande imposition qu'on a mise sur toutes sortes [de] cuirs a donné subiect à ceste complainte, d'autant que les pauures gens sont reduits à porter des sabots & galloches.

CANT RIAL

Embreloqué d'vne melencolie,
Mille agios sont à ma fantazie ;
Pirs qu'escolier, ie n'ay point de campos.
Ne day-ie pas entrer en frenaisie
N'ayant queu may vne heure de repos ?
Ma femme, qui a l'œil & la langue franche,
De sair en sair me prosne en doulianche :

Digitized by Google

« Qu'espere-tu, dit elle, garnement ?
Faute de gain, tu me bas & machoque,
Depuis que tu as appercheu dans Roüen
Le cuit canger en cabots & galoches. »

Tout estourdy de oüyr sa piaulerie
Ie ly prononche : « Anais, ma douche amie,
Va t'en coucher, que personne ne t'os. »
Elle qui craint qui n'i ait de batterie,
S'en va plaquer su sen lit en repos.
May qui sait bien tous les mots qu'a me lanche,
Pu estonné qu'vn batteux dans sa grange,
Ie les rumine & approuue souuent
Les raisons qu'ont les femme en leu caboche,
Et me doulouse à vair iournellement
Le cuit canger en cabots & galoches.

Ie dis : « Bon Dieu, que tout le monde prie,
Faut-il qu'il l'y ait chy tant de broüillerie,
Et que des gens de rien fachent migots
Du ptiot de gain dont tu me gratifie
Qui seruiret à nourrir mes linots !
Que ta bonté nous donne patienche !
Tu veux qu'ichy ie fachions penitenche ;
No va nuds pieds, no maque équerchement ;
Mais oncor rien d'aintieulle hanicroche,
S'on ne veyet par tout, faute d'argent,
Le cuit canger en cabots & galoches. »

Digitized by Google

Lors que i'allon pour gagner notte vie
Auant ces rües criant par melodie
Des vieux souliers, la pouque su le dos,
Ie ne trouuon chauatte ny demie
Pour auer pain, candelle ny fagots.
Si no z'en trouue vn lot par equianche,
Y n'i erra pas pour vn niquet de canche,
Tout y est vsé, le riuet seulement
Era recheu chinq chens milles entoches.
Pouuons-ie pas pleurer à bon escient
Le cuit canger en cabots & galoches ?

Où est ste saison que dans la tanerie
Que no z'auet le cuit de Barbarie
A mains d'argent qu'on n'en paye d'imposts ;
Les vieux souliers, dans la chauaterie,
Su no z'estats no z'auet pour chinq gros.
No n'entendet tant chaboter en Franche.
Les vieux souliers n'estaist mis par souffranche ;
Aux souliers neufs on couret vitement ;
Mais à steure-chy, fut-on prié des noches,
Les pu hupez font vair iournellement
Le cuit canger en cabots & galoches.

Digitized by Google

L'Autheur continuë sur le malheur, & monstre que le Riche foule tousiours aux pieds la Pauureté.

CANT RYAL

Le Tout-puissant dont la gloire infinie
Est de sey-mesme & à sey-mesme vnie
Sans qu'il emprunte autres relations,
Lors qu'il creït de ce Tout l'ermonie
Y le remplit de benedictions.
Et neaumains cette Toute puissance
Lors que sen Verbe print ichite naissance,
Pour nous instruire il nasquit pourement ;
Instruction que le riche neglige,
Et ch'est pourquay est que iournellement
Dieu donne o poure, & le riche l'afflige.

Il le conserue en temps de maladie,
A ses tourmens soudain il remedie,
Il le console en ses afflictions ;
Si par le temps sa gaigne est refraidie,
Dieu ly accreist par ses inuentions.
Tout au rebours le riche le deuanche,
Tasche d'auer ses biens & sa pitanche,
Et sen labeur rechûche à se n'escient,
Le rend esclaue, & fait mourir sa tige.
Qui ne diret, selon men iugement :
Dieu donne o poure, & le riche l'afflige ?

Digitized by Google

Si se z'ayeuls aueq leu z'industrie
Ly ont laissé vn coin de meterie,
Et du labeur en fait les functions,
Y souffrira par ceux de sa patrie
Comme vn nabot mille yeuxtorsions.
Si Dieu ly veut, reparant sa souffranche,
Fiquer queu ly ste corne d'abondanche,
Les rebiots y l'era doublement ;
O mesme taux du riche on le redige :
Ne tinte pas, bon homme, & veis comment
Dieu donne o poure, & le riche l'afflige.

Pis renuersé par fraude & par enuie,
S'il veut cheuir, pour acheuer sa vie,
De leu signer queuque obligations,
Ces fiers bourriaux vsant de tyrannie
Le front mourir de faim dans les prisons.
Souuienné-tey, Riche plain d'arroganche,
Qu'ainchin que tu és ch'est l'image & semblanche,
Du Dieu viuant qui te donne aliment.
Si tu és sauué ce sera vn prodige.
Veis t'on pas bien qu'en te n'aueuglement
Dieu donne o poure, & le riche l'afflige?

Su monde ichy n'est qu'vne comedie,
Où chaque iour vn checun s'estudie
De s'illustrer dedans se z'actions.
Tel fait le rey qui demain par folie
Sra vn valet hors de conditions.

Digitized by Google

Auare, aprens aueuque ta finanche
Que tu ne l'as sinon que par auanche;
Tu en rendras le conte exactement;
Dieu est benin, pourueu qu'on se corrige.
Pour tay yeuxpres i'ay pris pour argument
Dieu donne o poure, & le riche l'afflige.

BALLADRE

Il est bien vray qu'en la souffrance
Les maux semblent d'vn bien couuers,
Alors qu'on z'a la connaissance
Qu'vn autre a le mesme reuers.
Si i'endure maints fraids diuers
Il n'est de besoin que i'en grongne,
Puis que ie sçay qu'en ces hyuers
L'Espagnol dort sans Castelongne.

Su fanfaron auet creyance
De se viautrer tout de trauers
Dessus les matelats de France
Sans qu'on le peut mettre à l'enuers;
Su nyais no z'auet descouuers,
Veyant asteure qu'on l'en fongne,
Peux-ie pas dire dans ces vers:
L'Espagnol dort sans Castelongne?

Digitized by Google

Che n'est encor tout sans doutance
Des maux qui souffre & a souffers;
Il conuient que se n'arrogance
Se captiue dedans ses fers.
Nostre bon Rey Louys, que ie sers,
Luy baillera telle besongne
Qu'on dira sur terres & mers :
L'Espagnol dort sans Castelongne.

Tel recherchet se n'alliance,
Le recheuant à bras ouuers,
Qui pour sa grande outrecuidance
Le delaisse ainchin qu'vn peruers.
On luy glume ses ramiaux vers,
Ce qui luy fait blesmir la trongne ;
Aussi disent les estrangers :
L'Espagnol dort sans Castelongne.

LETTRE DE LA BONNE FEMME MASSÉE

à sen fieux Denis, apprentif queux vn chauetier nommé Cu de Gatte, à la ruē des Pennetiers, proche de la Calendre.

A ROUEN

Men fieux, l'y a plus d'vn meis, may & ten poure pere,
Que ie t'eussions mandé toutes nos grand's douleurs,
Mais ie craignons tousiours que tu ne desespere
Quand tu orras oüy conter le fond de nos malheurs.

Digitized by Google

Las ! men poure fieux, o mal qui no possede
Si i'y pouuions cheuir, ie serions consolais ;
Mais le mal est si grand qui n'y a de remede :
Ta sœur a declaqué chen qu'a n'era iamais.

Tu connais bien Denis, su baufreux de fourmage,
Le fils au grand Drien qui fait le glorieux ;
Ch'est le double mastin qui cause su dommage,
Et qui nous fait saillir les lermes de nos yeux.

Sans que ie songissions en ocune folie,
Y frequentet queu nou & y couchet par fais,
Où il a si bien fait par sa caiolerie,
Que ta sœur leanne en est grosse bien de six meis.

Queu double creue-cœur ! quelle grande vergongne !
Faut-t'y que tay & nous i'ayons vn tel affront !
Iamais la parenté n'eut d'aintelle besongne,
Car pour l'honneur tretous ie leuions haut le front.

Chenela est bien vray que te n'ante Renée
Auet vn ptiot failly, dont i'en fume fachez,
Car te n'oncle auet prins vn pain sur la fournée;
Mais chela n'étet rien, car y l'estest fianchez.

Mais stichy n'est fianché ny d'acord dauantage;
Pis sa parenté dit qui merite bien mieux.
Si ie disons qui faut qui l'ayt en mariage,
Y s'en moque & s'en rit en fesant le moqueux.

Digitized by Google

Le Curé l'a mandé dedans sen presbytere,
Qui l'y a remonstré tout chen qui l'y fallet;
Mais y l'a beau prosner, car y n'en veut rien faire,
Et de pu, ch'est qui veut desnier à sen fait.

De chela, me n'enfant, i'en sis toute iugée,
Car de tout su malur chequn se va moquant;
Pis d'autre part ta sœur en est si affligée
Que ie craignon la mort de la mere & l'enfant.

Ten pere en est si prins dedans la peterine
Que tout ainchin qu'vn bœuf y iette des souspirs;
Quement vn loup-garou cheminant y rumine,
Et reuenant le sair ch'est bien oncor le pirs.

Su poure homme a tant craint tousiou la raillerie
Que, quand y veit queuqu'vn, y s'enfit à quartier,
Et, pour ne point donner suiet de moquerie,
Y ne va (comme o dit) à messe ny montier.

Quant y sait qu'vn chequn est allé à la messe,
Y s'en va proumener tout le long de nos hais,
Y tapine du pied, &, tout nauré d'angoisse,
Y regrette qu'o monde y l'a esté iamais.

Sans cesse y l'est pensif, & ya la fache blesme;
No diret comme may qu'il est prest à iuger;
Pu maigre y l'est chen fais qu'vn iuneux de Coresme,
Y n'a garde, y ne veut ny baire ny manger.

Digitized by Google

Est t'y venu le sair, ie ly fais du potage,
I'en mange en le pensant le mettre en appetit ;
Pour chela y n'en veut point manger dauantage,
Pis s'en va tout vétu ietter su sen qualit.

Te n'ante veyant chla en filant sa fusée
Etrique sa quenoüille, &, frapant ses genoux,
Remontre su malur à ste poure abusée ;
Pis estant à la fin ch'est à pleurer tretous.

Si i'eusse bien pensé auer tieulle fredaine
I'eusse bien deniché su lequeux de moruiau ;
Quand y venet queu nou fesant la douche aleine,
No z'eut dit qui n'eut sceu quasiment troubler l'iau.

Ta sœur d'autre costé n'étet point emouquée,
Comme le sont à nous les filles d'àpresent ;
Mieux en féte ou ferier a ne s'en est toquée,
Car ainchy quement may a l'étet simplement.

Allest-t'y queuque fais en féte de village,
Ainchin qu'on sçait que vont les filles & garchons,
No m'a tousiou conté que ch'etet la pu sage,
Qui ne danset iamais à de sales canchons.

Su meschant tenet bien se z'afaires secrettes;
Quand il la venet vair le sair prez note feu,
No l'y veyons par fais ly ietter des boisettes ;
Mais ainchin comme enfans ie le prenions en ieu.

Digitized by Google

Su tritre deuant nou iamais ne l'a baisée ;
Si l'i auet de l'amour, chequn gardait le sien ;
Ta sœur en su suiet a esté bien rusée,
Car ie n'ay pu iamais m'apercheuer de rien.

Ie veyions bien par fais dix mille niaiseries :
Si l'vn baillet vn coup, l'autre ly en rendet trais ;
Y se teurdest les mains & bien d'autres folies ;
Mais, quay ! de tout chela ie no rions par fais.

Y me souuient d'vn temps qu'a deuint dégoutée
Qu'a n'auet comme anten sen sein si bien gencé,
Mais que de su malur ie m'en fusse doutée,
Iamais o grand iamais ie n'y eusse pensé.

Tout durant ces chinq mais, dedans note mesnage,
Y no z'est auenu tousiou queuque malheurs :
Ten gay eut le haut mal qui mourut dans sa cage,
Et la vereulle vint à tes petites sœurs.

Le coq o grand Simon rendit le notte borgne,
Dont y l'y eut eu procez sans que ie m'y entremis ;
Note iument perdit d'vn de ses pieds la corne,
Et ten quien pu d'vn mais hurlit toutes les nuicts.

Note cliche auortit durant tout ste fredaine,
A l'auet pour le mains onze petits cochons ;
Chennela no fera iuner la triolaine,
Car de fortune ychite y n'est point de bechons.

Digitized by Google

Notte vaque vellit durant tout su mesnage,
Là où par faute d'ayde a l'etranglit sen viau ;
Ie n'auon z'v depis ny beurre, ny froumage,
Car tout sen poure lait est gras coume de l'iau.

Notte malheureux cat cassit ten pot de terre
Que no z'auet donné ta cousine Telier ;
En quechant, y cassit le pied de ten biau verre,
Que ten pere a clinché aueuq vn brin d'ozier.

Bien d'autres accidents nous sont venus ensemble.
Dieu nous doint patience & veuille consoler !
Mais de st'afaire ichy dy nou chen qui t'en semble ;
Sans tay ie ne pouuon de queu cotté aller.

Biaucoup de tes parens nou fourrent à la teite,
Pour le faire tumber en accommodement,
De ietter vn haraux queu ly & queu sa beite,
Et l'amener tout dret prisonnier à Roüen.

Mais ie craignon les frais & la chicanerie,
Car sen pere a esté quez vn tabellion ;
Y no suscitera tant de barboüillerie
Qu'enfin il aura part à ta succession.,

No m'a dit qui fallet que notte mal-heureuse
Yallit ly reprocher les biaux ieux qui l'ont faits.
Men poure cher enfant, a l'est par trop honteuse ;
Quand pour ma part, ie crais qu'a n'y entrera iamais.

Digitized by Google

Plusieurs gens, qui sont là, n'y viennent que pour rire,
A chen que no z'a dit Adrien l'Endouué ;
Car deuant ses Monsieurs y dit qui conuient dire
Stila qui l'a ponnu, stila qui l'a couué.

Seret-che may qu'irait leu dire me n'affaire ?
Si no m'eret baizée o manié mes tetons ?
A peine le dirais-ie à notte bon vicaire ;
Deuant ly ie fondrais ainchin que des cretons.

A l'en est quement may yencor dauantage.
Niaumain, mande nou si faut franchir le saut ;
Tu ly feras quanger deuant tay de langage ;
Car lors ie ly dierray : « Ch'est vn fere le faut. »

Ie t'auon enuayé par su porteur de lettre
Ten pourpoint qu'est refait, tes brais & ten vieux bas,
Trois colets, deux moucheux, aueuq ta quemisette,
Et pour faire vn cheigneux vn bout de canevas.

Quand i'yron à Roüen songner à no z'affaires,
Ie portray men roquet pour te faire vn mantel,
De la canure que i'ay promise à nos biaux freres,
Des paires pour ten maistre aueuque du tourtel.

Digitized by Google

RESPONSE A LA BONNE MERE MASSÉE

par sen fieux Iacque, apprentif chauetier à Roüen, touchant l'engrossemènt de sa sœur Ieanne.

STANCHES

Ma mere, i'ay recheu vne missiue escrite
Du quinziesme du meis où ie sommes fiquez,
Où tout chen qu'est dedans si tellement m'efrite
Que i'en cretine & cray que vou vou en moquez.

Crairay-ie que ma sœur, qui n'est qu'vne morueuse,
Qui garde tou les iours no vaque emmy ses camps,
En l'aage où a l'est, ayt esté amoureuse?
Y s'en faut bien trois mois qu'a n'et dix & neuf ans.

Si ie n'eusse connu o vray votte escriture,
Ie n'eusse prins iamais st'afaire si à cœur.
Ossi qui eut songé qu'aintelle criature
Eut fait tieulle folie & breche à se n'honneur?

Chennela m'a mis tant de tintoüins à la teite
Que ie ne sçay queu nou pu souuent que ie fais;
Men maistre deux chens fais m'en a appellé beite.
De vray ie ly ay gasté plusieurs fais ses souliais.

Digitized by Google

Si me diset : « Garchon, cous may su bout driere »,
Estait-t'y detournay, ie le cousais deuant ;
Si diset : « Ente-lay ou le cous en goutiere,
Iaque » ; y l'etet cousu ainchin qu'oparauant.

Si diset le matin : « Apporte ma sellette »,
Ie ly allais querir la hague d'vn fagot ;
Et quand y me diset : « Fais z'en des queuillettes »,
Ie la iettais o feu & ne ly disais mot.

Y me diset par fais : « Qu'est-che que tu no grongne ?
Respond, ne veux-tu point estre de su mestier ?
Ne trauaille à regret, quitte là ta besongne ;
Ch'est trop d'honneur pour tay que d'estre chauetier. »

Me regardant vn sair songer à ste sottise,
D'engain y m'enueyit à la teite vn graisset.
Veyant qu'à bon escient y l'vset de main mise,
Sans ly rien pu cheler, ie ly dy men secret.

Ie ly debagoulis, pleurant de fil en liste,
Comme il l'auet seduit ma sœur emmy ses camps,
Comme y la venet vair les sairs à notte giste,
Ossi coume y fezet oncore du galand.

Quand y m'eut ouy conter toute ma ratelée,
Y dit : « Chela ne t'empesche à faire ten métier ;
Ne iette point apres le manche la coignée :
Y n'est malur qu'on n'y puisse remedier.

Digitized by Google

« Ie connez ces Monsieux qui sont en Cour d'Eglise,
Ie le z'iray prier qui te fachent rezon ;
Y ne faut pas permettre vne aintieulle sottise :
No n'engrossit ainchin des filles de maison.

« Ie trouue quand pour may qui seret necessaire
Que no iettit queu ly vn clameur de haraux,
Car y faut commencher tout premier à st'afaire ;
Quand y sera ichite, y sera bien maraut.

« Le Iuge ordonnera qu'il entrera en cage,
Pour ly apprendre à paler comme à vn perroquet.
Y seret condamné la prendre en mariage ;
Rien ne ly seruira en su lieu sen caquet.

« Quand y sera là fiqué vn mois ou chinq semaines,
La prison ly fra bien degresser sen muziau ;
Il aymera bien mieux que d'auer ses fredaines
Espouser, comme o dit, & la vaque & le viau.

— Men maistre, fodra-t'y que cette malheureuse
Vienne ichy, comme o dit, pour disputer sen cas ?
Ie ne crais pas qu'a vienne ; a l'est par trop honteuse ;
Men cher maistre, ie cray qu'a n'y entrera pas.

« Il y a là mille gens qui ne vont que pour rire
Et pour se minauder des poures amoureux.
Ma mere m'a mandé qui faut y là tout dire,
Comme tout s'est passé, & où y l'ont fait leu ieux;

Digitized by Google

« Si no n'a point baillé queuque bague pour gage;
S'on a promis sa fey fezant frediq fredoq.
Conuient-t'y qui l'y ayt plus ample tesmoignage?
Men maistre, dite le may; vo ne me dite mot?

— Queu tesmoins te diray-ie à chela necessaires?
Y n'y a que leu deux qui le sçauent tres-bien;
Ta sœur le dira là; pis en telles z'affaires
Le troisieme luant, coume o dit, n'y vaut rien.

« Y conuient qu'a l'y vienne & set interrogée.
Mais mande qu'asteur'chy le Iuge est pu discret :
Quand o vient à su lieu pour lascher la goulée,
Chela se dit o siege, & yencor en secret.

« Les filles de su temps trouuent chela quemode;
Y ne leu z'en fait point de vergongne à present,
Y l'appellent chela marier à la mode :
« Ie ne le serions pas, disent-elle, autrement. »

Vla chen qui dit, & peux vo mander de st'erre :
Hapez-le, du procez y poyra l'interest,
Car, si s'en aperchait, y l'yra à la guerre,
Et ma sœur demeu'ra tout aintieulle qu'a l'est.

Hastez-vous, mandez m'en vittement les nouuelle,
Car, quay qui vo z'en couste, y faut que ie le z'ais;
L'encreté m'en enuaye à tous coups à la selle,
Et pressé queuque fais i'en chandore mes brais.

Digitized by Google

Que men bon pere & vou n'en pleure d'auantage ;
Tout yra comme y faut, men Maistre me l'a promis;
Y faudra que Denys la prengne en mariage ;
Su tou les chauetiers men maistre à de z'amys.

V. S. D. F.

FIN

Digitized by Google

AVTRES ŒVVRES

ENVOYÉES PAR DIVERS AVTHEVRS

CHANT ROYAL

Penegiricq horizontal
Sur la hauteur du Piramide,
Où le Chapeau d'vn Cardinal
Soustient les colomnes d'Alcide.

Chantre du iour, prognostique du temps,
Obseruateur des heures continuës,
Toy qui, depuis l'espace de cent ans,
Sans espouuante escoute dans les nuës
Peter la foudre & siffler les autans :
Dans les doux airs que ma Muse façonne
Sur mon rebecq, afin qu'elle fredonne,
D'vn ton aigu la gloire des plus beaux,
Ie veux escrire en pointe d'epigramme,
Et te donner come au Roy des Oyseaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Digitized by Google

Ne croyez pas que mes esprits errans
Soient pris icy pour des coques-sigruës;
I'estime trop l'honneur de nos parens
Pour faire voir des chimeres cornuës
Sur l'horison de ce que i'entreprens.
Non, bonne gens, tout ce que ie crayonne
Est bien plus vray que le chef de Gorgonne.
Les éuidents sont vn peu trop nouueaux
Pour illuder & vos yeux & vostre ame,
Faisant passer pour des brides à veaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Ce Piramide aux trauaux excellens,
Void sur les bords de ses frises perduës
Escalader des hommes vigilans,
Qui sur du bois & des cordes tenduës
Vont à l'entour de ses angles saillans.
Iusqu'à sa pointe où le Coq se couronne
D'vn lustre d'or dont sa creste rayonne,
Ils vont tournant ce iuchoir des corbeaux,
Percé d'vn trou qu'vn coup de foudre entame,
Pour qui ie fais bruire aux rais des flambeaux:
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Là, sur son dos hardis & triomphans
Ils paroissoient plus petits à nos veuës
Que ces poupons que l'on donne aux enfans.
Les Mirmidons à cheual sur des gruës
A leur respect estoient des elephans.

Digitized by Google

Hélas ! de crainte encore ie frissonne.
Quatre cens pieds de hauteur on luy donne
L'ayant plombée auecques des cordeaux ;
Ce que ie veux grauer sur vne lame,
Afin qu'on lise, au mespris des rondeaux,
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Iamais spectacle aux yeux des charlatans
N'amassa tant de peuple par les ruës ;
Plus de vingt mil y furent expectans,
Dont les clameurs iusqu'au Ciel entenduës
Eussent de peur fait trembler les Tītans.
Non sans horreur tout ce monde s'estonne
Que sur la Croix où nul ne se cramponne,
Ils sont perchez comme des estourneaux.
Pour leur salut tous les Saincts il reclame,
Ce qui me fait dépeindre en ses tableaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Qu'il faisoit bon de nos plus francs Normands.
Ouyr debiter les raisons saugrenuës
Pour les ficher en nos entendemens ;
De la façon qu'elles estoient cousuës,
Deffunct Cabot en eut faict des romans.
Sur leur deuis comme de chose bonne
Profondement l'vn & l'autre raisonne ;
Mais dessus tous les femmes à monceaux
Y fourmilloient pour mieux chanter leur game
Et pour apprendre aux crieurs de cerneaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Digitized by Google

En l'exposant de prés à tant de gens :
« Est-il chastré ? disoyent les mieux fenduës ;
Proche du cul où soufflent tous les vents
Faut-il qu'il ayt deux marioles penduës ?
Dites moi, Iean, sont-ce-là ses galans ? »
Ce fut ainsi qu'il receut en personne
Les coups de bec que ce peuple luy donne.
Si les coqus entendoient les appeaux
Dont vn galand appriuoise vne femme,
I'aurois orné de corne à leurs chappeaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

ENVOY

Prince, ie donne à la suitte des ans
Ces veritez que ie vous offre nuës
Et que i'escrits au registre du temps,
Afin qu'vn iour elles soient entenduës
Comme vn prodige en ces vers éclatans.
Mais à present que la trompette sonne,
Pour bien iuger si le ius de l'automne
Est excellent au sortir des tonneaux,
Allons chez vous faire vn epitalame,
Et marier auec les bons morceaux
Le Chant Royal du Coq de Nostre Dame.

Digitized by Google

LA NOVVELLE DES NOVVELLES

nouuellement arriuez à Ieremie Fripelart, fils aisné de Guillemette Rude-en-Soupe.

En foüillant hier o sair dedans me n'esquerchelle,
I'y trouuis o fin fonds vn morcel de papier ;
Vous qui venez ichi pour ouyr des pu belle,
Tendez tretous le bec, ie les vois raconter.

Mais su tout chependant pensez à vo pouquette,
De pur que no n'y fique o dedan de l'argent ;
Si vo y arriuet que queuque chose on mette,
Vos en este auertis tout yauparauant.

Ie ne proneray point chete affreuse nessanche
Que no dit qu'arriuit il n'y a pas longtemps ;
Car si su moustre là fait pus à se n'enfanche,
Que ne fera-t'y point s'il deuenet pu grand ?

S'il a les yeux hagars ainchin qu'vne choüette,
Si sa téte resemble ainchin qu'à vn toupin,
Si se n'oreille d'asne est pu haut que sa téte,
A su conte-là donc ch'est vn affreux mastin.

Digitized by Google

Ie n'en veux point paler non pu que de st'iloque
Qui s'en prendret à may si ie palez à ly ;
Ie n'en diray pas mot, point ie ne m'y affroque,
Car peut estre y viendret pour me cacher d'ichy.

Mais pourtant, si i'entrez vn ptiot su sa loüange,
Il en seret ialoux & s'en glorifiret ;
Ch'est le mileu garchon, sans que no le calange,
Que no z'et iamais veu depis que Roüen est.

Il en rit dans sa barbe à st'eure que no le louë.
Ie n'en veux pu paler, yen vela assez dit;
Asteur qu'il tient bouticle, il faut que nos aduouë
Qu'il tache en tous endrez de gagner du credit.

Ie ne proneray point oncor st'autre nouuelle
De stilla qui perdit sen gigot de monton,
Gagnant les gigotiaux o coin d'vne ruelle,
Craignant qu'o ne drapit dessus sen hoqueton.

Ie ne proneray point chez nouuelles d'Espagne,
Comme dans Perpignan no n'auet pu qu'vn cat,
La téte de deux quiens, vn ptiot de catagne,
Dans vn baril salley deux souris & vn rat.

En fin no les z'a prins par où no prend les autre,
Car ils sont attrapez iustement par le bec ;
Il peuuent bien à st'eure se retirer o piautre
S'il ne cherche o putost la grace qu'o leu fait.

Digitized by Google

Ie les lesseray là pour paler d'autre chose.
Levez tretou le nez iusque à su Coquet :
Ch'est [de] su suiet là qui faut que no vo cause
Pourueu qu'ou reteniers vn ptiot vostre caquet.

No z'auet preparay vn si grand tabernacle
Pour l'aller déiuquer iusque là où il est,
Que les plus ébaubis criest tretous miracle,
Veyant chez instrumens qu'o z'i auez drechez.

Les z'vns disest : « Il faut l'auer par escalade
Ainchin que les Titans vouletz auer les chieux » ;
Et les autre : « Il faudra l'auer par ambuscade
De pur qu'il ne s'enuole & n'alle en d'autre lieux. »

Les vns prenetz pour veir des pere de lunette,
D'autre su leu maisons grimpest comme des cas,
Les autres o fin coupel y fesest l'échauquette,
Sans craindre de tumber la téte haut en bas.

D'autre pu creuieux grimpent o Piramide,
Témoin chez chabrenaux qu'o z'i voulet fesser ;
Mais il auez biau là crier : « A l'aide, à l'aide! »
Si fallut-il pourtant leu z'aprendre à dancer.

Digitized by Google

BALLADE

Ch'est vne yeuxtreme dieblerie
Que su tous les arts & metiez,
Que ceux de la Chauaterie,
Se font connestre en tous quartiez.
Chen que vos orrez volontiers
Bien que ie sais hors du Parnasse
Où deuet estre des premiers
Le Gorret pris opres de Grace.

Y l'estez vne compagnie
De quatre ou chinq gallefretiez,
Lesquels virent faire sortie
A des ptits porcs sous des pommiez.
Tout deuant deux ou trais drapiez
En happe vn, l'empongne & l'embrasse,
Emportant comme friponniers
Le Gorret pris opres de Grace.

Ils en firent ripaillerie
A ce qu'on dit deux iours entiers
Su poure ptit fils de truye
Y depichirent par quartiez :

Digitized by Google

Fallut mander les couturiez
Pour en reuestir la carcasse,
Car sans robe mit ces galiers
Le Gorret pris opres de Grace.

ENVAY

Maqueux, vous poirez, quoy qu'on die,
Su cochon plus qu'au chercuitiez ;
Car y n'y a point de raillerie,
On hapera vos vieux souliez.
Prenez garde, quay qu'ou soyez,
Qu'à ste prison vous n'ayez plache.
Quay que s'en sait, faut qu'ou poyez
Le Gorret pris opres de Grace.

Digitized by Google

TROIS SONNETS

SVR LA LIGNE BAILLÉE PAR LE PRINCE DV PVY

Beuuons si bien qu'il n'en demeure goutte !

PREMIER SONNET

Faict sur le champ, qui a emporté le premier prix de la Bouteille.

Que la bouteille a de puissans appas !
Que sa liqueur est pour nous delectable
Lors qu'elle vient à la fin du repas
Tenir ses plaids sur le bout de la table !

Viue le ius dont l'on faict tant de cas,
Ce vin d'Espagne aussi doux qu'agreable
Pour qui ie veux, au mespris des muscats,
Donner en vers cette eloge honorable !

O cher piot ! le soucy de mon cœur,
Puisqu'il est vray que ta douce liqueur
Purge mes reins & fait tarir ma goutte.

A la santé du Prince de ce Puy !
Pour celebrer le festin d'auiourd'huy,
Beuuons si bien qu'il n'en demeure goutte !

Digitized by Google

SECOND SONNET

Sur le mesme suiet.

Vn philosophe a basty son tombeau
Dans vn ponson, c'est chose assez connuë,
Pour nous monstrer que tous les beuueurs d'eau
Du iugement ont l'ame despourueuë.

Qui n'aymeroit le doux ius du tonneau
Dont la couleur nous resioüit la veuë,
Et dont le goust si plaisant au cerueau
Rend la vigueur à nostre ame abattuë.

Sans luy Venus demeureroit sans feu,
Elle seroit & sans charme & sans ieu;
Bref on verroit l'amour mis en déroute.

Puisque le vin est nostre seul soulas,
Qu'il a pour nous de si puissans appas,
Beuuons si bien qu'il n'en demeure goutte.

Digitized by Google

TROISIESME SONNET

Sur le mesme suiet.

Lorsque ie tiens en main vne bouteille,
Que ie me mets à fachonner des vers,
Ie prouueray de ce grand vniuers
Non pas la sept, mais huictiesme merueille.

Ce Dieu Bachus dont i'honore la treille,
Qui ne me quitte en ce siecle diuers,
Ne m'a iamais terrassé à l'enuers,
Car, si ie dors, soudain il me resueille.

Chela me fait que ie suis en tous lieux
Dans ses combats tousiours victorieux,
Qu'on ne m'a peu iamais mettre en desroutte.

Quand men vezin à chela failliret,
Ie ly dirais : « Tien, prens du vin clairet ;
Beuuons si bien qu'il n'en demeure goutte.

FIN

Digitized by Google

DIX-NEVFIESME PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

A MONSEIGNEVR LE DVC

DE LONGVEVILLE, ETC.

Sorty d'vn sommeil letargique
Ie sens ma veine poëtique
Recercher oncor ses fins mots,
Afin d'exalter les miracles
D'vn qui paroit o Palinots
Comme vn soleil parmy le z'astres.

C'est toy, Prince de Longueuille,
Qui te monstre dans cette Ville
Comme vn astre viuifiant
Qui semble redonner la vie
A ce pauure peuple mourant
Souz les imposts de Normandie.

Digitized by Google

Dessouz le faix de sa souffrance
Il a si grand resioüissance
Qu'il semble n'auoir plus de poix :
La ioys conceuë en ta venuë,
Ne pouuant l'exprimer de voix,
Il te la dit auec la veuë.

A bon dret cette bonne femme
Qui palet du fond de se n'ame,
S'escriant, te dit de plain choq :
« Sais bien venu dans ta Prouince. »
No t'auet enuayé (men Prince)
Où la vieille vendit sen coq.

Car, malgré le sort de fortune
Aux iniustes tousiours commune,
Nous te veyons hors des dangers,
Apres auoir par ta prudence
Fait reconnoistre aux estrangers
Ce que merite l'insolence.

L'Allemagne, aussi l'Italie,
Où malgré l'effort de l'enuie
Tu as fait arborer les lys,
En feront à iamais memoire,
Car mesme tous tes ennemys
Sont contraints de chanter ta gloire.

Digitized by Google

C'est assez qu'apres telle guerre
Tu reuisites ceste terre
Qui te souhaitte tout bon-heur
Comme à son Prince debonnaire
Qui l'exemptera de malheur,
Ainsi qu'il luy est necessaire.

Ie mettray fin à cét ouurage
Et n'en diray point d'auantage
Pour éuiter prolixité.
Accepte ma petite offrande
Qui n'est rien qu'vne gayeté
Soubs le nom de Muse Normande.

V. S. D. F.

Ce Chant Royal s'explique assez par la ligne; c'est pourquoy il n'a fait de comentaire dessus, sinon qu'en entrant dans la boutique d'vn drapier, il dit.

CANT RYAL

Bon sair, Drien & votte compagnie,
Denis, Robert, le ptit & grand Colas.
Ie vo vais loq comme en melancolie ;
L'y a t'y du hen dans notte drapperie,
Ou si vou z'est venu queuque tracas ?

Digitized by Google

— Non, Dieu mercy, Betran, men bon compere,
Sais bien venu ; mais ie pallions n'a guere
Du temps, o prix du sien de no z'ayeux ;
Vn chequ'vn prend queu nou sans qu'o le rende ;
Ch'est qui no fait dire bien marmiteux :
Pu no z'espere & mains y no z'amende.

— Tu pale bien selon ma fantazye ;
Les pu hupais ne tendent qu'o goumas.
Biaucoup auest dedans leu frenaisie
Que, queuqu'vn mort pour auer la pepie,
Tou les buriaux & imposts serest bas.
Dieu (semble à vair), escoutant leu priere,
Voulut oster chen qui estet contraire ;
Mais pour chela en est t'y biaucoup mieux ?
— Le mieux qui en est, est chen que i' apreñende ;
Vayon nou pas chaque iour à no z'ieux,
Pu no z'espere & mains y no z'amende.

Notte Curay, que le bon Dieu benie,
Que ne dit-t'y en ouurant le z'Estats ?
(Monsieur present à sa queremonie),
Y prenonchit, palant pour Normandie,
Que tout y allet tresbuchant haut en bas.
Y leu prosnit qu'en sa franchise entiere
Ne luyset pu l'Eglise notte Mere,
Qu'on z'oppressait la Noblesse en tous lieux ;
Le tiers Estat n'a rien qui le deffende ;
Pis y conclud coume vn homme pieux :
Pu no z'espere, & mains y no z'amende.

Digitized by Google

Huit iours apres, oyant la mangerie
Mise o cayers faits par no magistrats,
Que maints gripeux fezest dans ste patrie
Sans auer dret, adueu ny signeurie,
Ie deuredais en fezant chent helas !
Disant : Faut-t'y qu'vne si bonne mere
Ayt engendré st'engeance de vipere
Qui la depiche à sen mal ennuyeux,
Que nos moyens de ces vautours dépende ?
Ayez esgard à nos clameurs, ô Cieux :
Pu no z'espere, & mains y no z'amende.

Y n'y a cachots, prisons, conciergerie,
Où no n'ayt mis le z'ommes comme à tas,
Pour assouuir de ces gens la furie ;
L'iau de la mer mesme o poure est rauie ;
Prins, on ly fait pire qu'à des forçats.
Aussi ce Duc, ce Prince debonnaire
Promit qu'o Roy y diret tout st'affaire
Et qu'il feret punir tels factieux.
Le S. Esprit dans leu Conseil deschende
Afin qu'en pleurs no ne die douteux :
Pu no z'espere, & mains y no z'amende.

Digitized by Google

CANT RIAL

Grands arcs boutans de la chauaterie,
Gardes en cuit, tan ieunes coume vieux,
Venés ichy par mouchiaux, ie vo prie,
Vair su su Pis dans la galanterie
Le biau musel à su nouuiau mouqueux.
Rien n'est pareil à sa fachon de faire :
Ainchi qu'vn cat, su marmouset esclaire,
Il court en dogue & fait si brauement
Qu'vn chacun vait, en hauchant la cheruelle
Et tout rauy de se n'entendement,
Su Iouuenciau qui mouque la candelle.

Su biau Naudin ny sa genialogie
En su subiect ne firent iamais mieux.
Chela seit dit, &, sauf leu signeurie,
Leu z'aprenty en faict de mouquerie
Dedans l'estat deit marcher deuant eux.
Qu'en dittes vous (purins) de su bon frere ?
Mouchailles-lay, coume il en rit le haire
Quant y se vait loüer si hautement.
Ch'est le neueu de sa tante Michelle,
Qui dict qu'o vait auec estonnement
Su Iouuenciau qui mouque la candelle.

Digitized by Google

Quay que Naudin set clerc de la freurye,
Ainchy qu'a dict vn de no biaux rimeux,
Qu'o ly maintient coume en tiltre d'hoirye
Et que tousiours dedans la compagnie
Il ait etay humble & officieux,
Quand ce viendra à iuger de st'afere,
Su hoberiau passera pour sen pere,
Bien qui ne set oncor que se n'enfant;
Car Maistre Isaac, su roy de la sumelle,
Regardait yer par ebayssement
Su Iouuenciau qui mouque la candelle.

Retire-tay, grand nais porte roupie;
Tu n'eras pu de credit en chez lieux;
Repren te n'art, va soufler ta bougie;
No ne t'a veu qu'aueucque mocquerie
Depis qu'o print ten capel à te z'yeux.
Su petit sabre entend mieux le mistere;
Les pu hupés, rauis de le vair faire,
Disent qu'il est dedans se n'element,
Et que iamais ni tay, ny ta sequelle
Ne vaudront ia, quay qu'o die autrement,
Su Iouvenciau qui mouque la candelle.

Vayez vn ptiot coume y se demanie;
Par la morgoy, che n'est pas vn trembleux,
O prix de ly, tu n'es qu'vn croque-pie;
Su drolle ichy a la main pu hardie;
Pour tout su brit y n'est point roupieux.

Digitized by Google

Pur de vessir y serre le derriere,
Y volle ainchin qu'vn oyseau de riuiere,
Et mouque aueuq vn si bel entregent
Que ses luqueux qui font la sentinelle
Vont esleuant iusques o firmament
Su Iouuenciau qui mouque la candelle.

Régardez-lay, Messieurs, ie vou supplie ;
Su ptit palot coume il est glorieux !
Va me n'enfant, le bon Dieu te benie !
Que pisse-tu en fait de mouquerie
Passer Naudin, aueuq tou se z'ayeux.
La gorge en enfle à sen luguen de pere,
Sen fieux voudret estre oncor à refere,
Et tous deux ont vn tieul marrissement
De n'estre prins que pour deux haridelles
Qui coniront sans radouchissement
Su Iouuenciau qui mouque la candelle.

ENVAY

Mes bons Signeurs, arrestez leu furie ;
Conservez nous su fenix des mouqueux.
Tout Rouen sret en grande fascherie
Si ces meschans fesest perdre la vie
A su garchon qui le z'a rendus reux.
Deffendez bien à ces deux dromadaire

Digitized by Google

De le taper par engain ny colere,
Et ditte leu, si l'en font autrement,
Qui pourront bien enfiler la venelle.
Vo maintiendrés par su biau reglement
Su Iouuencian qui mouque la candelle.

Il y eut vne grande deffaite en la bataille de Rocroy & fut enuoyé nombre de prisonniers par toutes les villes de France, & celuy qui fut enuoyé à Rouën fut mis dans vn lieu qui lors n'estoit habité, proche la porte Guillaume Lyon, qui auoit esté basty pour faire vne tu'rie.

BALLADE

Vezin, happe ta hallebarde,
Croque ta dague à ten costay,
Car y no faut faire la garde
Coume o fezait le temps passay !
Que tout le monde est harachay !
Mais n'est che pas pure folie
De garder sans necessitay
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

— Vezin, ten discours ne me farde ;
Aprens may chen que ie ne sçay.
Tu me baille ichy la vezarde
O parauant que i'ays soupay.
Queu vent de malur a cachay

Digitized by Google

Aintieulles gens en Normandie?
Et dis d'où vient qu'o z'a boutay
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

D'Anguien veyant la nazarde
Que ces gens ly firent st'etey,
Dans vn combat y se hazarde,
Bien qu'inegal de sen costay.
Mais Gassion s'y estant fiquay,
Che fut pour lors la diantrerie.
Tous deux ensemble y l'ont iettay
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

Ils ont ceste armée fuyarde
Su le camp si bien achitray,
Qu'o z'en conte, comme o regarde,
Pu de huict mil dessu le pray,
Bien otant qu'o z'a amenay
Dans la France sans perfidie.
Vla pourquay no z'a plaquay
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

— Pourquay garder ste gent hagarde
Que l'orgueil a tousiours enflay?
— Ie t'aprens, vezin, qu'on les harde
Contre no gens qu'ils ont gripé.
— Et qui les nourrit par ta fay?
— Vezin, veux-tu que ie te die?
Ie nourrisson, & tay & may,
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

Digitized by Google

Ils se traictent à la guimbarde,
Leu chair n'a pas vn os cassay,
Et si iamais a ne se larde,
Le porc n'est à leu volontay.
Le samedy no vait riflay
Tout le mos dans la boucherie,
Que mangent en buuant du pray
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

La fille d'Anne la geignarde,
Qu'ayme tant le mos fricassay,
Tous les iours est bien papelarde
Veyant tout le mos enleuay.
Pour que sen frit n'en set merquay
Et pour en sauler se n'enuie,
Y faut qu'a visite à sen gray
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

No tient tieulle engence caignarde,
Si à se n'ayse pres su quay,
Que tout les iours a se retarde
Peur d'auer le corps balafray.
Y sera oncor apres may,
(S'autrement o n'y remedie),
Qu'on verra, à chen que i'en cray,
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

Leu z'ymeur est là si gaillarde,
Qui n'esperent d'autre costay ;
Car là mainte fille gaillarde

Digitized by Google

Feront l'amour à leu biautay.
Si leu ventre se rend enflay,
Y conuiendra qu'on les marie,
Et multipliront de moitiay
Le z'Espagnols dans la tu'rie.

RONDIAV

Le mauuais temps tient ichy se n'empire ;
Nul n'est content, tout le monde soupire ;
Quaqun de nous plaque vn rissel de pleurs;
Et, qui piers est, quand on dit nos langueurs,
Vn tas de gueux ne s'en font rien que rire.
Pour may, ie crais qu'ils changeroient de lire,
S'ils ressentoient nostre cruel martire,
Et qu'ils diroient au fort de leurs douleurs :
Le mauuais temps.

Mais chez pendarts, qui sont faits pour nous nuire,
Ont du bon temps quand nos auons du pire,
Hapant nos biens sous diuerses couleurs;
Che qui me fait crier dans nos malheurs,
Iusques à quand (Seigneur) faudra il dire :
Le mauuais temps ?

Digitized by Google

RONDIAV

O le bon temps ! quand il tiendra l'empire,
L'on ne dierra que le monde soupire ;
I'asequeron le rissel de nos pleurs,
Et n'irons plus raconter nos langueurs
A chez gens-là qui n'en faisoient que rire.
Che sera lors qu'ils changeront de lire.
Le mauuais temps causant nostre martire,
Ils se dierront au fort de leurs douleurs :
O le bon temps !

Ainchin ses gueux ne seront plus nous nuire.
I'eron bon temps quand ils auront le pire ;
No les pendra sans trascher de couleurs.
Lors ie dierron escappez des malheurs :
Dieu sest loüé de che qui nous fait dire :
O le bon temps !

RONDIAV

Les Espagnols sçauent nostre langage
Depis le temps qu'on les nourrit en cage ;

Digitized by Google

Mais est che pas bien de la pouureté
Que dans les bras de la necessité
Sommes contraints de payer leur baufrage ?
Par le Gibet ils firent leur passage
Il en falloit faire leur heritage
Ils seroient secs comme pendus d'esté,
Les Espagnols.

Mais asteurchy qui draglent du potage,
Vou les voyez reluire le visage;
Cha fait passer quaqun de sen costé.
A nos courais ils ont mis la cherté;
Ainchy l'on print à noste grand dommage
Les Espagnols.

RONDIAV

Pour vn prix en chez Palinots
Vayt vn ptiot comme chez magots
Roüillent en leu chef la prunelle,
Et, pour oüyr luire su libelle,
Coume ils alongent tous leus cos.
Vay stiloque enfler sen propos,
Et, quand il dit queuques bons mots,
Se galler d'aize sous l'aisselle
Pour vn prix.

Digitized by Google

Pour may, ie ne sieus pas si fos;
I'aime mieux estre en men repos
Que de m'esluger la cheruelle
A prosner lo queuque nouuelle
Et faire rire chez diots
Pour vn prix.

LETTRE MISSIVE

de la bonne mere Macette, à sen fieux Drian Roquelore, estudiant au grand Coliege de l'Archeuesché, & demeurant en chambre guernie entre le Mont Sainct Denys & les Chambres où ch'est qu'on faict K K.

Roquelore, men fieux, me n'amour, ma broquette,
Tu fais bien poy de cas de te n'ante Perrette,
Et mains encor de may; ie t'ay chent fais escrit,
Sans sçauer rien bouter dans ten diestre d'esprit.
Tu vis en guernement, tu n'as pu souuenanche
Du mal que i'ay pour tay, ny de ma doulianche.
Tu vas dans ces gardins ioüer au cochonnet,
Où desteurdant le cu, ainchin qu'vn sansonnet,
Tu redreche la pente à ta boule écapaye
Vn tanneux qui se tient vers la ruë Estoupaye
Diset derrainement au vezin Gaudichon
Que tu ne sçais iamais vn brin de ta lichon.

Digitized by Google

Mais pour te vair ierquay à la callifourquette
Dans vn batiau de vin, pour faire la trempette,
Pour faire le caheutre, & t'assiais sus de z'ais,
Tout terquais de goutran, pour chendorer tes brais,
Tu ne fais que la biche, & encor che qui boute
La mort dedans men cœur, ch'est que ie ne vais goutte,
Et mes ans & me z'ieux sont par trop defauchais
Pour coutre te z'abits qui sont si depichais.
Vla ten nais bien camus, men poure Roquelore;
Par ma fay, te vla prins tout ainchin que le More.
Ten pere s'en labite, & est pu sec que bois,
Tant il en est courchay. Hier, en mangeant des pois,
Il laissit quais sa soupe au mitan de note aire,
Et pour tout sen souper ne mangit qu'vne paire.
Che n'est pu qu'vne atelle, & les derrains prepos
Qu'on ly a iergonnais le font pire que fos.

Est y vray que tu as relanqui le Coliege
Pour aller asteurchi prendre vn autre triege
Qieux les nouuiaux docteurs de te n'Archeuesché?
I'eusse vendu men roüet, & men bon creueché,
Ou bien men gardecu, ou bien ma forte pieche,
Pour t'auer des souliais, mais tu n'en airais pieche.
Agette, si tu veux, vn paire de cabos
Pour aller tout ten sous pesquer dedans les bos.
Si ie pouuais sçauer les mastins & les tritres
Qui te font degriner ainchin les Iesuistres
Quit t'ont si bien apprins & si bien commenchay,
Ie leu romprais le cos. Ils t'eussent auanchay

Digitized by Google

De l'estat d'vn fesseux qui va quitter sa plache ;
Car che n'est qu'vn emplastre, & sa vieuille grimache
Fait greloter de purs tous ces poures Regens
Quand y tient sen baston & qui grinche les dens.
Tu as bien z'eu du mal à brimbaler leurs cloques,
A layer leurs priuais & à tourner leurs broques ;
Mais aussi tu dinais de la soupe aux nauiaux,
De bonne moruë seque & bien d'autres morciaux.
Si voulest queuque fais fere vne Tragedie
Tu estais le premier à dreicher l'establie,
A bien fiquer vn clou, & tu auez l'honneur
D'estre vn des estrelins, tant tu es bon acteur.
On te baillit antan à vn Roy pour sa garde,
Tu te pequais si bien auec ta hallebarde,
Sans faillir vn seul mot, qu'vn quacun te loûet,
Et diset à par sey : « Par ma fey, l'en diret
Que ch'est vn coporal qui range des gendermes,
Tant il a bonne morgue à bien porter le z'ermes. »
Orrains il te fera bien carrement apos.

O cha, palon raison. Est-tu pas vn grand fos
De quitter les biautez d'vn si rare Coliege,
Et prendre les lichons d'vn escole de neige ?
(Ch'est ainchin qu'vn quidan l'appelit auantiers.)
Tu fesez pu de chent & pu de chent mestiers ;
Tu sonnais le prumier, tu mouquez les candelles,
Tu recloûais les bans, tu drechais les esquelles,
Tu estais messager, tu estais balieux,
Et bien-tost on deuet t'eslire pour fesseux ;

Digitized by Google

Pis, peut-estre apres cha, on t'eust mis de la bande :
Tel est valet orrains qui par apres commande.
Adieu, men pauure fieux ; ne sois point si courchay
Luisant che t'ecritel à demy defauchay
De l'iau qui va quechant ainchi qu'vne aualasse
De mes z'ieux sus men nais tout ossi fraid que glache.
Ie crains de t'abeutir ; va, va, rien n'est gastay ;
Tache de t'auancher ; ie m'erquemande à tay.
I'allon bailler ta sœur bien tost à mariage
Au grand Paquet Riuet ; ch'est vn bon parentage.
Vien no vais dans huit iours, ou bien, si tu ne veux,
Au mains enseigne nous vn bon menestrieux.
Ie t'enuaye chinq pains qui sont bien haut de mie
Pour viure quinze iours dans ta chambre guernie.

REPONSE DE DRIEN ROQUELORE

à sa bonne mere Macette en sa maison & domicile de Mare au puis.

Ma mere, i'ay recheu vote biau mot d'escrit
Où, Dieu mercy & vous, vous faicte assez de brit.
Ie cray que tous les quiens & les cas du village
Sçauent asteur men nom, & qu'en leur iergonnage
Ils m'appellent caheutre & batteux de pauay.
Ossite vo m'auais si rudement lauay
Depis le z'erigots tout ijsques à la tete
Qu'on dierra astheurchi que ie sis queuque bete,

Digitized by Google

Qui n'a brin de sçauer, qui n'a brin d'entregent,
Qui ne faict que donner de la poüaine au Regent.
O cha ! ie vo veux mettre au bout de vos vnettes ;
Luisez bien ste missiue, & cauchez vos lunettes
Affin de vais pu clair, & de ceste fachon
Vo verrez que ie sis vn assez bon garchon,
Que ie ne sis pas fos, mais que ie sis pu sage
Que cheux-là qui vo z'ont deranglé su langage.
Dans la fougue où ie sis, si ie schauais cheux-là,
Ces menteux, ces bourdeux qui vo z'ont dit chela,
Ie leu casrais le nais d'vn coup de ma galoche,
Ou bien ie leu baudrais vne tieulle taloche
Qu'estourdis à la plache, ainchi que des pourciaux,
Il faudret les porter quieux eux dans des beniaux.
Ie ne sis point stila qui fait tant de debauches,
Qui va dessu su quay pour chendorer ses cauches,
S'affourquant brusquement sur des poinçons de bray ;
Vote thieme est mal prins, ch'est vn autre que may.
Il est vray que i'allis à ste faire derraine,
Quasi tout vis à vis de su Pontaritaine,
Dans vn batel de vin, mais il estait campos,
Et si, ch'etait aussi pour m'écaper des bos,
Et pour me degager des reux d'vne broüette ;
Mais ie ne sis point homme à faire la trempette
Aueuque les gourmets qui tous en vn mouchel
Enniurent les pu fins aueuque leu fratel.
Pour che qui est astheur des lichons du Coliege
Ie me moque de cha ; ch'ez vn poure maneige

Digitized by Google

Bien pietre & bien pesqueux ; les pauures escoliais
Ne sont pas si sçauants qu'il estaist autrefais.
Si queuqu'vn me veut vais, qui vienne aux grands z'escoles
Exempte de fesseux comme de monopoles ;
On y va rondement ; il n'y a point d'abus.
Aussi su grand Prelat qui en est le Phœbus,
Flatant les nourrichons d'vne douche influenche,
Y faict luire les traicts de sa grande prudenche.
Ie sis ichy prumier, & dans l'autre atelier
Ie n'estais que deuxiesme, & m'eust fallu bailler
Pour l'impos de nouuiau boutay dessus les selles
Pu de quatre-vingt sous, quatre pour les candelles,
Douze pour le mouqueux ; on happe tous le z'ans
Sur tous les escoliais bien vingt & chinq chens francs.
Mais qu'est che qui peut vais sans vne grand tristesse
Qu'on paye là dessus vn esterdeux de fesse?
I'ay palé depis peu à de braues Monsieux
Qui l'an mil six chents dix ont esté balieux,
Qui m'ont dict qu'ils auest alors chet auantage
Que personne auec eux ne quechet en partage.
Ils estais à leu gosse, & auaist vn mouchel
De doubles qu'on fiquet au fond de leu capel ;
Et ch'est che qui m'a fait quitter l'estat au piautre,
Relenquir le Coliege & en tracher vn autre.
Ie pense astheur'ichy que vo deprescherez
Ce qu'o z'auez presché, & si que vo dierrez,
En fesant la serie, aux garchons de village
Que ie ne sis pas fos, mais que ie sis bien sage.

Digitized by Google

Ie m'erquemande à vous : enueyez may du rost
Des neuches de ma sœur ; i'iray vo vais bien tost,
Mais ie n'y peux aller deuant la Pentecoute
Car ie sis rebrachay ichi ijsques au coute
A bien polir men thiesme & bien brasser mes vers,
Pour elinguer men nom par dela l'vniuers.
Pour le vezin Riuet qui va au ptit Coliege,
Soit qui fache biau temps, qui vente, pleuue ou neige,
Il s'en ira vos vais ces festes de Noüel
Pour recaper sa part du rost & du tourtel.
Faicte ly declamer ste belle poüesie
Qu'il deuet derangler dans vne trageudie.
On dierra le veyant : Ch'est le fieu de Paquet
Qui apprint auant hier à danser vn ballet,
Qu'il danse le prumier, car il faict feu & flambe,
Et semble que sen pied ne tient point à sa gambe.

BALLADE

O cha, mes bons, no v'o z'appelle ;
Viendrez vous viste coume vent,
Que no vo prosne ainchin qu'anten
La plus agriable nouuelle.
Vechy Robinet Saffredent
Qui court quittant ploc & ploquage
Pour vair o porte de Rouen
Le z'Espagnols nourris en cage.

Digitized by Google

Ils sont fiquais en sentinelle
Monstrant de gros nez de cahuan,
Leu taint gaune coume saffren,
Et la roupie au nais leu gelle.
Stichy marchant mistement
Baragoüinne à sen langage.
Poures Signors sont à present
Le z'Espagnols nourris en cage.

Stilla, se gallant sous l'aisselle,
Ouure les bras coume vn milan,
Et contre vn mur le plus souuent
Y vo resiouyt sa gratelle.
Cheux-chy par divertissement
Iouë à qui petera dauantage.
Ainchin passe leu temps gayment
Le z'Espagnols nourris en cage.

Notte bon-heur se renouuelle
Sous vn Roy ieune & triomphant,
Et sous le pere, & sous l'enfant
La fleur de lys est immortelle.
Dieu vueille qu'en l'aage suiuant
La France ayt le mesme aduantage
De voir ainsi qu'o parauant
Le z'Espagnols nourris en cage.

Digitized by Google

LA SVPERMELLIFICOQVENTIEVSE

Feste du village de Carabani deranglaye en su ptit mot, qui sera donnay à Girome Coqueliuene, yeuxcolier estudiant à la clache de la chinquiesme, demeurant queu vn orfeure en cuit nommay Gringoire, vis à vis du Pont abernaude, de port chinq deniers.

Men trognon, men boudin, men fais, men gras boüyel,
Men cher enfant Girosme, appuy de ma vieillesse,
Pis que tu ne vins point aueuq su Gabriel,
Ie te rescris su mot par n'Anne Grate-fesse.

Ie te veux donc mander tout ainchin & quemen
La faite se passit dedans notte village,
Les danches qu'o z'y fit, le terrabuquement
Qui arriuit en fin entre le cousinage.

Ie t'attendions tretous, may, ten parrain Matou,
Te n'oncle du Quignet, Marion l'Andoüilliere,
Colas Han, Iean Cochon, & Geremie etout,
Philipot Bestencoin & Benest Gripsondiere.

Veyant le iour esqu que tu ne venais point,
Ie conclume entre nou de faire la gogaille :
« I'enuairon, dit ten pere, à ten fieux du groüain,
Du gastel, du pastay & vn ptiot de volaille. »

Digitized by Google

O fin commenchement les garchons du hamel
Vont haper par la main caqu'vn vne fillette,
Les meine à l'assemblaye, & leu donne vn toufel,
Vn lizet gaune & bleu, aueu vne esguillette.

Y se trouuit y la Perrette Cu crotay,
Michelette Gogo, Denise Pied de vaque,
Aueuq Sarra Ponpon, & la sœur à l'Enflay,
Nannette Ios de cat, & la fille o gran Iacque.

Et entre les garchons Drian, & Ian Gros-pied,
Le cadet la Gingeole, & Ioachin la Gobe,
Dodeuignolle ossi, Michaut l'estropiay,
Cardin le biau-rieux aueuq Magister Gobe.

La vielle estant venuë ainchin qu'o l'attendet,
Y l'y eut bien du brit pour la prumiere danche ;
Vinchent Rudenguillot & sa sœur la voulet,
Mais a fut accordaye à Zabiau de la Penche.

A l'entendait le bran, a tremoussait du cu,
Dru, menu, hay de là & de costay & d'autre;
Ossi chequ'vn diset : « Chla ly est mieux esqu,
Qu'à Martine Pallette, & Miquelle du Viautre. »

Ie no fiquon dedans, & ie danson en rond :
Ie sautons & tournon o son de la vielle
Qui no baillit des brans dessu la Margoton,
Chu Nicoulas Tuyau, & chu Ian de Niuelle.

Digitized by Google

Aueuq nou se fiquit stela qu'o monstre o day,
Qu'estet attintelaye aueuq mille guenilles;
Vn caqun la luquet, & iuret su sa fay
Qu'a s'en fezet donner pour auer des coquilles.

Trais o quatre garchons vo la happe ossi tost;
L'vn la prenet o bras, l'autre dupet sa teste,
L'autre tiret sa manche, & la pinchet o cos,
Et le tout pour sen chose on ly feset la feste.

En la fesant sauter chu Colin Vessenant
Rompit se n'eguillette, & ses brais se decroque,
Et no vit clairement le tour de sen ponant,
Vn dieble de fessier, qui souuent assez croque.

Et de rire tretou, veyant chu biau mireux
Large rond & carray, & qui creuet de gresse;
Mes, en trouuant sa belle, Antoinet le Maqueux
Li donne vn claquesin qui l'iegalit les fesse.

Margot Cacu diset : « Aga ! ch'est vn catray;
Le bon quien n'en a pas sa bone mesurette.
Vraman il ne faut pu que no set estonnay
Si sa femme est brehagne empres de ste broquette. »

Betran lachit sen vent qui no fesset tousser;
Sen frere o fin mitan éternuit du driere
Et Gringore Cahuan, qui s'en vint me pousser,
Me fit montrer à tous ma poure pissotiere.

Digitized by Google

No ne pouuet durer du brit que no feset,
Car au pu biau du ieu il y eut bien du mistere :
Ch'est que par vn anhan Bastian Marmouset
O fin fond de ses bres delachit vn cristere.

Le vielleux s'en fachit, &, mordant sen capel,
Mogriait à par ly, & iuret dame Barbe :
« Est che ainchin, diset-il, qui faut à men musel
Vessir impudemment, & peter à ma barbe ?

« Que no respecte peu les gens de ma fachon !
Oüi, men pere estet noble ; il estet nay à Roume,
Et no m'a tousiou dit qu'estant gentil garchon,
Quand no me mariret, ie seres gentilhomme. »

Il s'appaisit pourtant, car pour le radouchir
No li fique trais blancs ou trou de sa vielle ;
Il se rassieche donc, &, pour nou regaudir,
Il no redonne oncor trais courante nouuelle.

Ie rentron en cadanche, & Cardinet Michaut
Fezet des bons en l'air de sa gambe d'alloüette,
Et Benest Guignolet sautant comme vn crapaut
Fit quair sur les quibons ste Martine Pallette.

Apres auer dansay no pale de disner ;
Ie no fiquon tretou des prumiers à la table.
No l'auet appuyé encontre vn gros prunier
Qui est il y a chent ans o coin de notte estable.

Digitized by Google

Entre autre à chu banquet se rencontrire là
Colin Lamistouflay, Perrette Pattepluë
Gringoire Fessemie, aueu Margot Caca,
Perrot Calliborgnet, & n'Anne la fallüe.

Notte Curay s'i en vint aueu Monsieu sen Clierc,
Fleurimont Gueullenpot, & Ricardin Pantoufle,
Alison Pinchoreille, & Drian Petteuert,
Denise Becocu, & Margoton Maroufle.

No no z'auet seruy quatre gros pieds de bœuf,
Trois teste de monton, auec chinq plats de tripes,
Quatre grands fricassées aueu du gaune d'œuf,
Où caqun ossi-tost y vint ietter les griffes.

Et pour le second mets no z'auet cuit à part
Deux marmitées de pois, de febues & de rachines,
Deux ou trois gros gambons & des fliques de lart,
Dont cacun se frotit gentiment les babines.

No fit vn grand patay ossi grand que le four,
Qu'auet bien tout en rons quatorre aune & demie ;
Vn cacun s'attaquit o murailles d'entour,
Comme o Camp du Pardon, o sienne de Corbie.

Su diantre de Colin en muchet des morciaux
Dedans le deuantiau de Zabiau de la Branche,
Et ie leu dy pourtant : « Si vo n'este assez saux,
Emplez votte pouquette ainchin que votte panche. »

Digitized by Google

Pour bechon no tetet de su bon doux perey ;
Ten pere s'en donnit vn ptiot dans la canette ;
Il auet du babil & causet coume vn gay;
Robine ainchin que ly deuint ossi roquette.

En s'estant écoffay de baire à chu festin,
Il voulut disputer contre note Viquere ;
Il vo degobillet de gros mots de latin,
Que le Curay n'a point oncor veu o breuiere.

Il vo ly diset donc ainchin à sen patois :
« *Penilou, fentopres,* il est vray, maistre Estienne ;
Et ie le prouueray par des resons de pois,
Fillacum, stutus eux, il est ainchy mordienne. »

I'estions tous ébaudis d'entendre sen gergon ;
Le clerc ouuret les z'yeux pu grands que des sallieres ;
Il estet demouray o bout de sa lichon,
Car chen gratin li auet fermay la bagouliere.

Note berquer voulut y dérangler sen mot
Comme vn homme fonday en tres-grande fianche ;
Print vn os de mouton & fit vn larigot,
Ioüit vne canchon sur le pot & la panche.

Durant cha les garchons d'vn & d'autre costay
S'entregriffe o musel sans en sauer la cause;
George eut tuay Robin s'on ne l'eust arrestay,
O fort de la bechon montrant bien chen qu'il n'ose.

Digitized by Google

Il vo le taponnet, il vo le chiffonnet :
« Son son dans le musel ; quay ! le vilain rebouque ! »
Ly criet chu ioran ; ossi il a tout dret
Recheu opres du nes quatre abreueure à mouque.

Colin l'Amistouflay eut vne prune à l'œil,
Alison eut la ios & l'oreille escorchaye,
Et Perrot eut vn coup dessus le gros orteil,
Phlipin les dens cassés & la barbe arrachaye.

I'ettés toute effriaie à les vair en mouchel,
Car vn cacun d'entreux o queueux s'entre happe ;
De la peur de les vair se casser le musel,
Le trou firou, men fieux, me feset lape lape.

Dans su sabat à cas stila que no connet,
Et qui fet tout trembler, chu grand pouchin d'Octobre,
Ie te le veux nommer, Cousin o biau bonnet,
Estet illoc plantay tout ainchin comme vn scobre.

Tout le monde à le vair n'estet rien qu'vn fremy,
Il feset morgue à tout, tout ainchin comme vn Prinche ;
Mais bien de sen bonnet tout ainchin que de ly
Que le diantre le gratte, & que la mort le pinche.

Cha se rassied pourtant, car, aueuqu'vn grand broc,
Vechi venir Colas qui leur crie : « Hay ! compere,
Chu grand patay ichy n'attend que vote croc,
Et pour le raffraichir i'auon ichite à baire. »

Digitized by Google

Il se mette entour ly, & hay ! vos en erés.
Caqun happe sa gobbe & se retire arriere ;
Ils vo z'aualest cha mieux que des nois choucrés
En ne lessant les os que pour la chambriere.

Ainchin se passit donc cheste solennitay.
Si tu vsse estay chi, tu eusse estay de noche ;
T'vsse gobay tourtel, aualay du patay,
Gressay ten nez de lart, & fessay la brioche.

Pourtant dans ten bisac, ie t'enueiron ta part :
Vn lopin de gastel, la meitié d'vne tarte,
Vn grand cul de patay, vn gros gobet de lart ;
Frotte-z'en ten musel, mais qu'il set dans tes patte.

Ie t'enuay mes souliés, fes y mettre deux bous,
Vne pieche o costay, & vn talon driere,
Et dis o chabrenaux qu'il guernisse les trous ;
Le chauetier d'ichy te les pourra bien fere.

Dy, s'il ne veut : « Va t'an te fere la la la »,
Congne ly le musel, & casse ly la teste.
« Gros chabre, respond may, en fesant la paix la,
Faut-il pas rire ichi, pis qu'il est ichi feste. »

Digitized by Google

L'Autheur fit cet ouurage contre des calomniateurs qui auoient fait quelques vers sur luy, touchant sa vieillesse.

STANCHES

Faictes par vn suppost du corps de la Chauaterie.

Vous vela en vn tas & en grande assemblée,
Bonnes gens qui venez pour rire o Palinots;
Dites! n'auiez-vous point hier la tete troublée
De beller apres may ainchin comme des fos?

Oncor, respondez-may, sis-ie suiet d'escrire,
Et de faire des vers tout à votte desir?
Non, vous deuez songer que si ie vous fais rire,
Ie le fais seulement pour me donner plaisir.

Que ne requerez-vous ces enfans du Parnasse
Qui ieunes vous feroyent chennela mieux que may?
Ils vous contenteroyent, s'estant mis en ma plache,
N'estant incommodais de quatre yeux coume i'ay.

No dit qu'il y en a vn qui a prins la hardiesse
D'escrire contre may en vers iniurieux,
Qui reprend, ce dit-on, mes deffauts de vieillesse,
Et que ie n'ay mot dit du depis les fesseux.

Digitized by Google

Ie ne sçay d'où ly vient cette folle pensée :
Ces gens furent cachez il y a plus de trais ans ;
Ie leus mes Cants Ryaux oncor l'année passée ;
I'en appelle à tesmoin les petits & les grands.

Fache chen qui voudra ; y faut bien qui s'attende,
S'il me taxe à l'honneur, ie luy rendray le choq,
Ie ly feray des vers, vers qui le feront pendre,
Ainsi que fit Licandre oyant ceux d'Archiloq.

Ie ne battray mes flancs pour me mettre en colere ;
Ie seray quel il est, & de quelle maison,
Qui l'a fait & forgay, quelle a esté sa mere ;
Il ne faut offencer vn homme sans raison.

« Ce sont les chauetiers, dit-il, qui l'yont fait faire. »
Y ment, ces gens & may ie viuon en repos ;
Lors que i'ay besoin d'eux, y me font me n'affaire
Et me baillent du cuit où ie sauue l'impost.

Ie vo dierray quement vn bout à ma sumelle
Me dure pu d'vn mois sans qu'on z'y fache rien ;
Qui les émouquerait à me cercher querelle
Puis que, ne disant mot, y me font tant de bien?

Ch'est vn perturbateur, vn menteur execrable,
Qui voudret en discord no mettre volontiers ;
Il ne faut l'innocent punir pour le coulpable,
Ie seray bon amy tousiours des chauetiers.

Digitized by Google

Ce sont de bonnes gens viuant en leu boutique,
Aueuques les bourgeois tousiours doux & humains ;
No ne les vait iamais mouques de republique ;
Ils viuent douchement du labeur de leu mains.

Ils hantent en tout lieu aueuq toute franchise,
Y n'entreprengnent rien qui n'en viennent à bout,
Y ne font point iamais boncroute en marchandise,
Et bref le chauetier est propre à faire tout.

No dierra que Gros Cu o queuque bon confrere
Era sans y penser fait queuque acte vilain,
Mais quay ! en su cas là, quesqu'vn corps y peut faire ?
Nous n'auons pas les dais tou z'vnis à la main.

Toute faute, dit-on, dait estre personnelle.
Et bien ! si par meschef ou par des trahisons
Queuqu'vn a eu le foüet, vla de grandes nouuelles ;
Y vient bien des defauts o pu grandes Maisons.

Dans vn nombre si grand il est presqu'impossible
Qu'on ne veye tousiours queuque malencontreux,
Mais de faire à cela y ne leu z'est possible ;
Vous diriez que l'enfer set animé contr'eux.

Courage niomains, mes bons compatriotes,
Les guespes n'en ont point iamais qu'o belles fleurs ;
Ces blasmes ne vous sont que de simples riottes ;
Ie promets que mes vers combatront ces malheurs.

Digitized by Google

I'escoutais bien essair si en notte langage
No z'eut blasmé l'Estat hors du point limité;
Ie me promettais bien ste nuit faire vn ouurage
Qu'eut deffendu le corps comme il a merité.

Viuez doncques en paix assis su vo sellettes,
Asseurez qu'à touriours ie vo seray loyal.
Mais ch'est par trop stanché; sonnez vn peu, trompettes!
Car ie veux m'apprester à lire vn Cant Rial.

A SVPERLICOQVENTIEVSEMENT PISSANTE

IEANNE

IEANNE BRISTOC, VEVFVE DV
BONHOMME GRATIGNON
BOVRGAISE DE LA BRETESQVE, ETC.

Ma mere, ie ne sçay qui a inspiré men pere
De me iouquer ichy pour estre latigneux.
De Clenard & Nicod ie teurque men driere
Quand ayant fait caca ie sens qu'il est morueux.

I'endeue de bon hait m'embroüillant la cheruelle
Apres des mots nouuiaux qu'o vait dans nos lichons;
Oni viergo loti m'a coutay chent candelle;
I'ayme mieux vous seruir à garder des cochons.

Digitized by Google

Pis i'auons vn Regent, vn gratte poux, vn here,
Vn..., ie demeure là, pur de z'accusepaix ;
Il a, cray ie, iuray la mort à men driere,
Car le sair & matin il y a toursiours le nais.

I'ay su maudit fesseux donnay pour eriuieres
A su grand Lucifer pu de chent mille fais ;
Ch'est vn vray diablotin donnant le z'etriuieres
Qui n'a rien que deux corne, & men maistre en a trois.

Voulant vn biau matin faire esterdre mes fesse,
Pour ce faire il appelle vn arragey fesseux ;
Et may, ie m'aprestis aueuq quatre ou chinq vesse
D'encenser pour bon iour fessard & correcteux.

Il vient, ie sieux happay, on me halle à la porte
On detaque mes brais, y commenche à toucher ;
Men ponant courrouchay tonnit de telle sorte
Qu'on crayet que l'hostel s'en allet tribucher.

Mais le malur pour may, & qui me desespere,
Ch'est qu'en carillonnant ie safranis mes brais,
Et le Regen gueullait bouchant sa muzeliere :
« Sors d'ichite, quieux, & ne reuien iamais. »

Si men maistre est mouais, me n'oste est encor pire ;
Ie crais may qu'il est fos, ou bien poy ne s'en faut ;
Il happit l'autre iour men papier à escrire
Qu'il allit mestre en gage opres se z'erchefaux.

Digitized by Google

No l'ameine si saux, qu'ainchin qu'vne espousaye
Le fallut entraisner souz les bras à l'hostel,
Où deuant que d'entrer il fit deux chens posaye
Et en degobillit pu plain que men capel.

Orains il s'en reuint, tout ainchin coume vn pesme,
Sans capel, sans pourpoint, sans cauche, sans souliais ;
Il auait engagay iusques à ses brais mesme
Sur lesquelle y deuait queuque dix-huit deniais.

Dedans sa belle ymeur il me prendra la teste
En me plaquant le nais tout dret à sen fessier,
Et, teurtillant du cu coume vne vieille beste,
Quatre ou cinq pais de floc y m'enuaie o gosier.

Pis, aiant fait su coup, y se mettra à baire
Et demenant sa teste, & ses pieds, & ses bras,
Il sera pu retif d'auer fet chette affaire
Que s'il auet happai La Rochelle ou Arras.

Pu de deux mille fais ie me sis mis en paine
Auec vn gros tapon qui roulle à se n'ouureux
De ly boucher le trou d'où sort aintelle aleine,
Car n'estant pas punais, ie sens bien les vesseux.

Basire du Cliquet, le fils de su bel hoste,
Bindit derrainement aueuq may o noix,
Où en dieble & demi ie ramonnis sa coste
Pour auer mis en ieu vn double aiant deux croix.

Digitized by Google

Y me dit par engain que i'estais fils de prestre ;
Pour may ie n'en sçai rien, ie m'en rapporte à vou.
Si chla est vrai ou non, faites le mai parestre ;
Ie ne sçai si men pere est appellé coucou.

De che qu'on fet ichi il n'ai brin de nouuelles
Dignes d'estre fiquais dedans cét écritel,
Si che n'est que Naudin ne mouque les candelles
D'otant qu'il y a deux ans qui perdit sen capel.

Requemandez may bien à me n'ante Geruaise
A men neueu Colas, & à notte porquier.
Men ventre desruné me met fort à mal-aise ;
Ie fine aiant besoin du reste du papier.

TROIS SONNETS

Faits sur le champ, qui ont emporté les Prix du soir en la table du Prince, iceluy en ayant donné le subiect.

I

Que l'oiseau est heureux dont l'illustre carcasse
Sert dans le Palinod d'vn mets delicieux !
Vit-on iamais oison dans le banquet des Dieux
Tenir dedans le Ciel vne si noble place ?

Digitized by Google

L'on n'a iamais rien veu d'vne meilleure grace;
Est-il pas rauissant, & tout prodigieux ?
Les pieds, le cul, la plume & le bec & les yeux
Sont-ils pas disposez auec grande efficace ?

Le Prince qui par tout tesmoigne son grand cœur
Nous a par tant de vins fait gouster sa grandeur
Qu'il en faut conseruer plusieurs ans sa memoire.

Et, pour nous obliger à nous en ressentir,
Tenant le verre au poing, faisons haut retentir :
Le Vin est excellent, il nous en faut tous boire.

II

Enfin il me parest ce ius de la vendange
Qui fait couler ma veine auec tant de chaleur ;
Puisque ie l'entreprens, i'auray bien du malheur
Si ie n'obtiens le fruict qu'on donne à sa loüange.

Vous qui le disputtez, ne trouuez pas estrange
Si i'ose me flater du prix de sa liqueur;
Malgré vos doux efforts, i'en seray le vainqueur,
Eussiez vous tous la main & la plume d'vn Ange.

Le laurier qui le ceind m'inspire vn feu diuin
Qui par l'effect puissant des charmes de ce vin
Promet à ma Cleon l'honneur de la victoire.

Digitized by Google

C'est l'anis de Verdun qui luy succre le bec
Et qui fait auiourd'huy chanter sur son rebec :
Le Vin est excellent, il nous en faut tous boire.

III

Dieu voyant que son peuple endurcy dans l'offence
Mesprisoit le conseil qu'on luy donnoit des Cieux,
Contre sa dureté il deuint furieux
Et retira de luy l'effect de sa clemence.

L'eau punit aussi tost sa trop grande insolence ;
Noé se sauue en l'Arche, & en sortit ioyeux ;
Et cultiuant la terre, il aduise en ces lieux
Vne cheure broutant vn fruict plein d'excelence.

Ce deuot Patriarche, ayant veu l'animal
Sauteler en mangeant vn mets si cordial,
S'approche de la vigne, & prend sa grappe noire.

Il l'admire, la presse, & gouste de son ius,
En donne à ses enfans, & leur dit au surplus :
Le Vin est excellent, il nous en faut tous boire.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

VARIANTES

Nous rappelons que, pour les pièces qui se trouvent à la fois dans les livrets originaux et dans l'*Inventaire général*, nous donnons, à de rares exceptions près, les leçons introduites par David Ferrand dans cette dernière édition. Quant aux variantes, nous relevons toutes celles des livrets originaux, y compris les fautes typographiques, non pas que nous entendions pousser l'exactitude jusqu'à une recherche méticuleuse, mais afin que les bibliophiles puissent distinguer les livrets que nous suivons d'autres éditions de ces mêmes livrets, s'il en existe, ce qui d'ailleurs nous paraît peu probable. Il est vrai que le volume de la Bibliothèque publique de Rouen, décrit dans notre introduction, contient deux exemplaires qui présentent quelques légères différences du Chant royal ayant pour ligne palinodique : *Corbie, baguay à grands coups d'allumelle;* mais certaines particularités permettent de croire qu'ils appartiennent à une même édition et que les modifications dont il s'agit ont été faites au cours du tirage.

Pour l'*Inventaire général*, nous nous bornons à insérer dans les variantes les leçons que nous avons abandonnées pour suivre celles des livrets originaux plus conformes à l'esprit du livre ou mieux en rapport avec la langue purinique.

A désigne les livrets originaux; B, l'*Inventaire général* (V. Introduction, t. I, p. LXXIX-XCII).

Digitized by Google

SEPTIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Septiesme partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // plvsievrs ovvra- // ges Facecieux en langue Purini- // que, ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont esté // presentées cette année aux Palinots.* — *A Roven* // Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs : dans // la court des Loges, prés le Palais.

A p. 2, l. 14 *Palinols*.

Chant royal : La clef du vin de nouuel retrounée.

A p. 6, l. 1-2 l'argument manque; 9 *en tou lieux;* 12 *godisseurs;* 18 et 24 *por;* 24 *chez eux.* — P. 7, l. 3 *Por;* 4 *Vernommel;* 5 et 21 *por;* 24 *A S. Aignen;* 27 *chacun.* — P. 8, l. 2 *nicque;* 10 *Y l'yont;* 11 *poinsons;* 12 *pu blanc;* 13 *et lu;* 16 *vergougneux.*

B p. 7, l. 5 *leur;* 9 *les zterieux;* 14 *grande chere.*

Cant rial : Faute de fux les pommes en dommage.

A p. 12, l. 8 *tant seullem'.* — P. 11, l. 14 *le & cul & les.* — P. 13, l. 5 *(peage);* 7 *pomme.* — P. 14, l. 1 *Blep;* 3 *verront.*

Stanches : Derrainement Margot, Alison & Oliue.

A p. 14, l. 15 *feset;* 17 *gard-cul... pendents.* — P. 15, l. 18 *leu musel.* — P. 16, l. 22 *envayent.*

Lettre missiue enuiée par Guiot le Ferme....

A p. 18, l. 4 *Qu'en;* 7 *quartre ... Genibe;* 8 *aueu voue ne les vendron pas.* — P. 19, l. 1, *leu s'enuie.*

Stanches : Hier o sair me couchant....

A p. 21, l. 14 *Maistre gueu à Rouen* manque. — P. 22, l. 1 *ossy;*

Digitized by Google

18 *coprs;* 19 *ossy.* — P. 23, l. 1 *doube;* 3 *pluzieurs;* 15 *vielles;* 23 *y accorde.* — P. 24, l. 12 *dedans le.*

B p. 21, l. 13 *Tayaut;* 19 *connessent.* — P. 22, l. 1 *extrême;* 4 *robes;* 10 *aucunement;* 12 *maint;* 16 *vous orrez.* — P. 23, l. 12 *y les a bien.* P. 24, l. 4, 7 et 9 *pour.*

HVITIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Hvitiesme Partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvra- // ges Facecieux en langue Purini- // que, ou gros Normand, // pre- // senté aux Palinots. (Suivent les six vers reproduits p. 25.) — *A Rouen,* chez David Ferrand, // ruë aux Iuifs, prés le Palais.

B Titre : La hvictiesme partie // de la Muse Normande.

Cant ryal : Le Batardel reduit en cabotiere.

A p. 27, l. 16 *se sique;* 19 *curiositay;* 20 *Batardel;* 24 *isques au.* — P. 28, l. 24 *prononostique.* — P. 29, l. 6 *A autan;* 15 *aquenay.*

Cant rial : Le houragan des Ristres d'Allemagne.

A p. 30, l. 5-10 l'argument manque; 19 *Drappiers.* — P. 31, l. 26 *Allemaigne.* — P. 32, l. 9 *Aueu mes gens ... gaigne;* 11 *Allemaigne;* 15 *chest-ty;* 20 *Prions pour ly & ceux qui l'accompaigne;* 22 *les Ristres d'Allemaigne.* — P. 33, l. 4 *Allemaigne.*

B p. 30, l. 11 *ryal;* 12-15 ces quatre vers manquent; 17 *des loux.* — P. 31, l. 8 *jusques ò;* 12 *leur cresel;* 19 *les Anglois.* — P. 32, l. 8 *n'avest;* 12 *pris S. Lo;* 15 *chest-ty;* 19 *Pour notte bien.*

Chant royal : L'heureux seiour de la caue aux miracles.

A p. 33, l. 5-8 l'argument manque; 17 *Apolon.* — P. 34, l. 5 *boëte;* 16 *Dedans cét air.* — P. 35, l. 17 *saint.*

Digitized by Google

A Titre : Nevfiesme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // plvsievrs ovvrages // Facecievx, en langve // Pvriniqve ov gros Normand, // presenté aux Palinots. (Suivent les quatre vers reproduits p. 37). *A Rouen*, // Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs, dans // la court des Loges, prés le Palais.

Cant rial : La monopole o papier imposée.

A p. 39, l. 1-2 *Cant ryal sur le Papier*; 10 *ó zetique ó*; 11 *pus zescusée*; 13 *Monopolle* (de même aux autres lignes palinodiques); 15 *sergeans*; 16 *estant*; 19 *vayait le seir*. — P. 40, l. 2 *may*; 7 *glands*; 10 *aueu*. — P. 41, l. 2 *coume*; 11 *notte pitanche*.

B p. 39, l. 14 *là la mis*; 15 *pour leu*; 21 *chauferest*. — P. 40, l. 4 *Quand vo n'erez*; 10 *payera*; 16 *pour*; 20 *San vou*. — P. 41, l. 9 *de te z'elle*.

Cant rial : Les Proculeux por queuque tems en grade.

A p. 41, l. 14-17 l'argument manque; 22 *tans de vo*. — P. 42, l. 1 *tou... souz*; 7 *tans* (de même aux autres lignes palinodiques); 9 *à tou*; 12 et 18 *Proculeus*. — P. 45, l. 5 *tou ainchin*; 21 *quai* — P. 44, l. 1 *Enuey*; 6 *pou*.

B p. 41, l. 8 *ryal*. — P. 42, l. 11 *et tout*; 18 *tems*; 27 *chez pourquay*. — P. 43, l. 13 *par queuque*; 19 *ou brin*; 23 *aucun barault*.

Cant rial : Les Cotte à Vigne eschangez en Gaquiere.

A p. 44, l. 8-11 l'argument manque; 13 *quai*; 20 *tans*. — P. 45, l. 2 *tans*; 4 *De su gros vin*; 18 *Chi ie vois*; 23 *Creue queur*; 25 *arretant*; 26 *quai ... dueille*; 27 *N'ayant vaillant*. — P. 46, l. 4 *pourquai*; 13 *vilage*; 25 *poumons*.

B p. 46, l. 9 *de larigot*.

Digitized by Google

Cant rial : Chent Cants Riaux tretous tou d'vne Lyre.

A p. 53, l. 16 *afflubaye*. — P. 54, l. 9 *rien à faire*.

Cant rial : D'vn viez collet vne bonne seruiette.

A p. 58, l. 19 *Cer su*. — P. 59, l. 7 *se pauanent*.

Cant rial : D'un Chauetier vn mouqueux de candelle.

A p. 60, l. 14-15 l'argument manque. — P. 61, l. 15 *Mais en vayant parmy*; 25 *guaiteux*; 26 *estui*; 27 *parmi tant d'agyos*. — P. 62, l. 2 *gregois*.

B p. 61, l. 5 *Pallinos*; 13 *poëte*; 14 et 18 *comme*; 16 *clarté*. — P. 62, l. 5 *estais*; 9 *tirepied*.

Stanches : Gargouilleux enfumez, aualeurs d'iau de vie.

A p. 63, l. 4 *Aueu chec*.

Response de l'echo....

A p. 65, l. 10 *poin*. — P. 66, l. 9 *saltiffere*.

Stanches : Men pere, me n'amy, depis qu'o m'auez mis....

A p. 67, l. 6 *Mallangranche*; 17 *Vrament*; 19 *s'allet*. — P. 68. l. 1 *cour*; 11 *destouruiaux*; 12 *estallans*; 14 *chauate*; 16 *restir le poumon*; 20 *ossi*. — P. 69, l. 4 *dequai*.

B p. 67, l. 6 *mon pere*; 11 *reposé*; 17 *nos*. — P. 68 l. 1 *cour*.

Aux papetiers.

A p. 69, l. 19 *demance*.

B p. 69, l. 19 *fiéure*.

Digitized by Google

DIXIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Dixiesme partie // de la // Mvsé normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvra- // ges Facecieux en langue Purini- // que, ou gros Normand, pre- // sentez aux Palinots. — *A Roven,* // Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs, à la // court des Loges, prés le Palais.

B Titre : La dixiesme partie de la Muse normande.

Prefache.

A p. 73, l. 13 *chequ'on.*

Cant rial : Le Temps a mal, Dieu nous garde d'vn pire.

A p. 74, l. 13-15 l'argument manque; 23 *Veyant.* — P. 75, l. 2 *[illegible]*; 4 *[illegible]*; 12 *trespassais;* 15 et 26 *nou.* — P. 76, l. 9 *souz;* 11 *[illegible]*, 13 *qui my;* 22 *nou.*

B p. 74, l. 18 *dernierement.* — P. 76, l. 15 *charité.*

Cant ryal : L'or deniché & la monnais iouquée.

A p. 77, l. 5-8 l'argument manque; 9 *rial;* 17 *dreuede.* — P. 78, l. 4 *presquo z'affolle;* 16 *pu nourolle;* 26 *sa colle.* — P. 79, l. 1 *y lera;* 3 *pledeux;* 8 *ossi.*

B p. 77 *boute.* — P. 79, l. 12 *comme.*

Cant rial : Le corps d'estat dreché en ordonnance.

A p. 79, l. 23 *S'ymaginets.* — P. 81, l. 11 *ordoznance;* 17 *niaumais;* 26 *fonl.* — P. 82, l. 4 *Vaire.*

Cant rial : Les Palinots sans mouqueux de candelle.

A p. 82, l. 9-10 l'argument manque; 19 *Court;* 20 *orfanay;* 22 *Pallinots* (de même aux lignes palinodiques des strophes 2, 3 et 4). — P. 83,

Digitized by Google

l. 6 *trousiours;* 8 *soulias;* 10 *niguisiais;* 12 *fodra;* 21 *s'ecriront;* 27 *sayt.* — P. 84, l. 9 *garanne.* — P. 84, l. 17 *Palinos.*

B p. 82, l. 17 *pu froid;* 18 *ayt.* — P. 84, l. 1 *galmache.*

Cant rial : D'vne simple Bourgeoise vn train de Damoueiselle.

A p. 86, l. 20 *tartenelle.*

Cant rial : Le z'oume ouniz & les fame bardée.

A p. 87, l. 26 *Quand ont.*

Complaintibus sauatores....

A p. 94, l. 11 *Sanatores;* 13 *Stances;* 14 *affoletz;* 16 *Chetz;* 17 *note;* 19 *debuious;* 20 *chetz ... pounus.* — P. 95, l. 1 *Y l'est vray qu'ilz avetz;* 4 *falotz;* 15 *vilage;* 17 *D'aillieux,* — P. 96, l. 1 *Cors;* 5 *vouletz ossy boursoufletz;* 9 *gro Iacque;* 10 *acquetz;* 12 *rocquetz;* 18 *qourré;* 21 *esluitz;* 23 *terrines ... potz;* 24 *risseaux.* — P. 97, l. 1 *auuantz tumbetz;* 2 *Et ceux là d'entre nou qui auetz du iugement;* 3 *poucque;* 4 *changement;* 5 *depis chetz;* 9 *iamois no esluit;* 10 *ossy;* 11 *estantz esluitz;* 12 *Pou ne sammeller ni ... métier.*

B p. 94, l. 13 *anno ... quarto* manque; 16 *Vietour;* 18 *comme.* — P. 96, l. 3 *pa;* 4 *comme;* l. 5-8 manquent; 14 *Gautiers;* 17 *pa leur;* 18 *cuirs;* 21 *auec la.* — P. 96, l. 12 *comme;* 17 *Pourtant ... par vn Garde;* 19 *voudrel;* 21 *qui furent ... voulant;* 23 *terrines.* — P. 97, l. 1 *mouques;* 4 *Nous allons à notte Art;* 6 *moitié;* 8 *chez;* 12 *pouure;* 13 *P. M.* manque.

L'VNZIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Lvnziesme partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont // esté presentées*

Digitized by Google

cette année // *aux Palinots.* — *A Rouen,* // Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs : dans // la cour des Loges prés le Palais.

Cant rial : Le recapé du grabus des Croates.

A p. 100, l. 13-16 l'argument manque; 17 *ryal;* 22 *lau;* 23 *Jeune... à la.* — P. 101, l. 5 *Dieu* omis; 17 *agniaux.* — P. 102, l. 21 *petet;* 26 *tu' rie.* — P. 103, l. 3 *j'y courus;* 18 *recappé.*

B p. 102, l. 13 *mille;* 26 *il en fit.*

Cant rial : Les apprentifs faits mogré l'ordonnance.

A p. 104, l. 1-7 l'argument manque; 15 *ryal.* — P. 105, l. 9 *apprentifs;* 15 *fais* (de même aux strophes 3, 4, 5 et 6). — P. 106, l. 25 *Si stecristel.*

B p. 104, l. 8-14 *Complainte ... audit Estat* manque. — P. 105, l. 2 *chaqun;* 6 *doit;* 8 *aucune;* 10 *ceremonie;* 20 *sur le Tenneur.* — P. 106, l. 10 *Et chela;* 19 *deuoir.* — P. 107, l. 3 *vos.*

Ordo de la Nopcia...

A p. 107, l. 5 l'argument manque; 11 *soufler;* 12 *Su ptit garchon ne laisse à notte Drapperie.* — P. 108, l. 3 *tous esgueller;* 13 *desiuner.* — P. 109, l. 8 *ainchain;* 10 *On assiche;* 16 *n'ont le z'Espagnols.* — P. 110, l. 5 *que l'aire;* 7 *à rebaire.*

B p. 107, l. 6-8 *Ordo de la nopcia ... quinto* manque. — P. 108, l. 23 *metteit.* — P. 109, l. 5 *quet.* — P. 110, l. 4 *on la;* 7 *à rebaire.*

Les Ydropotes.

A p. 111, l. 4-9 l'argument manque; 18 *des godets;* 19 *arronze;* 20 *souflant.* — P. 112, l. 1 *claire;* 5 *fontaire;* 15 *aytt;* 16 *si n'occulte* 17 *conaistre;* 18 *partolle;* 19 *dessus;* 23 *Yaupleut.* — P. 113, l. 2 *saint;* 12 *fretels.* — P. 114, l. 5 *tou ses;* 17 *Pomone ... d'asseuré;* 18 *leu zuis.* — P. 115, l. 15 *yau;* 18 *pissantes;* 20 *treuesquer;* 21 *coume.* — P. 116, *Hipocrate.* — P. 117, l. 4 *ptit;* l. 10 à partir de cet endroit le reste manque dans le seul exemplaire que nous connaissions.

Digitized by Google

B p. 111, l. 10-16 *Description ... papier* manque; 17 *Hydropotes.* — P. 112, l. 1 *cleres;* 4 *Qu'à forche;* 9 *Madame Tellure;* 10 *nos ayeux attiffé;* 16 *si n'occulte;* 19 *condors.* — P. 113, l. 4 *procbaines;* 6 *tachent à replucher;* 10 *Qu'on feignet.* — P. 114, l. 2 *ce lieu;* 3 *chen qu'il a;* 18 *leu buis;* 22 *les tripes.* — P. 115, l. 19 *aux plus;* 26 *meitent là;* 21 *Où on n'a;* 24 *chuchet.* — P. 116, l. 1 *car;* 4 *leu œuure;* 9 *autre mal;* 10 *seins.* — P. 117, l. 15 *vo.*

DOVZIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Le titre du seul exemplaire du livret original que nous connaissions est déchiré.

Cant rial : Les Palinots deslogez sans Trompettes.

A p. 120, l. 19-21 l'argument manque; 22 *ryal.* — P. 121, l. 22 *des ses;* 25 *St. Nigaize;* 27 *ie crez.* — P. 122, l. 9 *souflests illoq;* 14 *n'estest villeement;* 24 *apettent;* 25 *vielles.* — P. 123, l. 2 *may;* 4 *Tu Antem.*

B p. 120, l. 21 *le recite.* — P. 121, l. 3 *les Imperiaux;* 19 *enbem.*

Cant ryal : Corbie, haguay à grands coups d'allumelle.

Nota. — Nous avons dit dans l'Introduction que, dans le précieux volume de la Bibliothèque municipale de Rouen, les feuilles B, C et E de la première partie avaient de plus été intercalées à tort dans la septième. Ces deux exemplaires présentent, seulement pour le double Chant royal relatif à la prise de Corbie, quelques différences que nous indiquons dans les Variantes et qui, paraissant provenir de modifications faites pendant le tirage, n'indiquent pas deux éditions.

A a p. 123, l. 8-14 l'argument manque. — P. 124, l. 1 *de vin;* 3 *Noufet;* 14 *Qui sait oüil èst (ma grand mere) au ...;* 15 *n'euche en catiere;* 19 *don;* 20 *baguey;* 25 *qui allait;* 27 *veyait.* — P. 125, l. 3 *baguey;* 4 *pa notre;* 8 *z'ottel;* 16 *q'vn;* 17 *qui n'vt;* 19 *qui seruest;* 23

Digitized by Google

poecré. — P. 126, l. 5 *Que su bouyel que no;* 21 *ou nu su ouyr.* — P. 127, l. 3 *renon;* 6 *machonnais;* 7 *Le zemouleux;* 8 *pou;* 25 *que d'aller vair* — P. 128, l. 27 *Nieustimay.*

A B, p. 123, l. 8-14 l'argument manque; 24 *petite.* — P. 124, l. 1 *de vin;* 3 *coustey;* 9 *baguey;* 13 *Noufet Alain; Diesblenport;* 14 *Qui sait oüil est (ma grand mere) au ...;* 15 *Cbetait ... n'euche en catiere;* 16 *fiquey;* 17 *q'vn;* 19 *don;* 20 *baguey;* 27 *veyait.* — P. 125, l. 4 *pa notre;* 8 *zottel;* 15 *se nerquebouse à crocque;* 16 *q'vn;* 17 *qui n'ât;* 19 *tous les;* 23 *poecré.* — P. 126, l. 5 *Que su bouyel.que no;* 21 *On nu su ouyr;* 26 *auecq.* — P. 127, l. 3 *renon;* 5 *auecq;* 6 *machonnais;* 7 *Le zemouleux;* 8 *pou;* 12 *No fait;* 25 *que d'aller vair.* — P. 128, l. 27 *Nieustimay.*

B p. 123, l. 8 *En 1635;* 16 A la fin de l'argument on lit cette date *1631* qui est celle de la septième partie dans laquelle a été placée à tort cette pièce qui appartient à l'année 1636; 15-22 *Dialogle d'Alizon Baufremie ... Adieu-Noüel* manque. — P. 124, l. 10 *vair en choque;* 24 *note broque;* 25 *qui allait;* 26 *Comme vne.* — P. 125, l. 4 *si tu sçauais;* 7 *ne-vis tu pas; pendoit;* 8 *merciers;* 9 *dos de cuir;* 19 *qui seruest;* 22 *iusque.* — P. 126, l. 8 *scroupion;* 11 *de pu bel;* 12 *comme vn;* 25 *Pour;* 27 *ou ouvrant.* — P. 127, l. 1 *Pour;* 3 *pour;* 13 *pour;* 14 *Ne dait om point;* 22 *Portugais;* 23 *tout son.* — P. 128, l. 12 *queuque;* 26 *N'ieustimez point.*

Cant ryal : Le z'Espagnols denichais de Corbie.

A p. 130, l. 4 *q'on la.* — P. 131, l. 13 *ten bouquet.*

Cant rial : A l'escorcher la queüe en est le pire.

A p. 131, l. 19-20 l'argument manque; 21 *ryal.* — P. 132. l. 1 *conposer;* 9 *tous farcis;* 18 *Dite-vou;* 25 *ie vou.* — P. 133, l. 3 *nou;* 19 *Où à tous cous;* 23 *N'eust son recours q'au.*

B p. 132, l. 6 *vous.* — P. 133, l. 1 *Que vous devez;* 8 *Qui vous suchent;* 19 *tous.*

Digitized by Google

Cant ryal : Adieu souliez, la bouticle est fonduë.

A p. 135, l. 16 *asteuchy*. — P. 136, l. 6 *Tou vo Messieurs*; 6 *bonne*.

La Garde.

A p. 136, l. 13 *Sergans*; 20 *Et se ratinteler*. — P. 137, l. 6 *l'enpruntest*; 12 *flambianx*; 13 *Ces monsieurs*; 16 *ezet ... su sen*; 20 *entendais*. — P. 138, l. 8 *tems*.

B p. 136, l. 15 *Gendarmes*. — P. 137, l. 2 *A n'empu*; 4 *auec*; 8 *baloyer iusqu'à*; 20 *autant*; 23 *tous*; 24 *en seret*. — P. 138, l. 2 *debots*.

Ste missiue set donnée à Colas Hen....

A p. 138, l. 18 *ie vi chela i'allis querir*; 20 *home*. — P. 139, l. 6 *larmes*; 8 *gens-derme*; 10 *grinpirent*; 16 *matte*; 21 *i'aues*. — P. 140, l. 18 *ou y lyut*. — P. 141, l. 9 *mengè*; 13 *hureux ... à a Rouen*; 15 *Ian*.

B p. 138, l. 9 *fut donnée*; 18 *qurir*. — P. 139, l. 2 *Qu'eust*; 6 *sieuuie ... larmes*; 7 *En lisant*; 8 *gensderme*; 23 *se mettant*. — P. 140, l. 17 *pour*; 24 *Et ne nous en*. — P. 141, l. 4 *ichite vne trainée*.

Missiue du bon fieux Gringore Flacul.

A p. 142, l. 11 *q'vne*. — P. 143, l. 5 *mois*; 11 *Flaccu*; 13 *diehle*; 22 *conqueteurs*. — P. 144, l. 2 *à l'ayde sis mort*; 7 *devanthier qui*; 10 *quite*; 13 *pain*; 18 *Car che son*. — P. 145, l. 6 *q'on*; 17 *o* omis. — P. 146, l. 1 *petiot*.

B. p. 142, l. 6 *ie vais soir*; 11 *à non pu*. — P. 143, l. 5 *ou viron*; 8 *catiment*; 13 *auecq*; 21 *tiennent*. — P. 144, l. 1 *dégaizez*; 2 *à l'ayde sis mort*; 10 *marchey*. — P. 145, l. 1 *college*; 18 *coter*; 22 *à force*.

TREIZIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Treiziesme partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux, en langue Purinique, // ou

Digitized by Google

gros Normand, presentez // aux Palinots. — *A Rouen*, // Chez David Ferrand, // ruë aux Iuifs, à la court des // Loges, près le Palais. // M.DC.XXXVII.

Cant rial : Les Espagnols houssez devant l'Eucate.

A p. 148, l. 13-15 l'argument manque; 18 *La plus ... endormie* manque; 19 *mêtre;* 20 *admire.* — P. 149, l. 6 *Hespagnols ... l'Eucate* (de même à toutes les lignes palinodiques); 8 *Qui sur nos champs;* 9 *Nous viennent vair pour étraper;* 10 *not' armée assounie;* 11 *Les dénichant leu fait perdre la faim;* 12 *note;* 13 *I l'esperet;* 15 *On les veyet danser deuant la gatte;* 16 *quaymans;* 18 *Ches alterais refirent bien leu pie;* 20 *Ils ... seir;* 21 *Mes y sont blancs;* 25 *n'y auet rien aux.* — P. 150, l. 1 *Ainsi;* 2 *Tirans leur nez tout hauy de roupie;* 5 *Ils vont pillans ce qu'ils trouuent de grain;* 7 *note;* 10 *on no zoye chantans;* 12 *apres ste tuerie;* 25 *Hespagnols.* — P. 151, l. 3 *encourageans.*

B p. 148, l. 14 *l'Eucate* (de même partout). — P. 149, l. 5 *Furent;* 27 *qui vont denichans.* — P. 150, l. 4 *plus croquans;* 12 *beau.*

Cant ryal : Tant pu i'en pense, & mains i'en ose dire.

A p. 151, l. 5-6 l'argument manque; 7 *rial;* 15 *querbons;* 23 *note,* — P. 152, l. 9 *bupais;* 14 *Le zetablir ... no;* 27 *martire.* — P. 153, l. 8 *Il abattra.*

B p. 151, l. 18 *mon pere;* 19 *moins* (de même à toutes les lignes palinodiques). — P. 152, l. 16 *leu pitanche;* 20 *comme.* — — P. 153, l. 1 *comme;* 11 *comme crais.*

Ste missiue set donnaye...

A p. 154, l. 4 *bau;* 5 *Stanches* omis; 13 *biacoup;* 21 *touiou.* — P. 155, l. 3 *Et pi;* 19 *Ta marraine;* 21 *quan;* 23 *grans ... ni;* 24 *de zeux.* — P. 156, l. 9 *la tête;* 12 *san;* 14 *amenay ... Meni;* 16 *cans;* 18 *gran;* 19 *dan;* 21 *Prin.* — P. 157, l. 8 *Y ... sa vielle;* 10 *cabueil;* 11 *Phlippot;* 17 *apésit;* 22 *à galetas.* — P. 158, l. 8 *vair.*

Digitized by Google

B p. 154, l. 11 *et moy;* 16 *trompée.* — P. 155, l. 1 *soir;* 22 *auoit;* 24 *de œufs.* — P. 156, l. 12 *Il n'en;* 23 *Il.* — P. 157, l. 8 *Il fut;* 13 *che;* 24 *tou deux.* — P. 156, l. 2 *Ie t'enuoye;* 6 *tes mois.*

Reponche de la missiue rechuë par Colin Hougnou...

A p. 159, l. 8 *parrein;* 16 *Lia;* 18 *tou;* 19 *icbi.* — P. 160, l. 1 *Chest que vo le mande;* 8 *souuen;* 12 *an mil;* 13 *auon.*

B p. 159, l. 5 *gros;* 12 *il a.* — P. 160, l. 2 *chez byuer.*

QUATORZIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Quatorziesme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs Ovvrages // Facecieux, en langue Purini- // que, ou gros Normand. — *A Roven,* // Chez David Ferrand // ruë aux Iuifs, à la court des // Loges, près le Palais. // M.DC.XXXVIII.

Li Mouleux o Luisart.

A p. 163, l. 7 *moins.*

Chant royal : Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

A p. 165, l. 4 *n'a plus.* — P. 166, l. 18 *nos bien.* — P. 167, l. 4 *enuoy'ront;* 7 *n'aurez.*

B p. 166, l. 5 *Que saisira;* 25 *et plus.* — P. 167, l. 11 et 18 *et plus.*

Les novvelles novvelles.

B p. 170, l. 7 *o plud;* 8 *matines;* 14 *essite.* — P. 172, l. 18 *doiuent.*

[Lettre d'une mere à son fils].

A p. 175, l. 3 *pour moy.*

Digitized by Google

A Titre : Quinziesme partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux, en langue Purini- // que, ou gros Normand. — *A Roven*, Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs, // à la Court des Loges, // prés le Palais. // M.DC.XXXIX.

Chant royal : Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.

A p. 180, l. 13-16 l'argument manque; 17 *roial*. — P. 181, l. 23 *fairois*. — P. 182, l. 1 *Quoy! telles gens à qui l'on ne se fie.*

B p. 181, l. 6 *à temps;* 18 *diroit;* 19-20 *Des plus meschans factieux De ces coquins le rebut & la lie.*

Balade : La France est exempte de rougne.

A p. 187, l. 21 *rongne*.

Balladre ; Le z'Espagnols deuant Roüen.

A p. 189, l. 6-11 l'argument manque; 12 *Ballade;* 17 *comme;* 18 *voy-ie*. — P. 190, l. 1 *batiaux;* 10 *milles;* 11 *à celle;* 17 *Alors qu'a grands coups d'auiron;* 19 *I'ay luqué la;* 20 *Stilla;* 22 *tous;* 23 *Mais apres ie vis sans ces marques.* — P. 191, l. 1 *Ces bazanez.*

B p. 189, l. 18 *voy-ie*. — P. 190, l. 18 *premiere;* 20 *Parques*.

Ste lettre missive....

A p. 192, l. 3 *bone;* 9 *s'en s'en aller;* 12 *taboureurs de cux*. — P. 193, l. 1 *may-mesme;* 4 *ainchi;* 9 *ches;* 11 *saine;* 20 *Ny despits*. — P. 194, l. 1 *grequë;* 2 *Caton;* 4 *pion;* 19 *gaignay;* 20 *cu;* 24 *kac*. — P. 195, l. 14 *note*. — P. 196, l. 8 *les cauche*.

B p. 192, l. 2 *soit;* 8 *n'eray pas;* 18 *peine*. — P. 193, l. 7 *marmille;* 9 *Decutis;* 17 *Il a vn feuillet*. — P. 194, l. 23 *Que ma ;* 24 *bic boc*. — P. 195, l. 3 *office;* 7 *saige;* 21 *bourgeois*.

Digitized by Google

SEIZIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : Saiziesme partie // de la // Mvse normande, ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. — *A Roven*, // Chez Dauid Ferrand, ruē aux Iuifs, // à la Court des Loges, // prés le Palais. // M.DC.XL.

Ode o Luisart.

A p. 198, l. 18 *Muses*.

Cant rial : Richesse est prise & poureté laissée.

A p. 199, l. 1-2 l'argument manque ; 21 *tigresse*.
B p. 200, l. 21 *qu'à yeux*. — P. 201, l. 7 *pauureté*.

Cant ryal : L'argent o poids à cause de la rongne.

A p. 201, l. 8-9 l'argument manque ; 10 *rial* ; 16 *chi* ; 17 *auec* ; l. 18 et suiv. :

Ie reuends maintenant de l'emplette
O pour trois blans de nauès que i'achette,
Entour stargent ie n'eray iamais fait.
Iens ; i'y radotte aueuque ste balanche,
No n'a pas fait qui faut quo recommenche,
Car baille ton vn double o vn liard,
Reporte t'on se neuure o sa besongne,
A recheuer ce n'est pas sans basart
L'argent o poids à cause de la rongne.

P. 202, l. 6 *chi* ; 7 *siziaux* ; 12 *Car ils ... chi* ; 23 *Ce quo* ; 24 *maugré que*. — P. 203, l. 3 *Eut* ; 4 *alloient o Dimanche & o Feste* ; 6 *leur neire* ; 7 *chi* ; 9 *Comme palots* ; 10 *plus rongner* ; 12 *quoy stila* ; 13 *chans lieus* ;

Digitized by Google

14 *tette;* 16 *remplit t'il;* 17 *qu'il fit;* 18 *parents n'auoient;* 19 *eut;* 23 *Enuey;* 24 *a stenchi ... plains;* 25 *ceste.* — P. 204, l. 1 *leur z'art.*

B p. 201, l. 11-15 *Fait sur ... pites* omis. — P. 202, l. 7 *cizeaux;* 10 *leurs ... pissance;* 11 *quinte essence;* 22 *licence.* — P. 203, l. 6 *intelligence;* 7 *deffence;* 14 *succession;* 17 *diligence;* 18 *finance;* 24 *clemence;* 25 *Ordonnance.*

Cant ryal : Cheu grand papier qui deffend la dentelle.

A p. 204, l. 13 *chon;* 17 *eucor.* — P. 205, l. 12 *vayoit.* — P. 206, l. 22 *sçauroient.*

Cant rial : Le Capiau neuf du mouqueux de candelle.

A p. 207, l. 1-6 l'argument manque; 9 *plachez.*

B p. 208, l. 16 *peru.* — P. 209, l. 3 *l'action;* 4 *seigneurie;* 11 *semelle;* 20 *chapiau.*

Cant rial : Adieu, bon temps, la pienche est conie.

A p. 210, l. 1-4 l'argument manque; 5 *ryal;* 17 *auecques;* 21 *estallests;* 21 *Stannée chy t'est de bonne heure yuernée.* — P. 211, l. 1 *lau ruis.*

B p. 210, l. 6 *double.* — P. 211, l. 1 *leu huis.*

Cant rial : I'ay tout perdu, ma poure asne est ernée.

A p. 212, l. 12-15 l'argument manque. — P. 213, l. 9 *troubleint;* 11 *le bouguenette.* — P. 214, l. 8 *venests.*

B p. 213, l. 26 *Tout est perdu ma pauure;* 10 *tousiours;* 20 *elle.*

Lettre trouuée au fons du bastel de la Boüille....

A p. 215, l. 2 *de Boüille;* 4 *pourquey;* 6 *au fur;* 8 *ne quitte ten;* 14 *Y l'ont.*

B p. 215, l. 15 *toy.*

Digitized by Google

Stances ennoyées à Nicolas Plicat.....

A p. 216, l. 2 *Plicot*; 5 *soret*; 14 *chacun*. — P. 217, l. 9 *pipe*; 20 *tribuchez*.

B p. 217, l. 5 *elle*; ; *non pu*; 16 *leu buis*. — P. 218, l. 2 *son escot*.

Ste Missive soit fiquaye....

A p. 222, l. 9 *Me vela bien rafraischy le diesble emporte ste mare*; 16 *laissir*. — P. 224, l. 15 *pattas*; 18 *Vela*.

LA XVII. ET XVIII. PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La XVII. & XVIII. partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs Ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont // esté presentées cette année aux // Palinots. — A Roven,* // Chez Dauid Ferrand, ruē aux Iuifs // dans la court des Loges prés // le Palais. // M.DC.XLII.

B Ces deux parties sont séparées dans l'*Inventaire général* sous ces titres : *Dix-septiesme partie de la Muse normande* et *Dix-huitiesme partie de la Muse normande. 1643*. La 17ᵉ partie comprend les cinq premiers Chants royaux; la 18ᵉ partie contient les pièces suivantes jusqu'à *autres œuures*.

Cant rial : Perpinien agripé par famine.

A p. 227, l. 15-18 l'argument manque; 24 *desous*. — P. 228, l. 3 *le Royne*; 11 *Lion*; 12 *leu*. — P. 229, l. 14 *raues*.

B p. 227, l. 19 *Cant rial* manque; 22 *ses ennemis*. — P. 228, l. 20 *tout à tour*. — P. 229, l. 7 *soy-mesme*; 11 *agrippé*; 16 *raues*.

Cant ryal : Bon temps est mort, no l'a mis a la biere.

A p. 230, l. 1-4 l'argument manque; 5 *rial*; 10 *pouuoir fachonner*. — P. 231, l. 6 *broüete*; 9 *Adieu mes*; 19 *fête*; 20 *plains*.

Digitized by Google

B p. 230, l. 15 *plu;* 16 *on l'a;* 18 *dis-on.*

Cant rial : L'herbe au Tabac que le foudre yeuxtermine.

A p. 232, l. 12-14 l'argument manque; 15 *rial;* 18 *vou.* — P. 233, l. 2 *sainct Critofle;* 24 *ruyne.* — P. 236, l. 6 *Un de leurs chefs;* 10 *euidamment.*

B p. 233, l. 5 *puissant ... son.*

Cant rial : L'Antechrist né opres de Babylone.

A p. 235, l. 1-4 l'argument manque; 5 *ryal;* 13 *gremissement;* 16 et 17 *L'entechrist* (partout ainsi). — P. 235, l. 1 *Denis;* 6 *l'esteit;* 11 *L'entecrit.*

B p. 235, l. 6 *Bon soir;* 16 *piers est.* — P. 237, l. 3 *soy à.*

Cant rial : Le cuit canger en cabots & galoches.

A p. 237, l. 12-14 l'argument manque. — P. 238. l. 3 *apercheu;* 8 *crains;* 12 *et approuuent;* 13 *les femmes;* 14 *veir;* 15 *galoche;* 20 *lignots.* — P. 239, l. 1 *gaigner;* 2 *ses;* 5 *candalle;* 10 *escien;* 14 *qu'o n'en;* 16 *z'estas;* 18 *n'estais ... soufranche;* 19 *neux;* 20 *prier des Nopches.*

B p. 237, l. 13 *subjest.* — P. 238, l. 4 *Le vin canger;* 13 *les femmes;* 15 *le cuir* (et ainsi partout); 18 *Et que de.* — P. 239, l. 9 *mille;* 14 *A maint.*

Cant ryal : Dieu donne o poure, & le Riche l'afflige.

A p. 240, l. 1-2 l'argument manque; 7 *l'armonie;* 10 *ichyte print;* 15 *en tant;* 18 *gagne est refreidie;* 19 *luy ... par des;* 22 *Tout sen labeurs recheuche;* 23 *fait languir.* — P. 241, l. 2 *mesterie;* 3 *Si du labour y faict les fonctions;* 10 *point, pauure homme;* 13 *Si veut;* 18 *tu est;* 20 *si tu est;* 25 *ses actions;* 27 *hors de pretentions.* — P. 242, l. 1 *aueucq;* 2 *advanche;* 5 *tey euxpres.*

B p. 240, l. 9 *neantmoins.* — P. 241, l. 5 *extorsions;* 6 *souffrance;* 7 *abondanche;* 8 *doublelment;* 15 *tyrans vsant;* 17 *toy; arrogance;*

Digitized by Google

18 *Qu'ainchin que tu ès l'image & la semblance;* 24 *checun estudie;* 26 *Roy.* — P. 242, l. 1 *finance;* 2 *auance.*

Ballade : L'Espagnol dort sans Castelongne.

A p. 242, l. 7 *Ballade;* 14 *yuers;* 19 *qu'on l'en peut.* — P. 243, l. 3 *conuien.*

B p. 243, l. 3 *son arrogance;* 5 *Roy.*

Lettre de la bonne femme Massée....

A p. 243, l. 18 *queux;* 24 *ouys.* — P. 244, l. 24 *en fesant le rieux.* — P. 245, l. 14 *queuqun;* 18 *no bais.* — P. 246, l. 10 *lequeus.* — P. 247, l. 7 *folie;* 10 *jencé;* 13 *ching;* 14 *maleurs;* 17 *le notre.* — P. 248, l. 9 *accidens;* 20 *sucession.* — P. 249, l. 15 *auec;* 17 *sougner.*

B p. 243, l. 22 *tous nos grandes.* — P. 244, l. 7 *le dommage;* 10 *por fais;* 18 *i'en fame.* — P. 245, l. 5 *i'en fus;* 11 *loug-garou;* 16 *ny à Montier.* — P. 246, l. 9 *telle fredaine;* 10 *morveau;* 12 *eau.* — P. 247, l. 4 *ey pu;* 21 *gliche.* — P. 248, l. 4 *comme;* 23 *elle est.* — P. 249, l. 3 *qu'il conuient;* 15 *auec ta;* 17 *à nos affaires.*

Response à la bonne mere Massée....

A p. 250, l. 2 *laques;* 5 *Men pere;* 7 *effrite;* 12 *qu'à n'ayt.* — P. 251, l. 16 *ly di.* — P. 252, l. 1 *ses;* 10 *aprendre;* 17 *que notte malheureuse;* 21 *qui ny sont.* — P. 253, l. 2 *sa foy fezant fredic fredoc;* 5 *tesmoin;* 8 *troisiesme ... comme o dit ne;* 11 *en su ... gueulée;* 12 *au siege & encore en;* 15 *appellent;* 16 *elles;* 18 *poira;* 21 *ement ... la nouuelle.*

B p. 250, l. 5 *Men pere;* 6 *mois.* — P. 251, l. 20 *Ossi comme.* — P. 253, l. 10 *plu discret;* 16 *elles;* 20 *aintelle.* — P. 254, l. 5 *V. S. D. F.* manque.

La nouuelle des nouuelles.

A p. 259, l. 9 *argen.* — P. 260, l. 10 *ven vela.* — P. 261, l. 11 *autres.*

Digitized by Google

Ballade : Le Gorret pris opres de Grace.

A p. 262, l. 5 *Ce font.*

Trois sonnets....

A p. 264, l. 3 et 19 *Bouuons.* — P. 266, l. 16 *vne goutte.*

DIX-NEVFIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La dix-nevfiesme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont // esté presentées cette année aux // Palinots.* — *A Rouen,* // Chez Dauid Ferrand, ruë aux Iuifs, au // coing de la ruë du Bec, prés le Palais.

B Titre : La ... Normande. 1644.

Cant ryal : Pu no z'espere & mains y no z'amende.

A p. 269, l. 14-16 l'argument manque; 17 *rial;* 20 *vay;* 22 *vous z'est.* — P. 270, l. 2 *palions;* 4 *checun... qu'on;* 5 *dire calamiteux;* 7 *fantasie;* 11 *Tou le z'imposts & buriaux;* 13 *chen qui semblait;* 15 *est che que;* 16 *à nos;* 22 *tribucher;* 25 *z'opressait ... tou lieux;* 26 *Le tiers estat nauet.* — P. 271, l. 7 *engendruy;* 11 et 22 *il no;* 13 *cinne;* 21 *ou ne die.*

B p. 270, l. 1 *Bertren;* 4 *queu neu;* 28 *coumme.* — P. 271, l. 11 *il n'o;* 14 *assouuer;* 20 *descende.*

Cant rial : Su louuenciau qui mouque la candelle.

A p. 272, l. 13 *genealogie.*

Ballade : Le z'Espagnols dans la tu'rie.

A p. 275, l. 6-10 l'argument manque. — P. 276, l. 4 *Danguien;* 7 *inesgal;* 15 *buit;* 18 *plachay.* — P. 277, l. 1 *traitent;* 17 *engeance.*

Digitized by Google

B p. 275, l. 12 *balfebarde.* — P. 276, l. 4 *Danguien.* — P. 277, l. 3 *ne le;* 7 *Que mange en buuant du peray.* — P. 278, l. 4 *Le multipliront.*

Rondiau : Pour vn prix.

A p. 280, l. 17 *leur chef;* 19 *Comme ils allongent tous leurs cos;* 21 *Et quant;* 22 *soubs.*

Lettre missive de la bonne mere Macette...

A p. 281, l. 10 *S. Denis;* 17 *ni de;* 19 *ainchin.* — P. 282, l. 26 *ainchi.* — P. 283, l. 1 *De l'estat de fesseux;* 22 *de neiges;* 23 *ainchi.* — P. 284, l. 2 *vallet;* 11 *8. iours;* 14 *15. iours.*

B p. 281, l. 19 *ainchi qu'vn;* 20 *ta pente.* — P. 283, l. 2 *vieille;* 4 *grince;* 17 *les gendermes.* — P. 284, l, 12 *vn bun.*

Reponse de Drien Roquelore.

A p. 284, l. 15 *Drien;* 18 *merci.* — P. 285, l. 12 *tieule;* 17 *poinsons;* 25 et 26 *auecque.* — P. 286, l. 7 *nourichons;* 9 *ichi;* 13 *tou le z'aus;* 18 *ballieux;* 21 *Ils estaint ... auaint;* 25 *astheurichi que.* — P. 287, l. 3 *ie ni.*

B p. 285, l. 15 *bebauche;* 24 *trompette.* — P 286, l. 9 *premier;* 11 *du nouuiau;* 15 *grande;* 22 *de ten capel;* 25 *que;* 27 *de village.* — P. 287, l. 2 *vair;* 4-16 manquent.

Ballade : Le z'Espagnols nourris en cage.

A p. 288, l. 6 *Baragoüine;* 13 *Cheux-chi;* 15 *leur;* 19 *souz l'enfant.*

B p. 287, l. 17 Cette pièce suivant la ballade ayant pour refrain : *Le z'Espagnols dans la tu'rie,* il y a dans l'*Inventaire général : Sur le mesme subject. Balladre.* — P. 288, l. 2 *chabuan.*

La supermellificoqventievse feste du village de Carabani.

A p. 289, l. 2 *derangeaye;* 3 *yenxcolier... en la;* 7 *eufan.* — P. 290, l. 4 *aueuq;* 5 *o cu crotay;* 16 *panche.* — P. 291, l. 6 *balet o bras;* 8 *on*

Digitized by Google

li; 10 *bres*; 12 *aueu deux pendeloque*. — P. 292, l. 17 *Cardinot*; 18 *Feset... de ses gambes*; 23 *gro*. — P. 293, l. 9 *Dix-huict gros pieds*; 10 *Vingt teste de mouton, trante chinq plas de tripes*; 11 *Quarante fricassés*; 12 *Où cacum*; 14 *Dix marmitès*; 15 *Quatorre gros gambons trente fliques de lart*; 17 *vn grand*; 20 *o can du pardon*; 22 *Dedans le deuantel*; 23 *dis ... nete*; 24 *Emplés voste ... vote*. — P. 294. l. 2 *dans sa*; 3 *comme vn*; 4 *que li*; 7 *gros mos*; 8 *onco*; 14 *pu grans*; 16 *chu gratin*. — P. 295, l. 8 *Philipin*. — P. 296, l. 8 *nes*.

B p. 289, l. 2 *derangeaye*; 4 *cuir*; 20 *l'ennuoyront*. — P. 290, l. 13 *La vieille*. — P. 291 l. 5 *Y vint quatre*; 17-20 manquent. — P. 292, l. 1-16 manquent; 19 *crepant*. — P. 293, l. 4 *Perret*; 16 *se sentit*; 18 *quatorze*; 20 *o siege de Corbie*. — P. 294, l. 21-24 manquent. — P. 295 toute cette page manque. P. 296, l. 1-4 manquent.

Stanches : Vous vela en vn tas & en grande assemblée.

A p. 297, l. 1-2 l'argument manque; 6 *bonne*; 15 *contenteroient*. — P. 298, 4 *tesmoing*. — P. 299, l. 13 *gro cu*; 15 *vela de*.

B p. 297, l. 4 manque; 10 *vostre*; 13 *de Parnasse*; 16 *coume may*. — P. 298, l. 3 *encor*; 16 *cuir*. — P. 299, l. 6 *n'entreprennent*; 19 *vela*. — P. 300, l. 6 *tousiours*; après la l. 8 *Fin*.

A superlicoqventievsement pissante Ieanne...

A p. 301, l. 23 *il sappit*.

Sonnet : Dieu voyant que son peuple endurcy dans l'offence...

A p. 305, l. 5 *voiant*; 11 *En cultivant*; 12 Ce vers est omis; 17 *la donne*.

B p. 305, l. 4 Ce dernier sonnet, le seul que renferme ici l'*Inventaire général*, s'y trouve à la fin de la 27e partie; il y est précédé de cet argument : *Ce sonnet fut fait en table le soir, sur la ligne que donna le Prince, qui est celle de la conclusion du sonnet, dont l'Autheur en emporta le prix qui est une boëtte d'Anix*. — L. 10 *se seuue*; 18 *Fin* manque.

Digitized by Google

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

SEPTIESME PARTIE.

P. 3, l. 12. — « Vn nid à rats du bonnet à la Crique. » Il faudrait, pour bien comprendre cette pièce, un commentaire de l'auteur même. En voici la donnée : Un bonnet carré de juge ou d'avocat a été relégué dans un galetas où les rats s'en sont fait un nid en l'arrondissant. L'auteur veut le célébrer, ce bonnet, cet alambic où s'est raffinée la grave et profonde doctrine de celui qui en a couvert son vénérable chef. Arrière ces imposteurs qui, comme Euclide, ont prétendu trouver la quadrature du cercle. Le problème est résolu par ce bonnet qui triomphe ainsi du compas des mathématiciens. Et ne peut-on pas voir dans sa forme carrée une image de toutes ces choses qui vont par quatre : les vents, les saisons, les humeurs, les éléments, les vertus, les mœurs ? Il n'est pas jusqu'aux quatre quartiers de la lune, si influente sur les cerveaux des gens du Palais, qui ne s'y rencontrent. Mais qui donc en fut l'inventeur ? Un archéologue qui, en fabriquant un bonnet à quatre pointes, ce *cornatas*, en fit l'image de sa destinée conjugale. — La pièce se termine par une invective contre l'avidité des gens de justice qui, de leurs doigts crochus (pattes d'Agrippine), agrippent la bourse des pauvres plaideurs du pays bas (les Bas-Normands, *très processifs*, comme chacun sait). — A noter ce trait plaisant du plaideur apportant accroché à sa ceinture et lui pendant au derrière un lièvre que lui escroquent ces affamés procureurs à la franche lippée. C'était l'usage alors de faire aux gens de justice

Digitized by Google

de petits présents intéressés, les épices; et ce passage fait songer à la recommandation de Chicaneau dans *les Plaideurs*, acte I, scène VI :

> Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne,
> Et chez mon procureur porte-les ce matin.
> Si son clerc vient céans, fais-lui goûter mon vin.

Nous laissons à de plus heureux que nous le soin d'expliquer les allusions que ce Chant royal renferme. Faisons seulement remarquer que le mot « crique » est employé comme nom commun dans ce passage de la 16e partie de la *Muse normande*, p. 200 (15e partie de l'*Inventaire général*, p. 254).

> Tel n'a vaillant seulement une brique,
> Qui s'imagine attaindre o grands s'états,
> Pourveu qui l'ayt vn chaplau fantastique,
> Vn mantel rouge, & un habit de *crique*,
> Y s'estime estre ossi grand que Galas.

Dans le Chant royal qui nous occupe, « la Crique » est un nom propre ou un sobriquet. C'est ce que prouve d'ailleurs ce passage du *Testament de Tayault* (p. 24, l. 5-7) lu le lendemain sur le théâtre des Palinods :

> Pour men capel rongné qu'en vn coin no s'etrique
> Dont mes amis ossi ne font point trop grand cas,
> Ie veux que por calotte on le baille à *la Crique*,
> Pis que la sienne ésair seruit d'un nid à rats.

V. encore même partie, p. 206, l. 18.

P. 5, l. 3. — « Androgine. » C'est un terme d'astrologie, comme en témoigne cet extrait du *Dict. de Trévoux :* « Les Astrologues appellent Planètes *Androgynes* celles qui sont tantôt chaudes et tantôt humides : comme Mercure, qui est sec et chaud, étant près du soleil, et humide proche de la lune ».

Digitized by Google

P. 5, l. 11. — « Gripeminaux. » Grippeminaud est dans Rabelais l'archiduc des Chats-fourrez, c'est-à-dire des gens de justice. V. le portrait qu'il fait de Grippeminaud au l. V, ch. XII de *Pantagruel*. La Fontaine a pris à Rabelais ce nom qu'il donne au chat dans plusieurs de ses fables, notamment dans celle qui porte pour titre : *Le Chat, la Belette et le petit Lapin*, l. VII.

P. 5, l. 13. — « Pattes d'Agripine. » Une expression analogue se trouve dans *Le // Banissement // de l'esperance des // Chambrieres de Paris. // Auec l'Oraison funèbre, faicte à la // memoire d'vn Demicainct perdu à la // Blanque & prononcé par Iacquette de Long-babil, dame de Mauregard.* — A Paris // Chez Pierre Chevalier, au mont sainct // Hylaire, en la cour d'Albret (s. d.). — Jacquette dit en effet dans cette oraison funèbre : « .... ie m'estudiois à sçauoir parfaitement les subtiles inuentions des mains agrippaniennes de toutes les servantes du voisinage... »

P. 6, l. 11. — « La clef du vin de nouuel retrouvée. » Il résulte de ce Chant royal qu'il y eut grande abondance de vins en 1631, et qu'on vit beaucoup de gens de métier, particulièrement des *carleurs* ou savetiers, très nombreux à Rouen, puisque l'auteur dira dans un autre endroit qu'ils étaient au nombre de neuf cents, quitter momentanément leur profession pour se faire taverniers; ils ouvraient un cabaret ou *tribalie*, y suspendaient un *drapel* en guise d'enseigne et débitaient le vin nouveau à l'imitation des nobles et des conseillers au Parlement, d'où l'auteur dit qu'ils le faisaient « pour ennoblir leur race roturière ». Mais que devenaient alors les privilèges des corporations de brasseurs, de cabaretiers et de tous débitants de liquides ? L'auteur nous représente les brasseurs comme très irrités de cette abondance qui fait délaisser, leur dit-il, l' « iau de vos pits, de Robec & riuiere », et il semble que c'est eux qu'il désigne sous le nom de broüillons : « Tous les broüillons en sont en grand colere ».

P. 6, l. 20. — « ... les noble et conseillers... vendest... leur vin

Digitized by Google

cleret fait tout d'vne cuuée. » Les nobles et les conseillers au Parlement jouissaient en effet de l'exemption des droits assez élevés sur le vin pour les boissons provenant de leurs propriétés et nécessaires à la consommation de leur maison. Mais ils abusèrent de ce privilège pour faire entrer dans Rouen une grande quantité de vins qu'ils vendaient sans rien payer. Les registres secrets du Parlement, cités par Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 481, nous apprennent que « en une seule année, on avait faict entrer dans Rouen, sous le nom des privilegiez, jusques à *treize mille* pièces de vin. » On chercha à empêcher ces abus, et les Etats de Normandie se plaignirent des entraves mises à la liberté des Ecclésiastiques et des Nobles « de vendre, sans payer quatriesme, les boissons provenantes de leur bien. » Ils ajoutaient toutefois : « Nous savons bien que quelques-uns ont abusé de cette faveur ; et c'est peult estre le prétexte ou la cause desdits arretz et de l'establissement du bureau de Pontdelarche où ils sont tous assignez. Les abbus sont à retrancher, mais non les privilèges à perdre. » (M. Ch. de Beaurepaire, *Cahiers des Etats de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. II, septembre 1631, p. 199.)

P. 7. l. 1. — ... la faire derniere. » La foire Saint-Romain ouvrant le 23 octobre, c'est-à-dire six à sept semaines avant la fête de la Conception, 8 décembre, et le concours des Palinods qui avait lieu le dimanche suivant.

P. 7, l. 4. — « Du vin du cru de Mante et Vernonnel. » Vernonnet, à quatre kilomètres de Vernon (Eure). On fait encore du vin dans cette partie du département de l'Eure, tout aussi bien qu'aux environs de Mantes, dans la Seine-et-Oise.

P. 7, l. 23. — « Vendez putost.... » D'après ce passage, les savetiers pouvaient, sans avoir de droits à payer, débiter « la bière simple à tout le populaire », soit à Saint-Aignan (commune limitrophe au N. de la ville), soit dans leur « hostel », c'est-à-dire à la Vieille-Tour, siége de leur corporation, et ce privilège était fondé sur des titres et papiers qui

Digitized by Google

leur permettaient de faire la nique aux collecteurs des droits, c'est-à-dire de se moquer d'eux.

P. 8, l. 10. — « ... le grand renel, » autrement dit le grand ruisseau, paraît bien être la Seine. Il y a d'ailleurs dans ces quelques vers mention d'un fait particulier qui échappe à l'interprétation.

P. 8, l. 14. — « Et de souliers leu poucque relevée. » Les carreleurs ou raccommodeurs de vieux souliers parcouraient la ville, portant sur le dos un sac ou poche (*pouche, pouque*, en patois normand), dans lequel ils fourraient les chaussures qu'on leur donnait à réparer.

P. 8, l. 19. — « Clion. » Clio est la muse de l'histoire, mais les poètes du temps n'y regardent pas de si près, et c'est elle qu'ils invoquent communément dans leurs vers. V. Saint-Amant, *Œuvres complètes (Bibl. elzév.)*, t. I, p. 209, 306, 371, 389; t. II, p. 410-417.

P. 9, l. 6. — « Les roturiers reuestus d'escarlate. » Encore une pièce où l'auteur se plaint que les roturiers s'habillent comme les grands seigneurs.

P. 10, l. 19. — « Font des manteaux sans estre cousturiers. » Faire des manteaux de cette manière, c'est les voler à ceux qui les portent.

P. 11, l. 2. — « Prince benin... » En 1631, le Prince des Palinods était Me Claude Le Roux, seigneur de Saint-Aubin, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé et président en son Parlement de Normandie. C'est en raison de sa qualité de Président que l'auteur lui demande un arrêt public contre *les roturiers revestus d'escarlate*.

P. 11, l. 22. — « Faute de futz les pommes en dommage. » Si l'année 1631 fut riche en vins, elle ne produisit pas les fruits de pressoir en moins grande abondance, et leur quantité fut telle que faute de fûts, poinsons ou queux, un grand nombre ne purent être pilés, c'est-à-dire brassés : « Faute de futz, ocun de nous ne pille. » D'après le 5e vers de

Digitized by Google

la 3e strophe, pareille abondance ne s'était pas vue depuis l'année 1582, à moins que ce quantième ne vienne pour la rime.

P. 13, l. 3. — « Vo ne seriez entrer par Martainville, par Saint Hilaire... » Sur ces deux portes situées à l'Ouest de Rouen, V. Ch. Richard, *Recherches historiques sur Rouen, fortifications, porte Martinville*, 1844, et N. Beaurain, *Souvenirs rouennais, porte Saint Hilaire, histoire militaire*, 1876.

P. 13, l. 5. — « .... por barrage peage. » A. Chéruel, *Dict. des institutions, mœurs et coutumes de la France*, 1855, t. I, p. 67 : « Droit féodal que les seigneurs levaient sur les marchandises qui passaient sur leurs domaines par terre ou par eau. Le nom de *barrage* venait de la barre qui interceptait le passage jusqu'à ce qu'on eût payé le droit. Cet impôt fut dans la suite perçu exclusivement au profit du roi et levé aux barrières des villes. Il conserva longtemps le nom de « *barrage* ».

P. 13, l. 21. — « Quatorze francs... » Ce prix était certainement alors considérable pour des poinsons dont la contenance ne dépassait pas trois hectolitres.

P. 14, l. 8. — « Dans un pray o tou quatre y lauetz la lessive. » On entend à Rouen par « pré » un emplacement traversé par un cours d'eau, où les particuliers peuvent aller faire eux-mêmes leur lessive, en payant un prix convenu au maître du pré. Il y a moins de cinquante ans beaucoup de familles bourgeoises allaient faire leur lessive au pré. L'usage s'en perd de plus en plus. Toutefois, il y a encore des prés à laver, particulièrement dans le quartier dit des Petites-Eaux, c'est-à-dire entre les routes de Darnétal et de Lyons-la-Forêt, et ceux qui les tiennent sont encore inscrits dans *l'Annuaire* sous le nom de maîtres de prés à laver.

P. 15, l. 8. — « Faisant ruby su l'ongle. »

Quand on y boit on est transy
Et l'on n'y sçauroit jamais faire
Rubis sur l'ongle, comme icy...

Digitized by Google

Saint-Amant, *Œuvres complètes (Bibl. elzév.)*, t. I, p. 171. « Faire rubis sur l'ongle, i. boire tout, et puis esgoutter la derniere goutte sur l'ongle. » Oudin, *Curiosités françoises*.

P. 15. l. 24. — « Por faire ichy la toüaille. » Le sens de toüaille est serviette, linge de table. Faire la toüaille semble vouloir dire faire bombance. Nous n'avons trouvé nulle autre part ce dicton.

P. 16, l. 2. — « Ponchel. » V. notes, t. I, p. 194.

P. 17, l. 2. — « ... la rue Martainuille. » Il n'est pas de Rouennais qui ne connaisse cette rue, mais il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur elle aux lecteurs étrangers à notre ville. Orientée de l'Est à l'Ouest depuis la place qui porte le même nom jusqu'à l'église Saint-Maclou, la rue Martainville fut la plus importante de ce quartier populeux et remuant, avant que les travaux de voirie exécutés de notre temps en eussent changé la physionomie. Elle était dans la ville la continuation du grand chemin de Paris, et c'est par la porte Martainville que se firent la plupart des entrées royales. (V. Ch. Richard, *Recherches historiques sur Rouen. Fortifications. Porte Martainville*, 1844, et N. Périaux, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, etc., 1870, p. 368-373.) C'était un des lieux d'élection de la langue purinique; on en retrouve encore des traces.

P. 17, l. 4. — « ... au convay de Tayault. » Sur ce « gueu public, » comme l'appelle Ferrand, v. t. I, p. 140-144, et t. II, p. 21-24.

P. 17, l. 6. — « Y veulent rien auer dessus leu queur. » A propos de ce vers incomplet de deux syllabes, rappelons que la versification de la *Muse normande* est d'ordinaire exacte, et que les vers qui paraissent avoir plus de syllabes qu'il ne faut rentrent dans la mesure par la prononciation qui fond deux syllabes en une, ou qui supprime certaines lettres, comme nous l'avons fait remarquer dans notre introduction.

P. 17, l. 12. — « Quatre-Mare. » Le hameau de Quatre-Mares fait

Digitized by Google

partie de la commune de Sotteville-lès-Rouen. C'est là que se trouve un des deux asiles d'aliénés (asile des hommes) de la Seine-Inférieure.

P. 17, l. 14. — « ... des 4 grands boucheries de Rouen. » A Rouen, comme ailleurs à cette époque, les gens de même métier habitaient les mêmes quartiers et les mêmes rues. C'est ainsi que les bouchers avaient leurs étaux dans certains endroits déterminés. « Les quatre boucheries qui existaient au xve siècle, dit M. N. Périaux (*Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, etc., 1870, p. 61), étaient celles de Massacre, de Saint-Maclou, de Saint-Ouen et de Saint-Vivien; deux boucheries nouvelles étaient celles de Beauvoisine et du Vieux-Marché ». Il y avait aussi boucherie à la porte du Crucifix, sur le quai, ou, comme le dit Oursel dans les *Beautés de la Normandie* à la « petite haranguerie du Pont ». Aujourd'hui, pour la plus grande commodité de la population, les boucheries sont réparties par toute la ville, mais, dans la première partie de ce siècle, elles étaient encore agglomérées dans certains quartiers. En 1833, d'après l'*Annuaire de Rouen*, on en trouvait encore quinze dans la rue Massacre, neuf dans la rue de la Boucherie-Saint-Ouen qui ne compte qu'un petit nombre de maisons, douze dans la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, près le Vieux-Marché, etc.

P. 18, l. 2. — « Car ch'etet por tuer en un temps deffendu. » A partir du moment où le protestantisme commença à faire en France de sérieux progrès, il fut en effet défendu, sous des peines très sévères, de vendre de la viande en carême. Delamare mentionne, dans son *Traité de la Police*, t. I, p. 388, plusieurs actes tendant à cet effet : un édit du 5 janvier 1549, une déclaration du 14 décembre 1563 et une ordonnance du 3 février 1565, qui « defend à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, de vendre aucune viande durant le Carême, sinon aux Hôtels-Dieu pour les malades, sous peine contre les contrevenans d'une amende de cent écus d'or, s'ils ont de quoy; sinon d'être fustigés par

Digitized by Google

les carrefours de l'une de leurs demeures, sans que les Officiers et Magistrats puissent en diminuer la peine ».

P. 18, l. 3. — « ... à ceux de la ptite cloquette. » V. sur cette locution par laquelle on distinguait alors à Rouen les Réformés, et qui était encore d'usage, il y a quelques années, à Bolbec (Seine-Inférieure), un article de M. E. Lesens dans le *Bulletin historique et littéraire* de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 10e année, n° 8, 15 août 1891, p. 445-446.

P. 18, l. 11. — « ... pots de baire. » En Normandie on entend exclusivement par « baire » ou « beire » le cidre qui est la boisson du pays.

P. 18, l. 22. — « Por le vin du marché. » C'est primitivement la bouteille de vin que boivent ensemble ceux qui viennent de conclure un marché. C'est encore la gratification que l'acheteur de bestiaux, de grains, fourrages, fruits, etc., donne dans les campagnes en sus du prix convenu, au serviteur ou à la servante du fermier; la locution « donner le vin à la servante » est encore d'un usage courant dans les campagnes de la Normandie. De là l'origine du « pot de vin » élevé souvent à d'idéales proportions que n'auraient jamais rêvées les propriétaires des meilleurs crus.

P. 19, l. 10. — « ... de pur d'estre enfermez. » L'achat s'était fait *hors le pont*, c'est-à-dire hors des remparts, puisque l'enceinte séparait le quai de la ville, et les bouchers craignaient, en s'attardant trop, de trouver les portes fermées et de ne pouvoir rentrer dans Rouen.

P. 19, l. 16. — « ... pour de biaux cardescus. » *Dict. de Trévoux : Quart d'écu* a été une monnoye d'argent cy-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *écu*, ou 15 sols et, comme elle fut depuis haussée à 16 sols, cela introduisit le nom d'*écus quarts*, parce qu'un *écu* étant payé en *quarts d'écus* valoit 64 sols, et à cause que les épices des Juges se payoient en *quarts d'écus*, on a conservé cette évaluation jusqu'à présent,

Digitized by Google

de sorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye, les *écus* d'épices valent 3 liv. 4 s. ou *écus quarts* ».

P. 19, l. 17. — « Massacre. » C'était là que se trouvait, comme nous l'avons dit dans une note précédente, une des quatre grandes boucheries de Rouen. La rue Massacre va de la rue aux Juifs à celle de la Grosse-Horloge, auprès du vieux Beffroi et de son arcade, qui comptent parmi les monuments les plus remarquables de Rouen.

P. 21, l. 1. — « ... à boule veuë. » Oudin, *Curiosités françoises :* « A boule vue, i. inconsiderément ».

P. 21, l. 13. — « Tayault. » On a déjà vu dans la VIe partie de la *Muse* (t. I, p. 140-144) la complainte de Tayaut sur la disette des bleds : « Adieu Tayault, pis que l'année est chère ». Ce « gueux public », comme l'appelle la *Muse*, mourut peu de temps avant le concours des Palinods de 1631 :

> Et l'y auoit pu [de] gens, de femmes & de fille
> Qu'o n'en vit l'autre iour au conuay de Tayault.
>
> 7e Partie, t. II, p. 17.

Ici l'auteur nous donne son prétendu testament, dans lequel on trouve un souvenir du *Grand* et du *Petit Testament* de Villon. A rapprocher encore le *Testament de Jenin de Lesche*, et la *Vie et Trespassement de Caillette*, imprimés dans le t. X (p. 369-386) du *Recueil des poésies françoises des XVe & XVIe siècles*, et le *Testament de Fin Ruby*, reproduit dans le t. XIII, p. 1-11 du même recueil *(Bibl. elzév.)*.

P. 22, l. 18. — « S. Michel. » N. Périaux, *ouv. préc.*, p. 269 : « A l'extrémité de la rue de la Grosse-Horloge, appelée autrefois la rue de la Vanterie, vers le Vieux-Marché, était l'ancienne église paroissiale de Saint-Michel, dont les derniers vestiges ont disparu en 1833. C'était autrefois la chapelle particulière où les abbés du Mont-Saint-Michel célébraient la messe lorsqu'ils venaient siéger à l'Echiquier ».

P. 23, l. 21-22. — « Estienne, proculeux de la Misericorde, etc. »

Digitized by Google

Il résulte de ce passage qu'une confrérie dite de la Miséricorde aurait eu à Rouen la mission d'alléger le sort des prisonniers. Nous n'avons trouvé nulle part de trace de cette institution.

P. 24, l. 2. — « ... oüyuette. » On désignait sous le nom d' « Hoüyvets » les Bas-Normands ; à Rouen on appelait même ainsi tous les Normands qui habitaient au-delà de la Seine. Comme les Bas-Normands passaient pour être grands plaideurs, on comprend que Tayault dise de « l'oüyvette » Marie des Fossez que *chacun la reconnet pour un diable en procez*. — V. H. Moisy, *Dict. du patois normand*, etc., 1887, v° *Houivet*.

P. 24, l. 7. — « Ie veux que por calotte on le baille à la Crique. » V. plus haut, p. 3, le chant royal ayant pour ligne palinodique « Un nid à rats du bonnet à la Crique. »

P. 24, l. 11. — « ... o carleux qui mouque ses candelle. » C'est ici que l'auteur parle pour la première fois du *mouqueux de candelle* des Palinods, qui, sous le nom de Naudin, sera si souvent, dans la suite, le point de mire de ses plaisanteries.

HUITIESME PARTIE.

P. 25, l. 10-11. — « Complaintibus sauatores in ciuita Rothomagensi. » David Ferrand et les auteurs anonymes de la *Muse normande*, indulgents aux Purins, aux « bons », comme ils les appellent, se faisaient un malin plaisir de prendre pour point de mire de leurs railleries les savetiers, les « chabrenaux » pour les désigner par le nom qu'on leur donnait alors et qui n'est pas encore oublié. La *Muse normande* est pleine de ces attaques dirigées soit contre la corporation tout entière, soit contre quelques particuliers et spécialement contre Naudin, le « mouqueux de candelle des Palinods ». Il est probable que quelques traits piquants

Digitized by Google

avaient été lancés contre eux le dimanche du concours dans des pièces qui n'ont pas été publiées ou que nous avons perdues, cette huitième partie nous étant parvenue incomplète. Sensibles à ces attaques, ils avaient sans doute protesté bruyamment; de là cette ordonnance lue le lendemain. Après avoir rappelé les imputations dont ils se disent « inpopriez et calouniez en leur propre personne et presence par plusieurs luisars », elle défend, au nom de l'union et de la concorde de faire contre eux « ocuns libelles diffamatoires », et, par une contradiction plaisante, vu que les jeunes maitres de l'état n'ont plus la civilité et prud'hommie de leurs ancêtres, donne main-levée aux poètes et orateurs de faire « tels copieux volumes et ouvrages que de raison ». L'ordonnance est signée de Talbot,

> Su mort à rats, su calfeutreux de seille,
> Su fesse-pain siflant du larigot. 9e partie, p. 46.

P. 25, l. 13. — « Pontaritaine. » V. t. I, p. 62, l. 20, et note p. 218.

P. 26, l. 5-6. — « ... iouez à la boulette oprez des Celestins.... » V. t. I, p. 57, l. 24 et 26. Il sera encore question à plusieurs reprises de ces faits imputés aux savetiers et que nous ne connaissons pas autrement que par la *Muse*.

P. 27, l. 2. — « Fet o chambres neufues... » Est-il besoin d'expliquer ce qu'étaient ces chambres neuves sises près la porte Saint-Eloy, au voisinage du Pontaritaine, où fut rédigée cette ordonnance? Il suffit, pour en faire comprendre l'usage, de les rapprocher de ces « chambres quemunes, tout du Cay, prez des remparts, qu'autres de cette ville » où il est « ordonné que les presentes seront applaquées. »

P. 27, l. 3. — « ... la porte S. Eloy. » Cette porte située sur le quai, à l'extrémité de la rue qui porte encore le même nom, reconstruite en 1685, a été démolie en 1814 pour l'élargissement des quais.

P. 27, l. 11-12. — « ... su noble troupel De chez Monsieux... »

Digitized by Google

Le prince de l'année, les princes des années antérieures, les juges des concours, etc., qui étaient sur l'estrade ou théâtre des Palinods.

P. 27, l. 19. — « Le Batardel reduit en cabotiere. » Un premier bâtardeau avait été établi en 1627 pour la construction d'un nouveau pont de pierre (V. t. I, p. 48, et note, p. 209) et l'auteur de cette pièce nous le représente en 1632 :

> ... asteurchi racrampi dans sa coque,
> Farchi de bos tout ijsques au musel
> Gardant à cligne au fin fond du canel.

Bien qu'un pont de bois eût été jeté sur la Seine, on n'avait pas renoncé à reconstruire l'ancien pont de pierre, puisqu'on fit, en 1632, année à laquelle se rapporte cette partie de la *Muse*, un autre bâtardeau « dehors su pont », c'est-à-dire du côté de Saint-Sever. L'auteur de ce « Cant ryal » en raille les proportions :

> Ch'est vn malur quand, pensant faire vne oque,
> On fait vn treu aussi grand qu'vn boissel.
> Les querpentiais n'ont pas perdu au troque,
> Quand, pensant faire vn autre batardel,
> En congnottant il ont fait un batel.

Les marchands, les mariniers (race aquatique) pourront se servir pour leurs transports de cette « cabotiere ». Nous n'avons trouvé ce mot dans aucun autre texte ni dans aucun lexique, mais le sens de bateau paraît bien fixé par le passage cité tout à l'heure. Peut-on rapprocher ce terme de « cabot » et de son diminutif « cabotel » qui ont désigné en Normandie une mesure de capacité pour les grains ?

P. 28, l. 14. — « Crir du querbon sur la mer britannique. » L'usage du charbon de terre date à Rouen d'assez loin. Un tarif des droits de pontage publié d'après les archives municipales de Rouen par M. de Fréville dans son *Mémoire sur le Commerce maritime de Rouen*, t. II, p. 97, nous apprend qu'en 1309 « la poize » de charbon de terre acquittait quatre deniers de droits. En 1573, on allait en chercher à Newcastle.

Digitized by Google

« Et le mois de mai ensuivant dernier, led. Lacheray auroit envoyé ung heuz de ceste ville de Rouen au Neuf-Chastel, coste d'Angleterre, pour charger du charbon de terre... » *Ibid.*, t. II, p. 487-488. On ne le tirait d'ailleurs alors que de cette partie de l'Angleterre, ainsi que l'atteste cet extrait de l'*Inventaire sommaire des Archives communales de Rouen*, *Délibérations*, p. 322 : 20 janv. « pour informer, suivant l'arrest de la Cour du 16 oct. 1640 de l'usage accoustumé en la vente du charbon de terre, et comme il en doibt estre usé à l'advenir entre les marchands pour la liberté du commerce. Le charbon de terre ne venait que de Neufchastel, et, à cause des guerres, la traite n'en estoit libre qu'aux seuls Hambourgeois ».

P. 28, l. 15. — « ... vin de Limay. » Limay est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise), vis-à-vis cette ville, sur la rive droite de la Seine.

P. 29, l. 18. — « Prinche benin... » Le prince des Palinods était, en 1632, noble et discrète personne Me Adrien Behotte, chanoine et grand archidiacre en l'église de Rouen, syndic général du clergé de Normandie.

P. 31, l. 4. — « Le houragan des ristres d'Allemagne. » Cette seconde révolte des drapiers paraît avoir été réprimée plus rapidement que la première. Les *purins* étaient irrités de ce que les Anglais importaient à Rouen non seulement des draps, mais encore des habits tout faits. Le premier président, dont la *Muse normande* fait ici l'éloge, était alors Charles de Faucon, sieur de Frainville, qui, en 1628, avait succédé à son frère, Alexandre de Faucon, sieur de Ris.

A la suite des premiers troubles de 1630, les Etats de Normandie avaient adressé au roi cette protestation contre l'introduction des marchandises anglaises : « Les Anglois ne se contentent pas d'apporter en ce royaume grand nombre de marchandises déguisées et non permises par les Concordatz faicts entre les deux Couronnes, frauldant par ce moyen vos droictz et ceulx de l'octroy de vos villes ; mais, pour rendre tous les

Digitized by Google

artisans inutilz, apportent jusques aux habitz tous faictz, jusques aux soulliers, la chandelle, et autres sortes de marchandises », et ils suppliaient le roi de ne le pas permettre « ordonnans confiscation de tout ce qui viendra, soit contrefait, soit manufacturé d'Angleterre et d'autres païs estrangers ». (M. Ch. de Beaurepaire, *Cahiers des Etats de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. II, Etats de septembre 1631, p. 206-207 et 408-409.)

P. 32, l. 12. — « ... prés S. Lo... » L'église paroissiale de S. Lô, ainsi que le prieuré du même nom, dont il ne reste plus que quelques traces, était située dans la rue Saint-Lô qui passe derrière le Palais-de-Justice.

P. 32, l. 15. — « Ch'est ly.... » Le livret original et l'*Inventaire général* donnent tous les deux la leçon « ch'est-ty »; mais il y a évidemment une faute d'impression faite originairement et reproduite en 1655, que nous n'avons pas hésité à corriger. Le peuple, pour justifier la confiance qu'il met dans le premier président rappelle que c'est lui qui a dernièrement fait mettre en prison des blatiers qui sans doute contrevenaient aux règlements relatifs à l'exportation des grains.

P. 33, l. 20. — « L'heureux seiour de la caue aux miracles. » Les détails donnés par D. Ferrand nous montrent que Rouen n'avait pas à envier à Paris sa fameuse cour des miracles. Il dit que cette cave se trouvait *dedans Saint Ouen, place fort spacieuse*. On peut rapprocher cette indication d'un passage des *Fastes de Grisel* (*Trimestre d'été*, septembre, v. 55-56) :

Est prope Robecci pontem locus ille; ferunt huc
De tectis uvas quas retulere suis.

Le pont de Robec était en effet voisin de Saint-Ouen. C'était dans cette cave que les membres du Parlement faisaient transporter et débiter les vins qui provenaient de leurs domaines et qu'ils avaient le privilège d'introduire dans Rouen, sans avoir de droits à payer. Voilà pourquoi la boisson, ainsi que le dit D. Ferrand, y coûtait beaucoup meilleur mar-

Digitized by Google

ché qu'ailleurs. Ce rapprochement des deux textes a été fait avant nous par le savant éditeur des *Fastes de Grisel*, M. F. Bouquet (*Trimestre d'été*, septembre, p. 351, note 17).

P. 34, l. 21. — « En vain les Grecs... » A l'appui du dire de David Ferrand, nous citerons ce passage de l'*Histoire de la Médecine*, de Kurt Sprengel, traduite par A. J. L. Jourdan, 1815. t. I, 2e section, ch. V, *Exercice de la médecine dans les temples grecs*, p. 165 : « Dès qu'on avait trouvé un remède important, on en gravait la préparation sur les portes et les colonnes des temples d'Esculape. C'est ainsi que la célèbre composition d'Eudémus contre la morsure des animaux venimeux était inscrite sur les portes du temple de Cos. Un orfèvre avait fait don à celui d'Ephèse d'un collyre propre à guérir toutes les maladies des yeux réputées incurables. Adrien retrouva ce remède et le fit connaître. Les personnes qui inventaient des instruments de chirurgie, les déposaient aussi dans les temples du dieu de la médecine. Erasistrate en donna un au temple de Delphes, qui était destiné à arracher les dents ».

NEUFIESME PARTIE

P. 36, l. 11-12. — « Deux nouuiaux prix pour les poëtes que notre Archeuesque a fondez. » L'archevêque de Rouen, François de Harlay, qui avait établi précédemment un prix en faveur de l'ode latine, ne donna pas suite à ce nouveau dessein, car les prix décernés aux Palinots après 1633 furent les mêmes qu'auparavant.

François de Harlay, fils de Jacques de Harlay, marquis de Chanvallon et de Catherine de la Mark, fut d'abord abbé de Saint-Victor et coadjuteur en 1614 de l'archevêque de Rouen, le cardinal François de Joyeuse, auquel il succéda en 1615. Il se démit en 1651 de son archevêché en faveur de son neveu François de Harlay, qui fut plus tard archevêque de Paris, mourut à Gaillon le 22 mars 1653 et fut enterré à Rouen dans

Digitized by Google

le tombeau des cardinaux d'Amboise, dont il était petit-neveu. Prélat très lettré, il composa un certain nombre d'ouvrages religieux, établit à Gaillon, dans son manoir archiépiscopal, une imprimerie d'où sortit un certain nombre de pièces réunies en un volume: Le // Mercure // de // Gaillon // ov // Recueil des Pieces curieuses, tant Hierarchi- // ques que Politiques. — *A Gaillon, // De l'Imprimerie du Chasteau Archiépiscopal.* // M. DC. XXXXIV, volume que la *Société Rouennaise de Bibliophiles* a réimprimé en 1876. Il fondà dans son archevêché, en concurrence avec le collége des Jésuites, des écoles dont nous parlerons plus loin. Il donna sa bibliothèque au Chapitre de Rouen, avec 600 l. de rente pour acheter de nouveaux livres et pensionner un bibliothécaire; et cette bibliothèque ouverte tous les jours, non seulement aux chanoines mais à tous ceux qui voulaient y travailler, devint la première bibliothèque publique de Rouen.

P. 39, l. 2. — « Le monopole du papier. » Le meilleur commentaire qu'on puisse donner de cette pièce est la note suivante que nous empruntons au t. III, p. 211 des *Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV,* publiés par M. Ch. de Beaurepaire : « Par édit du mois de juin 1633, le Roi avait créé des offices héréditaires de contrôleurs, visiteurs et marqueurs de papier en chacune ville, bourg et bourgade et hameau du royaume où se faisoit, formoit, fabriquoit, vendoit et débitoit du papier, tant celui qui se faisoit et fabriquoit dans le royaume que celui qui seroit apporté de dehors... où seroient empreintes les armes de France... auquel office était attribué 5 s. pour rame de papier du poids de 6 livres; de 6 à 12 livres, 6 sous; de 12 à 18, 7 sous; de 18 à 24, 8 sous; de 24 à 30, 9 sous; et 3 sous pour chaque rame de papier bleu, gris et gris brun, de quelque poids qu'il pût être, et au marqueur 1 sou pour la marque, outre les anciens droits. Le 13 août, une commission fut nommée pour la vente de ces offices. Ces offices furent maintenus. Des lettres patentes interdirent à la cour des Aides de Normandie la connaissance des débats qui pourraient s'élever à l'occasion de ce nouveau droit. » Ces nouvelles taxes

Digitized by Google

devaient amener en septembre 1634 une émeute dont il sera parlé plus loin.

P. 39, l. 6. — « Pour se z'édits qu'asteure no publie sur tous mestiers, arts & conditions. » C'est un triste tableau que celui des mesures fiscales auquel le pouvoir avait recours en ce temps pour se procurer les ressources dont il avait besoin. C'est ainsi qu'en 1623 on avait voulu comprendre dans la revente du domaine et ériger en offices les métiers les plus infimes tels que ceux de « brouettiers, crieurs de vieux drapeaux et d'oignons, charbonniers, porteurs de bois, de pommes, d'huîtres, d'oranges, et déchargeurs de marée, emballeurs et chargeurs de marchandises, etc. » (Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 520). Une violente émeute s'en était suivie. Mais si cet édit n'avait pu être mis à exécution, le pouvoir avait d'autres moyens de pressurer le peuple et de lui faire rendre plus qu'il ne pouvait. Il n'était pas de corps de métiers, pas de genre de travail qui ne fussent frappés de taxes très lourdes. On avait créé un grand nombre d'offices inutiles tout exprès pour les vendre; les titulaires de ces offices n'avaient pas assez des taxes créées en leur faveur; ils accablaient le peuple d'exactions, et par ce système déplorable d'établissement et de perception de l'impôt, le pouvoir ne recevait qu'une faible partie de ce que la nation payait. Il faut lire dans l'*Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 469 et suiv. le tableau de la situation misérable dans laquelle se trouvait alors la province. Les *Cahiers des États de Normandie* donnent aussi à ce sujet des renseignements du plus haut intérêt. Ce fut l'honneur du Parlement de Normandie de résister tant qu'il put à ces excès d'une fiscalité qui ne connaissait point de mesure, et, tout en faisant ce qui était en son pouvoir pour maintenir l'ordre public, d'user d'un sage tempérament dans la répression des troubles provoqués par la misère, et d'intervenir, à ses risques et périls, auprès de l'autorité royale, en faveur des pauvres gens dont l'égarement avait plus d'une excuse.

P. 40, l. 23. — « Sponges d'Estat... » Le mot est vieux; il remonte

Digitized by Google

au règne de l'empereur Vespasien. « Creditur etiam procuratorum rapacissimum quemque ad ampliora officia ex industria solitus promovere, quo locupletiores mox condemnaret : quibus quidem vulgo *pro spongiis* dicebatur *uti*, quod quasi et siccos madefaceret, et exprimeret humentes. » Suétone, *Duodecim Cæsares, Vespasianus*, CXVI.

P. 41, l. 1. — « Poures Cartiez... » La fabrication des cartes, très importante alors dans la ville de Rouen, fut particulièrement mise en souffrance par cet impôt sur le papier. V. à ce sujet le *Discours de réception de M. Chanoine-Davranches à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, dans le *Précis des travaux* de cette Académie, 1890-1891.

P. 41, l. 14. — « En 1628. » Les efforts que faisait le Conseil pour rendre les charges des procureurs héréditaires en les contraignant de lever des provisions nouvelles dataient, d'après cette pièce, de 1628. Ils furent renouvelés à plusieurs reprises, notamment en 1633, date à laquelle fut composé et publié le *Cant rial* qui nous occupe. Un édit, que le Parlement de Normandie refusa d'enregistrer, créait quatre-vingt-dix offices de procureurs héréditaires, et le Conseil pour les forcer à payer la taxe de 1600 livres, imposée à chacun d'eux, rendait des arrêts contre eux malgré la résistance du Parlement « les menaçant de la prison, dit M. Floquet (*Hist. du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 593-594), en cas de refus, avec défense, jusque-là, d'exercer leurs charges, sous peine de 500 livres d'amende, et d'être poursuivis comme coupables de faux (*Reg. secr.*, 29 nov. ; 2, 3 déc. 1633). De temps à autre des agents venaient à Rouen, avec ordre d'exiger rigoureusement ces sommes, et d'en venir aux effets. Alors, au palais, à la cour des Aides, au bailliage, à la vicomté, on ne voyait plus de procureurs, et ce moyen réussissait toujours. Car, comme, faute des procureurs et de leur ministère, indispensable aux parties, tout exercice de la justice aurait cessé, le Parlement faisant venir ces officiers à sa barre, et apprenant d'eux les motifs trop légitimes de leur retraite, ordonnait, par ses

Digitized by Google

arrêts, la *surséance* des taxes imposées sur eux, et défendait qu'on usât de contrainte à leur égard; après quoi, on les voyait bientôt revenir au palais. Les autres juridictions suivaient cet exemple; et, enfin, le trouble ne durait guère. Rouen avait vu de ces scènes en 1628, en 1633, en 1634, et bien d'autres fois encore (*Reg. secr.*, nov. et déc. 1633; 30 mai, 4, 9 août 1634; 9, 15, 16 juillet 1639). L'auteur de la *Muse normande* en a parlé dans des Chants royaux très curieux ».

P. 42, l. 4. — « Saillant tretous dessu vo haut queuaux. » C'est sous une forme peu différente le dicton bien connu « Monter sur ses grands chevaux », c'est-à-dire « prendre les choses avec résolution, avec hauteur, se gendarmer; locution venue de ce que les chevaliers allant en guerre et chevauchant sur de petits chevaux montaient, pour combattre, sur de grands chevaux. » Littré, *Dict. de la langue française*, v° *Cheval*.

P. 42, l. 5. — « La porte de l'Estrade. » La porte de l'Estrade, appelée aussi de la Bourse, des Consuls et des Cordeliers, était située sur le quai, à l'extrémité de la rue de l'Estrade, comprise entre la rue des Charrettes et le port, et qui a pris le nom de rue Nationale après avoir été prolongée de la rue des Charrettes à la rue aux Ours, à travers le couvent des Cordeliers. Le plan de Gomboust, 1655, porte à cet endroit la désignation suivante : « Rue et porte de la Bourse ou de l'Estrade. »

Sur « le Ponchel », v. la note du t. I, p. 194. Le « Marchay à Viaux » est maintenant la place de la Pucelle.

P. 42, l. 22. — « Hurlu-berlu & faict comme deux œufs. » Un dicton presque semblable se trouve dans Oudin (*Curiosités françaises*) : « Il est fait comme quatre œufs, i. mal fait, de mauvaise grâce. » On dit d'ailleurs encore dans la Seine-Inférieure : « Tourné comme deux œufs et une prune. »

P. 42, l. 27. — « ... y firent une brigade. » Ce mot « brigade » a eu autrefois le sens de « troupe, bande ». L'auteur veut dire qu'ils se

Digitized by Google

concertèrent pour faire défaut aux audiences. C'est la grève des procureurs.

P. 43, l. 3. — « Ares, tenais. » Ce sont des impératifs employés comme locutions interjectives ; l'usage de « tenez, allez » en ce sens est fréquent et, partant, bien connu. On dit encore en Normandie « allais, marchais » pour « allez, marchez », exemple : « Allais, marchais, vo ne m'en conterez point. » Quant à « arés », il nous parait signifier « regardez, voyez. » V. « aré » dans le *Dict. du patois normand* d'E. et A. du Méril, dans le *Glossaire du patois normand* de L. du Bois, et dans le *Dict. du patois du pays de Bray* de l'abbé Decorde. Dans son *Memento... de mots, expressions et locutions tirées du patois normand en usage dans le pays de Caux*, A. G. (Gueroult) de Fresnay rapproche « arez » de « ardez », en rappelant ce passage de Molière : « Ardez le beau museau ! » *Dépit amoureux*, acte IV, sc. IV. Ce rapprochement nous paraît fondé.

P. 43, l. 14. — « Les avocas ioüaist à linge & lange. » Dans l'ancienne langue, « linge » désigne les étoffes de lin, par opposition à « lange » qui s'applique aux étoffes de laine. « Linge » et « lange » s'employaient encore adjectivement (c'est même là leur premier rôle) et signifiaient, le premier « de lin », le second « de laine ». Nous ne savons comment expliquer : « Jouer à linge ou lange ».

P. 43, l. 16. — « ... à retenir de l'enge... » c'est-à-dire de l'espèce. Le mot « enge » au sens de « race, espèce » est encore employé couramment dans les campagnes normandes.

P. 44, l. 2. — « Princhc... » Le prince des Palinods était en 1633 « noble et discrette personne Maistre Bernard Le Pigny, prestre, chanoine en l'Eglise cathedrale Notre Dame de Rouen et Archidiacre du Grand Caux. » Ms. de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*.

P. 44, l. 5. — « Et pis qui songe au refrain de leu ballade. » Vers en apparence trop long d'une syllabe, mais que l'on réduisait à la me-

Digitized by Google

sure ordinaire en prononçant « r'frain » pour refrain. De même au début de cette 9e partie, dans le premier vers de la *Profache o luisart*, « vechi » doit se prononcer « v'chi ».

P. 44, l. 23. — « ... gueux d'hostiere », mendiants qui vont de porte en porte. Un exemple de plus à ajouter à ceux que donne Godefroy (v° *ostiere*) dans son *Dict. de l'ancienne langue française*. On trouve encore cette locution dans Rabelais; et, de notre temps, Th. Gautier l'a employée deux fois dans son *Capitaine Fracasse*.

P. 44, l. 25. — « Les cotte à vigne eschangez en gaquiere. » Floquet, qui, dans son *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 479-480, parle des aggravations d'impôts dont se plaignaient les vignerons, cite précisément à l'appui cette pièce de la *Muse normande*, et remarque que, soixante ans plus tard, Le Pesant de Boisguilbert (*Le détail de la France sous le règne présent*, p. 52-53) attribuait la décadence de la culture de la vigne en Normandie à l'excès des impôts dont on avait grevé ses produits. Mais sur ce point rien ne saurait être plus éloquent que ce passage du *Cahier de novembre 1643 des États de Normandie* (*ouvr. préc.*, t. III, p. 93-94) : « Ce ne sont plus imposts que les sommes que portent à présent les boissons; c'est plus que leur juste prix... L'advantage de nostre terroir n'est pas en la production du vin, le climat le rend verd et faible, et le meilleur ne vaut pas plus de vingt francs le ponçon sur le lieu. Néantmoins, tout faible qu'il est, vostre Majesté considère de quels imposts il est chargé! trois livres pour ponçon de l'ancienne levée, vingt sols pour le pont de Rouen, les cinq sols anciens, cinq sols que l'on appelle nouveaux, et cinq sols encor plus modernes..., quinze sols pour ayde de solde, quatre livres imposez pour le dédommagement prétendu par les intéressez en ces derniers tumultes, dont la mémoire deust estre abolie comme le souvenir n'en pouvant estre qu'abominable, trois livres pour la subsistance, quarante-cinq sols outre les péages qui se lèvent sur les rivières de Seine et d'Eure et au lieu desquels cet impost a esté estably, un sold pour livre du prix du vin qui s'appelle le gros,

Digitized by Google

huit deniers pour livre du même prix à ces jurez priseurs vendeurs, vingt sols pour le droit de chantier. » On voit quelles charges pesaient sur le vin en 1643 ; elles avaient été augmentées en 1640; mais dix ans plus tôt, elles étaient déjà assez considérables pour porter un coup mortel à la culture de la vigne en Normandie.

P. 45, l. 1. — « Pere Carrel, venerable Fagot. » V. sur ce personnage la note du t. I, p. 195.

P. 45, l. 3. — « ... chinq demions o vn pot. » Il ne faudrait pas croire que cinq demions soient l'équivalent du pot. Le pot, ancienne mesure qui n'est pas encore hors d'usage dans les campagnes de la Normandie, contenait deux chopines ou bouteilles chacune de deux demions; il y avait donc quatre demions au pot.

P. 45. l. 4. — « De su bon vin qu'estet à vne oreille. » Rabelais dit aussi dans *Les propos des beuveurs* (*Gargantua*, ch. V) : « O le gentil vin blanc ! et par mon âme ce n'est que vin de tafetas. Hen, hen ! il est à une oreille, bien drappé et de bonne laine. » Le mauvais vin est le vin à deux oreilles; on lit en effet dans la *Comédie des proverbes*, acte II, sc. III (*Ancien théâtre français*, t. IV, p. 52, *Bibl. elzév.*) : « Ce vin-là seroit il pas bon à faire des custodes ? il est rouge et verd; c'est du vin à deux oreilles, ou du vin de Bretigny, qui fait dancer les chevres. » Fleury de Bellingen (*L'étymologie ou explication des proverbes françois... M.DC.LVI*, p. 220) : « Pour le vin si tu y a pris garde, je lui ay donné mon approbation des le premier coup que j'ay beu en penchant tant soit peu la teste du costé de l'oreille droitte, car ce signe valoit l'argent et signifioit qu'il estoit à mon gout, et vin à une oreille. Si après avoir beu j'avois branlé les deux oreilles, et tourné et remué la teste à droit et à gauche, j'aurois montré par ce signal dedeigneux que le vin ne m'agreoit pas, et que par consequent il n'estoit guerre bon : car le vin qui nous oblige à ce double contournement de teste, est nommé à deux oreilles. » Moisant de Brieux (*Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, etc.) donne,

Digitized by Google

t. I, p. 98 de l'édition de 1874, une explication tout à fait semblable. V. encore une note de M. A. Gasté, p. 182-183 de son édition des *Vaux de Vire de Jean le Houx*, Caen, 1875.

P. 45, l. 5. — « Por trais liards, vn Charle, o vn grelot. » Nos contemporains n'ont pas oublié le liard, quart de sou, dont un grand nombre étaient encore en circulation avant la refonte générale des monnaies de cuivre exécutée sous le règne de Napoléon III. Le « Charle » ou Carolus valait dix deniers, d'après l'ordonnance de François Ier qui le fixe à ce taux. Cette monnaie avait été frappée sous Charles VIII.

P. 45, l. 8. — « Quatre testons. » Le teston était une monnaie d'argent qui tirait son nom de ce qu'elle avait pour effigie la tête du roi. C'est sous Louis XII qu'elle fut frappée pour la première fois. Sa valeur était de dix sous tournois.

P. 45, l. 24. — « Le Pont de l'Arche a fet st'an chi merueille. » C'était en passant sous le pont de l'Arche que les vins devaient payer les droits de soixante sous par muid ou neuf livres par tonneau sans compter les vingt sols destinés aux travaux du port de Rouen.

P. 45, l. 26. — « De quay Mellan, Mante et Triel che deñille. » Comme on le voit, Rouen tirait de ces trois localités de Seine-et-Oise une partie des vins qu'il consommait. La culture de la vigne existe encore dans ces régions. Il a été parlé plus haut du vin de Limay, chef-lieu de canton, situé en face de Mantes, sur la rive droite de la Seine.

P. 46, l. 2. — « ... sexante sous d'vsage. » C'est l'écu que payait le muid de vin entrant à Rouen, à Dieppe et au Havre. — « Le cousts des poinsons » c'est l'imposition de 20 sols par poinçon de vin à destination de Rouen; elle existait dès 1608 et avait été établie pour employer à la réfection du pont de Rouen; mais les deniers qu'elle produisit furent toujours détournés par le pouvoir et appliqués à un autre usage. En 1635, un partisan eut l'ingénieuse idée de prélever cet impôt de vingt sols à Pont-de-l'Arche sur tous les vins, quelle que fût leur

Digitized by Google

destination, ce qui eut pour résultat de faire renchérir pour toute la province les vins transportés par la Seine.

P. 46, l. 7. — « Talbot, Su mort à rats... » Probablement le même personnage que nous avons rencontré dans le Chant royal du « Grand Pesson veinturier de la guerre » (t. I, p. 23) et dont le nom est au bas de l'ordonnance rendue en faveur des savetiers (t. II, p. 27). C'était sans doute un des originaux de la ville de Rouen, et l'on peut croire que l'auteur anonyme du *Tracas de la Foire du Pré* l'a eu en vue dans le passage suivant :

COLAS

Voila la Perle du Tracas,
C'est un Crieur de Mort aux Rats,
De ses membres tortus l'obstacle
N'empeschera pas le miracle,
Qu'en son amorce il vous promet ;
Il les fera mourir tout net ;
Fussent ils gros comme des Chattes
Sur le dos en dressant les pattes,
Ils creueront deuant vos yeux,
Ce qu'il fait voir en diuers lieux.
Considerons-le ie vous prie
Auec son Rat de Barbarie ;
Ha ! qu'il fait bien le Patelin,
En fut-il jamais vn plus fin ?
Vous diriez d'vn pot à deux anses,
Se soûtenant sur ses Potences ;
Il babille toûjours des mieux,
Meme il a pour les Curieux
Du Baume pour guerir la Goute ;
Voyons comme vn chacun l'écoute...

P. 46, l. 9. — « Su fesse-pain, siflant du larigot. » Le sens de « larigot » est nettement déterminé dans le vers qui suit : c'est un flageolet

Digitized by Google

ou un instrument analogue au flageolet. La forme « larigot » résulte de l'agglutination de l'article, comme dans lierre pour « l'ierre », landier pour « l'andier ». On lit en effet dans les *Œuvres poétiques* de Champ-Repus, p. 34 : Quand meslez l'*arigot* à la flûte dorée; et dans le *Facétieux Réveille-Matin* (édit. de 1654, p. 253) : Jouer de l'*arigot*. Ce mot se trouve encore dans le vers suivant de la 19e partie de la *Muse*, t. II, p. 294 :

Prist vn os de mouton & fit vn larigot.

P. 46, l. 26. — « De boüillon sur, de godelle o d'iau clere. » Si nous considérons que l'auteur appelle souvent la bière « bechon boüillie », nous en conclurons que ce « boüillon sur » est la bière gâtée ou de mauvaise qualité. Quant à la « godelle », c'est le *good ale* des Anglais.

P. 47, l. 17. — « Touiou le sel haucher dans les greniers. » En 1630, trois ans avant la composition de cette pièce, les États de Normandie se plaignaient vivement de l'augmentation des impôts sur le sel (*Cahier de décembre 1630*, t. II, p. 177-178) : « L'on l'a haussé tout d'un coup de six livres pour minot, et ceste levée tire encor après soy autres grandes surcharges, comme les droictz des officiers, les deux sols pour livre où le sel se baille par impost, les trois deniers pour livre aux gardes des petits sceaux, et le demi-parisy aux petites reventes, et lesquels encore, ces derniers jours, l'on a prétendu, en vertu d'arrestz de vostre Conseil, faire lever par doublement, arrestz extraordinaires et sans exemple. » Les Etats se plaignent encore en plusieurs endroits que le sel, que chacun était obligé d'acheter dans les pays où il se baillait par impôt, fût fixé au double des besoins; ils s'élèvent avec force contre les violences et exactions commises par les archers ayant pour mission de rechercher la fraude. Citons encore ce passage du *Journal historique de Rouen* (édit. de M. Sarrazin, p. 64), sous la date de 1638 : « Le sel est au prix de 20 livres ». Il s'agit ici du minot de sel, qui, d'après le *Dict. de Trévoux*, pesait cent livres.

Digitized by Google

P. 48, l. 7-8. — « Et que chinq chentz de no bourgeais ne tuë Coume otre fais des porcs prez leu renel. » Ainsi, jusqu'à cette époque, beaucoup de bourgeois de Rouen salaient un porc pour leur consommation personnelle, comme on le fait encore dans les campagnes. Détail curieux à connaître : l'opération de l'abattage, et sans doute du dépeçage et de la salaison, se faisait devant leur porte, « pres leu renel », c'est-à-dire le ruisseau.

P. 48, l. 13. — « ... regrattiers... » Il y avait en Normandie des offices héréditaires de regratiers revendeurs et collecteurs de sel. Ils revendaient le sel à petites mesures et ce qu'ils prélevaient augmentait d'autant le prix de la denrée.

P. 48, l. 14. — « O poure Aignel. » L'agneau qui figure dans les armes de Rouen est ici la personnification des habitants de cette ville « salés » par les impôts qui pèsent sur eux.

P. 48, l. 19. — « ... st'ecritel. » Les augmentations d'impôts étaient portées à la connaissance du public par le moyen d'écriteaux apposés en divers lieux comme nos affiches. Notons ce fait que les États de Normandie demandèrent, par leur cahier de 1620, et obtinrent « que, pour les droitz qui sont deubz pour toutes sortes de marchandises, l'on soit tenu d'en afficher, aux marchez publics, Pancartes de fer blanc et non de papier ou parchemin qui se peuvent facillement gaster ou effacer d'aultant que par tel moyen, on surprend plusieurs pauvres particuliers, et commet-on sur eulx des abux et concutions sans nombre. » *Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. II, p. 11.

P. 49, l. 7-9. — « Nature... et du souleil les biaux rais iournaliers No vont donnant cette marchandise chere (quasi gratis). » C'est l'argument que répètent sans cesse dans leurs doléances les *Cahiers des États de Normandie*.

P. 49, l. 14. — « ... en veut-on vn boissel, Y faut bien prest de pis-

Digitized by Google

tole et demie. » Ainsi à Rouen, en 1633, un boisseau de sel (25 litres) coûtait près de 15 fr.

P. 50, l. 4. — « ... l'estre Sainct Geruais. « L'aître ou cimetière Sainct Gervais n'était pas à cette époque au nord de l'église comme le cimetière qui vient d'être fermé, mais en avant et sur la déclivité qui s'étendait depuis le prieuré jusqu'à la rue Nicolas-Mesnager (anciennement Grande-Rue Saint-Gervais. Il se prolongeait à l'est presque jusqu'à la route du Mont-aux-Malades, cavée Saint-Gervais. C'est du moins l'emplacement que le plan de Gomboust lui assigne. La rue Chasselièvre a été ouverte au travers.

P. 50, l. 9. — « ... chu siege antique O no sallet les Gogots coum' cochons. » Les Gogots sont ici, comme partout ailleurs, les Anglais. Le mot « antique » peut faire croire que nos trois *purins* s'entretiennent du siège de 1418-1419. Rappelons toutefois qu'un petit corps d'Anglais, envoyé par Elisabeth et commandé par le comte d'Essex, prit part au siège de 1591-1592 et se signala notamment les 3 et 4 janvier à l'attaque du fort Sainte-Catherine, mais sans pouvoir s'en emparer. V. *Le siège de Rouen et ses préliminaires d'après les documents anglais* (1591-1592) *par M. P. de Kermaingant*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. V, p. 363.

Un fragment de chanson, cité dans ce même travail, p. 371, montre que le terme de « Gogots » était, dès 1592, d'un usage courant pour désigner les Anglais :

Ils sont partis, sans dire à Dieu,
Les Gogots du Mont-aux-Malades;
L'on en voirra chants et ballades,
Si je vy encores un an.

P. 50, l. 12. — « ... pré de la Bataille. » A une date sur laquelle les historiens varient, mais qui se place entre 932 et 938, le second duc de Normandie, Guillaume-Longue-Epée, fils de Rollon, fut attaqué dans

Digitized by Google

Rouen par une armée de vassaux révoltés que commandait Riulf, vicomte de Cotentin. Guillaume les tailla en pièces dans un lieu appelé le Pré de la Bataille, sans perdre un seul des siens, au rapport de Wace :

Mult en morut el champ a dolur e a hunte,
Tant en neia en Seigne que nuls n'en set le cunte,
. . . . . .
De treis cenz chevaliers que Willeame mena
Ceo fu la vertu Dieu, un seul mort n'i laissa.
. . . . . .
Grand ioie eut a Roem, quand Riulf fu matez,
. . . . . .
Li Prez de la Bataille fu li lieu[s] apelez;
Encore dure li nuns, ne fu puis remuez.

Roman de Rou, édit. de H. Andersen, v. 1492-93, 1496-97, 1514, 1516-17.

Le nom dure encore dans celui de rue du Pré-de-la-Bataille, espérons qu'il ne sera pas « remuez », c'est-à-dire changé par cette manie que nous avons de substituer aux noms anciens des dénominations nouvelles, souvent peu justifiées. Quant au « pré » qui s'étendait, d'une part, du pied des hauteurs de Saint-Gervais à la Seine, et de l'autre, des remparts de Rouen à la vallée d'Yonville, il a disparu pour faire place à tout un quartier nouveau. Il y a moins de cinquante ans, une petite place, à l'ouest des jardins de l'Hôtel-Dieu, en rappelait encore le souvenir. Elle a été depuis convertie en chantier, et bientôt couverte de constructions.

C'était bien là, comme le dit la *Muse normande*, que les lavandières allaient se livrer à leur besogne. On lit en effet dans les *Beautés de la Normandie,* ouvrage publié en 1700 par Jean Oursel : « Il y avait encore une autre Porte, appelée la Porte du Pré, allant rendre dans des prairies au dessous du couvent des Jacobins. Elle fut fermée l'an 1419, quand on bâtit le Château du Vieil-Palais; et par cette porte on alloit au Pré de la Bataille pour les Lavandieres. »

Digitized by Google

P. 50, l. 22. — « Pantalons. » V. t. I, p. 201.

P. 51, l. 14-16. — « O Celestins oncor pris o filets... » Les aventures arrivées aux savetiers soit aux Célestins, soit à la Mi-Voie, soit ailleurs, sont fréquemment relatées dans la *Muse normande*. V. t. I, texte, p. 111, note p. 237, et plus haut, texte, p. 26, et note, p. 340.

P. 52, l. 11. — « Pour ne danser le bran des Portugaiz. » Le « bran » de même que « branne » qu'on trouve plus haut, est le branle, danse très en usage en ce temps. S'agit-il ici d'un branle particulier aux Portugais, ou l'auteur veut-il dire qu'on fit danser quelques-uns d'entre eux à coups de bâton ? Cette dernière interprétation nous paraît préférable.

P. 53, l. 2. — « ... tout ainchin qu'un yuire. » V. t. I, texte, p. 20, note, p. 195.

P. 53, l. 4. — « Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre. » C'est-à-dire du même ton, puisqu'ils roulaient sur le même sujet, les louanges de la Vierge. On dit encore en Normandie : « C'est toujours la même lyre », c'est-à-dire la même rengaine, la même guitare.

On retrouve le mot « lire » avec ce sens dans la 19e partie de la *Muse*, t. II, p. 278 et 279.

> Pour may, ie crais qu'ils changeroient de lire.
> Che sera lors qu'ils changeront de lire.

P. 53, l. 11. — « ... le zodiaque Aueu ses quiens... » Parmi les constellations on trouve le Petit Chien et le Grand Chien, dont la principale étoile est Sirius ou la Canicule qui est la plus brillante des étoiles fixes. Une autre constellation, située entre la Grande Ourse et le Bouvier, est appelée les Chiens de Chasse.

P. 54, l. 2. — « Crie comme vn ogre abaissay des chinq dais. » L'orgue dont les touches sont frappées en même temps par les cinq doigts de la main.

Digitized by Google

P. 55, l. 24. — « ... querir. » La mesure du vers exige que l'on prononce « qrir », comme plus loin (p. 54, l. 8) « fson » au lieu de « feson ».

P. 56, l. 3. — « Rois du lundi. » Nous avons déjà vu, t. I, p. 128 et note p. 242, que dès cette époque le lundi était un jour de chômage, au moins pour les savetiers. Et voilà pourquoi ils sont appelés « rois du lundi » par « Tirehaut, sabre de grand arbitre. » Le mot « sabre » ou « chabre » est le synonyme de « chabrenaut » et signifie « savetier ». V. plus loin, p. 273, l. 17 :

Su petit sabre entend mieux le mistere.

P. 56, l. 19. — « ... au Querme. » Nous rappelons que le concours des Palinods avait lieu au couvent des Carmes.

P. 57, l. 9. — « Les iours peneux... » Les jeudi, vendredi et samedi de la semaine sainte.

P. 58, l. 9. — « Affin de rire en tarelarigault. » On reconnaît sous cette légère différence orthographique le mot qui se trouve dans le dicton bien connu « boire à tirelarigault ». Rire ainsi, c'est rire à gorge déployée, sans mesure, comme boit le sonneur qui a mis en branle la Rigaud, cloche de Notre-Dame de Rouen, fondue des deniers laissés à cet effet par l'archevêque Eudes Rigaud, ou le musicien qui s'est desséché la gorge à *tirer* des sons du *larigot*, sorte de flûte ou de flageolet. On a en effet donné au dicton ces deux étymologies entre lesquelles nous sommes aussi embarrassé de choisir que l'âne légendaire de Buridan entre ses deux bottes de foin.

P. 58, l. 12. — « D'vn viez collet vne bonne seruiette. » Il est bien difficile de trouver des renseignements précis sur ces modes d'autrefois, auxquels les auteurs font bien de fréquentes allusions, mais dont ils parlent sans les décrire. On voit toutefois par cette pièce que ces collets étaient de la façon de ceux des pélerins, qu'ils descendaient fort bas, puisque les gens qui les portent « veulent plaquer des nappes sus leu dos », et que, dans le *Cant rial* suivant, Micault nous dit qu'il a mis

Digitized by Google

à son cou « vn de *ses* biaux collets qui *lui* deschend quasi iusque o garets. » Cette mode de 1633, abandonnée, comme il arrive, par les caprices du temps, fut remise en honneur vers 1661, car, à cette date, Sganarelle raillant, dans l'*École des Maris* (acte I, sc. I), la recherche des « jeunes muguets » de son temps, demande à son frère Ariste s'il voudrait l'obliger à porter :

De ces petits pourpoints sous les bras se perdants
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendants.

P. 60, l. 14. — « Naudin. » Nous rencontrons ici pour la première fois le nom de ce « mouqueux de candelle » qui sera dans la suite le point de mire de tant de plaisanteries.

P. 61, l. 24. — « ... vn paire de mouquette. » Ce n'est pas seulement dans la langue purinique que le substantif paire est masculin; il l'est encore dans le parler ordinaire de la Normandie à cette époque, comme en témoigne le passage suivant du *Tracas de la Foire du Pré* (p. 44-45).

Amy, quand on voit son semblable
Le mal est bien plus tolerable,
Tu rencontre peut estre en moy
Ce que ie peux voir en toy,
Sur le front vn paire de cornes.

P. 62, l. 4. — « La Cour des Corais. » V. la note du t. I, p. 234.

P. 62, l. 14. — « On est tassé comme harans en caque. » Il est inutile d'expliquer ce dicton parfaitement connu. Disons seulement qu'on donne à Saint-Valery-en-Caux le nom de « caqueux » à un couteau droit formé d'une lame pointue fixée sans articulation à un manche rond qui est attaché par un anneau et un ruban à la ceinture des poissonnières.

P. 63, l. 2. — « Gargoüilleux enfumez, aualeurs d'iau de vie... » Dans les stances qui commencent par ce vers, David Ferrand critique ce qui s'est passé la veille aux Palinods. A le dire, il semble, d'une

Digitized by Google

part qu'il y eut du bruit causé par ceux qu'il appelle les « tuteux de tabac » et les « aualeurs d'iau de vie » et qui ne sont autres que les savetiers. D'autre part, il blâme certains poètes d'avoir emprunté à la *Gazette* des faits relatifs à des pays éloignés, au lieu de traiter sans doute, comme il le faisait lui-même d'ordinaire, des sujets d'un intérêt tout local.

P. 64, l. 1. — « ... la gazette. » Il s'agit ici de la *Gazette de France*, fondée en 1631 par le médecin Theophraste Renaudot, et qui fut le premier journal publié en France. Nous avons dit à propos d'un passage de notre premier volume, qu'on publiait des placards alors qu'il survenait quelque événement important. Peut-être aussi des nouvelles à la main circulaient-elles dans le public. Ce qui nous porte à le croire, c'est que l'auteur de la pièce sur le « batardel » (V. plus haut, p. 27-29) nous dit :

> Ainsi l'a-t-on fiquée à la cronique
> St'invention plaisante & drolifique.

et qu'on lit ces vers dans le « Cant rial » ayant pour ligne palinodique « D'vn viez collet vne bonne seruiette » :

> Car ie luisis essair dans la Gazette
> Qu'on a lorgné quieu me n'oncle Briffault
> D'vn viez collet vne bonne serviette.

Or rien de semblable ne se trouvant dans la *Gazette de France*, il faudrait en conclure, si l'on prend à la lettre les mots « cronique » et « gazette » de ces deux passages, ce que nous avons supposé plus haut.

P. 64, l. 6. — « ... l'entrée de Crequi. » Le numéro de la *Gazette de France*, daté du 23 juillet 1633, donne en effet des détails étendus et fort intéressants sur l'entrée solennelle du duc de Créqui à Rouen, le dimanche 19 juillet. Nous détachons du récit le passage suivant : « Sa Cavalcate, outre les siens, fut de six cens trente personnes, entre lesquels

Digitized by Google

il y en avoit cent trente François. Il fut salüé de toute l'artillerie du chasteau Sainct-Ange, lorqu'il y passa. Bref Rome ne se souvient point d'avoir veu une plus grande magnificence. Pour en tesmoigner leur contentement toutes les dames avoient orné de leurs plus beaux tapis les fenestres où elles estoient. Le peuple se portoit dedans toutes les ruës par où il devoit passer, et l'obligea à prendre un detour de plus de demie-lieue : grands et petits faisant retentir l'air des cris de *Vive la France*. Aussi cet Ambassadeur rendant à un chacun le salut qu'il recevoit, fit-il voir au peuple romain quelle difference il y a entre l'orgueil de quelques autres nations, et la courtoisie françoise. »

P. 64, l. 7. — « La guerre du Persan contre les Ianissaires. » Dans son numéro du 10 décembre 1633, qu'on put lire à Rouen avant le 15, jour du concours des Palinods, la *Gazette de France* disait que le roi de Perse faisait le siège de la forteresse de Van appartenant au grand Seigneur; que celui-ci envoyait contre ses ennemis l'armée qu'il avait destinée pour entrer en Pologne. Elle terminait en disant : « Toute la Turquie est en attente de l'évènement du choc de ces deux armées. »

P. 64, l. 8. — « Chelle du Polonais & d'Allemagne ossi. » Wladislas Wasa, roi de Pologne, 13 novembre 1632, eut, peu après son couronnement, une guerre à soutenir contre les Moscovites auxquels il imposa la paix de Wiasma en 1634. Quant à l'Allemagne, elle était ravagée alors par la guerre de Trente ans.

P. 64, l. 9. — » Quand erais-ie depeint le corps mort de l'Infante. » Cette infante est Isabelle-Claire-Eugénie, née du mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Elisabeth, fille du roi de France Henri II. Elle naquit en 1566, épousa en 1599 Albert, archiduc d'Autriche, et mourut souveraine des Pays-Bas le 1er décembre 1633. Aux États de Paris 1593, Philippe II avait essayé de la faire nommer reine de France en dépit de la loi salique.

L'auteur de cette pièce cite exactement la *Gazette de France* du 10 dé-

Digitized by Google

cembre, dont le correspondant de Bruxelles écrit à la date du 3 : « Hier 2 de ce mois, son corps a esté exposé dans le lit de parade au milieu de la chapelle du Palais, en un habit religieux. Aux quatre coings du lict il y avoit quatre Roys d'armes vestus des cottes de leurs offices, à sçavoir Bourgogne ancienne, Brabant, Flandres et Arthois, et derrière seul, le Lieutenant de la toison d'or, vestu de sa cotte au blason des armes du roy d'Espagne. Il y demeurera jusques à ce soir qu'il sera deposé au lieu ordonné par son testament... »

P. 64, l. 11-12. — « ... ermée pissante que notte Roy ennaye o pays pu lointains. » Il n'y avait pas à cette époque d'autre expédition entreprise par la France que celle qui avait pour objectif l'occupation de la Lorraine.

P. 65, l. 3. — « ... demeurant entre Ducler & la Fontaine, à l'Asnerie. » V. t. I, note, p. 244.

P. 67, l. 6. — « ... la parresse Dendoche, o pays de Caux. » Il n'a jamais existé de paroisse de ce nom dans le pays de Caux.

P. 67, l. 9. — « ... pres su Pontsritaine. » V. t. I, p. 60, et note p. 218.

P. 67, l. 13. — « Cohus. » V. t. I, p. 158 et note p. 253.

P. 68, l. 11. — « Su sifleux d'estourniaux. » On sait que les savetiers, astreints à un travail sédentaire, avaient pour principale distraction d'apprendre à des oiseaux à parler ou à siffler.

P. 68, l. 17. — « Faut que les broüettiers.... » V. plus haut, note de la p. 346.

P. 69, l. 4. — « La graine de Broüage » c'est-à-dire le sel. Les salines de Brouage (Charente-Inférieure) ont été renommées de tout temps pour la qualité de leurs produits.

P. 69, l. 18. — « Si le donneur d'avis... » On appelait « donneurs d'avis » ou encore « monopoleurs » les partisans qui poussaient les gouvernants à établir de nouvelles taxes et leur indiquaient des matières

Digitized by Google

impossibles pour acheter ensuite le droit de les exploiter. De là la haine que le peuple leur portait.

P. 70, l. 14. — « Por me garantir de la rime. » En gros normand, « la rime » c'est le rhume.

P. 70, l. 16. — « Iens ! veux-tu sçauer qui te lotte ? » Nous aurions dû, au commencement du vers, indiquer par un — le changement d'interlocuteur. « Qui te lotte » reproduit exactement le texte du livret original ; il eut fallu imprimer « qui te l'otte », c'est-à-dire « qui te l'ôte », pour dire « quel remède te l'ôtera, te le guérira. »

P. 71, l. 18. — « Princhc, votte Palme il eut eu. » Deux Chants royaux étaient couronnés au concours des Palinods. Le premier obtenait la Palme ; au second, qu'on appelait le « Debattu » était attribué le Lys. Dans les *Miracles de Nostre Dame par personnages*, que la *Société des anciens Textes français* a publiés, il arrive parfois (V. notamment, t. I, p. 244 et 246) qu'un de ces drames est suivi de deux « serventoys », dont le premier est appelé « serventoys couronné » et le second « serventoys estrivé ». Or « estriver » signifie débattre, contester ; donc il y a identité de sens entre « serventoys estrivé » et « Chant royal debattu ». Remarquons de plus que la forme de ces « servantoys » est la même que celle du Chant royal, sauf qu'il n'y a pas de ligne palinodique, et que l'envoi est d'ordinaire plus court. Du reste ces « miracles » et ces « serventoys » ont été composés aussi pour un puy, comme l'atteste le titre du premier de ceux que nous citons : « Serventoys couronné au dit puy. »

DIXIESME PARTIE

P. 74, l. 7. — « Ne crais point que dans le z'affaire... » Allusion aux deux émeutes qui eurent lieu à Rouen en 1634 : celle des tan-

Digitized by Google

neurs, 19 juin; celle des papetiers, 15 septembre. V. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 544-553.

P. 75, l. 7. — ... la turie. » La Saint-Barthélemy.

P. 76, l. 3. — « ... entrer en cambre mal guernie. » La prison, où l'on n'a pas toutes ses aises.

P. 76, l. 24. — « — Princhc, veyant à vos Bonnes Nouuelles... » Le prince des Palinods était en 1634 « noble et discrete personne Nicolas Davanne, prestre, conseiller et aulmosnier du Roy, prieur des prieurez Nostre Dame de Bonnes Nouvelles lez Rouen, St Nicaise au fort de Meulent, de Tambeville et de Nostre Dame les Autresy et doyen des chanoines de Maillebois au diocèse de Chartres. » Ms. précité. — Le prieuré de Bonne-Nouvelle, fondé vers 1060, au faubourg d'Emendreville (maintenant Saint-Sever), porta d'abord le nom de Notre-Dame-du-Pré. On rapporte que Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, était en prière dans l'église de ce prieuré quand on lui annonça la victoire qui donnait en 1066 l'Angleterre au duc de Normandie, et qu'elle voulut que ce monastère portât dorénavant le nom de Bonnes-Nouvelles. Placé plus tard sous la dépendance de l'abbaye du Bec, ce prieuré a été supprimé à la révolution. Ses bâtiments ont été dans le cours de notre siècle convertis en caserne de cavalerie, puis rasés, et sur leur emplacement on a élevé les différents corps de bâtiment de la caserne d'infanterie qui porte le nom de Pélissier.

P. 76, l. 25. — « Se z'estrelins grimpez à de z'esquelles. » Il y eut à Rouen, le 15 septembre 1634, une violente émeute causée par l'impôt mis sur le papier et les cartes à jouer. La foule soulevée poursuivit un commis nommé Trotard, venu à Rouen pour établir une nouvelle taxe sur les cartes. « Le 15 septembre, dit le *Journal historique* publié par M. Sarrazin (p. 54) fut print un monopolier sur les huict heures du matin au Coquet, qui fut battu avec grand excès et eust un œil crevé, fut conduit sur le quay et jetté dans la rivière et sauvé par un bastelier qui courut grand risque de sa vie pour avoir sauvé ce monopolier qui,

Digitized by Google

sauvé de l'eau, se sauva dans les Bonnes Nouvelles, fut poursuivy de telle sorte que les religieux furent contraints de le rendre à M. de la Mailleraye et à M. le lieutenant, qui, assistez de la cinquantaine et harquebuziers le ramenèrent dans un carrosse dans le Vieil Palais. — V. aussi Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 548-560, et N. Periaux, *Histoire de Rouen*, p. 442-443.

P. 77, l. 20. — « L'or deniché & la monnais iouquée. » Cette pièce est intéressante par le détail qu'elle nous donne sur les embarras qui furent causés au commerce en 1634 par la hausse de l'or.

P. 79, l. 1. — « La portungalle. « Peut-être une monnaie de Portugal mise en circulation à Rouen par les trafiquants de cette nation, qui, comme nous l'avons dit, t. I, p. 243, étaient assez nombreux dans notre ville.

P. 79, l. 17. — « Ste pessonnerie. » Dans l'énumération qu'il fait des marchés de la ville de Rouen, l'auteur des *Beautés de la Normandie* nous dit, p. 156 : « Le cinquième, la Basse-Vieille-Tour, où se vend le poisson salé en gros et le poisson frais en détail. » La halle au grain est tout près, comme l'indique cette pièce, et c'était à la Vieille-Tour que les savetiers avaient le siége de leur corporation, leur « burel » ou « coumun ottel » comme ils disaient, où ils faisaient l'élection de leurs gardes.

P. 81, l. 7-16. — « O Celestins. » Nouvelles allusions aux faits qui sont si souvent reprochés aux savetiers, notamment dans l'ordonnance de Talbot, au début de la neuvième partie.

P. 81, l. 14. — « O bien passé de Bauière en Surie. » Ces équivoques relatives aux effets du traitement qu'on appliquait alors à la syphilis par le bois de gaïac et le mercure, sont trop communes dans les écrits du XVIe et du XVIIe siècle pour qu'il soit besoin de les expliquer.

P. 81, l. 25. — « Les petits pots & la godetterie de la Vieuxtour... »

Digitized by Google

Il y a encore aujourd'hui des faïenciers à la Basse-Vieille-Tour et par conséquent des petits pots et des godets.

P. 82, l. 9-10. — « ... vn nouuel mouqueux de candelle aux Palinots en place d'vn deffunct. » Nous pensons qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce dernier mot de l'argument mis après coup en tête de cette pièce dans laquelle rien ne le justifie. On lit en effet au début de la première strophe :

Où est allé su biefreux de gourganne?
Erait t'y bien roubliay sen métier?

Ceci ne saurait s'appliquer à un mort. L'argument ne figure d'ailleurs que dans l'*Inventaire général* publié en 1655, et le mot « défunct » est sans doute une inadvertance.

Nous croyons pouvoir identifier notre Naudin, « mouqueux de candelle » aux Palinods, avec ce Naudin, compromis dans une des deux émeutes de 1634, et dont il est parlé en ces termes dans le *Journal historique de Rouen* publié par extraits par M. Richard dans la *Revue de Rouen* en 1840, et en abrégé par M. A. Sarrazin dans une brochure in-4°, en 1872 (nous suivons le texte de M. Sarrazin, p. 55-56, plus correct que celui de la *Revue de Rouen*) : « Le 26 Janvier [1635], furent condampnez, à sçavoir : le fils d'un nommé Naudin, chavetier proche des Carmes, à estre pendu;... Chose admirable! lorsqu'on debvoit mener au supplice ce Naudin, condampné à estre pendu au Vieil Marché, sortant de la prison de la Court d'Eglise, joinct qu'ils avoient esté sententiés par un nommé Tonnelier, maistre des requestes, grand réformateur de la police de Normandie, dans la chambre des hauts jours dans l'archevêché, assisté des officiers du Pont de l'Arche, pour paroles qu'ils avoient dit touchant les monopoliers, le condampné à estre pendu fut conduit par le bourreau la corde au col, deux pères de l'Oratoire à ses costez dans la charette, jusques au portail des Libraires où se présenta un cappitaine des exemps des gardes du roy, qui cria : Grâces du Roy; et fut iceluy criminel absoubs, la corde de son col

Digitized by Google

couppée, ramené dans la prison, criant un chacun : Vive le Roy ; ce ne fut que joye par toutte la ville... » Tout concorde : le nom, Naudin; la profession, savetier; le lieu d'habitation, proche les Carmes (où avait lieu le concours des Palinods). Mais voici qui autorise encore plus l'identification que nous proposons. On lit, même partie, p. 95, dans la pièce qui a pour titre : *Complaintibus Savatores...*, et qui fut lue en décembre 1634, ces vers bien significatifs :

Le corps d'estat pourtant en est en grand querelle,
Car y sont le sujet par leu temerité
Que stilla qui mouquet ichy haut la candelle
N'est pas sorty du lieu o y fut arreté.

Ainsi le « mouqueux de candelle » était en prison, et la turbulence de sa corporation était, croyait-on, la cause pour laquelle on ne lui accordait pas la grâce dont il fut plus tard l'objet.

Si le « Cant rial » est obscur sur cette affaire et a besoin d'interprétation, c'est que David Ferrand avait décidé de garder le silence sur l'émeute et sur ses conséquences. Il dit en effet dans la « prefache » de cette dixième partie :

Ne crais point que dans le z'affaire
Où ie n'eus onq & n'ay que faire
Ie me sais voulu embroüiller,
Sachant bien par yeuxperienche
Que ch'est o z'omme vne scienche
Que de tenir sen bagoullier.

P. 82, l. 12. — « Place à Messieurs. » V. t. I, p. 215-216.

P. 84, l. 18. — « Cant rial. » Cette pièce est, contre l'usage, écrite en vers alexandrins. On en trouvera dans la 23e partie une autre se terminant par cette ligne palinodique : « Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherizes. »

P. 84, l. 19. — « Quais qu'est derrain chians ? » L'auteur de cette pièce qui n'est point David Ferrand, — on le devine sans peine, à la

Digitized by Google

façon embarrassée dont il ramène la ligne palinodique, — demande quel est le dernier, afin de prendre rang après lui.

P. 85, l. 1. — « ... si ie n'ay point gousté des pere bleque. » Nouvelle allusion à un méfait des savetiers. Il s'agit des poires de cerceau dérobées, dont ils s'étaient fait un régal. V. notamment p. 26 de ce volume.

P. 85, l. 6. — « D'vne simple bourgeoise un train de damouezelle. » Le titre de demoiselle se donnait alors de préférence aux filles et femmes nées de parents nobles.

P. 87, l. 2. — « Le biau Reggaut. » Renaut de Montauban, un des héros des chansons de gestes. Les rédactions en prose de ces anciens poèmes, alors oubliés, étaient encore populaires.

P. 87, l. 2. — « Roulant le furieux. » L'*Orlando furioso* est le poème de l'Arioste. Ce sont les amours d'Angélique et de Médor qui, en excitant la jalousie de Roland, lui ont fait perdre la raison.

P. 87, l. 4. — « ... ie luysets st'ordonnance... » Il s'agit ici d'une ordonnance en date du 16 avril de cette même année 1634, par laquelle l'autorité royale, renouvelant des défenses antérieures, s'efforçait d'opposer une digue au luxe qui croissait sans cesse et ruinait les familles par les dépenses exagérées que l'émulation provoquait. Delamare nous fait connaître, dans son *Traité de la Police*, t. I, p. 428, le dispositif de cette ordonnance. Elle fait défense « à toutes personnes de porter en habits ou autres ornements, comme baudriers, ceintures, pendans d'épée, cordons de chapeaux, aiguillettes, jarretières, écharpes, nœuds et rubans, aucuns draps, ni toiles d'or ou d'argent fin ou faux, porfilures, broderies de perles ou pierreries, boutons d'or ou d'argent d'orfévrerie, ni des passemens, franges, emboutissemens, cordons, canetilles, boutons, velours, satin, taffetas, ou autre étoffe de soye, crêpe, gaze, toiles et linges barrez, mêlez, couverts ou passez d'or ou d'argent fin ou faux, ou choses équivalentes, à peine de confiscation et de quinze cens liv. d'amende,

Digitized by Google

les deux tiers à l'Hôpital, et l'autre tiers moitié au dénonciateur, et l'autre tiers aux Sergens et Archers qui les auront arrêtez.

« Veut que les plus riches habits soient de velours, satin, taffetas, et autres étoffes de soye seulement, sans aucun enrichissement, que de deux bandes de broderie de soye ou de deux passemens de la largeur d'un doigt seulement, et qui ne pourront être appliquez sur les habits des hommes qu'à l'entour du colet, et du bas de leurs manteaux, sur le long et canon de leurs chausses, coûtures des manches, au milieu du dos, et le long des boutons et boutonnieres, et aux extremitez des basques des pourpoints.

« Qu'à l'égard des femmes, filles et enfans, les galons, passemens ou bandes de broderie soient seulement appliquées à l'entour du bas et au devant des robes et des jupes, et sur le milieu des manches, autour des basques et des corps de robes et jupes.

« Defend tous autres ornemens, comme passemens de Milan, ou autre, de satin brodez; ensemble toutes broderies, piqueures, emboutissemens, chamarrures de passemens, boutons, houpes, tortis, canetilles, chainettes, arrieres-points, cordons, nœuds et autres choses semblables; à peine de confiscation, et de quinze cens livres d'amende applicable comme dessus ».

Suivent des dispositions contre le luxe des pages, des gens de livrée et des carrosses.

P. 88, l. 22. — « Qui prengnent trop d'odiuit & licence. » La Curne de Sainte-Palaye explique « audivit » par « droit de se faire entendre, autorité ». Bonaventure des Périers, *Cymbalum mundi*, t. I, p. 344 *(Bibl. elzév.)* : « Voylà de mes gens! il en sera assis au haut bout de la table, on lui trenchera du meilleur, il aura l'audivit et le caquet par dessus tous, et Dieu sçayt s'il leur en comptera de belles. »

P. 89, l. 3. — « Berose. » Nous ne connaissons d'autre Berose que cet historien chaldéen de la fin du IVe siècle av. J.-C., qui écrivit en grec l'histoire de son pays, dont on n'a plus que des fragments. Le nom ne paraît venir ici que pour la rime.

Digitized by Google

P. 89, l. 20. — « L'esprit rezant nu en quemise. » Il s'agit évidemment ici d'une escapade amoureuse dans laquelle un savetier surpris fut réduit à s'enfuir sans avoir eu le temps de se revêtir. On se sert encore en Basse-Normandie de cette expression « tout rezant nu » pour dire absolument nu.

P. 90, l. 14. — « A l'enseigne des matelots. » Etre logé à cette enseigne, c'est passer la nuit à la belle étoile.

P. 91, l. 3. — « Sainct Morisse. » Hameau de la commune de Malaunay; il appartenait alors à l'abbaye de Saint-Amand; il y avait là un pélerinage pour les douleurs.

P. 91, l. 6-7. — « Ie montis par Cauchaise vn bien grand grimperel... » Ce « bien grand grimperel », que monte le fils d'Olivier le Blecq après avoir passé par le faubourg de Cauchoise, est la côte fort rude du Mont-aux-Malades (commune du Mont-Saint-Aignan). Le Tronquet est un hameau de cette commune situé au sud-ouest de l'église.

P. 91, l. 12. — « ... malades de saint Jan. » Ce mal est l'épilepsie.

P. 93, l. 8. — « Messieurs les tainturiers. » Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des Confréries religieuses de la capitale de la Normandie* : « Les teinturiers en draps et étoffes avaient leurs confréries à Sainte-Croix-Saint-Ouen, sous le patronage de Saint-Maurice et de Sainte-Hélène. » Cette pièce nous apprend qu'ils allaient en pélerinage à Saint-Maurice.

P. 95, l. 6. — « Des naviaux de Clion. » Cléon, que le livret original et l'*Inventaire général* ont imprimé sans capitale, est une commune située sur la rive droite de la Seine, vers l'extrémité de la boucle que forme le fleuve près d'Elbeuf dont elle est distante d'environ 3 kilomètres. Cléon est voisin de Freneuse et de Martot, dont les navets sont encore aujourd'hui en grande estime. Les raves de Cléon sont mentionnées dans le passage suivant des *Triomphes de l'abbaye des Conards* (2e édition, Paris, 1877, p. 8) : « Il mangeroit trois fois la sepmaine

Digitized by Google

des febues cuittes et autant de fois force rabes de Limosin ou de Clyon..... »

P. 95, l. 24. — « ... la bourse o marchands. » Avant la construction de la Bourse actuelle qui remonte, dit N. Périaux (*Dict. des rues et places de Rouen*, 1870-1871, p. 145) à l'année 1725, il existait au même emplacement, le long de la rue de l'Estrade, maintenant rue Nationale, un bâtiment que le plan de Gomboust figure comme long et étroit et qu'il désigne sous le nom de « Bourse & Consuls. »

P. 96, l. 19. — « ... qui fussent o champs à prendre garde... » Etre aux champs à prendre garde à l'ombre d'un pommier, c'est être pendu aux branches.

L'UNZIESME PARTIE

P. 100, l. 4. — « Putagrore. » On sait que Pythagore soumettait ses disciples à une longue épreuve de silence.

P. 100, l. 14. — « ... pour aller deuers Nancy. » Le duc Charles de Lorraine, expulsé de ses Etats en 1633 à la suite de ses intrigues avec Gaston d'Orléans, essaya d'y rentrer avec l'appui des Impériaux en 1635, au début de la période française de la guerre de Trente ans. Accueilli avec faveur par les Lorrains attachés à la famille qui régnait depuis longtemps sur eux, il s'empara de Saint-Mihiel. Le cardinal de Richelieu envoya en Lorraine d'importants renforts. Le ban et l'arrière-ban furent convoqués; toute la noblesse eut ordre de monter à cheval et de se rendre à l'armée du maréchal de la Force, sous peine de dégradation. Louis XIII assista en personne au siège et à la reprise de Saint-Mihiel. L'engagement général qu'on attendait entre les deux armées ennemies dont les forces s'élevaient ensemble à plus de quatre-vingt mille combattants, n'eut pas lieu. Fatigués d'attendre, les gentilshommes

Digitized by Google

du ban et de l'arrière-ban demandèrent leur congé aussitôt la Saint-Martin -venue (11 novembre). « Le marquis de Montglat assure, dit le P. Griffet, historien de Louis XIII, t. II, p. 628, que les gentilshommes de Normandie parurent plus impatients que les autres; et qu'ils menaçaient de s'en retourner, « si on ne leur faisoit voir promptement *leur partie adverse,* jugeant de la guerre comme d'un procès au parlement de Rouen. » Mais on n'eut aucun égard à leurs plaintes, et on obligea tous les gentilshommes de l'arrière-ban de rester malgré eux, jusques à la fin de la campagne. »

P. 100, l. 15. — « ... les Croates. » La cavalerie légère des armées impériales était composée de Croates, qu'on appelait souvent alors en France « Cravates ». Saint-Amant (*Œuvres complètes,* t. II, p. 497, *Bibl. elzév.*) dit en parlant de la naissance de Louis XIV :

L'Espagne, l'Empereur et l'Italie,
Le Cravate et le roy de Hongrie,
En mourront tous de peur et d'envie.

La cinquième strophe de ce chant royal où ils sont peints au naturel, fait comprendre la terreur qu'inspiraient ces hardis pillards aussi redoutés alors que l'ont été les Cosaques en 1814 et les uhlans en 1870.

P. 100, l. 16. — « Monsieur S. Simon. » La *Gazette de France* cite le duc de Saint-Simon parmi les chefs de l'armée de Lorraine et n'en mentionne aucun autre de ce nom. Nous sommes en droit de conclure que ce commandant de la cavalerie était le favori de Louis XIII, Claude de Saint-Simon, né 16 août 1607, mort 3 mai 1695, créé duc et pair en janvier 1635, d'autant plus que Moréri rapporte qu' « il leva un régiment de cavalerie au mois de juillet de la même année ». C'est le père du fameux auteur de *Mémoires.*

P. 100, l. 24. — « Grands avalleux de quarettes ferrée. » Ce sont les gens que la *Muse normande* appelle ailleurs « fendeurs de naziaux », c'est-à-dire les matamores, les Capitaines Fracasses.

Digitized by Google

P. 101, l. 7. — « Fit faire un banc... » L'expédition de Lorraine avait été un évènement capital dans la vie des hobereaux de province, et ils se faisaient gloire d'y avoir participé. Dans le *Georges Dandin* de Molière (1668), M. de Sotenville, rappelant à Clitandre ses titres et ceux de ses ancêtres, lui dit : « J'eus l'honneur, dans ma jeunesse, de me signaler des premiers à l'arrière-ban de Nancy. »

P. 101, l. 8. — « Que men bon Prinche et chef en Normandie. » Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, fut prince des Palinods en 1635. C'est lui qui avait conduit en Lorraine, comme le dit l'envoi, la noblesse de la province.

P. 104, l. 1. — « Les sauetiers... » On a conservé les registres et papiers d'un grand nombre de corporations rouennaises; il est regrettable que ceux des savetiers aient été perdus. Il s'y serait sans doute trouvé bien des renseignements qui nous eussent permis de commenter les pièces nombreuses où il est question de cette corporation et de certains de ses membres.

P. 106, l. 13-15. — « Les gros bourdons... » Ces trois vers font penser au vers bien connu de La Fontaine :

Où la mouche a passé, le moucheron demeure.

P. 108, l. 21. — « Checun auet porté sen baire à l'ordinaire. » A noter cette coutume populaire de porter sa boisson aux repas où l'on était invité.

P. 110, l. 5. — « ... l'atre. » On trouve dans le livret original « laire » et à la rime correspondante « rebaire »; dans l'*Inventaire général* « latre » et « rebatre ». On connaît la locution, détournée ici quelque peu, il est vrai, de sa signification ordinaire : « Il n'y a rien de si froid que l'âtre » qui se dit d'une maison où il n'y a rien à *manger*. D'un autre côté, il faut évidemment « rebatre » pour « rabattre »; le sens n'est pas douteux; l'épousé ne trouva pas la nuit de ses noces ce qu'il espérait; il dut en rabattre.

Digitized by Google

P. 110, l. 12. — « Haren de la nuict. » C'est encore le cri que font entendre aujourd'hui les marchandes de poisson : « Hareng d'anuit » c'est-à-dire d'aujourd'hui, ou « Hareng de la nuit », c'est-à-dire hareng pêché ou arrivé de la dernière nuit.

P. 110, l. 20. — « Zagachrist. » Il serait trop long de raconter ici les aventures assez étranges de ce fils de Hassi-Jacob, roi des Abyssins ou d'Ethiopie. Voir dans Moréri l'article qui lui est consacré et dont nous citerons seulement la fin. Il y est dit qu'après que Zaga Christ, chassé de son pays, eut embrassé à Nazareth la religion catholique « le pape averti de l'aventure de ce prince, commanda au gardien de Jérusalem d'envoyer Zaga Christ à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé, le pape lui donna un palais pour son logement, et l'entretint pendant près de deux ans. Le duc de Créqui était alors ambassadeur à Rome, et persuada à ce prince de voir la France et de venir à Paris; ce qu'il fit l'an 1635. Après y avoir vécu trois ans, il mourut au village de Ruel, près de Paris, dans la maison de plaisance du cardinal de Richelieu, n'étant encore âgé que de 28 ans. Son corps fut inhumé en ce lieu, auprès de celui du prince de Portugal ». Le nom de Zaga Christ se trouve sous une forme un peu altérée dans un livre ayant pour titre : Poesies // gaillardes // et heroiques // de ce temps, // *Augmentées* // Du Poesme de Zaquachrist, // ou la Mort du Roy d'Ethiopie, & // de plusieurs pieces nouvelles qui // n'ont iamais esté imprimées.—On chercherait en vain des détails sur Zaga Christ dans cette pièce qui n'est qu'un tissu d'obscénités.

P. 110, l. 22. — « ... la Reine Sabée. » On sait que les souverains d'Ethiopie prétendent descendre de Salomon et de la reine de Saba.

P. 111, l. 5-6. — « ... vne source mineralle qui sort de dessous le Mont Saincte Catherine lez Rouen ». Nous ne dirons que peu de chose, après les nombreux ouvrages qui en ont traité, des sources minérales (car il y en a plusieurs) d'Eauplet ou de Saint-Paul, qui, avec celles de la Maréquerie (quartier Martainville) ont eu jadis une réputation

Digitized by Google

aussi grande et ont été fréquentées autant que les eaux de Forges, ferrugineuses comme elles. Elles sont encore indiquées, sur les plans de Rouen de 1801 et de 1813, un peu en arrière du chevet de l'église Saint-Paul et près de la Seine, en contre-bas de la terrasse où sont édifiées les écoles Marcel-Buquet et des premières maisons de la rue du Val-d'Eauplet. Elles existent encore aujourd'hui dans des propriétés privées. M. J. Girardin en a fait connaitre la composition chimique dans un mémoire que contient (p. 11-51) le *Précis des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1848.* La notoriété de la source d'Eauplet était assez grande à l'époque de David Ferrand pour qu'en 1636, un an après la publication de cette onzième partie de la *Muse normande*, un auteur espagnol, Ambrosio de Salazar, secrétaire de Louis XIII, en ait parlé en ces termes, p. 66, dans son *Thesoro de diversa licion*, publié avec traduction par Louis Boulanger, à Paris : « En la prouince de Normandie il y a vne ville qui s'appelle Rouen, qui est metropolitaine, il y a vne fontaine dans vn iardin, au pied d'vne montagne nommée Saincte Catherine, laquelle a grande vertu, d'autant que plusieurs personnes de la ville s'en vont tous les matins boire de son eau, & il y en a aucuns qui en boiuent iusques à cinquante coups sans s'incommoder, mais plustost leur fait grand profit, & leur alege le cœur & les reins. » V. d'ailleurs sur les eaux minérales d'Eauplet les ouvrages généraux et spéciaux mentionnés par M. le docteur Le Plé, dans son étude sur *les Eaux minérales de Rouen, autrefois et aujourd'hui*, publiée en octobre 1871. Rappelons seulement qu'une comédie en un acte et en prose, dédiée à Mme la Présidente de Bernières, parut sous ce titre : *Les Eaux d'Eauplet ;* cette pièce sans date, mais qu'E. Frère rapporte à l'année 1717, fut suivie de *La Critique de la Comédie des Eaux d'Eauplet,* comédie en un acte et en vers, Rouen, François Vaultier, 1717.

P. 111, l. 17. « Ydropotes. » Le mot « hydropote », que Littré a inséré dans son Dictionnaire sans donner d'exemple, avait été employé

Digitized by Google

avant Ferrand par son ami l'avocat rouennais Jean Auvray, dans *Le Banquet des Muses*, édit. de 1628, p. 73 :

Froids Hydropotes arrière.

P. 111, l. 19. — « Grand rincheux de godets de la belle Amphitrite. » Apollon, que l'auteur invoque quelques vers plus loin comme le dieu des poètes, est aussi Phébus, le dieu du soleil qui fait évaporer par ses rayons ardents les eaux de la mer (Amphitrite) et des rivières; de là les nuages déversant les eaux sous forme de pluie après qu'ont soufflé les « petits ioflus », c'est-à-dire les vents, qu'on représente sous la forme de petits enfants aux joues boursoufflées.

P. 112, l. 2. — « ... suz ten double mont. » Le Parnasse aux deux sommets, consacré à Apollon.

P. 112, l. 5. — « ... ta fontaine. » La fontaine d'Hippocrène que Pégase fit sortir du mont Hélicon en frappant le roc d'un coup de pied. L'Hippocrène échauffe la veine poétique, les eaux d'Eauplet la refroidissent.

P. 112, l. 9. — « Madelon Tellure. » Telle est la leçon du livret original; on lit dans l'*Inventaire général* « Madame Tellure ». Tellure c'est le nom de la terre, du latin *Tellus*. Nous avons préféré « Madelon » à « Madame », comme plus conforme au procédé suivi dans la seconde pièce de la *Muse;* David Ferrand y donne plaisamment des prénoms aux trois déesses : *Nicole* Junon, *Olive* Pallas, *Perrette* Vénus.

P. 112, l. 13. — « Ie veux que pour passer dans le z'ouureux des Brontes. » Les ateliers des Cyclopes. Brontes est le nom donné par Virgile à l'un d'eux (*Enéide,* l. VIII, v. 424-425) :

Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro
Brontesque, Steropesque et nudus membra Pyramon.

L'auteur suppose que, si les eaux d'Eauplet sont ferrugineuses, c'est qu'elles passent par les ateliers des Cyclopes qui forgent le fer.

Digitized by Google

Ce passage fait penser aux deux vers d'A. de Musset (*Une bonne Fortune*) sur les eaux de Bade :

> Je crois même en honneur que l'eau du voisinage
> A, quand on l'examine, un petit goût salé.

P. 112, l. 18. — « Que no vait de couleur du sable de Pactolle. » Les rigoles ou conduites par lesquelles passent ces eaux sont en effet d'un jaune d'ocre provenant du dépôt d'oxyde de fer, et peuvent être ainsi comparées aux sables mêlés de paillettes d'or du célèbre fleuve de Lydie.

P. 112, l. 19. — « Elle sort d'un haut mont... » Le mont Sainte-Catherine couronné jadis par une abbaye célèbre et par une forteresse qui fut assiégée par les « Gogots » en 1418-1419, et en 1591-1592. V. plus haut la note de la p. 357. L'auteur dit qu'on y voit « le chimetiere à nos anciens Gogots. » S'agit-il d'un cimetière réel où les Anglais qui périrent pendant le siège furent enterrés, ou n'est-ce qu'une figure pour dire que les ennemis y trouvèrent leur tombeau ? Au lecteur de décider.

P. 112, l. 23 et suiv. — « A costé est Yauplet... » Eauplet, lieu situé sur les bords de la Seine, partagé entre Rouen et la commune de Blosseville-Bonsecours. Eauplet est aujourd'hui peuplé d'ouvriers qui travaillent dans les usines de la localité ; autrefois il était habité par des pêcheurs, qui, par conséquent faisaient « le mesme mestier du renoncheux de Dieu », c'est-à-dire le métier de saint Pierre.

P. 113, l. 2. — « D'vn Sainct... » Ce saint, dont D. Ferrand feint de ne pas retrouver le nom, est saint Paul, qu'on représente en effet avec l'attribut indiqué dans le vers suivant. L'ancienne église de Saint-Paul a été démolie en partie pour faire place à la nouvelle construite de 1827 à 1829 et qui vient d'être agrandie. On a conservé du monument primitif, un des plus anciens de Rouen, la triple abside du chœur qui sert de sacristie à l'église moderne.

P. 113, l. 5. — « ... moustres amphibenes. » Dans l'ancienne langue

Digitized by Google

(V. *Dict. de Godefroy* v° *Amphybene*), l' « amphybene » ou « ampisibene » est une espèce de serpent. Un poète rouennais, Jean Auvray, a employé plusieurs fois ce mot, notamment dans le vers suivant :

Amphibenes serpens, emplastres à tous maux.

Nous pensons que ce mot doit être pris au sens d'amphibie, et que « ces monstres amphibenes » sont des jeunes gens allant se baigner dans la Seine aux îles en amont de Rouen qui étaient déjà des lieux de divertissement et même de débauche. Et c'est dans ce dernier sens qu'il faut, croyons-nous, entendre ces deux vers :

Qui tache à replacher chen qu'à ste region
A déniché la guerre & la contagion.

On se rappelle qu'à cette époque la peste était en permanence dans la ville de Rouen, et qu'elle faisait de grands vides dans la population.

P. 113, l. 19. — « ... leu lequer le musel. » Cette expression, non encore hors d'usage, de la langue fortement imagée du peuple, signifie baiser le visage. Puisque c'était user « du coutumier nouuel », c'est donc à cette époque que s'établit la coutume de ne pas se borner à saluer les dames que l'on connaissait, mais encore de les embrasser.

P. 113, l. 27. — « Pu fraid que n'est la corde o pis de Saint Eloy. » Dicton tout local; Saint-Eloi est une ancienne paroisse de Rouen, convertie en temple protestant. On dit qu'il y avait autrefois, dans le sanctuaire de Saint-Eloi, un puits d'où l'on tirait l'eau à l'aide d'une chaîne de fer; d'où ce proverbe, encore en usage de nos jours : « Il est froid comme la corde du puits de Saint-Eloi ».

P. 114, l. 9. — « ... leu Menades. » Les Menades de ce lieu sont les dames qui viennent y prendre les eaux. Singulières Bacchantes !

P. 115, l. 2. — « ... greslettes. » Les « greslettes » que nous n'avons vues mentionnées nulle autre part, étaient, sans doute, des gâteaux secs, assez menus pour qu'une boîte pût en contenir un certain nombre.

Digitized by Google

P. 115, l. 11. — « Mais ses pauures tiaux-tiaux. » On pourrait croire que les porcs sont ici désignés par le nom de « tiaux-tiaux », cri que leur fait entendre la fermière pour les appeler à l'auge ; mais le contexte montre bien qu'il s'agit de chiens en cet endroit.

P. 115, l. 19. — « ... dancer des courantes. » La courante était une danse fort à la mode à cette époque. Inutile d'insister sur les équivoques qui se trouvent ici et plus loin.

P. 116, l. 2. — « Ainchin que font plusieurs le musel sur un siau. » Les éclipses s'observent, pour ceux qui n'ont pas d'instruments spéciaux à leur disposition, en regardant l'astre à travers un verre noirci par la fumée, ou son image dans un seau d'eau.

P. 116, l. 3. — « L'herbageux Galien. » La thérapeutique de Galien consiste surtout dans l'emploi des simples ; de là le nom d' « herbageux » que David Ferrand lui donne. Ce médecin grec, né à Pergame, vécut au IIe siècle de notre ère.

P. 116, l. 3. — « Parachelse. » Médecin et alchimiste du XVIe siècle, 1493-1541. Beaucoup de vues nouvelles, parfois ingénieuses, plus souvent mêlées de rêveries : tel est Paracelse.

P. 116, l. 7. — « ... o temple Apolinique. » C'était l'usage en Grèce de suspendre aux temples d'Apollon et d'Esculape des écriteaux indiquant les remèdes qui passaient pour efficaces.

P. 116, l. 25. — « Les delivrant d'aller deuers saint Mathurin. » Le mal que la superstition populaire plaçait sous l'influence de saint Mathurin était la folie. V. M. Ch. de Beaurepaire, *Notes historiques et archéologiques*, 1883, p. 189-191.

DOUZIESME PARTIE

P. 120, l. 19. — « L'avarice du Maistre des Palinods. » Le maître des Palinods ou, autrement dit, le prince du Puy, était en 1636 « Mes-

Digitized by Google

sire Guillaume de Marescot, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé et maistre des requestes ordinaires de son hostel. » Ms. précité. Un ms. conservé aux *Archives de la Seine-Inférieure* et cité par Ballin dans le *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, 1843, p. 233, fait connaître une partie des dépenses que l'honneur d'être prince valut à G. de Marescot : « Décembre 1636. Reçu de monseigneur de Marescot, prince des Palinods, pour le service — 18 l. = Plus, pour la nourriture des religieux, — 18 l. = Pour l'exhortation faite par le R. P. Prieur sur le Puy ou théâtre, — 3 l. = Pour l'organiste Lasnier, — 6 l. = Pour l'offrande de la grand'messe, le dimanche d'après la Conception, un écu d'or — 5 l. 4 s. ». C'est la dépense faite au couvent des Carmes ; mais l'usage voulait qu'on donnât encore un grand repas. La dépense des trompettes aurait sans doute peu ajouté au total ; mais il n'est pas de petites économies : Marescot supprima les trompettes. Il dut bien le regretter le lendemain.

P. 121, l. 3. — « Les coporiaux. » L'*Inventaire général* remplace les « Coporiaux » par les « Imperiaux ». Nous croyons que la leçon du livret original vaut mieux, parce qu'elle vise la dernière pièce de cette 12e partie, *La Garde :* « Sergens et Coporiaux fiquez o croq vo z'ermes, » que l'*Inventaire général* a déplacée en l'insérant dans la 6e partie.

P. 122, l. 21-22. — « Pour auoir fait quitter la momerie De nos Conards... » C'est cette pièce qui nous fait connaître approximativement le temps où furent interdites les folies et les mascarades des Conards. Dans son *Histoire des Conards de Rouen*, si pleine de finesse et de verve, qu'il a publiée dans le t. I de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, p. 105-123, M. Floquet dit (p. 121, note) : « Le dernier arrêt relatif aux Conards est, je crois, de l'an 1626 ». Ce serait donc entre cette date et celle de 1636 qu'il faudrait placer l'interdiction de ces « momeries » si chères aux Rouennais, à ceux, du moins, qui n'avaient rien à redouter des attaques irrévérencieuses de ces Conards que le Parlement avait essayé souvent, mais sans beaucoup de succès, de contenir, notamment par ses

Digitized by Google

arrêts des 30 juin 1595, 23 décembre 1603, 10 mars 1617 et 3 février 1621.

P. 123, l. 8. — « En 1636, le Roy ayant repris sa ville de Corbie. » Le 15 août 1636, les Espagnols s'étaient emparés de Corbie, sur la Somme « ce qui causa un tel effroy, dit le *Mercure françois*, non seulement en Picardie, mais encores en Normandie, et Isle de France, et à Paris mesmes, que tout le plat pays se desertoit d'habitans, chacuns se retirans aux villes avec leurs meubles, abandonnans leurs maisons et heritages à la discretion des ennemis, qui couraient librement toute la Picardie jusques à la riviere d'Oyse, continuans leurs bruslemens, pillages, violences, tüeries et massacres ». (T. XXI, 2e partie, p. 226). Aussi la joie fut-elle grande à Rouen quand on apprit que Corbie avait été enlevé aux Espagnols le 14 novembre. Un *Te Deum* fut chanté en la Cathédrale le 22 du même mois, et la jeunesse de Rouen organisa dans le Champ-du-Pardon une fête militaire dont l'auteur de ce double chant royal nous a conservé, seul, le souvenir.

P. 123, l. 11. — « ... le Champ du Pardon. » V. la note du t. I, p. 188-189.

P. 123, l. 21. — « ... les falots des Rois. » V. sur les falots et les chandelles des Rois la note du t. I, p. 234.

P. 125, l. 2. — « Che n'etait pas comme au calimachon. » Calimachon ou colimachon se dit en Normandie pour limaçon. Il faut entendre ici par « limaçon » une forme de bataillon ou d'escadron disposé en limaçon (*Dict. de Trévoux*). On faisait faire cet exercice par la Cinquantaine et par la compagnie des Arquebusiers, comme on le voit dans ce passage des *Beautés de la Normandie* relatif au cérémonial en usage pour l'ouverture de la foire Saint-Romain. « Le jour de S. Romain, les gens de la Cinquantaine, avec Monsieur le Lieutenant General et sa suite, font l'ouverture de la Foire qui est hors la ville, entre la Porte Beauvoisine et celle de Bouvreuil..., ils sont montez à cheval, avec leurs habits de marche, qui sont de drap gris de fer, avec des Bandolieres de velours

Digitized by Google

et des Fleurs-de-Lys d'or en bosse et les armes de la ville; avec une Compagnie de cent quatre hommes à pied, ils font l'exercice qu'on appelle le Limaçon : ils sont tous Bourgeois, et ont beaucoup de privileges, étant créés Officiers, exempts de Tutelle, Curatelle, Logemens de gens de guerre, etc. Ils ont un boisseau de sel par an chacun, et des appointemens... »

P. 125, l. 5. — « No chent soudars... » Il s'agit ici de la compagnie des Arquebusiers qui comptait en réalité cent quatre hommes.

P. 125, l. 7. — « A leu queueux pendait vne freloque. » Une banderolle semblable à celle que les merciers avaient coutume de suspendre à leur devanture pour indiquer leur genre de commerce.

P. 126, l. 5. — « Du gras de bœuf... » Le gras-double, membrane de l'estomac du bœuf.

P. 126, l. 8. — « ... pu fier qu'vn croupion. » L'*Inventaire général* donne la leçon *scroupion*, mot qui semblerait ne pouvoir signifier qu'un scorpion, mais il n'y a pas de ces arachnides en Normandie, et la comparaison, dès lors trop savante, ne va pas dans une œuvre populaire. Nous croyons que « pu fier qu'un croupion » s'explique bien dans cette langue fortement imagée, le croupion des volatiles se redressant en l'air.

P. 127, l. 11. — « Dieppedalle. » Tous les touristes qui ont descendu le cours de la Seine, ne fût-ce que de Rouen à la Bouille, connaissent les carrières de Dieppedalle, que l'on rencontre à peu de distance de Rouen, sur la rive droite du fleuve. La plupart de ces carrières servent depuis longtemps de magasin. Dieppedalle est un hameau de la commune de Croisset.

P. 127, l. 18-19. — « L'equatrelattre ... l'auchequo d'or. » Bien que ces mots paraissent appartenir au glossaire, comme ils ne se rapportent pas à une langue spéciale, mais qu'ils sont simplement défigurés par la prononciation, il semble utile de dire dès à présent ce qu'ils cachent : « L'écarlate ... le hausse-col d'or. »

Digitized by Google

P. 128, l. 5. — « Ch'est ly qui fait Galas dans su Catel. » Quoi qu'en dise la *Muse normande*, Galas ne prit pas part aux faits militaires qui eurent alors lieu en Picardie. Il avait essayé en 1635 de rétablir le duc Charles en Lorraine; en 1636, il commandait les troupes impériales vers le Rhin, il envoya du secours à Dôle (Franche-Comté) et força le prince de Condé à lever le siège de cette place; lui-même échoua au siège de Saint-Jean-de-Losne (Bourgogne). Rantzau réussit à entrer dans la place avec seize cents hommes; Galas dut s'éloigner (novembre) en abandonnant sa grosse artillerie. Le *Te Deum* chanté à Rouen le 22 novembre ne le fut pas seulement pour la reprise de Corbie, mais aussi pour la délivrance de la Bourgogne.

P. 128, l. 17-20. — « Dehors su pont, illocque à ste briere... » Les Bruyères-Saint-Julien dans le faubourg de Saint-Sever, au-delà de l'emplacement actuel du Jardin-des-Plantes.

On voit qu'on avait eu en 1636 l'intention d'y donner un spectacle rival de celui du Champ-du-Pardon; on y aurait représenté le siège de Dôle ou de la Capelle. On y renonça, sans doute parce que ce spectacle n'eût rappelé qu'un insuccès de la France. Le prince de Condé avait vainement tenté de prendre Dôle et avait dû lever le siège, le 15 août, le jour même où Corbie se rendait aux Espagnols. Quant à La Capelle, les ennemis s'en étaient emparés le 9 juillet.

P. 129, l. 19. — « Le z'Espagnols denichais de Corbie. » Cette pièce ne figure pas dans l'*Inventaire général;* il est dès lors probable qu'elle n'est pas de David Ferrand, qui, d'ailleurs, n'a pas dû composer un second chant royal relatif à la prise de Corbie. Ici se pose un problème. Est-elle d'origine rouennaise, comme toutes les autres pièces de la *Muse?* Il semblerait à la lire que Rouen fut tout au moins insulté par un parti de cavalerie de l'armée espagnole, qui pendant et après le siège de Corbie avait envoyé au-delà de la Somme des coureurs qui poussèrent même jusqu'à peu de distance de Paris. Des bateaux auraient même remonté la Seine (p. 130, v. 18-19) « pour nous morguer d'vne fachon

Digitized by Google

hautaine ». Mais nous ne connaissons aucun document — et le fait était assez important pour qu'il laissât des traces — qui fasse mention d'une course des Espagnols jusqu'aux murs de Rouen; nous n'avons pas trouvé davantage qu'un M. de Rambure fût alors dans les murs de cette ville. Mais s'il ne s'agit pas de Rouen dans cette pièce, à quelle autre ville faut-il la rapporter?

P. 130, l. 1. — « Jean de Vert. » Ce capitaine qui porte le nom de la ville de Weerdt (Limbourg) où il naquit en 1594, se signala par les services qu'il rendit à l'Autriche, puis à la Bavière pendant la guerre de Trente ans. Il coopéra à la victoire de Nordlingen remportée par les Impériaux sur les Suédois en 1634, battit le maréchal de Gassion en 1635, et prit une part des plus actives à la campagne de Picardie en 1636, pendant laquelle son habileté et son audace inspirèrent aux Français une terreur dont nous trouvons l'écho dans la *Muse normande*. Il alla ensuite en Alsace combattre le duc Bernard de Saxe-Weimar, fut fait prisonnier à la seconde bataille de Rheinfeld, le 3 mars 1638, et enfermé au bois de Vincennes, où il subit une demi-captivité. « Les Dames les plus qualifiées de Paris, dit Mlle l'Héritier (*Mercure galant*, n° 1702, p. 77 et suiv.) se faisoient un divertissement de l'aller voir manger... Il buvoit admirablement, et n'excelloit pas moins à prendre du tabac en poudre, en cordon et en fumée ». Une pièce du temps, reproduite dans les *Variétés historiques et littéraires*, t. VII, p. 199-204 (*Bibl. elzév.*), atteste cet engouement des Parisiens pour le rude soudart qui les avait fait trembler : c'est *La Pot aux Roses decouvert du plaisant voyage fait par quelques curieux au bois de Vincennes à dessein de voir Jean de Werth, et ce qui s'en est ensuivy. — A Paris, par Guillaume Sausse, à la rue des Trois-Citrouilles, à l'enseigne des trois Poireaux, vis-à-vis des trois Navets.* Jean de Werth, devenu libre par échange en 1642, battit Rantzau à Tuttlingen, et mourut en 1652 dans une terre qu'il possédait en Bavière.

P. 131, l. 24. — « ... vos plas & vos planettes. » Simple rappro-

Digitized by Google

chement de mots auquel il ne faut pas chercher de sens particulier, pas plus qu'à « sans pite ni pitanche » que l'on a vu précédemment, ni qu'à « sans pitié ni pitiache » que l'on verra plus loin.

P. 132, l. 3. — « Apres auer fait queuque Centurie. » Ce mot désigne les prédictions des astrologues, par allusion aux « Centuries de Nostradamus, prédictions rangées par centaines de quatrains ou de sixains, et aussi chacun de ces quatrains et sixains ». Littré, *Dict.*, v° *Centurie*.

P. 132, l. 4. — « Les béte en Ciel forgez en resuerie. » On sait que les astronomes et les astrologues ont donné des noms d'animaux à beaucoup de constellations et peuplé ainsi le ciel d'une véritable ménagerie ; mais tirer des apparences célestes quelque prédiction certaine, c'est là le difficile et voilà pourquoi « A l'escorcher la queuë en est le pire ».

P. 132, l. 9. — « Subtils Ouyuets... » On donnait alors le nom d' « Ouyuets » aux habitants de la Basse-Normandie. L'auteur les représente ici venant poursuivre un procès au Parlement de Normandie.

P. 132, l. 26. — « Quand il a plu su vote mercerie. » Ce dicton, que nous rencontrerons encore ailleurs, a toujours cours à Rouen ; il signifie avoir subi des dommages, des pertes, être en moins bonne situation qu'auparavant.

P. 133, l. 17. — « ... pensionnaires d'Arras. » L'Artois, et sa capitale Arras, appartenaient alors aux Espagnols. Les « pensionnaires d'Arras » sont donc des traîtres vendus à l'Espagne.

P. 133, l. 20. — « ... le duc Charles. » Charles, duc de Lorraine et de Bar, né 6 avril 1604 de François de Lorraine et de Catherine de Salms, mort 17 septembre 1675. Richelieu, irrité de la part qu'il avait prise aux intrigues qui amenèrent le mariage de sa sœur Marguerite avec Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le dépossèda de ses états en 1633.

Digitized by Google

P. 134, l. 15. — « ... oprez de su Halage. » Le Hallage est le quartier des Halles dont Gomboust fait un éloge peut-être exagéré, quand il dit que « cet ouvrage n'a point son pareil en tout le monde » (*Description des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*). Farin est du reste du même avis : « Les Halles de Rouen, dit-il, passent pour les premières et les plus belles de l'univers (*Histoire de Rouen*, t. I, p. 96, 1738, in-12). V. principalement *Notice sur les Halles de la Vieille-Tour de Rouen*, par M. Ch. de Beaurepaire, dans le *Précis des Travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1889-1890, p. 240-286. Il y a aussi dans le voisinage du quartier des Halles une rue du Hallage, qui, d'après N. Périaux, *Dict. des rues et places de Rouen*, p. 273 « tire son nom de la maison dite du Haulage, où l'on percevoit les droits sur les marchandises exposées en vente dans les halles et marchés, ainsi que l'impôt auquel étaient assujetties les diverses corporations ».

P. 135, l. 16. — « Car asteurchy le monde n'est pu grüe. » Nous retrouverons plus loin, 23e partie, ce dicton dans le refrain d'une Ballade : « O nyais, le monde n'est pu grüe ». Oudin, *Curiositez françoises :* « Il n'est pas *grüe*, i. il n'est pas sot ».

P. 136, l. 12. — « La Garde. » Cette pièce est sans doute relative à la cessation des mesures prises pour la garde de la ville par le duc de Longueville lors de l'invasion de la Picardie par les Espagnols. On lit dans l'*Inventaire sommaire des Archives communales de la ville de Rouen*, Registre A 25, à la date du 14 août 1636 : « Ordre que M. le duc de Longueville, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy en la province de Normandie, veult et ordonne estre gardé et observé par les 12 cappitaines de ceste ville de Rouen en cas d'alarme, soit de jour ou de nuit ». La reprise de Corbie avait rendu ces précautions inutiles.

P. 137, l. 24. — « Roulant l'amoureux. » L'*Orlando innamorato* est un poème italien composé au xve siècle par Boiardo, et refondu dans le siècle suivant par Francesco Berni.

Digitized by Google

P. 138, l. 9. — « Ste missine. » Sur la « Maresquerie » et l' « Aubette ». V. notes du t. I, p. 187 et 224.

P. 138, l. 18. — « Maistre Iean. » C'est le curé de la paroisse, comme on le voit nettement, p. 141, v. 15. Quant à l' « homme de Monsieur » c'est sans doute l'intendant du seigneur du lieu ou du propriétaire de la ferme.

P. 139, l. 8. — « Vechy venir les gendarmes. » Le tableau qui suit n'est malheureusement pas de fantaisie, et les violences et exactions de tout genre commises par les soldats, surtout dans les campagnes, étaient une des grandes terreurs et calamités de l'époque. Les témoignages abondent. Le cahier des Etats de Normandie de février 1638, contient précisément sur les faits dont il est question dans cet endroit de la *Muse normande* les doléances suivantes que nous reproduisons pour montrer une fois de plus que l'ouvrage que nous publions a une valeur historique incontestable : « Nous estimerons toujours l'honneur et le courage de ceux qui, sous la généreuse et prudente conduite de Monseigneur le duc de Longueville, nostre Gouuerneur, non-seulement ont servi de rempart aux incursions étrangères, mais ont porté la gloire de leurs armées victorieuses aux pays ennemis et fait congnoistre, par le nombre des places sur lesquelles ils ont arboré la Fleur des Lys de France, qu'il n'est rien d'impossible aux entreprises d'une armée commandée par un tel général. Mais quel crèvecœur d'en avoir armé quelques-unes qui n'ont quasi tiré l'espée que contre ceux qui la leur ont mise en main, que telle compagnie de chevaux legers aye passé des mois parmy nous à vivre à discrétion, battre ses hostes, piller, ravager, rançonner le pays, meurtrir impunément, au veu de la justice, les Magistrats présens, dans le milieu des villes, d'autres mettre les chevaux dans les granges, deffonser les tonneaux, embrazer les maisons, et traiter leurs hostes en cravates, ne s'estans enroollez que pour se dissiper, après s'estre gorgez du sang du peuple, sans avoir quasi veu ni sceu où estoit l'ennemi que par la lecture des Gazettes ». M. Ch.

Digitized by Google

de Beaurepaire, *Cahiers des États de Normandie, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. III, p. 60-61.

P. 142, l. 1. — « Missiue du bon fieux Gringore Flacul... » Cette pièce, qui n'est pas une des moins bonnes du recueil, nous édifie sur les procédés employés, non pas seulement au collège des Jésuites de Rouen, mais dans toutes les maisons d'éducation, pour faire entrer la science dans les têtes rebelles. Qu'on se rappelle ce qu'en dit Montaigne dans son beau chapitre *De l'institution des enfants* (*Essais*, l. I, ch. XXV) : « C'est une vraye geaule de jeunesse captive : on la rend desbauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez y sur le poinct de leur office, vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle maniere, pour esveiller l'appetit envers leur leçon à ces tendres ames et craintives, de les y garder d'une trongne effroyable, les mains armees de fouets ! Inique et pernicieuse forme !.... Combien leurs classes seroient plus decemment jonchees de fleurs et de feuilles, que de tronçons d'osier sanglants ! »

P. 143, l. 20. — « ... les tresors du Ponant. » Le Ponant, c'est l'occident, c'est aussi l'endroit où les reins changent de nom ; n'insistons pas sur ce qu'il y a à déduire de cette équivoque d'assez mauvais goût.

P. 144, l. 9-12. — « Quand i'ay eu men paquet. » Il y a sans doute, dans la *Muse normande*, bien des couplets d'excellente facture, mais on en trouverait difficilement de meilleur que celui-ci pour l'idée et l'expression : « Ly fesant mille vœux pour sa prosperitay » est vraiment une trouvaille.

TREIZIESME PARTIE

P. 148, l. 14. — « Leucate. » Cette ville que le livret original et l'*Inventaire général* orthographient l'Eucate, assiégée par les Espagnols,

Digitized by Google

fut sauvée grâce à la vigoureuse résistance de son gouverneur, Baré de Saint-Aunez, qui donna le temps au duc d'Halluin-Schomberg, gouverneur de Languedoc, de réunir les forces suffisantes pour battre (29 septembre 1637) les troupes ennemies commandées par le duc de Cardona, vice-roi de Catalogne et le général italien Serbelloni.

P. 149, l. 12. — « Quand y tenoit notre Ville assiegée. » Passage qui concorde avec ceux que nous avons signalés dans une pièce antérieure sur une attaque de Rouen par les Espagnols; mais nous répéterons ici que nous n'avons trouvé nulle autre part mention de ces faits.

P. 149, l. 15. — « ... dancer comme en la gatte. » On lit dans le livret original « devant la gatte ». Comment faut-il entendre le passage ? S'agit-il du Val-de-la-Jatte ? Y avait-il là à cette époque des bals publics, comme il en a existé de notre temps ?

P. 151, l. 19. — « Tant pu i'en pense, & moins i'en ose dire. » Nouvelles doléances sur les charges qui pesaient sur le peuple et les exactions des partisans « ces sangsues secrettes » qui détenaient les deux tiers des impôts levés sur la nation si bien « Que nostre Roy n'en a le tiers d'argent ». L'année 1637 fut en effet malheureuse pour Rouen et pour la Normandie. On s'abstint pendant trois ans, 1635-1637, de convoquer les Etats de la province, et les impôts, qu'on augmentait sans cesse, y furent levés d'autorité. A Rouen, une somme de 400,000 l. avait été imposée sur tous les habitants de la ville pour subvenir à la subsistance des armées et à l' « entretènement » des maisons royales. Le corps de ville protesta. De son côté, le Parlement refusait d'enregistrer les édits royaux portant création d'offices nouveaux, d'où devait résulter une augmentation de charges pour le peuple. Afin d'avoir raison de ces résistances, le roi résolut de venir en Normandie et s'avança jusqu'à Gisors. Devant cette menace, les oppositions tombèrent. La taxe mise sur les habitants de Rouen fut modérée, il est vrai à 300,000 l., mais le Parlement dût, à la requête du conseiller d'Etat, Jacques Talon, envoyé à Rouen à cet effet, enregistrer quatorze édits, qui devaient pro-

Digitized by Google

duire vingt-deux millions. V. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 505-515, et *Inventaire-Sommaire des Archives communales de la ville de Rouen*, p. 314-315.

P. 153, l. 15. — « Prinche & Prelat. » Dans ses différents ouvrages sur les Palinots, l'abbé Guiot, suivi en cela par Ballin, dit que le Prince du Puy, en 1637, était Alexandre de Faucon, s^r de Ris, premier président du Parlement de Normandie; mais ce personnage était mort en 1628. Le ms. de l'Académie de Rouen, que nous avons fréquemment cité, offre une lacune pour l'année 1637; les feuillets destinés à recevoir la transcription des pièces couronnées aux Palinots sont demeurés blancs. D'ailleurs ces termes « Prinche & Prelat » ne sauraient convenir qu'à un dignitaire ecclésiastique. Faut-il supposer qu'ils s'appliquent à François de Harlay, archevêque de Rouen ?

P. 154, l. 3-4. — « ... la ruë par o no passe quand no va au Cam du Pardon. » C'est la rue Beauvoisine.

P. 154, l. 17. — « Bourbaudoüin. » Le Bourg-Beaudoin est une commune du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, canton de Fleury-sur-Andelle, vers l'extrémité orientale du plateau qui sépare Rouen de la vallée de l'Andelle.

P. 156, l. 14. — « ... le Mesnil Raux. » Le Mesnil-Raoult (Seine-Inf.), arr. de Rouen, canton de Boos, est une commune limitrophe de celle du Bourg-Beaudouin (Eure).

P. 159, l. 8. — « ... promis. » On s'attendait à lire « permis » plutôt que « promis » qui se trouve, et dans le livret original et dans l'*Inventaire général*. Il se peut qu'il y ait une coquille, ou que les mots » permettre » et « promettre » aient été confondus dans le patois; mais si « promis » offre un sens moins satisfaisant, il s'explique pourtant.

Digitized by Google

QUATORZIESME PARTIE

P. 165, l. 1. — « Complainte d'vn bon villageois. » Cette pièce, à laquelle David Ferrand a donné un ton d'autant plus sérieux qu'il ne l'a point écrite en langage purinique, mérite toute l'attention du lecteur, par le rapport singulier qu'elle présente avec les doléances contenues dans les *Cahiers des États de Normandie*.

P. 166, l. 1. — « Chartre Normande. » On désigne sous ce nom ou sous celui de Charte aux Normands, l'acte célèbre contenant les priviléges que le roi Louis X accorda aux Normands en 1314 et 1315.

P. 166, l. 6. — « Pour le taillon, taille... » Chéruel, *Dict. des institutions, mœurs et coutumes de la France* : « *Taille*. — Impôt qui était levé sur les roturiers en proportion de leurs biens et de leurs revenus. C'était à la fois un impôt personnel et un impôt territorial. Le nom de *taille* paraît venir de ce que dans l'origine les sergents ou collecteurs des *tailles* se servaient d'une *taille* de bois pour marquer les sommes qu'ils avaient reçues ». — « *Taillon*. — Impôt établi par Henri II, en 1549, pour augmenter la solde des gendarmes, qui composaient les compagnies d'ordonnance, des chevau-légers et de l'infanterie des légions provinciales ».

P. 168, l. 2 et 3. — « ... la Boise... le Plat... » V. notes du t. I, p. 202 et 204.

P. 169, l. 1. — « ... vn vray Gausiaume. » Un sot.

P. 169, l. 21. — « Agare! tien, ma fille. » Les mots « agare » et « tien » ne sont séparés, dans le texte de l'*Inventaire général*, par aucun signe de ponctuation. Comme on ne trouve, partout ailleurs dans la *Muse*, que l'exclamation « aga », on pourrait croire que les mots sont mal coupés dans l'imprimé, et être tenté de lire : « aga retien ». Outre que « tien » offre un meilleur sens que « retien », il nous a

Digitized by Google

semblé que la forme « agare » devait être conservée comme venant du verbe « agarer ». V. les exemples cités par F. Godefroy dans son *Dict. de l'ancienne langue française*.

P. 170, l. 15-16. — « ... à la belle iutice qu'o pretend installer o bourg de Dernestal. » Il existait de temps immémorial une haute-justice à Darnétal. A. Lesguilliez (*Notice ... sur la ville de Darnétal... 1835*) nous apprend (p. 142) que le titulaire était « en 1635 messire César de Vendôme, pair de France, fils naturel de Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrée ». Le même auteur ajoute plus loin : « Il paraît que plus tard la haute-justice de Darnétal était rentrée, du moins en partie, dans le domaine de la Couronne; car dans plusieurs titres de la fin du XVIIe siècle, l'on voit qu'une portion de ce bourg (la paroisse de Carville) était alors sous la juridiction d'un juge royal, tandis que tout le territoire de Longpaon était resté sous celle du haut-justicier ». Le passage de la *Muse normande* que nous visons ici est sans doute relatif à l'établissement de cette justice royale.

P. 171, l. 3. — « ... rondiaux de cuiure que no frappe et yetampe illoq prez S. Vivien. » Le texte est précis : on coupait et on « étampait », c'est-à-dire on frappait des « rondiaux de cuiure » pour en faire des doubles « afin d'auer notre or », et ce travail se faisait près de Saint-Vivien. — Nous avons vu plus haut par la pièce ayant pour ligne palinodique « L'or deniché & la monnais iouquée » qu'il y eut, en 1634, une crise monétaire; la monnaie de billon disparut et l'or était seul employé dans les paiements, ce qui causait une grande gêne. Il fallut y remédier en frappant de nouvelles pièces de cuivre. On se plaint ici, on se plaindra plus loin (v. p. 194, l. 20-21) de la mauvaise exécution de ces monnaies. Reste à expliquer ce qu'était cet atelier situé près Saint-Vivien. Était-ce un établissement privé chargé par l'État de lui venir en aide dans cette fabrication, ou une succursale de l'hôtel des monnaies de Rouen ? Mais ce serait une dérogation aux règles éra-

Digitized by Google

blies. Peut-être s'agit-il simplement de flans préparés pour être frappés à la Monnaie de Rouen.

P. 171, l. 15. — « ... qu'a leu veu sa graode delachée. » Le texte de cette pièce, qui manque dans le livret original de la 14e partie, dont nous n'avons qu'un exemplaire incomplet, est altéré dans l'*Inventaire général*. Nous n'avons pu parvenir à le restituer.

P. 171, l. 19. — « ... la candelle... à six sols la liure. » Détail intéressant sur la valeur des denrées.

P. 172, l. 12. — « ... n'y a point fait miaux. » Le sens ici n'est pas douteux : faire « miaux » dans les poches, c'est y pratiquer l'*art* du pick-pocket ; et ce passage explique deux vers de la 3e partie (t. I, p. 74) :

> Mais no s'a ecen tout le mystere
> De cheux-là qui faizest miaux.

P. 174, l. 9. — « *Domine...* » Cette citation qu'il faut ainsi rétablir : *Domine, labia mihi aperias* est le début de l'office des matines. Nous l'avons laissée telle qu'elle est dans le texte du livret original, pensant que la forme, comme celle d'autres citations latines, a été altérée à dessein.

P. 174, l. 15. — « Qneuque petit baril d'excellente bechon. » En Normandie, la « bechon », ou, comme on l'appelle ailleurs, le « baire », c'est le cidre. Cette stance atteste une fois de plus ce fait, à l'appui duquel nous avons fourni plus haut des preuves, que les impôts sur les boissons étaient supérieurs au prix de revient des boissons elles-mêmes.

P. 175, l. 2. — « Si le sel est encor ossi cher qu'il estait. » On lit dans le *Journal historique de Rouen* publié par M. A. Sarrazin, sous cette même date 1638 : « Le sel est au prix de 20 livres ». Or c'est toujours par minot du poids de cent livres que l'on compte ; le sel valait donc alors quatre sous la livre ; si l'on considère que l'argent avait une valeur

Digitized by Google

beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, et que, le sel étant baillé par impôt, il fallait en acheter, sinon en consommer, une quantité déterminée par tête, et que les Cahiers des États de Normandie évaluent souvent au double des besoins, on comprendra combien cet impôt était lourd pour les pauvres gens, et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait été si impopulaire.

P. 175, l. 13. — « ... su prelart secourable. » François de Harlay, archevêque de Rouen. V. plus haut la note de la p. 344.

P. 175, l. 17. — « Note petit Dauphin... » Le petit Dauphin, qu'on devait appeler plus tard Louis-le-Grand, était né le 5 septembre 1638. « 8 septembre, *Te Deum* et réjouissances publiques pour la naissance du Dauphin ; feu de joie devant la Ronde ; vin distribué au peuple par une fontaine artificielle dressée contre le grand pavillon du côté de la Ronde, en laquelle était représentée la figure d'un dauphin, « d'où le vin a flué tout le soir et la nuit suivante, durant laquelle la tour du Gros-Orloge a esté esclairée des feux de plusieurs falots et toute la ville d'un nombre infini de lumières aux fenestres. » Feux de joie faits par tous les bourgeois « suivant les commandements qu'ils en avoient receu par les sieurs quarteniers, de l'ordre des eschevins ». *Inventaire Sommaire des Archives municipales de la ville de Rouen*, t. I, *Délibérations*, p. 317. On nous saura gré peut-être de reproduire ici, malgré sa longueur, un extrait du *Journal historique de Rouen*, publié par M. Richard dans la *Revue de Rouen*, 2e semestre de 1840, p. 39-40 ; ce passage fait connaître d'une manière précise le cérémonial de ces actions de grâce : « Jour de la nativité de la Vierge, *Te Deum* en réjouissance de la naissance d'un dauphin. Le Parlement de Rouen y assista, et messieurs de la chambre des Comptes y furent aussi en corps et eurent, pour leur service, le côté gauche du chœur de Nostre-Dame ; le feu dressé dans l'estre fut allumé par M. le président de Pérouville, assisté du fils de M. du Taillis, à présent bailli de Rouen. Le feu dressé devant la Ronde fut allumé par le premier des eschevins de la ville et y

Digitized by Google

avoit dans la porte de ..... un dauphin fait de plomb qui jetait par ses naseaux et bouche du vin, et de plus fut sonnée la cloche du Beffroy par l'espace de trois jours, et fut commandé à tous les bourgeois de faire des feux de joie devant leurs portes et chaque maison une lanterne avec chandelle brûlée tout le long de la nuit, et le lendemain tenir les boutiques fermées jusqu'au midi, et firent plus que commandement, car elles furent fermées tout le long du jour. — Le lendemain, il y eut procession générale, à laquelle assistèrent toutes les corporations religieuses; en après suivoit la cour du Parlement et suivoient messieurs de la chambre des Comptes avec un tel ordre qu'auparavant. Néanmoins il faut remarquer que jamais je les avois vu en tel ordre qu'en cette procession; et puis suivoit le corps de la ville avec tous les officiers, et un grand nombre de peuple en telle abondance que la procession étoit entrée dans Nostre-Dame, qu'il y en avoit encore qui sortoient de ladite église. Ce fut encore une grande joie aux mariniers; il n'y avoit si petit navire qui ne ne tirât cinq ou six coups. Plus il y avoit dix ou douze pièces de canon qui appartenoient à la ville; elles furent conduites sur le quay, et tirèrent incessamment, sans oublier le Vieux-Palais, qui fit paroître la joie qu'il ressentait comme les autres de la ville ».

P. 176, l. 19. — « Pis qu'o n'a reboutay le palot en lumière. » Nous donnons comme une simple hypothèse l'explication qui suit : Dans cette langue singulière des purins de Rouen, la Paulette est devenue le « palot ». — « On désignait sous ce nom un impôt prélevé sur les charges de judicatures; on l'appelait encore *droit annuel*. Ce fut Sully qui l'établit, en 1604. Il fut décidé que les magistrats, pour devenir propriétaires de leurs offices, payeraient chaque année un soixantième du prix de la charge. Le premier fermier de cet impôt fut le financier Paulet, qui lui donna son nom... » Chéruel, *Dict. des institutions, mœurs et coutumes de la France*, v° *Paulette*. La déclaration du 12 déc. 1604 ne fut pas toujours appliquée; c'est ainsi que la Paulette avait été supprimée à la suite et sur la demande des États-Généraux

Digitized by Google

de 1614. Elle fut rétablie à différentes reprises. Après que la Chambre des Comptes de Rouen eut en quatre jours, du 16 au 19 mars, « vérifié à la hâte, sans discussion et du très exprès commandement du Roi, tout un paquet d'édits bursaux, dont le gouvernement espérait un produit de 24 millions..., elle fut récompensée de son obéissance. Dès le 21 mars (1637), elle put enregistrer une déclaration par laquelle le Roi continuait et prolongeait pour 6 années consécutives, à commencer en l'année 1639, le droit annuel aux officiers de la Chambre des Comptes, en considération de leurs services, sans qu'ils fussent obligés de faire aucune avance. La cour des Aides et le Parlement cédèrent de la même manière et pour les mêmes motifs ». *Cahiers des Etats de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, ... publiés par M. Ch. de Beaurepaire, t. III, p. 219-230. Voilà comment on a « reboutay le palot en lumière » et, si, comme ajoute l'auteur « asteur on est pris comme de vrays palots », c'est que beaucoup de métiers, ayant été établis en titre d'office, sont obligés de payer un droit annuel, tout comme les magistrats qui sont les « vrays palots ».

P. 177, l. 1. — « Mais que dit Jean de Verth dans le bois de Vinchenne. » Voir sur ce personnage une note précédente, p. 385. On voit par les vers qui suivent que l'imagerie s'emparait des sujets d'actualité.

P. 178, l. 11-12. — « L'Autheur s'expliquera en autre endroit. » Aucune des parties suivantes de la *Muse normande* ne contient d'explication sur ce sonnet. L'explication ne devait pas d'ailleurs porter sur le dernier vers qui n'offre point de difficulté de sens. « Pescher une Andouille à la ligne », c'est gagner le prix de l'Andouille en composant le meilleur sonnet sur la ligne donnée par le Prince. Ajoutons cependant qu'il parait y avoir ici une équivoque, familière d'ailleurs à nos vieux auteurs.

Digitized by Google

QUINZIESME PARTIE

P. 179, l. 16. — « Vn bon taire sert de beaucoup. » C'est en cette année 1639 qu'avaient eu lieu à Rouen les troubles coïncidant avec la révolte des Nu-Pieds en Basse-Normandie. La situation était grave et ce n'était pas le 11 décembre, à la veille de la cruelle répression que le chancelier Séguier et Gassion allaient faire peser sur les Rouennais en janvier 1640, qu'on pouvait parler aux Palinots de ces évènements. C'est ce qui explique la pièce suivante qui a pour ligne : « Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire ». V. sur ces évènements, Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, et *Diaire du chancelier Séguier*, *Mémoires de Bigot de Monville* publiés par M. d'Estaintot pour la *Société de l'Histoire de Normandie* et *Abrégé d'un Journal historique* publié par M. A. Sarrazin, etc.

P. 181, l. 13. — « Le Prince... » Le Prince du Puy était en 1639 « Messire Jacques des Hommetz, s^r de Guichainville et de Lettré, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre et son conseiller et maître ordinaire en sa chambre des Comptes de Normandie ». Ms. précité.

P. 183, l. 6-9. — « Homere... la guerre des Rats & Grenoüilles. » C'est le poème héroï-comique connu sous le nom de *Batrachomyomachie ;* il n'est pas besoin de dire que personne aujourd'hui n'admet qu'Homère en ait été l'auteur. On ignore aussi le nom de celui qui a composé la *Galeomyomachie*, ou *Combat des Chats et des Rats*, comédie grecque en vers iambiques. L'image publiée par de Mathonière (V. la note sur cet éditeur, t. I, p. 196) se rapportait-elle à cet ouvrage, ou à quelque publication du temps? Cette dernière hypothèse est la plus probable, mais nous ne pouvons l'étayer d'aucune preuve.

Digitized by Google

P. 186, l. 20. — « La France est exempte de rongne. » On ne se contentait pas, à cette époque, de fabriquer de la fausse monnaie; on rognait celle qui était de bon aloi. Aussi avait-on coutume dans les transactions de peser les pièces à l'aide d'une petite balance appelée trébuchet. Voilà pourquoi Harpagon parle dans l'*Avare* de Molière « de bons louis d'or et de pistoles bien trébuchantes ».

P. 188, l. 13. — « ... sans ocun controlleux. » Ce vers nous apprendrait, si nous ne le savions pas d'autre part, que le fisc avait créé, pour le commerce des bois, des offices de contrôleurs. Il en était résulté des charges nouvelles pour ceux qui se livraient à ce trafic, et par suite, une augmentation du prix de vente du bois.

P. 189, l. 8. — « ... passerent par Rouen. » C'est seulement par la *Muse normande* que nous apprenons ce passage à Rouen de prisonniers espagnols destinés à être échangés en Flandre contre des prisonniers français. En l'absence de tout renseignement précis, nous ne savons si les Hollandais s'en étaient emparés dans les avantages qu'ils remportèrent sur les Espagnols en 1639 sur les côtes d'Angleterre ou au Brésil.

P. 189, l. 18. — « ... voige. » Dans le livret original et l'*Inventaire général*, on lit « voy-ie » qui est une inversion pour je vois. Il faut lire « voige » ancienne forme du subjonctif du verbe aller.

P. 190, l. 21-24. — « Ie m'imaginais des monarques... » La fierté espagnole, qu'aucune vicissitude n'abat, est bien peinte dans ce passage.

P. 191, l. 1. — « Ces circoncis... » L'auteur désigne ici les négociants portugais assez nombreux à Rouen et dont beaucoup étaient juifs ou passaient pour tels. Voilà pourquoi il les appelle aussi plus bas (v. 14) « bourgais de Ierusalem ». L'*Inventaire sommaire des Archives communales de la Ville de Rouen, Délibérations*, publié par M. Ch. de Beaurepaire, mentionne, à la date du dernier janvier 1633, une délibération de la Ville « sur ce qui se passa en l'affaire de quelques Portugays accusés de faire profession de judaïsme en cette ville ».

Digitized by Google

P. 191, l. 15. — « ... dom Flipes. » Philippe IV, roi d'Espagne, de 1621 à 1665.

P. 192, l. 5. — « ... note village de Reuenesi. » Ce n'est autre qu'un village de fantaisie.

P. 192, l. 19. — « ... pain perdu, pain perdu. » La cloche sonne pour le dever et le repas du matin, dont sera privé celui qui ne sera pas descendu à temps. Voilà pourquoi il croit entendre la cloche dire : Pain perdu, pain perdu !

P. 193, l. 9. — « Dedans chez Decuris. » On appelait décurie un groupe de dix élèves placés sous la direction d'un décurion. A rapprocher le passage des *Fastes* de Grisel (septembre, v. 131-132), dans lequel il dit que les élèves sont appelés à composer par sept ou par dix :

> ..... pueri stant ordine septem,
> Sæpe decem; pallet turba pusilla metu.

Ce dernier trait, la terreur des écoliers, trouve son explication suffisante dans les renseignements que nous donne la *Muse normande* sur le rôle que jouait le « fesseux » dans les classes du collége des Jésuites.

P. 193, l. 10. — « Hague le dos. » Forme normande, encore en usage de l'interjection « aïe ». — « Hague le dos ! » = « Aïe le dos ! »

P. 193, l. 18. — « *Tabourn ultieme Decures O sentis.* » Les premiers mots sont pour « *Tabula ultimæ Decuriæ* », c'est-à-dire « liste de la dernière Décurie »; mais nous ne savons comment interpréter « *O sentis* », non plus qu'au vers suivant « *eclotrite* ».

P. 193, l. 22. — « Depotirion. » C'est la grammaire latine de Despautère.

P. 193, l. 24. — « *Neque Biberonis* pour dire *Quiqueron.* » Double équivoque entre Cicéron et biberon d'une part, et de l'autre entre Κικέρων et le mot « quiqueron » qui a conservé à Rouen le sens de

Digitized by Google

« vidangeur ». Cette mauvaise plaisanterie a cours encore parmi les les écoliers.

P. 194, l. 1. — « Il a dit ten talon rendant sa lichon grecque, » ou plutôt lui donnant un faux air de grec; car si « ten » est ici pour τὴν, accusatif féminin singulier de l'article grec, « talon » ne ressemble à aucun mot de cette langue, à moins que ces deux mots ne soient pour Τάνταλον. Quant au reste de la stance, l'explique qui pourra.

P. 194, l. 6. — « A su docteur en QQ, aueuque son boulot. » Ceci s'explique par le nom de la partie que le docteur caresse avec ses verges de bouleau.

P. 194, l. 11. — « ... le iour des Haguignettes. » Plusieurs glossaires ou dictionnaires de patois disent qu'on entend par « haguignettes » les présents du premier de l'an. Ils peuvent avoir raison pour certaines localités; mais à Rouen le jour des « haguignettes » a toujours été le 31 décembre. Ce jour-là, on donne aux enfants, sous ce nom, des friandises, pâtisseries ou bonbons, ce qui ne les empêche pas d'attendre avec impatience le lendemain pour avoir leurs étrennes. Moisant de Brieux l'a bien remarqué dans ses *Origines de coutumes anciennes*, etc. (t. I, p. 5, de la réimpression donnée en 1874 par M. E. de Beaurepaire) : « Au reste, dit-il, il ne faut pas confondre les Hoguinétes avec les étrenes, qu'ils appellent à Rouen les érivieres : celles-là se donnent le dernier, et celles-cy le premier jour de l'an ». Bien qu'il soit inutile de présenter des preuves à l'appui d'un fait si connu, citons un passage d'un *Cant rial* de la seizième partie, p. 214 de ce volume. David Ferrand dit en parlant de sa « poure Asne » qui gémit sous tant de fardeaux :

> Et qui la mist ainchin comme un squelette,
> Ch'est qu'à portit antan o Haguignette
> Les Gassions qui venest de l'Artois.

Or Gassion, l'impassible instrument des rigueurs du chancelier Séguier, fit son entrée à Rouen le 31 décembre 1639.

Digitized by Google

Certains rattachent « Haguignettes » à « Aguilanneuf » dont on donne une étymologie assez suspecte, que nous nous abstiendrons de rappeler.

P. 194, l. 14. — « *ultiemus ultieme Decurie* » ou mieux « *ultimus ultimæ decuriæ* », c'est-à-dire le dernier de la dernière décurie, est ce que ce pauvre élève a traduit plus haut par « au timon du soulisy éculay ».

P. 195, l. 14. — « ... notte grand limonnier. » Le limonnier est le plus vigoureux des chevaux de la ferme que l'on attelle, à cause de sa force, entre les brancards ou limons du chariot.

P. 195, l. 16. — « ... o pillage dernier. » Les quatre stanches qui suivent sont relatives à la violente émeute qui eut lieu à Rouen, les 21, 22, 23 et 24 août 1639. Nous avons indiqué plus haut les ouvrages contenant des détails circonstanciés sur ces événements.

SEIZIESME PARTIE

P. 201, l. 13. — « Là l'Ordonnanche escrite. » L'ordonnance ici visée est la déclaration donnée par Louis XIII, à Versailles, le 19 octobre 1640 : « Voulons que doresnavant, à commencer du jour de la publication des présentes, et attendant que Nous ayons pourveu à la fonte et convertissement desdites Monnoyes d'argent legeres, toutes les especes d'argent auxquelles Nous avons donné cours par nos lettres de déclaration du mois de juin 1636 seront exposées aux prix portés par ladite declaration, pourveu qu'elles ne soient rognées, et ne se trouvent legeres et diminuées de leur juste poids, par le fray et maniement d'icelles, que de six grains pour les pieces de vingt sols appelées quart-d'écu, pour celles de vingt-sept sols appelées Francs, pour les testons, et pour les pieces estrangeres ayans cours par ladite Déclaration, à

Digitized by Google

raison de trente sols et au dessus : de trois grains pour les deniers et autres pieces etrangeres au dessous de trente sols : et de deux grains pour les quarts desdites pieces ensemble pour les testons de Lorraine, Chelins d'Angleterre, et autres especes de plus bas prix. Et pour le regard de celles qui se trouvent rognées, et plus legeres qu'il n'est specifié cy-dessus, elles n'auront cours que sous leur poids, à raison de vingt-cinq livres quatre sols pour le marc des quarts et demi-quarts d'escus; de vingt-trois livres cinq sols neuf deniers pour le marc des francs, demy et quart de franc, de vingt-quatre livres dix-sept sols trois deniers, pour le marc des testons, et demy testons; de vingt-cinq livres quatre sols, pour le marc des Reaux, demy-quarts et demi-quarts *(sic)* d'iceux; et les autres especes étrangeres à proportion selon l'evaluation et Tarif qui en sera fait par nostre dite Cour et imprimé en suite des presentes. » *La grande Conference des ordonnances et edits royaux jusques à l'année M.DC.LIX...* par M. Pierre Guenois. Paris, Jacques d'Allui, M.CD.LX, t. III, p. 240.

P. 201, l. 15. — « Pite. » Petite monnaie dont la valeur était d'un quart de denier, demi-maille ou denier obole. Il y a eu aussi des deniers-pites.

P. 202, l. 7. — « ... leu ciziaux... » L'auteur désigne ici sous le nom de ciseaux et de grande fourchette, les instruments dont se servaient les rogneurs de pièces. Plus bas, il nous apprend aussi qu'ils usaient de l'eau-forte.

P. 202, l. 16. — « ... fait danser la casquarette. » Cette figure semble indiquer la pendaison. Les jambes des pendus s'agitent tout comme s'ils dansaient avec accompagnement de castagnettes.

P. 203, l. 12. — « ... stilla courant la bouguenette. » Allusion à quelque particulier, aujourd'hui inconnu, qui comptant hériter de parents qu'il avait au Vivarais, fut déçu dans son espérance.

P. 204, l. 10. — « ... sur temor imperel. » Cette pièce, qui, comme le dit David Ferrand dans son « Ode o luisart », n'est pas du

Digitized by Google

cru de sa cervelle, n'a pas été reproduite dans l'*Inventaire général*. Dans le livret original, le cinquième vers se lit ainsi : « De la dentelle sur tem orimperel », ce qui est inintelligible. Nous avons pensé que les deux derniers mots étaient mal coupés et qu'il fallait lire « sur temor imperel », c'est-à-dire sur crainte du pouvoir royal. Si David Ferrand ne nous avait pas dit qu'il n'était pas l'auteur de cette pièce, on l'eût deviné aisément; elle n'a pas la libre facture des siennes; elle est contournée et mal venue.

P. 204, l. 16. — « Cheu grand papier qui defend la dentelle. » Si ce chant royal est imprimé ici, comme dans le livret original, sans que le sixième vers soit rentré, c'est que l'auteur ne s'est pas attaché à arrêter le sens après le cinquième vers, de manière à établir dans la strophe deux parties bien distinctes, comme dans les autres chants royaux de la *Muse*.

Cette pièce vise la déclaration royale du 24 novembre 1639, dont le dispositif est à peu près le même que celui de la déclaration du 16 août 1634 que nous avons reproduite en partie ci-dessus, p. 369.

Nous en donnerons seulement les articles suivants d'après le *Traité de la Police* de Delamare, t. I, p. 429-430 : « ... Veut que les plus riches habits soient de velours, satin, taffetas, et autres étoffes de soye, sans enrichissement que de deux passemens ou dentelle de soye, de hauteur de deux doigts au plus ... Défend à toutes personnes de porter sur aucun linge quelque passement de dentelle de fil que ce soit, d'y faire appliquer aucune broderie de soye, d'or, d'argent ou de fil... Fait défense aux Marchands de faire aucun commerce de passemens et dentelles, points coupez, et autres ouvrages de fil, excepté des passemens de hauteur d'un pouce, qui pourront être faits dans le Royaume, et achetez par les Marchands, pour servir seulement aux ornements d'Eglise.

« L'arrêt du Parlement du cinquième Décembre 1639, qui ordonne l'enregistrement de cette déclaration, y ajoute d'itératives défenses à toutes personnes de porter fraises ou colets, où il y ait tant dessus que

Digitized by Google

dessous aucune découpure de toile, papier, ou velin et pointures, ni de mettre ou faire mettre aux linceuls et draps de lit aucun passement dentelles, ou points coupez, sur les peines portées par la Déclaration ».

Comme suite à cette déclaration, le lieutenant-civil du Châtelet de Paris ordonna aux marchands lingers d'apporter au Greffe de la Police l'inventaire signé d'eux de toutes les marchandises de dentelles et points coupés qui leur appartenaient.

Toutes ces défenses cependant étaient peu efficaces, car une ordonnance de ce même magistrat, en date du 18 juin 1640, fait mention que, nonobstant tous les soins que les commissaires du Châtelet avaient pris de faire observer la déclaration du roi, ils ne pouvaient plus répondre des contraventions qui y étaient faites..., que grand nombre de personnes faisaient vanité de porter non seulement des dentelles, mais encore des passements d'or et d'argent, etc. Ce qui prouve encore que ces défenses furent peu écoutées, c'est qu'on se vit obligé de les renouveler assez souvent pendant le règne de Louis XIV, et même dans le cours du XVIIIe siècle.

P. 206, l. 2. — « Cheu rauandeur. » Faut-il entendre revendeur, c'est-à-dire vendeur au détail, ou bien lire ravaudeur, c'est-à-dire qui rapièce.

P. 206, l. 13. — « Princhc. » Le prince des Palinods était, en 1640, « hault et puissant seigneur Messire Jacques Le Conte, marquis de Nonant, lieutenant pour le Roy en ses pays et duché d'Alençon ». Ms. précité.

P. 207, l. 14. — « Comme vn lieu sainct. » La cérémonie de l'Immaculée Conception et le concours des Palinods avaient lieu dans le couvent des Carmes.

P. 211, l. 6. — « Robert de Ros. » V. la note du t. I, p. 185.

P. 213, l. 4. — « ... ma poure Asne est ernée. » L'allégorie se comprend facilement. Cette pauvre ânesse mal nourrie et surchargée de

Digitized by Google

fardeaux est l'image du pauvre peuple accablé par les taxes de toute sorte.

P. 214, l. 8. — « Les Gassions qui venest de l'Artois. » Gassion fit son entrée à Rouen, le 31 décembre 1639, aux « Haguignettes », précédant de trois jours seulement le chancelier Séguier, qui n'arriva que le 2 janvier. Jean de Gassion, né à Pau en 1609, fut un des meilleurs généraux de son temps et rendit de grands services à la France pendant la guerre de Trente ans.

P. 214, l. 17-22. — « Pourtant i'espere... » L'auteur adoucit l'amertume assez hardie de ces doléances en protestant de la soumission de son ânesse, et en disant qu'il ne fera pas entendre à la fête des Rois ce douloureux refrain.

P. 215, l. 2. — « ... bastel de la Boüille. » V. sur le service régulier de bateaux établi entre Rouen et la Bouille et dont le privilège appartenait à la maison d'Étampes, qui possédait la baronnie de Mauny (près la Bouille) et le marquisat de la Ferté-Imbault : Hercule Grisel, *Les Fastes de Rouen*, publiés par M. F. Bouquet pour la *Société des Bibliophiles normands*, p. 140, et notes, p. 179-180; *le Bateau de Bouille*, comédie par le sieur Jobé, publiée par M. Edouard Méry, 1877, pour la même Société, *introduction*, et E. Gosselin, *Glanes historiques normandes : La Bouille et les bateaux de Bouille*, dans la *Revue de la Normandie*, t. IX, p. 414-427 et 478-493.

P. 215, l. 2. — « ... la Hais-penel. » La Haye-Pesnel est un chef-lieu de canton du département de la Manche, arrondissement d'Avranches.

P. 215, l. 5. — « ... à luire ten Donnez. » Sur « Donnez », V. note du t. I, p. 187.

P. 216, l. 15. — « La femme o grand Drien. » Détail curieux par lequel nous apprenons que la « rongne » des monnaies avait donné naissance à un nouveau métier, celui de peseur de pièces au trébuchet.

Digitized by Google

Mais, comme on le voit, ce pesage ne levait pas toutes les difficultés, et les marchands prétendaient ne prendre les pièces qu'au taux fixé par eux-mêmes; le boulanger et le boucher arrachaient le pain et la viande des mains du client et le mettaient à la porte, quand il voulait payer d'après la valeur que le pesage avait attribuée aux pièces.

P. 218, l. 16. — « ... la Typhagne. » L'Epiphanie.

P. 219, l. 9. — « ... ten dequion. » Ç'est le décurion. V. note de la p. 400.

P. 223, l. 24. — « Arras. » Les maréchaux de La Mailleraie, de Châtillon et de Chaunes, investirent le 13 juin 1640 Arras, capitale de l'Artois, qui appartenait alors aux Espagnols; la garnison capitula le 9 août. On lit dans l'*Inventaire sommaire des Archives communales de Rouen, Délibérations*, à la date du 18 août : « *Te Deum* et réjouissances pour la réduction de la ville et cité d'Arras ».

LA XVIIe ET XVIIIe PARTIE

P. 225. — Il est à remarquer que, dans l'*Inventaire général*, la XVIIe et la XVIIIe partie sont mal datées. Elles parurent ensemble pour la première fois dans le livret original qui porte la date de 1643; l'auteur dit dans sa préface *O Luisart* que la *Muse* ne fut pas « piaulée » l'année précédente. L'*Inventaire général* donne ces deux parties séparément en datant la 17e de 1642 et la 18e de 1643. La 19e est de même attribuée à l'année 1644; l'erreur est manifeste puisqu'il y est question de la bataille de Rocroy et de l'arrivée à Rouen des prisonniers espagnols, faits qui eurent lieu en 1643. La 20e partie est encore attribuée faussement à l'année 1645, et la 21e à l'année 1646. Pour revenir à la réalité, on n'a pas daté dans l'*Inventaire* la 22e partie, et l'on a inscrit l'année 1647 en tête de la 22e.

Digitized by Google

P. 227, l. 16. — « Perpinien. » Perpignan se rendit aux Français le 9 septembre 1642, et la prise de Salces, 29 septembre, acheva la conquête du Roussillon. Un *Te Deum* fut chanté à Rouen, le 28 du même mois, en raison de ces événements.

P. 228, l. 3. — « ... sur l'autel de la Royne des Cieux. » Après vingt-deux ans de stérilité, la reine Anne d'Autriche venait d'entrer dans le troisième mois de sa grossesse, quand Louis XIII plaça son royaume, par acte solennel du 10 février 1638, sous la protection spéciale de la Sainte-Vierge. Une procession devait avoir lieu tous les ans, à perpétuité, par tout le royaume, le jour de l'Assomption, en mémoire de la consécration qu'il faisait à la Vierge de sa personne, de son état, de sa couronne et de ses sujets.

P. 228, l. 10. — « Lorsque le Coq... » Le coq était donc regardé dès l'année 1642 comme l'emblême de la France. Ce fait mérite d'être noté. Dans son *Dict. historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, M. Chéruel dit que « le *coq* n'a été employé comme symbole de la France que vers la fin du XVIIe siècle » et qu'un des premiers monuments où il figure à ce titre est une médaille de 1679, qui porte pour légende *gallus protector sub umbra alarum (le coq les protège à l'ombre de ses ailes)*.

P. 228, l. 11. — « Le Lyon... » Le lion figure dans le blason du Brabant et de la Flandre, qui appartenaient alors à l'Espagne.

P. 229, l. 17. — « Pauure Seignor. » C'est presque exactement le mot espagnol señor. Dans cette pièce et bien d'autres, l'auteur, loin de compatir aux souffrances des ennemis, est plutôt disposé à s'en réjouir. On le verra plus loin durement satirique à l'égard des prisonniers espagnols. Ne demandons pas aux hommes de ce temps une vertu qu'il n'est pas bien sûr que nous possédions nous-mêmes.

P. 231, l. 1. — « ... les cayeux. » C'est encore ainsi qu'à Rouen l'on nomme les moules. Ce nom leur vient du village de Cayeux,

Digitized by Google

situé sur la mer, dans le département de la Somme, entre les embouchures de la Somme et de la Bresle.

P. 231, l. 8. — « ... la Renelle. » Issu de la fontaine Gaalor, le petit ruisseau de la Renelle coulait vers la Seine dans un étroit canal recouvert de dalles en grès, par la rue Bouvreuil, de la Renelle, de la Renelle-des-Maroquiniers, du Tambour, des Belles-Femmes, Ancrière, toutes rues qui ont disparu lors de l'ouverture de la rue Jeanne-Darc. Des établissements de tanneurs existaient dans les rues de la Renelle et de la Renelle-des-Maroquiniers que séparait la rue des Bons-Enfants. Aujourd'hui la Renelle coule dans les aqueducs de cette partie de la ville.

P. 231, l. 18. — « Su ses Monsieux che n'étet qu'ecritiaux. » Nous avons dit plus haut que les membres du Parlement avaient droit de vendre au public, sans être soumis à des taxes, le vin qui provenait de leurs terres.

P. 232, l. 2. — « ... le iour des gatiaux. » Le jour de la fête des Rois, où l'on tirait le gâteau que les boulangers offraient gracieusement à leur clientèle.

P. 232, l. 13. — « ... l'isle de S. Christofle. » Saint-Christophe est une des petites Antilles, faisant partie du groupe des îles Sous-le-Vent, au nord-ouest de la Guadeloupe, et appartenant à l'Angleterre. Elle fut dévastée en 1642 par un terrible cyclone.

P. 232, l. 18-19. — « ... vous rendez vn hommage Au Dieu boiteux en fumant des naziaux. » Ce Dieu boiteux, c'est Vulcain, le dieu des forgerons qui travaillent au milieu de la fumée de leurs fourneaux.

P. 233, l. 4. — « L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine. » David Ferrand est un adversaire irréconciliable de la bière et du tabac. M. E. Travers le prend spirituellement à partie sur ce dernier point, dans une curieuse étude intitulée : *Les Poètes normands du XVIIe siècle et le Tabac*, qu'il publiera prochainement et que sa complaisance nous

Digitized by Google

permet de citer par anticipation. Il oppose aux anathèmes de Ferrand les éloges ingénieux du tabac par les poètes Saint-Amant, Charleval et Renneville.

P. 235. l. 2. — « ... l'Antechrist. » On lit dans les *Curiosités théologiques, par un Bibliophile*, Paris, Ad. Delahays, 1861, in-8° : « On composerait une bibliothèque assez considérable avec les écrits relatifs à l'Antechrist; nous n'en citerons que trois : l'un est un gros in-folio d'un dominicain espagnol, Th. Malvenda, imprimé en 1640; tout ce qui concerne ce sujet y est rapporté avec érudition, mais sans critique; les deux autres écrits sont des feuilles légères : « *Naissance de l'Antechrist à Babylone envoyée par l'Ambassadeur de France, en 1623; Attestation de la nativité de l'Antechrist*, 1625. » (Communication de M. E. Travers).

P. 236, l. 7. — « Stila qui hayt le vin & le pourchel. » Le musulman.

P. 237, l. 12. — « La grande imposition qu'on a mise sur toutes sortes de cuirs... » Une augmentation des impôts sur les cuirs avait amené une émeute en juillet 1634. V. plus haut, note p. 364. L'auteur a-t-il en vue dans ses doléances ces anciennes taxes dont les effets se font encore sentir, ou bien s'agit-il d'impositions nouvelles?

P. 238, l. 20. — « Qui seruiret à nourrir mes linots. » Nous avons dit plus haut que les savetiers élevaient chez eux des oiseaux auxquels ils apprenaient à parler ou à siffler.

P. 239, l. 13. — « ... le cuit de Barbarie. » Comme on le voit, on tirait alors des cuirs des pays du nord de l'Afrique, connus alors sous le nom de Barbarie (Berbérie); ces cuirs étaient renommés. Rappelons d'ailleurs que c'est du nom de Maroc que vient celui de marroquin.

P. 242, l. 15. — « L'Espagnol dort sans Castelongue. » La Catalogne s'était soulevée en 1640 contre l'Espagne qui n'avait pas respecté ses privilèges; elle se donna à la France par le traité du 23 janvier 1641.

Digitized by Google

En 1642, l'Espagne n'avait pas encore pu la reconquérir; de là cette ballade dont le refrain contient une équivoque. On appelait alors « castelongne » une couverture qui tirait son nom de cette province où elle était fabriquée.

P. 243, l, 19. — « ... rue des Pennetiers. ». N. Periaux, *Dict. des rues et places de Rouen*, p. 429-430 : « Cette rue qui a été réunie à la rue du Bac, est encore indiquée en 1808 sous son propre nom, qui provenait des pannetiers qui l'habitaient en assez grand nombre. Dans un acte du 12 novembre 1481, elle est désignée ainsi : « la rue venant de la Calende à Saint-Cande-le-Vieil ».

P. 243, l. 19. — « ... proche la Calendre. » Le portail méridional de la Cathédrale de Rouen est appelé portail de la Calende, et la place sur laquelle il se trouve est nommée place de la Calende.

P. 244, l. 19. — « ... pris vn pain sur la fournée. » Dicton très commun chez nos vieux auteurs. A ceux qui n'en connaîtraient pas le sens, nous dirons que c'est user des droits du mariage avant qu'il ait été conclu.

P. 248, l. 15. — « ... ietter vn haraux... » La clameur de haro dont la mention a persisté dans les ordonnances de nos rois jusqu'à la Révolution française (nonobstant clameur de haro...) est un cri de détresse, un appel à l'assistance publique, une invocation adressée à l'autorité judiciaire. Jeter un haro sur quelqu'un, c'était invoquer un secours contre lui, faire appel à la justice. Celui contre lequel on poussait ce cri devait se laisser saisir; sinon, ceux qui l'entendaient étaient obligés de prêter main-forte. On a cru longtemps et on répète encore que ce cri, usité d'ailleurs en Normandie plus que dans les autres provinces, était particulier aux Normands; il n'en est rien, et l'on s'en convaincra facilement en passant en revue les exemples donnés par F. Godefroy dans son *Dict. de l'anc. langue française*. Il semble donc qu'il faut renoncer à cette vieille étymologie faisant dériver haro de « ha Rous ! » (ha Raoul) soit qu'on y voie un appel à la justice proverbiale

Digitized by Google

de Rollon, le premier duc de Normandie, soit que, comme G. Guiart, on dise ce mot inspiré par les ravages des Normands :

> Cis rois iert Rous; pour ce crioient
> Normans qui en son tans fuioient
> Droit vers Chartres comme garous,
> De toutes parts : « Ha Rous, ha Rous !
> Con tu nous mainnes malement. » V. 4721.

V. sur ce problème d'étymologie : Littré, *Dict. de la langue française*, v° *baro*, et Fr. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 4e édit., 1878, p. 612.

P. 252, l. 1. — « ... Cour d'Eglise. » La cour d'Eglise qu'on appelait aussi l'Officialité, était le tribunal de l'évêque qui, ne présidant pas lui-même, déléguait ses pouvoirs à un juge nommé official. Le rôle du ministère public était rempli par le promoteur. Les affaires qui concernaient les ecclésiastiques étaient soumises à ce tribunal; à l'égard des laïques, il connaissait des accusations d'hérésie et de simonie, des promesses et des dissolutions de mariage. Comme on le voit par la *Muse normande*, ces sortes d'affaires attiraient un grand nombre d'auditeurs, avides de s'égayer aux dépens de ceux qui ne reculaient pas devant le scandale.

P. 253, l. 15. — « ... marier à la mode. » Ce trait donne une idée peu avantageuse des mœurs d'alors.

P. 255, l. 4. — « Penegiricq horizontal sur la hauteur du Piramide... » Il s'agit ici de la pyramide élevée par Robert Becquet, sous l'épiscopat du cardinal Georges d'Amboise, deuxième du nom, en remplacement de celle qu'un incendie avait consumée le 4 octobre 1514. Ce nouvel ouvrage, commencé en juin 1542, fut achevé en 1544 ; la croix de fer y fut posée le 12 septembre et le coq le 12 octobre. (Dom Pommeraye, *Histoire de l'Eglise cathédrale de Rouen, métropolitaine et prima-*

Digitized by Google

tiale de Normandie, M.DC.LXXXVI.) L'auteur du Chant royal est donc bien près de la vérité quand il dit en 1642 :

> Toy qui, depuis l'espace de cent ans,
> Sans espouuante escoute dans les nuës
> Peter la foudre et siffler les autans.

Le socle de bois reposant sur la tour de pierre était formé de colonnes qui « soutenaient sur chaque face un fronton surmonté des armes des cardinaux d'Amboise, supportées par deux anges de proportion colossale. » E.-H. Langlois, *Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen*, p. 61-62. La planche première de cet ouvrage donne le dessin de cette pyramide, et l'on y distingue nettement, au-dessus du fronton, un écu surmonté du chapeau de cardinal dont parle l'auteur du Chant royal. Un incendie allumé par la foudre, le dimanche 15 septembre 1822, à cinq heures du matin, détruisit cette pyramide, qui a été remplacée par la flèche de fonte élevée sur le dessin de l'architecte Alavoine.

P. 255, l. 18. — « Le Chant royal du Coq de Nostre-Dame. » Le meilleur commentaire que nous puissions donner de cette pièce est l'extrait suivant (p. 79) de l'*Abrégé du Journal historique de Rouen*, publié par M. A. Sarrazin. E.-H. Langlois l'avait antérieurement reproduit, 1823, dans sa *Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen*. « Ceste année 1642 a esté nommée année des coqs joinct qu'en plusieurs églises ont esté mis des coqs. En premier lieu en l'église de St. Maclou qui pesoit 27 livres, en l'église de St. Denys, de St. Cande le Jeune, St. Martin du Pont. En la Cathédrale j'ai veu et manié le coq qui pesoit 28 livres, de la grosseur d'un codinde, et monter plusieurs personnes sur la croisée, tenant l'un une bouteille et l'autre le verre et boire à la santé de tous les regardants qui estoient en grand nombre par les rues. Les renards ni les ours ne sont tant pourmenés par les villages qu'a esté le coq de Nostre Dame dans la ville de Rouen ; il n'i avoit si petit ni si grand qui n'eust désir de le voir et de le manier ; et ce, par l'espâce de plus de quinze jours, fut porté et conduit dans les plus grandes maisons

Digitized by Google

de Rouen et aux porteurs d'iceluy ont esté données plusieurs pièces d'argent, et fut remis le dit coq, au mois d'Octobre, revestu d'une robbe avec lisets de soye à sa queue. » Dom Pommeraye nous apprend, dans son *Histoire de l'Eglise cathédrale de Rouen* que « ce même Coq fut descendu le Mardi 4 Octobre 1642 et remis le 16. »

P. 256, l. 20. — « Percé d'vn trou qu'vn coup de foudre entame... » E.-H. Langlois donne, p. 70-71 de la notice que nous avons déjà citée, cet extrait du *Journal historique de Rouen*, non reproduit dans la publication de M. Sarrazin : « Le 12 de Juillet 1642, le tonnerre tomba, sur les neuf heures du matin, sur Nostre-Dame; l'on vit un feu voltiger dans les galeries de la lanterne, et sortir par un trou, sans faire aucun mal, sinon de la fumée ».

P. 257, l. 2. — « Quatre cens pieds de hauteur on luy donne. » E.-H. Langlois, *Notice*, etc. : « L'élévation totale de la pyramide était de 395 pieds, mesure prise du sol de l'église à la crête du coq. On montoit jusqu'à l'aiguille par un escalier de 571 marches, dont 359 étaient en pierre et 212 en bois. Au-delà de ces dernières, on ne trouvait plus que des échelles au moyen desquelles on parvenait jusqu'à la quatrième enrayure de la flèche. »

P. 258, l. 13. — « Prince... » En 1642, le Prince du Puy était « Messire Ferdinand de Palme Carrille, escuyer, sieur de Besnagille... » Ms. précité.

P. 265, l. 11. — « Sans luy Venus demeureroit sans feu. » Ce vers rappelle le dicton latin bien connu : « Sine Cerere et Baccho friget Venus. »

DIX-NEUFIESME PARTIE

P. 268, l. 19. — « L'Allemagne, aussi l'Italie. » En 1642, le duc de Longueville avait le commandement de l'armée qui opérait en Italie; il s'empara de Tortone, 25 novembre, et occupa une partie du Milanais.

Digitized by Google

P. 270, l. 10. — « Que, queuqu'vn mort pour auer la pepie. » Il semble qu'il y a là une allusion à la mort du cardinal Richelieu. Le peuple, toujours enclin à se repaître de folles espérances, s'imaginait que, le ministre mort, les impôts établis de son vivant disparaîtraient avec lui.

P. 270, l. 18. — « Notte Curay... » Le personnage appelé « notte Curay » par le purin auquel D. Ferrand donne la parole, est maître Charles Dufour, protonotaire du Saint-Siège, curé de Saint-Maclou et prieur de Beaussault, député du bailliage de Rouen, pour l'état ecclésiastique. Un extrait des *Mémoires du Président Bigot de Monville*, publié par M. Ch. de Beaurepaire dans les documents relatifs aux États de novembre 1643 (*Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. III, p. 312-315), nous donne à ce sujet les renseignements suivants : « Les séances des Commissaires des Estats estans ainsi réglées, l'ouverture en fut fait par les harangues de M. de Longueville et de M. le P. P., qui parlèrent chacun selon leur style ordinaire; et ensuite le sieur Dufour, curé de Saint-Maclou de Rouen, député du clergé dudit bailliage, par un discours fort éloquent, remercia M. de Longueville, au nom de toute la Province, des soings qu'il avoit pris de faire rendre au Parlement son ancienne forme, et compara ceux qui en avoient désiré la division à cette femme que Salomon avoit jugé n'être pas la vraye mère, parce qu'elle avoit dit *Dividatur* ». Le parlementaire, uniquement préoccupé des intérêts du Parlement, n'a retenu du discours du curé de Saint-Maclou que ce qui les concernait; David Ferrand que les affaires du Parlement laissent indifférent, n'a donné son attention dans ce même discours qu'aux doléances qui concordent avec celles qu'on trouve partout dans sa *Muse*. L'ouverture des États eut lieu le 18 novembre 1643.

P. 270, l. 20. — « Monsieur. » Le duc de Longueville.

P. 271, l. 1. — « Huit iours apres, oyant la mangerie Mise o cayers faits par no magistrats. » David Ferrand est vraiment d'une rare exac-

Digitized by Google

titude. C'est en effet huit jours après l'ouverture des États, le 26 novembre 1643, que « monsieur Jacques Baudry, advocat en la court et procureur sindiq de laddite province, a fait lecture, devant nosdits seigneurs les Commissaires et toute l'assemblée, du Cayer et des articles y mentionnés... » Avant cette lecture, le président des États, M. de Roncherolles, grand doyen de Notre-Dame d'Escouys, député du bailliage de Gisors, avait fait devant le duc de Longueville et les Commissaires députés par le roi une représentation de la misère du peuple. *Ouv. précité*, t. III, p. 308-309.

P. 271, l. 3. — « Que maints gripeux fezest dans ste patrie. » L'auteur fait allusion principalement aux articles XVII à XXII du cahier, qui contiennent les doléances relatives aux exactions des traitants.

P. 271, l. 13. — « Où no n'ayt mis le z'ommes comme à tas. » Article XLVIII du cahier de novembre 1643 : « Vos prisons regorgent en tous lieux de gens que la seule misère et non aucun deffaut de bonne volonté a empeschez de vous payer, non point leurs tailles, mais celles de leurs voisins que leur chétifve condition a mis en estat de ne craindre aucune exécution. Il en est mort plus de cinquante en la seule prison de Ponteaudemer ! » *Ouv. précité*, t. III, p. 115. La solidarité était établie en matière de tailles.

P. 271, l. 15. — « L'iau de la mer mesme o poure est rauie. » Article LVII du cahier de novembre 1643 : « Et tous les pauvres misérables vous demandent justice de la cruauté des Archers qui leur empeschent l'usage de l'eaue de la mer, outrageans ceux qu'ils en trouvent saisis. La liberté de cet élément, commun aux barbares et aux bestes, ne doit pas être moins permise à vos sujets ». *Ouv. précité*, t. III, p. 119-120.

P. 273, l. 16. — « Depis qu'o print ten capel à te z'yeux. » V. 16e partie, p. 207-209 de ce volume, le « Cant rial » ayant pour ligne palinodique : « Le capiau neuf du mouqueux de candelle ». Il paraît que Naudin n'avait rien pardonné, et que, comme Achille, il s'était, depuis

Digitized by Google

cet affront, retiré sous sa tente. On lit en effet plus loin, p. 303, l. 7-8, qu'on n'a point d'autrès nouvelles à annoncer :

> Si che n'est que Naudin ne mouque les candelles,
> D'otant qu'il y a deux ans qui perdit sen capel.

P. 275, l. 6. — « Rocroy. » La victoire de Rocroy fut remportée le 19 mai 1643, cinq jours après l'avènement de Louis XIV. Un *Te Deum* fut chanté à Rouen le 6 juin suivant.

P. 275, l. 9. — « ... la porte Guillaume-Lion. » La porte Guillaume-Lion, située sur le quai de Paris, à l'extrémité de la rue des Arpents, est la seule des portes de Rouen qui subsiste encore aujourd'hui, mais elle n'est pas celle que connut David Ferrand; elle a, en effet, été reconstruite en 1749. N. Periaux nous dit (p. 272) dans son *Dictionnaire des rues et places de Rouen*, que nous avons souvent cité, qu' « elle avait pris le nom d'une tour voisine qui fut construite à la fin du XIVe siècle par un nommé Guillaume Lion, et qui, aliénée par la ville, au milieu du XVIIIe siècle, fut démolie et remplacée par des constructions particulières ».

P. 275, l. 9. — « ... qui auoit esté basty pour faire une tu'rie. » Cette tuerie était dans la rue des Espagnols, qui paraît avoir tiré son nom des prisonniers espagnols qui furent internés dans cette partie de Rouen. Nous lisons en effet dans N. Periaux, *ouv. précité*, p. 209 : « Dans la rue des Espagnols, est un bâtiment considérable appelé la tour aux Normands, du nom d'une ancienne tour qui faisait partie, ainsi que ce bâtiment, des fortifications de la ville. On y établit en 1607 une tuerie pour les menus animaux de boucherie ».

P. 276, l. 8. — « Mais Gassion s'y estant fiquay... » Gassion eut en effet une grande part dans la victoire de Rocroy. Il était alors maréchal-de-camp, et son ardeur triompha auprès du duc d'Enghien de la circonspection du maréchal de l'Hôpital qui hésitait à livrer bataille. Après qu'il eut avec le duc d'Enghien enfoncé l'aile gauche des ennemis, il

Digitized by Google

signala au jeune prince le danger que courait le maréchal de l'Hôpital, et de concert avec lui, mit en pleine déroute la droite des Espagnols. L'évaluation la plus modérée porte à six mille morts et à autant de prisonniers la perte des ennemis.

P. 280, l. 4. — « Par le Gibet ils firent leur passage. » Nous rappelons que le gibet était sur la route de Neufchâtel, à gauche, en partant de Rouen, après le deuxième tournant. C'était par la porte Beauvoisine que des prisonniers venant du nord de la France devaient faire leur entrée.

P. 281, l. 9. — « estudiant au grand Coliege de l'Archevesché. » Les Jésuites, qui prétendaient se soustraire à l'autorité de l'ordinaire et ne relever que de leur général, étaient entrés en lutte avec l'archevêque François de Harlay. Sans donner sur ce conflit des détails qui nous entraîneraient trop loin, nous dirons qu'en 1640, le P. Beaumer avait attaqué en pleine chaire, à Saint-Ouen, la hiérarchie ecclésiastique. « François de Harlay exigea une satisfaction publique du haut de la chaire du collège des Jésuites, et des excuses solennelles qui lui furent faites dans son château de Gaillon, « luy séant en sa chaire sous le daiz « de la croix. » Mais cette fois l'Archevêque ne se contenta pas des rétractations des Jésuites; se défiant de leurs intentions, et ne pouvant voir dans le collège fondé par cet ordre un établissement soumis à son autorité, il résolut d'instituer dans son palais un collège archiépiscopal, collège qui a existé, en effet, pendant six années (1642-1648)... En 1648... les Jésuites s'engagèrent à donner à leur collège le titre de Collège Archiépiscopal, et, à cette condition, obtinrent de François de Harlay la fermeture du collège qu'il avait ouvert à l'archevêché ». Chéruel, *De l'Instruction publique à Rouen*, etc., dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, 1849, p. 266-269. V. encore Dom Pommeraye, *Histoire de l'Église de Rouen*, p. 163, M. Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur l'Instruction publique dans le Diocèse de Rouen avant 1789*, t. II, p. 88-91; et, dans le *Mercure de Gaillon*, réédité en 1876 par N. Periaux, pour

Digitized by Google

la *Société rouennaise de Bibliophiles,* les pièces relatives à la querelle de l'archevêque et des jésuites, et l'affiche de l'école épiscopale.

P. 281, l. 10. — « ... entre le mont Sainct Denys. » On donnait autrefois le nom de Mont-Saint-Denys à la petite rue Saint-Denis, qui se trouve comprise entre la rue Saint-Denis et celle de la République.

P. 281, l. 21. — « ... la rue Estoupaye. » Cette rue, qui monte de la rue des Bons-Enfants à la rue Saint-Patrice, était ainsi appelée, parce qu'elle aboutissait à une fausse porte de la ville, une porte bouchée ou « étoupée » comme on dit en Normandie.

P. 282, l. 19. — « Qnieux les nouuiaux Docteurs de te n'Archeveseché. » Nous connaissons les noms de ces docteurs; ce sont Nicolas Paris, qui fut plus tard vicaire-général du diocèse, pour la théologie; l'oratorien Guillaume Marcel, pour la rhétorique et la géographie universelle; Nicolas Laignel, docteur en l'un et l'autre droit, ancien recteur de l'Université de Caen, pour la grammaire, et Jacques Pierius pour la philosophie.

P. 283, l. 9. — « Si voulest queuque fais faire une Tragedie. » Les Jésuites faisaient jouer par leurs élèves des tragédies, des comédies et des ballets. V. une liste de ces pièces dans les *Recherches sur l'Instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789,* par M. Ch. de Beaurepaire, t. II, p. 78-80, note.

P. 284, l. 16. — « Mare au puis. » Il y a dans la commune de Lintot (canton de Bolbec, arrondissement du Havre), un hameau appelé la Mare-du-Puits.

P. 286, l. 4. — « Exempte de fesseux comme de monopoles. » A rapprocher de cette pièce la *Lettre missiue du bon-homme Geruais Bouffare* et la *Response de Robin Bouffare à son pere Geruais,* qui ne se trouvent que dans le livret original de la 20ᵉ partie. Elles nous apprennent que François de Harlay avait établi dans son collège une discipline moins rude que celle des Jésuites; on n'y appliquait point de peines corpo-

Digitized by Google

relles. Nous y voyons aussi que les frais d'études y étaient moins élevés, les Jésuites se faisant payer pour diverses raisons par les écoliers de petites sommes qui, additionnées, finissaient par constituer une assez grosse dépense.

P. 289, l. 4. — « ... demeurant queu un orfeure en cuit. » Le titre de beaucoup de pièces place ainsi en ville le domicile des écoliers de ce temps. C'est qu'il n'y avait pas d'internat au collège des Jésuites, ni à celui de l'Archevêché; les élèves étrangers à la ville demeuraient chez des particuliers.

P. 289, l. 5. — « ... vis à vis du Pont abernaude. » Il est probable que le pont ainsi désigné et qu'on écrirait mieux « à Bernaude », est celui qui se trouve sur la rivière de Robec, et que l'on appelle le Pont-à-Dame-Renaude, ou, dans l'usage commun, Pont-à-Renaud, à l'extrémité de la rue du même nom, qui tend de la rue Saint-Hilaire à la rue Eau-de-Robec.

P. 293, l. 20. — « Comme o camp du Pardon, o sienne de Corbie. » V. 12e partie, le double Chant royal ayant pour ligne palinodique : « Corbie haguay à grands coups d'allumelle ».

P. 295, l. 4. — « ... quatre abreueure à mouque. » Un abreuvoir à mouche est une plaie que les mouches viennent sucer.

P. 295, l. 5. — « ... eut vne prune à l'œil. » Une grosseur semblable à une prune. On dit encore « recevoir une prune » pour recevoir un coup.

P. 295, l. 12. — « Le trou firou, men fieux, me feset lape lape. » — « Le trou firou, c'est-à-dire l'anus. » « Lape lape » est probablement une faute d'impression pour « tape tape » que nous trouvons plus haut, p. 159.

P. 295, l. 14. — « ... chu grand pouchin d'Octobre. » C'est une expression méprisante : les poussins nés en octobre sont chétifs et ne passent pas l'hiver.

Digitized by Google

P. 297, l. 2. — « ... touchant sa vieillesse. » Né vers 1590, l'auteur n'avait que cinquante-trois ans lorsqu'il composa cette pièce. Il l'a placée dans l'*Inventaire général* à la fin de la 28e et dernière partie.

P. 298, l. 8. — « Ainsi que fit Licandre oyant ceux d'Archiloq. » Lycambès avait refusé à Archiloque la main de sa fille Néobulé. Le poète s'en vengea en composant des vers si injurieux pour le père et la fille que tous deux se pendirent de désespoir. Archiloque était né à Paros dans le cours du VIIe siècle avant J.-C.

P. 300, l. 13. — « ... la Bretesque. » On trouve des hameaux appelés la Bretèque dans cinq communes de l'arrondissement de Rouen : Le Boisguillaume, Houppeville, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng et Ecalles-Alix.

P. 300, l. 16. — « De Clenard & Nicod... » Nicolas Clenard ou mieux Kleinharts, né en 1495, mort en 1542, a composé deux ouvrages pour l'enseignement du grec : *Tabula in grammaticam hebræam*, Louvain, 1529, et *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1630. Le premier ouvrage a été réédité par Cinq-Arbres en 1564; le second par H. Estienne, Vossius et autres.

Jean Nicod, seigneur de Villemain, le célèbre ambassadeur français qui introduisit le tabac en France, a composé un dictionnaire sous ce titre : *Trésor de la langue françoise*, Paris, 1606, in-fol., dont une édition in-4° a été donnée à Rouen en 1618.

P. 300, l. 20. — « *Oni viergo loti.* » Sous ce latin altéré, il faut voir les premiers mots du vers par lequel commence la grammaire de Despautère : *Omne viro soli quod convenit esto virile.* On sait qu'à la comtesse d'Escarbagnas, étonnée d'entendre son fils dire ces « sottises », le précepteur « Monsieur Bobinet », répond : « C'est du latin, madame, et la première règle de Jean Despautère. » Molière, *La comtesse d'Escarbagnas*, sc. XIX.

P. 304, l. 22. — « ... ma Cleon. » V. plus haut, note, p. 333.

Digitized by Google

P. 305, l. 1. — « ... l'anis de Verdun. » Les prix que l'on remettait aux auteurs des meilleures pièces lues au banquet donné par le Prince, étaient une bouteille de vin, une andouille, et une boîte d'anis. L'anis de Verdun est encore aujourd'hui renommé.

Digitized by Google

TABLE

Ce signe * indique les pièces qui se trouvent seulement dans l'*Inventaire général*

Septiesme partie de la Muse normande

O luysard..... 1
Aux auditeurs du parterre des Palisots..... 2
Chant royal : Vn nid à rats du bonnet à la Crique..... 3
* *Chant royal :* La clef du vin de nouuel retrouuée..... 6
Chant royal : Les roturiers reuestus d'escarlate..... 8
Cant rial : Faute de futz les pommes en dommage..... 11
Stanches : Derrainement Margot, Alison & Olive..... 14
Lettre missiue enuiée par Guiot le Ferme..... 17
* *Testament de Tayault, maistre gueu à Rouen*..... 21

Huittiesme partie de la Muse normande

Complaintibus Sauatores in ciuita Rhotomagensi..... 25
Cant rial : Le batardel reduit en cabotiere..... 27
* *Cant rial :* Le houragan des Ristres d'Allemagne..... 30
* *Chant royal :* L'heureux seiour de la caue aux miracles..... 33

Digitized by Google

Neufiesme partie de la Muse normande

Prefache o luisart..... 37
* *Cant rial sur le monopole du papier, 1633 :* La monopole o papier imposée..... 39
* *Cant rial :* Les proculeux por queuque tems en grade..,.... 41
* *Cant rial :* Les cotte à vigne eschangez en gaquiere..... 45
Cant rial : Sidre amenday, l'yau salée encherie..... 47
Cant rial : Les cu fessez du Pré de la Bataille..... 50
Cant rial : Chent cants riaux tretous tou d'vne lyre..... 52
Cant rial : Les chauetiais pou leu z'honneur rebelles..... 55
Cant rial : D'un viez collet vne bonne serviette..... ... 58
* *Cant rial :* D'un sauetier vn mouqueux de candelle..... 60
Stanches : Gargoüilleux enfumez, aualeurs d'iau de vie..... 63
Response de l'Echo..... 65
* *La présente set donnée à Michaud Mallangranché*..... 67
* *Aux papetiers*..... 69
* *Au prince*..... 70
Ballade : D'vn vieux bonnet vne calotte..... 70

Dixiesme partie de la Muse normande

Prefache 73
* *Cant rial :* Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.... 74
* *Cant ryal :* L'or deniché & la monnais iouquée..... 77
Cant rial : Le corps d'estat dreché en ordonnance..... 79
* *Cant rial :* Les Palinots sans mouqueux de candelle..... 82
Cant rial : D'vne simple bourgeoise vn train de damoueizelle 84
Cant rial : Le z'oume ouniz & les fame bardée..... 86
Ballade : L'esprit rezant nu en quemise 89
Stanches : Men pere, du depis que ie quittis la ville..... 91
* *Complaintibus sauatores in electionis gardan*..... 94

Digitized by Google

L'Unziesme partie de la Muse normande

O luisart 99
* *Cant rial :* Le recapé du grabus des Croates 100
* *Cant rial :* Les apprentifs faits mogré l'ordonnance 104
* *Ordo de la Nopcia facto in Parochiali Sainto Nicasii* 107
Sonnet : Cherchant à men cheruel queuque chose ste nuict. 110
* *Les Ydropotes* 111

Douziesme partie de la Muse normande

Aux poitres 119
* *Cant rial :* Les Palinots deslogez sans Trompettes 120
* *Cant rial :* Corbie, haguay à grands coups d'allumelle 123
Cant ryal : Le z'Espagnols denichais de Corbie 129
* *Cant rial :* A l'escorcher la queuë en est le pire 131
Cant ryal : Adieu souliez, la bouticle est fonduë 134
* *La Garde* 136
* *Ste missiue set donnée à Colas Hen* 138
* *Missiue du bon sieux Gringore Flacul* 142

Treiziesme partie de la Muse normande

M. DC. XXXVII

O luisart 147
* *Cant rial :* Les Espagnols houssez deuant Leucate 148
* *Cant rial :* Tant pu l'en pense, & mains i'en ose dire 151
* *Ste missiue set donnaye à Colin Hougnou* 154
* *Reponche de la missiue recheuë par Colin Hougnou* 158
Sonnet : Le verre en main, & le vin à la bouche 160

Digitized by Google

Quatorziesme partie de la Muse normande

M. DC. XXXVIII

Li mouleux o luisart 163
* *Chant royal :* Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande 165
* *Les Nouuelles nouuelles, etc. Stanches :* Pis qu'o z'est creuieux d'entendre les nouuelles 168
[*Lettre d'une mere à son fils. Stanches*] 174
Sonnet enicmatique : Il faut pescher vne Andoüille à la ligne. 177

Quinziesme partie de la Muse normande

M. DC. XXXIX

Ode o luisart 179
* *Chant royal :* Il sçait beaucoup qui sçait en temps se taire.. 180
O lectureux 183
Cant rial : Les gros Marcous qui cachent la vermine..... 183
Balade : La France est exempte de rougne..... 186
Ballade : Bois, sel & candelle encherie..... 188
* *Balladre :* Le z'Espagnols deuant Roüen..... 189
* *Ste lettre missiue sait fidellement donnaye à ma mere Oliue, fame de men poure feu pere Tienne Fichu* 192

Seiziesme partie de la Muse normande

M. DC. XL.

Ode o luisart 197
* *Cant rial :* Richesse est prise & poureté laissée..... 199
* *Cant ryal :* L'argent o poids à cause de la rougne..... 201
Cant ryal : Cheu grand papier qui deffend la Dentelle..... 204
* *Cant rial :* Le Capiau neuf du mouqueux de candelle..... 207
* *Cant rial :* Adieu, bon temps, la pienche est couie..... 210
* *Cant rial :* I'ay tout perdu, ma poure Asne est ernée..... 212

Digitized by Google

* *Lettre trouuée au font du bastel de la Boüille*..... 215
* *Stances envoyées à Nicolas Plicat*..... 216
Lettre de Dame Perrette à sen fieux Roland..... 218
Ste Missiue soit fiquaye entre les pattes de Geruaize & Ieane du Fiquet..... 221

La XVII. & XVIII. partie de la Muse normande

M. DC. XLII.

O luisart..... 225
* *Cant rial :* Perpinien agripé par famine..... 227
* *Cant ryal :* Bon temps est mort, no l'a mis à la biere..... 230
* *Cant rial :* L'herbe au tabac que le foudre yeuxtermine..... 232
* *Cant rial :* L'Antechrist né opres de Babylone..... 235
* *Cant rial :* Le cuit canger en cabots & galoches..... 237
* *Cant rial :* Dieu donne o poure, & le riche l'afflige..... 240
* *Balladre :* L'Espagnol dort sans Castelongne..... 242
* *Lettre de la bonne femme Massée*..... 245
* *Response à la bonne mere Massée*..... 250

Autres Œuvres envoyées par divers Autheurs

Chant royal : Le Chant royal du Coq de Nostre-Dame..... 256
La Nouuelle des Nouuelles nouuellement arriuez à Ieremie Fripelart..... 259
Ballade : Le Gorret pris opres de Grace..... 262
Trois sonnets sur la ligne donnée par le Prince du Puy : Beuuons si bien qu'il n'en demeure goutte..... 264
Premier sonnet : Que la bouteille a de diuins appas..... 264
Second sonnet sur le mesme suiet : Vn philosophe a basty son tombeau..... 265
Troisiesme sonnet sur le mesme suiet : Lorsque ie tiens en main vne bouteille..... 266

Digitized by Google

DIX-NEUFIESME PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

A Monseigneur le duc de Longueuille, etc..... 267
* *Cant ryal :* Pu no z'espere & mains y no z'amende..... 269
Cant rial : Su Iouuenciau qui mouque la candelle..... 272
* *Ballade :* Le z'Espagnols dans la tu'rie..... 275
Rondiau : Le mauuais temps..... 278
Rondiau : O le bon temps!..... 279
Rondiau : Les Espagnols..... 279
* *Rondiau :* Pour vn prix..... 280
* *Lettre missiue de la bonne mere Macette*..... 281
* *Reponse de Drien Roquelore*..... 284
* *Ballade :* Le z'Espagnols nourris en cage..... 287
* *La supermellificoquentieuse feste du village de Carabani*..... 289
* *Stanches :* Vous vela en vn tas & en grande assemblée..... 297
A superlificoquentieusement pissante Ieanne, Ieanne Bristoc..... 300
Trois sonnets : I. Que l'oiseau est heureux dont l'illustre carcasse..... 303
II. Enfin il me parest ce ius de la vendange. 304
* III. Dieu voyant que son peuple endurcy dans l'offence..... 305

VARIANTES..... 307

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS..... 329

Digitized by Google

ERRATA

P.	l.	au lieu de	lisez
2	17	*nous*	*vous*
13	15	innutile	innutille
21	3	chetet	ch'etet
16	29	ayeux	ayeulx
41	14	desirait	desiroit
54	27	prie	pri
55	12	perdraist	pendraist
58	3	dessu	dessus
61	17	*vu*	*vn*
64	5	i'entreprends	i'entreprens
71	1	bonne	bone
71	9	enfraiduriez	enfraidurez
84	22	laira	lairra
94	2	decognessez	descognessez
96	19	fussent	fusse
120	6	Vo	Vos
123	14	auaient	auoient
123	21	*Reix*	*Roix*

Digitized by Google

[illegible] 267
[illegible] 269
[illegible] 273
[illegible] 275
[illegible] 278
[illegible] 279
[illegible] 279
[illegible] 280
[illegible] 281
[illegible] 284
[illegible] 287
[illegible] 289
[illegible] 297
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Digitized by Google

T-ONZE

Digitized by Google

P.	l.	au lieu de	lisez
126	23	rechut	recheut
128	19	vu	vn
137	22	cheueux	queueux
333	20	P. 11, l. 2	P. 10, l. 24
333	24	l. 22	l. 21
305	8	l. 2	l. 1
340	17	iouez	ioué
344	18	P. 36	P. 38
350	4	l. 23	l. 21
350	9	l. 25	l. 23
377	4	l. 19	l. 18
385	6	Jean	Ian
391	20	Mesnil	Meny
391	23	l. 8	l. 12

Digitized by Google

ACHEVÉ D'IMPRIMER

À ROUEN

LE VINGT-HUIT DÉCEMBRE MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-ONZE

PAR LA MAISON CAGNIARD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NT

HS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 15 1939

Digitized by Google

Digitized by Google